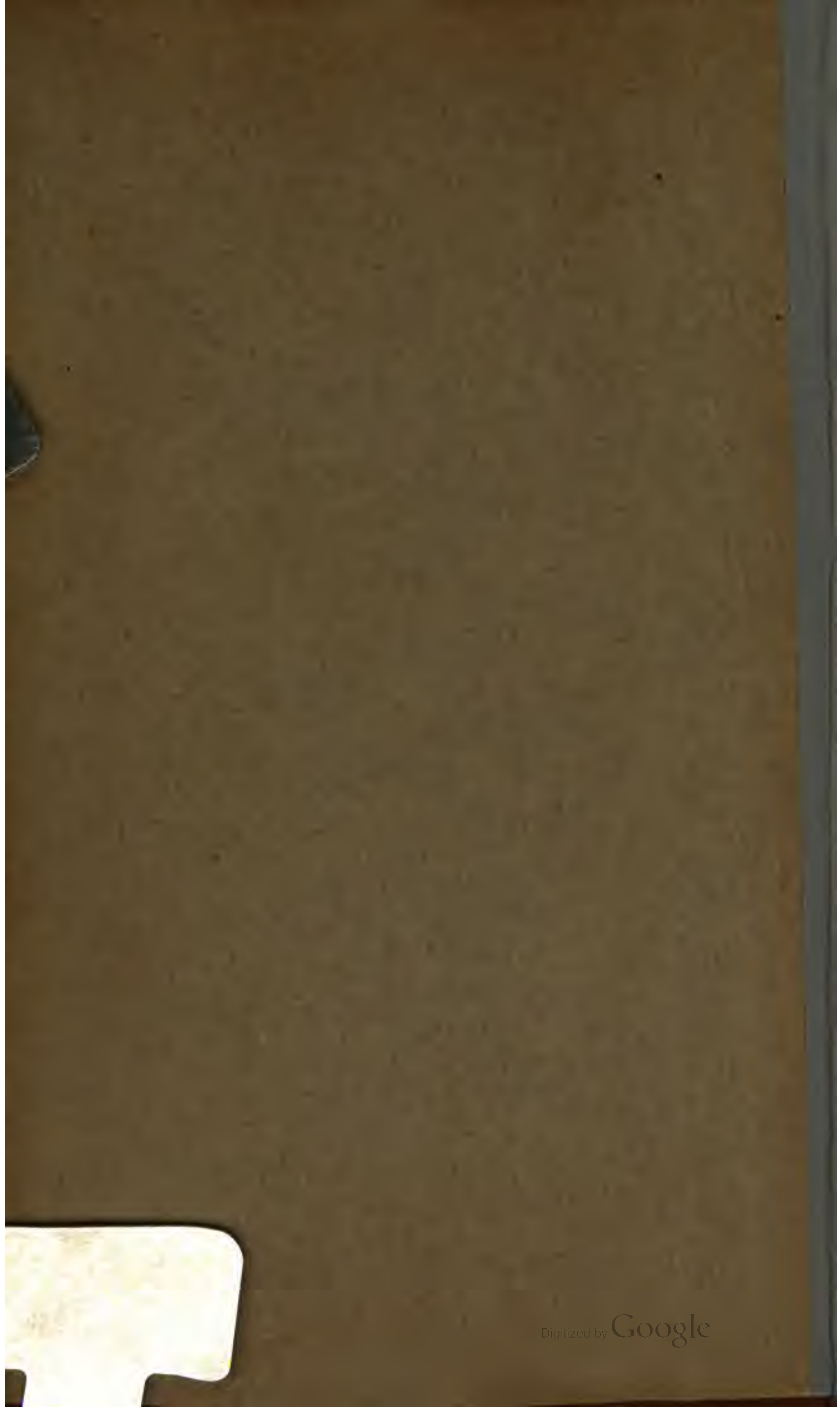
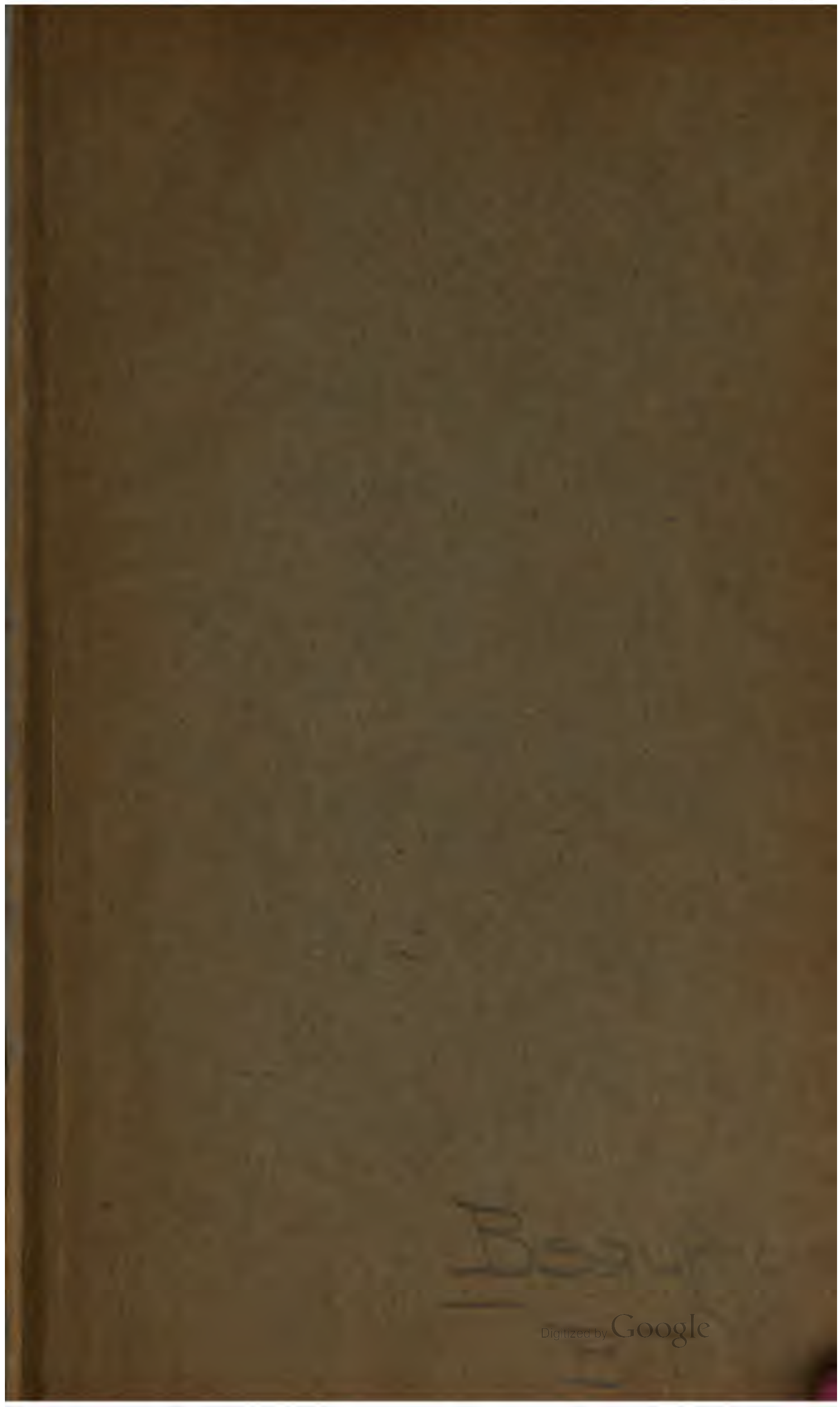




L'EUROPE

ET

SES COLONIES,

EN DECEMBRE 1819.

Beaumont de Brivazac

TOME PREMIER.

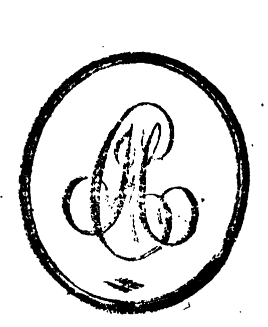


A PARIS,

CHEZ { BRISSOT-THIVARS, libraire, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 22.
DELAUNAY, libraire, au Palais-Royal. }

1820.

Les formalités voulues par la loi ayant été remplies, tout exemplaire non revêtu de ce paraphe sera regardé comme contrefait.



L'EUROPE

ET

SES COLONIES,

EN DÉCEMBRE 1819.

Les Français, trop exclusivement occupés de leurs discussions intestines, observent généralement avec peu de suite et d'intérêt la marche de la politique extérieure. Ils ne peuvent cependant, sans compromettre leur existence à venir, fermer négligemment les yeux sur les hautes prétentions qui divisent aujourd'hui les puissances. Si tant de négociations entamées, rompues, reprises, aboutissent à l'*ultima ratio regum*, vainement on se flatterait de rester neutre. La France, par la force des choses, se verrait engagée dans cette lutte meurtrière.

Il est donc important que nos compatriotes suivent le cours des intrigues qui donnent lieu à tant de congrès, à tant de traités éphémères, dans lesquels il paraît qu'on ne cherche qu'à se tromper.

C'est dans la vue de rendre en quelque sorte populaire, parmi nous, la connaissance de ces hauts intérêts, que nous publions cet aperçu. Il dévoilera, nous l'espérons du moins, les vues des principales cours de l'Europe, leurs plans et leurs moyens.

Londres est, en quelque sorte, le centre de la politique du monde. Les intérêts des nations y sont parfaitement connus, bien appréciés, et nulle capitale ne peut se flatter d'être aussi féconde en grands hommes d'état. C'est donc à Londres que nous nous plaçons pour voir le jeu des ressorts de la politique universelle.

Sans autre préambule, nous commençons par la Russie, dont l'ambition menace à la fois tant d'États.

CHAPITRE PREMIER.

Russie.

La Russie est aujourd'hui le *monstrum horrendum, informe, ingens*, qu'un grand poëte a décrit. Ce monstre vit d'envahissemens, lents à la vérité, mais progressifs et certains. Tout ce qui lui est contigu, en quelque sens que ce soit, finit par recevoir son joug. Il s'avance graduellement vers le Midi, comme un fleuve tranquille dont rien ne peut arrêter le cours. Des émissaires lui préparent les voies. Si, dans les pays dont elle a projeté la conquête, la discorde fait siffler ses serpents, le monstre l'excite. Il flatte, il séduit, il corrompt pour se faire un parti qui seconde l'exécution de ses desseins; nous devons cependant avouer que, sous le rapport de l'intrigue, il est encore au-dessous d'un autre monstre dont nous aurons à caractériser la politique. La Russie vient de naître, l'autre date de loin.

Les États menacés par le cabinet de Pétersbourg, sont: la Chine, l'Inde, la Perse, la Turquie, la Pologne, la Suède et la côte nord-ouest de l'Amérique.

§. Ier.

Chine.

Nos lecteurs n'ignorent point qu'entre la Chine et l'Europe il n'y a guère que des relations de commerce; mais le voisinage et d'autres intérêts ont dû établir des rapports politiques entre cet empire et la Russie; cette dernière puissance les couvre d'un voile, pour en dérober la connaissance au cabinet de Londres, qui cherche à croiser ces intérêts. L'Angleterre tenterait en vain de contrebalancer l'influence russe auprès du monarque chinois; il n'a, par la situation géographique de ses États, rien à craindre, rien à espérer d'elle; tandis que la Russie a pris sur lui l'ascendant qu'elle prend sur tout ce qui lui est contigu. Aussi le cabinet de Peckin descend-il, à l'égard des Russes, à des complaisances qui tiennent de la vassalité.

Le cabinet de Pétersbourg apprit ou devina l'objet de l'ambassade de lord Amherst. Il s'agissait, non-seulement d'excuser la compagnie des Indes au sujet de l'entreprise qu'elle avait faite sur les États du Népaul, mais d'obtenir des facilités pour l'introduction en Chine de l'opium et des fourrures de la côte nord-ouest d'Amérique.

Les envoyés russes précédèrent le noble lord, qui ne put obtenir l'autorisation d'arriver jusqu'à Peckin, malgré la richesse des présens qu'il destinait pour l'empereur. La Russie, comme on va le voir, prétend faire aussi ce commerce lucratif.

La Chine, malgré ses condescendances pour la Russie, perdra quelque jour les vastes plaines qu'arrose le Shagalien. Elles sont presque entièrement incultes, quoique fertiles. Ici se montre l'inhabileté du gouvernement chinois, qui autorise l'horreur de l'infanticide et qui regarde les épidémies comme des bienfaits, au lieu de transplanter la surabondance de sa population dans un pays qui n'attend que des bras. La Russie en connaîtra mieux le prix. Elle y établira quelque jour les hordes sauvages de la Sibérie orientale, où, faute de céréales que le soleil ne peut mûrir, on ne vit que de chasse et de poisson. Si ce plan s'exécute (et la Chine n'y peut opposer aucun obstacle sérieux), il est vraisemblable que les colons de la Tartarie chinoise, accrus en nombre et devenus puissans, jetteront quelque jour des yeux de convoitise sur les délicieuses plaines du *Chensi*, du *Chausi* et du *Pekeli*; qu'ils franchiront la grande muraille, et qu'à l'exemple des Mongols, ils s'é-

s'établiront dans ce pays au préjudice des naturels.

Un sujet d'inquiétude plus immédiat pour la Chine, c'est la suzeraineté des Tartares prétendus indépendans. Les Éluts et autres nomades, qui naguère envoyaient un tribut à Pec-kin, se tournent vers le Nord. Là, règne un prince plus puissant qui offre de les protéger à la seule condition de lui fournir des corps de cavalerie.

§. II.

De l'Inde.

La cour de Pétersbourg est-elle étrangère aux soulèvements que les Anglais ont sans cesse à réprimer dans l'empire de leur compagnie? On sait à Londres que les Pindarées tués dans le *Décan* ou faits prisonniers sur les bords de la *Nerbudah*, étaient armés de fusils et de sabres russes. Leurs munitions avaient, dit-on, la même origine. A la même époque, les chefs de la présidence de *Bombai* avaient aussi trouvé des armes russes au pouvoir des pirates *Wahàbites* qui désolaient la côte de Malabar. Si la cour de Londres eût provoqué, sur ce double fait, des explications officielles, celle de Saint-Pétersbourg

en eût aisément fourni de très-spécieuses. Jetons un coup d'œil sur la topographie de l'Asie centrale; les steps immenses qu'habitent les *Usbecks* les *Baskirs*, les *Kalmoucks*, sont encore imparfaitement soumis à l'empire russe. Il n'existe et l'on ne verra vraisemblablement jamais sur ces divers points du territoire aucune ligne de douanes. Rien ne peut donc prévenir les communications et les échanges entre les habitans du grand plateau de la Tartarie, et les peuplades indomptées qui vivent au nord du Thibet et de l'Indoustan.

Cette explication, isolée de tout autre considérant, pourrait paraître plausible; mais le mérite en est singulièrement affaibli, si l'on juge de ce fait par la conduite du cabinet russe examinée dans son ensemble. La monarchie universelle est le but de son ambition; nous nous flattons de le prouver. Elle voit dans sa population toujours croissante et dans ses autres ressources, des moyens proportionnés à ce plan; mais elle est pauvre d'espèces, et l'Inde est le véritable *el Dorado*. Il n'est plus permis de douter qu'elle n'ait jeté les yeux sur ce beau pays; mais, puisqu'elle ne dédaigne point ailleurs la ressource des intrigues, pourquoi la négligerait-elle à l'égard de celui qu'elle a le plus d'interêt à posséder?

Ceci n'est au surplus qu'une conjecture hasardée. Les procédés de la compagnie anglaise envers les malheureux habitans, suffisent pour rendre raison de cette succession éternelle de soulèvemens qu'elle qualifie de révoltes.

Le marquis de Cornwallis a laissé dans l'Inde des souvenirs et des regrets dont il pouvait justement s'enorgueillir. Sa conduite a été réglée par une rare prudence. Naturellement juste et pacifique, il a protégé les peuples contre l'insolence soldatesque et contre la rapacité des percepteurs d'impôts. L'apatique Indien respirait; et comme on respectait sa propriété, ses lois et ses coutumes, il paraissait ne pas sentir les poids de ses chaînes.

La saine politique faisait un devoir à ses successeurs de suivre le même plan; mais le titre de conquérant a flatté l'ambition du marquis de Hastings, qui. au lieu de s'affectionner cette nation, ne lui fait connaître que les rigueurs d'une autorité absolue, les ravages d'une guerre continuelle et la honte de l'esclavage. Sévère jusqu'à la cruauté et fécond en prétextes pour rompre, au gré de ses intérêts, les traités et les conventions, il est forcé de chercher, dans une politique peu scrupuleuse, un supplément à ses moyens, qui sont évidemment au-dessous de ses entre-

prises. Son coup-d'œil est prompt et sûr, et, malgré l'énormité des distances, il dirige les mouvemens de l'armée avec une admirable précision ; pendant qu'il donne des inquiétude au caboul, il menace, vers l'orient, les provinces de la Chine. Bientôt, sans doute, il plantera l'étendard d'Albion sur les sommets glacés de l'*Himalaya*, pour avertir l'Asie par ce signe glorieux, que ce qui passa les forces de l'immortel Macédonien est complètement exécuté par une poignée de marchands de Londres.

Tout lui a réussi jusqu'à ce jour. L'histoire doit au noble marquis un rang distingué parmi les hommes fameux qui ont troublé l'univers. Reste à savoir si des avantages solides sont attachés à des faits si brillans. Déjà la Chine alarmée abreuve la compagnie d'humiliations, rejette ses envoyés, ses présens, son *opium* surtout, et livre de préférence à des négocians moins haïs les produits de son sol. Les *Byrmahns*, et autres peuples de l'Indo-Chine, témoins de l'oppression qui accable les Indiens occidentaux, repoussent, comme insidieuses, toutes les avances de la compagnie, et semblent avoir pris pour devise le fameux *timeo Danaos*.

Que dirons-nous de l'énormité des capitaux qu'absorbe cette interminable guerre ? M. *Grant*,

l'un des actionnaires de la compagnie des Indes, et membre de la cour des directeurs, nous fixera sur ce point en son lieu. Il suffit pour le moment de pouvoir assurer que ces superbes marchands couverts de lauriers se voient dans l'alternative, ou de réduire considérablement leur état militaire, ce qui serait suivi d'un soulèvement général, ou de couronner leurs exploits par une éclatante banqueroute.

Il faut que ces malheureux Indiens aient été soumis à un régime bien oppressif, puisque sortant violemment de leur caractère qui les porte à la résignation et au repos, et bravant la cruauté systématique de leurs tyrans, ils passent rarement quatre ou cinq mois sans essayer de s'affranchir. Ils seraient déjà libres si l'unanimité de leurs vœux établissait entre eux un concours universel d'action. L'excès de la misère et le fardeau des impôts toujours plus accablant, pourraient amener ce résultat; mais l'insurrection générale ne peut manquer d'éclater, lorsqu'un libérateur, précédé d'un grand nom, aura franchi les gorges de Cachemire ou du Boutan. Les Indiens ont déjà pressenti que ce libérateur leur viendra du nord; aussi leurs yeux sont-ils incessamment tournés vers ce point de l'horison.

Qu'on explique, si l'on peut, pourquoi le mar-

quis de Hastings, connaissant à fond les dispositions des peuples qu'il opprime, et ne pouvant ignorer le plan favori du cabinet de Pétersbourg; s'avance hardiment par des usurpations successives, vers le géant septentrional qui vient à sa rencontre? Il se flatte apparemment de le terrasser, puisqu'il ne craint pas de se mettre en contact avec lui; cette témérité lui attire les censures de ce qu'il y a de plus éclairé dans la cour des directeurs. Voilà, disent-ils, une faute grave, capitale, et qui compromet l'existence de l'empire britannique dans l'Inde: ainsi les politiques éclairés blâmaient la marche de Napoléon sur Moscou. Ne dirait-on pas que la fortune dispose, sur les bords de l'Indus, les élémens d'une seconde et terrible leçon? Mais nous aurons encore à parler de l'Inde; passons aux vues de la Russie sur la Perse.

§. III.

De la Perse.

La marche de la politique russe à l'égard de la Perse fut d'abord oblique. Un esprit de sédition et de révolte avait gagné toutes les classes de la nation, elle eut soin de l'entretenir en se déclarant toujours protectrice du parti faible ou vaincu. La cour est elle-même divisée et la Russie

y a son parti. La vénalité, si commune en Orient, lui donne des voix dans le conseil. Croira-t-on, qu'au moment où nous écrivons, un prince de la maison régnante est à la tête du parti russe? Un autre favorise le parti anglais, et entend évidemment mieux les intérêts de sa patrie. L'Angleterre doit nécessairement vouloir l'indépendance de l'empire persan, qui n'a rien à redouter d'elle. Quelque ambition qu'on puisse supposer à son gouvernement, elle n'ira jamais jusqu'à vouloir envahir les Etats du sophi: s'en faire un appui pour conserver l'Inde, voilà le but des Anglais, et ils le favoriseront de tout leur pouvoir contre un ennemi redoutable qui semble près de l'accabler. La Russie se fait depuis long-temps un jeu de soumettre la Perse à des sacrifices pénibles; elle la réduit, par des affaiblissement calculés, à l'impossibilité d'éviter la grande et définitive catastrophe.

La Perse eût pu long-temps défendre les gorges qui, sous le nom de *Portes albaniennes* et *caspiennes*, coupent du nord au sud la chaîne inaccessible du Caucase; elle les a négligemment abandonnées à la Russie, qui depuis, à force de guerres et de menaces, s'est mise en possession de la Géorgie, du Ghilan et d'une partie du littoral du Masaudran, terre admirable où croissent

toutes les denrées que nous appelons coloniales, hors le café. Le général Yermaloff, à la tête de quarante mille hommes d'élite, tient en échec le faible gouvernement du sophi. Téflis est son avant-poste, d'où il dictera les lois du czar, quand l'heure de la déposition aura sonné. La cour de *Téhéran*, qui s'est vu dépouiller par les *Afghamns* de ses meilleures provinces de l'ést, et à laquelle cent tribus, errantes dans son empire, refusent impunément toute espèce de secours, peut-elle ne pas obtempérer à des ordres qu'un prince même du sang a la folie de provoquer?

En attendant, le fier Yermaloff multiplie les prétentions de sa cour. Déjà avant l'invasion de la Russie par Napoléon, un chef de Cosaques, à la tête d'un corps nombreux, avait pénétré dans le *Boccara*, pour en sonder, sans doute, et le terrain et les dispositions; ce corps ne fut rappelé qu'a la dernière extrémité, lorsque la prise de Moscou fit aux Russes une nécessité d'opposer au vainqueur de l'Europe toutes leurs forces disponibles: aujourd'hui la Russie réclame de nouvelles frontières, des ports sur les golfe Persique, l'importante île de *Bahrein*, une route militaire qui, par le centre de l'empire persan, conduise les Russes du lac Caspien au golfe Persique, etc. Il s'en faut que la cour de Téhéran

soit disposée à faire ces énormes concessions : elle ne regrette déjà que trop l'importante forteresse d'*Aserabad*, que la Russie s'est fait céder d'autorité.

Au milieu de ces discussions, où l'abus de la force cache encore sous des formes diplomatiques ce qu'il a de plus hideux, l'ambassade d'Yermaloff fut parfaitement reçue par le sophi en 1817. La politique dicta ces démonstrations équivoques dont personne n'est dupe. Rien ne prouve que la cour de Pétersbourg ait renoncé depuis à ses exorbitantes prétentions. Cette cour poursuit l'exécution de ses projets avec une persévérance opiniâtre. Il n'est donc point vraisemblable qu'elle se soit désistée. L'ambassade que la Perse vient d'envoyer à Londres ne pouvait guère avoir d'autre objet que d'implorer l'appui de cette alliée contre des prétentions qui tendent à une spoliation totale. Comme la Perse n'a pu faire cette démarche à l'insçu de son surveillant Yermaloff, elle n'a pas manqué d'envoyer aussi des députés à Téflis, pour répéter au général ce qu'elle ne cesse de dire depuis un quart de siècle, au cabinet de Pétersbourg.

« Mettez enfin un dernier terme à vos réclamations et garantissez notre indépendance. » Pour prix de ce bienfait, nous servirons de

» guides à cinquante mille de vos fantassins
» d'élite, et nous les conduirons dans le pays des
» trésors. »

Mais la cour de Pétersbourg a toujours dédaigné ces offres auxquelles s'attache une condition qui contrarie ses vues; et quant à l'invasion décisive dont on la suppose occupée, elle se sent la force de l'exécuter sans le concours des Persans.

Le gouvernement anglais a sincèrement partagé les alarmes du sophi, et il a reçu son ambassadeur avec tant de témoignages d'intérêt et de distinction, que la Russie en a pris de l'ombrage. Les nombreux et habiles agens qu'elle entretient à Londres, ont été aussitôt chargés de découvrir le mystère de cette communication. Ils ont sans doute appris, comme nous, que la Perse demande des subsides et qu'elle propose quelques conventions.

Il faut que le cabinet de Téhéran attache un grand prix au succès de cette ambassade; car celui qui la remplit a eu l'imprudence de dire dans des salons où se trouvaient quelques diplomates, que si le succès de sa mission ne répondait point aux vues de son souverain, il serait infailliblement étranglé à son retour. Tout porte à croire qu'il a obtenu pleine satisfaction; et que la faveur qu'on brûlait d'accorder, qu'on eût

même, au besoin, spontanément offerte, coûte à la Perse quelques priviléges en faveur du commerce britannique dont le gouvernement anglais n'oublie jamais les intérêts.

Mais la malheureuse Perse a beau s'agiter : il est trop tard. Le czar la domine ; et l'intervention de l'Angleterre ne peut plus empêcher ni *Fath-Ali* d'éprouver le sort du dernier roi de Pologne, ni la Russie de se frayer une route aisée vers l'Indus.

§. IV.

Turquie.

Le sophi, bravant par nécessité les antipathies nationales, pourrait s'allier avec le grand-seigneur ; mais ils sont réduits l'un et l'autre à un tel excès de dépendance, qu'ils n'oseraient en concevoir l'idée. Tout se dispose, par les soins de la Russie, pour l'occupation de Bizance, et pour l'expulsion des Turcs au de-là du Bosphore, Comme en Perse, la Russie ne cesse d'exiger des sacrifices et des cessions. Aujourd'hui, le Danube, vers ses embouchures, sert de limites à leurs États. Comme à Téhéran, le cabinet russe a fait éclore dans celui de Constantinople un parti qui plaide pour Pétersbourg et qui paralyse tous les plans hostiles dont la Russie pourrait être l'objet.

Ce n'est pas tout; le Gouvernement moscovite fait insinuer aux Grecs, par un essaim d'émissaires, qu'en devenant sujets russes, ils jouiront de plusieurs avantages, notamment du libre exercice de leur religion. Le nombre des partisans de cette puissance est considérable en Thessalie, en Albanie, en Bosnie, et surtout en Servie. On n'ignore point à Londres que l'évêque de Montenegro ne cesse d'offrir à la Russie les bras de ses fanatiques montagnards; qu'il a même fait le voyage de Pétersbourg, où il a reçu des marques certaines de bienveillance, et que, sans accepter explicitement ses offres, on l'a comblé de présens capables de soutenir son zèle jusqu'au moment opportun.

Quel sera ce moment? La Russie attend sans doute que les puissances intéressées à la conservation de la Porte se soient engagées dans quelque guerre qui occupe ailleurs leurs forces disponibles. Nous apprendrons alors que l'armée russe, après avoir franchi l'Ister, est arrivée à marches forcées aux portes de Constantinople où rien n'était disposé pour soutenir un siége.

L'Angleterre, qui a pris avec chaleur la défense de l'empire persan menacé d'une prochaine dissolution, montrera-t-elle moins de zèle pour l'empire du Croissant? On se déciderait pour la

négative, à en juger par le peu de cas que le cabinet de Londres paraît faire de l'ambassadeur turc. M. *Radamini*, Grec d'origine, quoique doué de grands talens, s'éloigne du monde et vit aussi retiré que s'il n'était revêtu d'aucun caractère public. Qu'on ne s'y trompe point; cette nullité n'est qu'apparente; on ne veut point donner d'ombrage à la Russie, en laissant apercevoir le crédit dont jouit ce ministre; mais l'ambassade russe à Londres est trop pénétrante et trop bien servie pour prendre le change. Les intérêts de l'Angleterre sont tellement identifiés avec ceux de la Porte, qu'il n'est pas besoin d'actes officiels pour resserrer le nœud qui les unit. Ces deux puissances sont de bonne foi l'une envers l'autre; et la Turquie pourrait, sans inconvénient, rappeler son envoyé.

La clameur publique s'est élevée à Londres contre les ministres, pour avoir rendu aux Turcs la place de *Parga*, petite ville continentale, située vis-à-vis les îles Ioniennes. Le divan insistait opiniâtrément sur cette restitution. Il était tout simple que la Russie, toujours attentive à se faire des amis dans la Turquie d'Europe, intervint dans la discussion en faveur de Parga, qui ne voulait point rentrer sous la domination turque. M. Capo-d'Istria, venu, il y a quelques mois

de Paris à Londres, pour affaires secrètes, se disposait à plaider en faveur des habitans de Parga; mais il n'était plus temps. Les Turcs, pour lesquels la complaisance du cabinet de Londres ne saurait s'épuiser, avaient déjà obtenu satisfaction, mais sans trop avoir à s'enorgueillir de leur triomphe.

Les Parganiotes, informés qu'on va les livrer aux Mahométans, courent en foule déterrer les restes de leurs ancêtres, placent tous ces os sur un immense bûcher, et, s'adressant au général anglais qui allait consommer leur ruine, ils lui notifient avec l'accent du désespoir, que, s'il persiste, ils vont livrer aux flammes, avec ces ossemens, leurs enfans, leurs femmes et eux-mêmes, pour ne point survivre à la perte de leur religion et de leur liberté. Quelques ordres qu'eût reçus le général, il admira ce mouvement sublime, et embarqua toute cette population pour Corfou. Ainsi, les Turcs n'ont obtenu qu'un rocher désert.

Cet objet n'était que très-secondaire dans la mission de M. Capo-d'Istria. On a prétendu qu'il venait réclamer pour la Russie les îles Ioniennes, sur lesquelles elle a des prétentions. Mais l'Angleterre n'a garde de les céder. Maîtresse de Corfou, elle domine l'Adriatique et gêne à volonté

le commerce autrichien. Il faut convenir que, si la Russie obtenait cet archipel, l'empire turc, pressé en tous sens par la Russie, deviendrait bientôt sa proie. Quelle heureuse situation pour tenir en haleine et pour augmenter le nombre des partisans que la Russie s'est faits dans les provinces voisines! La Turquie aimera toujours mieux y voir les Anglais, qui ont autant d'intérêt à la défendre que les Russes à l'envahir.

La France ne doit pas une protection moins active à son plus ancien allié; et tout porte à présumer qu'elle lutte par ses négociations contre le redoutable ennemi de la Porte Ottomane. C'est tout ce qu'on peut faire dans l'état où des passions aussi fougueuses que mal raisonnées ont réduit notre malheureuse patrie: plus d'un cabinet venant implorer l'appui de la France, méritera qu'elle lui réponde: « Ignoriez-vous que » j'étais nécessaire au maintien de l'équilibre et » à la sûreté du continent? vous ne m'avez laissé » que le pouvoir de faire des vœux; sauvez-vous » sans moi. »

Notre manière de voir ne s'accordera pas toujours avec les vues qu'un anonyme vient de développer dans un ouvrage très-bien écrit, sous le titre de *Coup-d'œil sur l'état politique de l'Europe en* 1819.

L'auteur, par exemple, invite, à la page 66, le souverain de toutes les Russies à s'emparer de la Grèce. « La providence, dit-il, l'appelle à » la gloire de la plus juste et de la plus écla- » tante restauration, celle de rendre à l'existence » politique et civile cette antique Grèce qui fut » le berceau de la liberté, et, sous les auspices » de la liberté, la patrie des sciences et des arts, » l'école où les Romains apprirent tout excepté » à modérer le pouvoir dans la paix et à être » justes et humains pendant la guerre. Cette » belle conquête manque à la civilisation euro- » péenne. J'ai dit que la gloire en est réservée à » Alexandre par la Providence; car, en donnant » le pouvoir, elle a imposé de grandes obliga- » tions à celui qui l'exerce. L'émancipation de » la Grèce est d'un rigoureux devoir pour le » seul monarque qui puisse l'opérer. »

L'auteur ajoute en note :

« Et qui ne sourirait de nos jours à l'idée de » voir le nouvel Alexandre, roi constitutionnel » de la Macédoine régénérée ? »

Et nous aussi, nous déplorons l'avilissement où sont tombés les descendans de Miltiade, d'Aristide et de Phocion; mais, après avoir donné à ces tendres souvenirs de collége tout ce qui leur est dû, nous sommes forcés, par notre

sujet, à voir les choses de plus haut, à devenir même, en quelque sorte, complices de la barbarie. La Russie n'a déjà que trop de moyens pour asservir le monde; faut-il la rendre plus redoutable en souffrant qu'elle ajoute à ses immenses États la Grèce et la Macédoine? Qui a dit à notre collégue, qu'après avoir purifié les tombeaux de Socrate et de Cimon, l'autocrate ne voudra point rendre le même hommage aux cendres de Virgile et de *Fabius Cunctator?* qui nous assure que de tombeaux en tombeaux, il ne viendrait point jusqu'à ceux de Saint-Denis? Telle est la marche de l'ambition :

Crescit indulgens sibi dirus hydrops.

§. V.

Pologne.

En parcourant la série des États limitrophes de la Russie, l'ordre géographique nous appelle en Pologne. Quels souvenirs douloureux réveille le nom de ce malheureux pays! Opprobre aux diplomates, qui, à Vienne, en ont adjugé la plus belle partie aux Russes! Cette disposition insensée consacra l'asservissement de l'Europe, et transforma d'avance les successeurs des mo-

narques actuels en humbles satrapes de la cour de Pétersbourg. Quand on leur reprocha cette inexcusable bévue, ils crurent l'atténuer par des suppositions et des sophismes.

« L'empereur russe fera, disaient-ils, de cette
» portion de la Pologne, un apanage pour quel-
» qu'un de ses frères. Bientôt leurs intérêts se
» croiseront; jamais les liens de famille ne tien-
» nent contre la raison d'état. N'a-t-on pas vu
» la France armer contre ce même Philippe V,
» dont le couronnement avait coûté à Louis XIV
» tant d'hommes et de trésors?

Le congrès devait donc, au moins, pour ne rien donner au hasard, attacher à la cession du grand-duché. la condition qu'il ne serait point incorporé dans l'empire russe. Rien n'annonce que l'empereur ait l'intention de s'en détacher. Il le gouverne lui-même avec les formes les plus capables de lui gagner les cœurs. Il conserve à ce peuple intéressant tout ce qui peut le flatter. Il honore publiquement de ses regrets le brave Koksiusco, l'immortel Poniatowski. On le voit entouré des personnages qui ont l'estime de la nation, et il les comble de faveurs. L'agriculture se relève par ses soins paternels de l'état d'avilissement et de détresse où les guerres l'avaient plongée; les arts se perfectionnent; le commerce

se ranime et s'étend. C'est ainsi que l'empereur cherche à effacer jusqu'aux vestiges de cette inimitié qu'un double partage, accompagné de circonstances atroces, avait allumé dans le cœur des habitans; mais que les Polonais ne s'y trompent point; ils n'ont plus de patrie. La Pologne, dans la pensée du cabinet russe, n'est qu'une province moscovite, comme la Kiovie et et le Bielgorod.

Dès que la fatale disposition qui cédait le grand-duché à la Russie, eut transpiré dans le public, d'habiles politiques anglais prédirent que Varsovie serait à la Pologne prussienne et aux deux Gallicies, ce que l'aimant est au fer. On a déjà fait circuler le bruit que les Polonais devenus Russes, réclament leurs frères restés autrichiens et prussiens: ce vœu est-il spontané, et son émission ne doit-il rien àdes instigations occultes? Quoi qu'il en soit, les Polonais ont un intérêt réel à se retrouver tous ensemble. Si quelque conjoncture qu'on ne saurait prévoir, mais qui est dans l'ordre des possibilités, venait à leur offrir l'occasion de recouvrer leur indépendance, un succès plus probable pourrait couronner leurs efforts tentés par la nation entière.

L'empereur, à son retour des provinces glaciales, s'est porté sur Varsovie avec sa rapidité

ordinaire, et bien des gens éclairés supposaient qu'il allait frapper le grand coup. Mais l'événement a fait évanouir toutes ces conjectures. Il est vraisemblable que quelque combinaison politique organisée à Carlsbad et les armements immédiats de la Prusse et de l'Autriche auront fait ajourner cette importante réunion qui mettra le dernier sceau à l'asservissement du continent européen.

§. VI

Suède.

La Suède pouvait raisonnablement se flatter d'avoir acheté son repos par le douloureux sacrifice de la Finlande; mais les règles d'envahissement qui constituent le code politique des Russes, ne connaissent point d'exception. Des nuages se sont élevés depuis peu entre les cabinets de Pétersbourg et de Stockolm. Les discussions paraissaient vives, et d'un grand intérêt. Sans en connaître précisément l'objet, on ne peut pas supposer que le roi de Suède soit l'agresseur. Rarement le plus faible provoque, et ce serait un prodige dans l'énorme disproportion des moyens que peuvent s'opposer les deux augustes contestans. Nul doute que la Russie ne veuille faire

à la Suède l'application de son procédé favori, qui consiste à exiger des concessions, et à réduire ainsi par degrés à une impuissance absolue ceux dont on a juré la ruine.

Qu'on se rappelle les bruits qui ont circulé dans le fort de la contestation. Il ne s'agissait de rien moins que d'obliger les Suédois à rendre un hommage éclatant au principe de la légitimité. On a pensé, dans les premiers cercles de Londres, que la Russie a fait valoir ce moyen pour décider le roi Charles-Jean aux sacrifices qu'elle exigeait de lui; mais que sa majesté *intruse*, sentant derrière elle un bon appui, avait dédaigné cette menace.

La Suède serait bientôt envahie, quoique gouvernée par un prince habile dans l'administration et intrépide dans les combats; mais l'Angleterre connaît trop bien ses intérêts pour souffrir qu'on *moscovise* ainsi ce royaume. Quand la Russie aurait l'un des bords du Sund, elle voudrait l'autre, et le Danemarck serait bientôt rayé du tableau des nations. Cette opération mettrait la Baltique sous sa dépendance.

Si ces discussions dégénéraient en guerre ouverte, on verrait bientôt dans la Baltique une escadre anglaise qui, grossie de tous les vaisseaux suédois, interdirait aux troupes russes l'accès des

côtes de cet Etat. La Suède ne serait donc vulnérable que par le nord; mais quelle apparence qu'une armée russe, telle qu'il la faudrait pour une conquête si difficile, osât s'engorger dans les défilés de la Westro-Bothnie, où le roi, tranquille sur ses derrières, aurait réuni ses braves Suédois? Dans la conjoncture actuelle, c'est en quelque sorte un bonheur pour cet Etat hyperboréen d'avoir perdu la Finlande, qu'il eût fallu, par honneur, défendre contre un trop puissant ennemi.

L'empereur et le roi Charles-Jean, devaient se voir dans les environs de Tornéo; mais cette entrevue n'a pas eu lieu. Il est possible que l'autocrate ait vu par lui-même la difficulté de l'entreprise, ou que rappelé par des plus grands intérêts vers le midi, il ait cédé à la nécessité du moment. En un mot tout ce bruit s'est évanoui en fumée diplomatique. On ne parle plus de cette contestation; le cabinet russe a sans doute fait rentrer ce projet dans le trésor des innombrables usurpations qu'il tient en réserve pour l'avenir.

§. VII.

Cotes Nord-Ouest de l'Amérique.

Franchissons les landes de la Sibérie et l'Océan oriental, nous trouvons les Russes maîtres de presque toute la côte N. O. depuis le détroit de Behring jusqu'à la latitude de la Colombia. Ils poussent leurs chasses vers l'intérieur jusqu'aux *Rocky-Mountains* et vont vendre aux Chinois ces fourrures de prix qui forment un élément essentiel de leur parure. On va juger si ce commerce mérite d'être recherché par tant de nations jalouses les unes des autres. Le navire russe le *Kutusoff*, arrivé en septembre dernier à Cronstadt, porte des pelleteries pour la valeur d'un million de roubles.

La plupart des établissemens que les Anglais avaient formés sur ces côtes, n'ont pu tenir contre la supériorité russe ; et il faut que des considérations bien puissantes aient empêché la cour de Londres, si chatouilleuse sur cet article, de demander une juste satisfaction. Peut-être n'est-elle pas fâchée de voir ainsi en contact, la Russie et les Etats-Unis, dont l'étroite alliance lui inspire des inquiétudes; et rien ne serait plus capable en effet de troubler cette harmonie entre ces

deux puissances qu'une rivalité dont l'objet serait la possession d'une branche de commerce si lucrative; nous verrons, au surplus, que l'Angleterre est fort éloignée d'y renoncer.

De quels sentimens a dû être affecté le cabinet de Wasghinton, quand il a su, par le bruit public que l'Espagne cédait par une transaction secrète, à la cour de Pétersbourg, les riches provinces de la Californie! On peut classer au rang des singularités que la connaissance de cette disposition ne soit arrivée en Europe que par la voie de la Chine. Le commerce de Londres a su, par la même voie, qu'en mai 1818, des vaisseaux russes étaient en relâche dans l'archipel de Sandwich, et qu'une frégate de la même nation, mouillée à Owihée allait les joindre; le rendez-vous était à la côte N. O. vers la même latitude, d'où ces forces devaient aller se mettre en possession des Californies, ou du moins préparer les habitans à cet événement. Voilà donc la Russie étendant son immense filet jusque sur le nouveau monde. L'ancien, qu'elle regarde déjà comme sa proie, ne peut suffire à son ambition gigantesque.

Placez-vous idéalement à Pétersbourg, et suivez les rayons qui, de ce point central, divergent vers les pays habités. Au bout de chacun, vous trouverez un peuple menacé par la Russie et

tremblant pour son indépendance : les faits que nous venons d'exposer le démontrent, et il faut être aveugle ou vouloir s'abuser que de ne pas voir, dans la politique russe, l'intention formelle de tout asservir. Prouvons maintenant qu'elle en a les moyens.

Comment révoquer en doute l'énormité de sa puissance ! Cet empire, sans y comprendre ses nouvelles possessions en Amérique, s'étend en longitude depuis les rives de la Vistule jusqu'à l'Océan Pacifique. Dans l'autre direction, il part, en quelque sorte, du pôle, et descend jusqu'aux portes de Constantinople, jusqu'à celles de Téhéran ; maîtresse ou alliée des Tartares qui peuplent le centre de l'Asie, la Russie règne par eux jusqu'aux confins de l'Inde et de la Chine. Il s'en faut que l'empire fournît en cette étendue, une population de quarante-deux millions d'âmes, susceptible d'un accroissement indéfini, couvre ce vaste espace, et se compose d'hommes accoutumés à la fatigue, aux intempéries, aux plus dures privations ; d'hommes qui brûlent d'échanger leurs tristes climats, leurs ingrates bruyères, contre les plaines fécondes où croissent, sous un ciel pur, les productions du luxe et de la mollesse.

La nation russe, formée de cent peuples di-

vers, est propre à tous les genres de guerre, à l'irruption soudaine comme à l'invasion calculée. Contre des hommes sobres, infatigables, qu'on a toujours sur les bras et qu'on ne peut jamais atteindre, que peuvent les pesantes légions de Crassus et d'Antoine? Cette nuée de Parthes qui sont partout et ne sont nulle part, qui, en quelques heures, ravagent trente lieues de pays autour de l'ennemi affamé, précède une infanterie consommée dans toutes sortes d'exercices, et qui, dans les batailles, dispute le terrain avec une opiniâtreté qui n'est éclipsée par aucune autre nation. Quel peuple morderne peut montrer une artillerie mieux servie, un corps du génie plus savant? Toutes les parties de l'art militaire sont parvenues, chez les Russes, au plus haut degré de perfection. Il ne faut pas s'en étonner; la Russie puise dans les pays civilisés tout ce qu'elle y trouve d'utile et de curieux. On voit sans cesse ses premiers citoyens, les seigneurs, les princes, le souverain lui-même, visiter, à l'exemple de Pierre-le-Grand, les principales nations de l'Europe, entrer dans les manufactures, dans les plus humbles ateliers, dans les chantiers et les arsenaux, prendre le modèle de toutes les machines inventées pour le perfectionnement des arts, dessiner les plus beaux monumens d'ar-

chitecture, et ne jamais rentrer dans leur patrie sans être suivis d'artisans habiles, d'ouvriers ingénieux, d'hommes profonds dans tous les genres. Un tel système, invariablement suivi, ne promet-il pas au peuple russe un ascendant irrésistible sur le globe terrestre?

La nature ne l'a pas moins favorisé sous le rapport nautique. Sur un sol infiniment varié, la Russie trouve en abondance et en qualités supérieures, le fer, le cuivre, le chanvre, le lin, le suif, les matières résineuses, les bois de construction, en un mot, tout ce que réclame une marine marchande et militaire. Quelle heureuse situation pour former des essaims d'hommes de mer! La Russie a dans ses domaines les deux tiers de la mer Noire, et celle d'Azof. Le vaste lac Caspien, celui d'Aral, d'Onéga, etc., etc. Une grande portion du littoral de la Baltique, la mer Blanche, toute la mer Glaciale qui correspond à l'Asie, celle qui baigne la Sibérie orientale et le Kamtchatka, la plupart des Kuriles, les innombrables Aleutiennes et plus de neuf cents lieues de côtes dans le nouveau monde. Ajoutons qu'elle voit couler dans ses terres les plus grands fleuves navigables du globe, la Léna, l'Obi, le Wolga, la Dwina, le Niemen, la Vistule, le Niester, le Tanaïs, etc. Le commerce, auquel une

administration éclairée prodigue les encouragemens, peuple toutes ces eaux d'hommes intrépides qui se lanceront un jour sur l'empire de Neptune, dont le trident semble leur être prédestiné.

C'est principalement sur les bords du pont Euxin que le génie russe aime à multiplier les utiles créations. On dirait qu'il prépare et qu'il embellit les avenues de sa future capitale. Constantinople frémit à la vue d'Odessa, que la prospérité vient chercher avant qu'elle soit bâtie. Elle avait déjà, l'année dernière, quarante mille âmes de population, qui, en majeure partie, logeaient sous des tentes. Plus de quatre cents maisons étaient en construction; le beau port de cette place avait reçu, du 1er janvier au 1er octobre 1819, six cent dix bâtimens, dont cinq cent vingt ont chargé des grains de l'Ukraine.

Cette description n'a rien d'hiperbolique. Les connaisseurs nous accuseraient plutôt d'être restés au-dessous de la vérité. Il est donc bien établi que les ressources de la nation russe sont au niveau de son ambition démesurée.

Quelques politiques aiment à se persuader que le Gouvernement moscovite prépare au monde un spectacle inoui jusqu'à ce jour; que

cette puissance, en un mot, s'imposera généreusement des limites. Le caractère personnel de l'empereur Alexandre les rassure. Il importe à la liberté européenne de dissiper cette dangereuse illusion.

Oui, l'empereur Alexandre a de hautes vertus; oui, ce prince mérite l'immense popularité qu'il s'est acquise, surtout en France. Mais a-t-il le pouvoir, tout empereur qu'il est, de faire dévier son conseil de la route que traça l'immortelle Catherine? Est-il bien sûr, après tout, qu'il en ait la volonté? Admettons l'affirmative; ce serait une garantie de quelques jours; car la vie d'un homme n'est rien dans la durée des siècles. Mais écartons ces vaines subtilités dont la faiblesse et la timidité se font un rempart à l'aspect du danger. Interrogeons les saines théories et les faits qui doivent régler nos jugemens. Il est un axiome éternellement vrai, c'est que tout pouvoir tend à s'agrandir. Ouvrons l'histoire; l'application de ce principe est dans toutes ses pages; si des faits déjà anciens et qu'elle a mis au net, nous passons à ceux dont elle prend note et qui frappent actuellement nos yeux, nous ne verrons rien de rassurant.

Il règne, cet illustre disciple d'un grand philo-

sophe, et trois souverains ruinés, vexés, spoliés, tremblent sur leurs trônes chancelans. Il règne, ce prince pacifique et modéré, et ses 900 mille baïonnettes, toujours sur pied, toujours accrues, quoiqu'il n'ait rien à craindre, forcent les autres souverains à s'épuiser en armemens ruineux. Il rassemble ses nombreuses légions, leur donne des terres à cultiver, les tient à portée les unes des autres, afin qu'au premier signal, elles puissent toutes se réunir et présenter une masse formidable de guerriers, au lieu de paisibles agriculteurs.

Bien des personnes se persuadent que, si la France est restée entière, on le doit à l'intervention amicale de la Russie. C'est connaître bien peu les vues de cette puissance et l'intérêt dominant qui meut son cabinet. A l'exception de l'Angleterre qui, par antipathie nationale, se fit, à l'égard de la France, un système insensé, nul cabinet ne devait désirer plus vivement que celui de Pétersbourg ce partage désespérant, dont on menaça notre patrie. En supposant à la Russie l'intention de s'étendre vers l'occident (et qui oserait la révoquer en doute?), elle ne trouve sur ses pas, en première ligne, que l'Autriche et la Prusse, qui lui opposeront, s'il le faut, toute leur population; sans

éviter l'invasion de leurs États. La France est en seconde ligne. Démembrée et morcelée en partage, elle ne peut rien. Tout le continent est donc asservi aux Russes; mais la France, dans son intégrité, volerait au secours de l'Autriche et de la Prusse, qui, à l'égard de la Russie, sont ses avant-postes, et l'invasion trouverait à vaincre une toute autre somme de difficultés. Qu'on ne fasse donc plus à la Russie un honneur qu'elle ne mérita point et que son cabinet se reprocherait comme une grande faute. Il n'y a que les cabinets de Vienne et de Berlin qui aient dû s'opposer avec chaleur à ce que la France éprouvât cette humiliation. Ils ont besoin d'elle pour leur salut. Loin que la Russie nous ait donné, du moins sincèrement, sa voix et son appui, quand on fixa nos destinées, si elle pouvait, encore aujourd'hui, agrandir aux dépens de nos provinces du nord-est, un royaume qui est tombé depuis peu sous son influence, elle en saisirait avidement l'occasion. Elle joindrait même volontiers à ce présent les quatre départemens qui ont été adjugés à la Prusse, car elle n'a pas moins d'intérêt à l'affaiblir.

Passons à la politique actuelle des autres cours du continent; on verra que la prépondé-

rence évidente de la Russie les trouble et fait naître des combinaisons singulières, puisque par elle ce qu'il y avait de plus opposé s'unit :

Serpentes avibus geminantur, tigribus agni.

CHAPITRE II.

Autriche.

Les deux Gallicies couvrent les États héréditaires, et indépendamment de leur fertilité, elles fournissent à l'Autriche ses meilleurs soldats. Que de raisons pour les conserver! Mais les mêmes raisons rendent ces pays précieux pour la Russie, et l'autocrate du nord est désormais tout-puissant. Le plan de l'Autriche est et doit être de les défendre jusqu'à la dernière extrémité; mais de s'indemniser ailleurs si l'Europe est assez aveuglée pour laisser abattre ce dernier boulevard de la liberté publique. Où trouver cette compensation? La Bavière et le Wurtemberg auraient des appuis. On ne laisserait point opprimer la Suisse. La patrie des beaux-arts semble être encore un bien commun; c'est là que l'Autriche cherchera sans doute à réparer ses pertes. On sait qu'elle convoite les légations et la capitale du monde chrétien. L'idée de dépouiller le pape du son pouvoir temporel n'a plus rien d'alarmant, et le beau-père peut bien consommer ce que le

gendre avait déjà tenté avec succès. Nul observateur ne doit regarder comme une partie de plaisir le dernier voyage de l'empereur en Italie, et son long séjour à Rome, qui, dit-on, doit bientôt le revoir dans ses murs.

Naples, dans le plan de l'Autriche, subirait la même loi que les légations; et ce plan date de loin. Qu'on se rappelle avec quelle répugnance l'Autriche lâcha cette belle proie très-long-temps après le traité de Paris, en 1815.

On imagine bien qu'après l'invasion de l'État de l'Eglise et de Naples, les autres petites souverainetés seraient entraînées dans le tourbillon autrichien, quoique des traités récens paraissent les avoir consolidées. Parme, Plaisance, Guastalla, Modène, l'Etrurie, tout irait s'abymer dans le même gouffre. L'ambition autrichienne est peut-être enfin assouvie? Oui, dira-t-elle quand je m'appuierai sur les Alpes à l'occident de Turin. Rappelons-nous combien il fut difficile au roi de Piémont de faire sortir les Autrichiens de l'importante place d'Alexandrie. Nous citons des faits; rien ne dévoile mieux les intentions.

Ces plans d'invasion doivent être connus à Turin, ou du moins soupçonnés. Aussi S. M. Sarde, sous la direction d'un ex-ambassadeur de

Napoléon (M. de Saint-Marsan), tient-elle constamment son armée au grand complet. Elle sait bien que la France ne pourrait l'inquiéter. Cet armement, nous le répétons, est une sauve-garde contre l'Autriche, dont les projets sont connus.

Moins forts et moins précautionnés, les souverains de Rome et de Naples seront bientôt dépossédés si quelque puissance ne vient à leur secours. Mais la Russie ne fera rien pour eux; car l'envahissement de l'Italie sera vraisemblablement le prix de la cession des Gallicies et de la passibilité avec laquelle le cabinet de Vienne verrait les Russes planter leurs étendards sur tous les points de la Valaquie et de la Moldavie.

L'Espagne devrait toute espèce de secours aux deux souverains menacés; mais ruinée elle-même par des pertes immenses et par un système absurde d'administration, elle n'aurait que de stériles vœux à offrir.

L'Angleterre, loin de s'opposer à l'agrandissement de l'Autriche, ne demanderait pas mieux que de la voir maîtresse de toute la péninsule. Il lui importe qu'elle soit puissante pour l'opposer avec plus de succès à la Russie. Que l'Autriche parvienne donc à dominer de *Ravenne* jusqu'aux Alpes, de *Como*, jusqu'à *Reggio*, l'Angleterre s'en réjouira; mais elle ne souffrira pas que

l'Autriche passe le détroit et s'empare de la Sicile. Elle a sur cette île des vues que nous développerons ailleurs.

Le bruit courut, il y a quelque temps, à Londres, qu'en vertu d'un traité secret entre l'Angleterre et S. M. Sarde, la place de Gênes allait recevoir une garnison de quatre mille Anglais. Cette objection renverserait notre système, en présentant l'Angleterre comme protectrice d'un Etat ambitionné par l'Autriche; mais ce bruit est tombé, et les meilleures têtes de Londres en firent sentir de prime abord toute l'absurdité.

Le pape et le roi de Naples, éconduits partout ailleurs, ont un appui qui ne peut leur manquer; c'est la France. Nous devons nous armer tous jusqu'au dernier, plutôt que d'abandonner la belle Italie à l'Autriche. Cet accroissement monstrueux mettrait toute la balance de son côté et compromettrait un jour notre existence politique. S'il fallait en appeler au canon, la France aurait pour alliés naturels le roi de Sardaigne et toute la nation italienne, que l'Autriche accable ou menace de son insupportable joug. L'état déplorable où l'Autriche a réduit la province de Venise et la Lombardie, si prospères même sous Napoléon, est une éloquente leçon pour les autres Italiens.

L'Autriche ne s'est point dissimulé que la Prusse, sa rivale, ne serait pas moins opposée que la France à un agrandissement si prodigieux; mais dans la supposition où l'Autriche eût l'assentiment tacite de la Russie, que pourrait la Prusse subjuguée par celle-ci, et déjà dépouillée de sa portion de la Pologne? Nous supposons les Gallicies déjà cédées. Point de doute qu'à la même époque et du même coup, la Prusse ne rentre dans ses anciennes limites.

Nous ramenerons l'Autriche sur le tapis en parlant de la Prusse, et de l'habileté avec laquelle l'Angleterre les a secrétement réunies contre l'ennemi commun. Il faut des circonstances bien extraordinaires pour mettre d'accord des élémens si opposés; mais ces circonstances existent, et tout cède à leur empire. En attendant, jetons un coup-d'œil sur la politique autrichienne à l'égard de notre patrie.

On parle assez volontiers, au-delà du détroit, et rarement sans manifester quelques symptômes de joie, d'un moyen qui resterait à l'Autriche de troubler quelque jour notre repos; et si vous niez qu'elle ait l'intention d'en faire usage, on vous répond que jamais puissance n'a sincèrement renoncé à une brillante perspective. Ce serait, en effet, pour le cabinet de Vienne,

une bonne fortune qu'il saurait mettre à profit. Alors s'exécuteraient sans obstacle les plans auxquels la France a le plus d'intérêt à s'opposer, et le premier serait apparemment l'invasion de l'Italie. Tout ce qu'il y a parmi nous d'hommes éclairés et patriotes en gémiraient : inutiles regrets ! Tout fléchirait devant l'idole, dont l'entourage hétérogène corromprait nos plus saines maximes de politique.

Que l'Autriche, à une certaine époque, ait pu se flatter d'atteindre ce but, il n'est guère permis d'en douter ; mais elle est trop sage et trop éclairée pour conserver des espérances chimériques. Que d'obstacles à renverser au dehors et dans l'intérieur ! Jamais la Prusse et la Russie ne souffriraient que l'Autriche prît sur la France un ascendant si redoutable pour elles. L'Angleterre pourrait seule sourire à ce plan; outre que tout moyen de nous affaiblir lui est bon, il réjaillirait nécessairement sur elle quelques émanations de l'influence que l'Autriche s'assurerait pour long-temps parmi nous. Disons mieux ; c'est Albion qui, par l'Autriche, sa protégée, dirigerait, sans qu'il y parût, les destinées de notre patrie. Conçoit-on de plus terrible calamité !

Mais c'est dans l'intérieur que se manifesterait la plus forte opposition. Le temps n'est plus

où des millions d'intérêts alarmés, où de grandes fautes commises, rendaient la population incertaine, irrésolue. Tous ces intérêts sont couverts, garantis, et la clémence de notre auguste souverain a gagné tous les cœurs. Quel est aujourd'hui le royaliste pur ou le royaliste libéral, qui préférerait à la dynastie la plus populaire de l'Europe, un rejeton du pouvoir absolu, élevé, loin de nos mœurs, dans les maximes du despotisme? Ce prétendant ne trouverait tout au plus quelques partisans isolés que parmi les prolétaires toujours avides de révolutions parce qu'ils ne mettent en jeu que de coupables espérances.

CHAPITRE III.

Prusse.

Le cabinet de Berlin semble intimement lié à celui de Pétersbourg. On n'a pas besoin d'examiner si la confiance est l'âme de leurs rapports. Elle n'a jamais pu s'établir entre la force et la faiblesse. Quelques assurances qu'elle reçoive de sa Haute-Alliée, la Prusse doit s'attendre à être expulsée de sa portion de la Pologne, comme l'Autriche le sera des deux Gallicies. Ainsi, les cours de Vienne et de Berlin n'auront fait perdre à la politique moderne son reste de pudeur; elles n'auront commis des crimes que pour enrichir leur complice! La justice éternelle venge tot ou tard l'opprimé! Oui, nous dira-t-on; mais c'est au profit du troisième voleur. Attendons; savons-nous ce que la même justice lui réserve?

Quand l'heure du sacrifice aura sonné, la Prusse, à l'exemple de sa rivale, cherchera partout des compensations.

Ses agens à Londres, et vraisemblablement ailleurs, exposent que le congrès de Vienne a

commis deux fautes graves à l'égard de leur patrie. La première, c'est d'avoir donné au territoire qui la compose, la forme la plus bizarre, et d'en avoir ainsi rendu la défense aussi dispendieuse que difficile. En cas de guerre, ce ne sera qu'un jeu pour l'ennemi d'en détacher des fragmens qui ne pourront avoir avec la capitale aucune espèce de communication. La seconde faute, *c'est de ne pas avoir adjugé toute la Saxe à la Prusse.* C'eût été sans doute un spectacle douloureux que le dépouillement total d'un prince recommandable par son âge et par ses vertus ; mais puisque le congrès faisait l'inconcevable bévue d'abandonner à la Russie une si grande portion de la Pologne, il devait du moins l'atténuer en lui opposant en première ligne un corps robuste qui lui présentât un front imposant. . . . . . .

L'Angleterre qui s'était si long-temps passée du Hanovre, pouvait bien en arrondir la Prusse ; rien n'eût été plus populaire à Londres, où le peuple craint que son souverain, habitué à régner en despote sur cette portion du continent, n'oublie que, dans les îles Britanniques, il gouverne un peuple libre ; mais le cabinet de Londres a d'autres vues. Maître du Hanovre, il a sa voix dans les délibérations de l'empire germa-

nique qu'il veut diriger à son gré. Par l'acquisition du Hanovre, la Prusse eût acquis de la consistance. Qu'on jette les yeux sur la carte des États qui la composent. Est-ce ainsi que doit être géographiquement constituée la puissance qui garde les frontières de l'Europe?

Ces insinuations, souvent reproduites par les agens prussiens, pourraient exprimer autre chose que de simples regrets. Nous devons ajouter que d'habiles politiques regardent comme indispensable cette nouvelle iniquité, vu l'état alarmant dans lequel le congrès de Vienne a placé l'Europe; mais ces messieurs n'oseraient exprimer tout haut leur opinion; car il s'en faut que la doctrine des spoliations arbitraires, consacrée par le congrès, sous le nom de compensations, soit en faveur sur les bords de la Tamise, lorsqu'elle ne tourne point au profit d'Albion. Écoutons M. Brougham interpellant dans la chambre des communes lord Castelreagh, qui eut tant d'influence sur les actes de cette assemblée. Les traits les plus saillans du discours de cet orateur méritent d'être conservés dans notre langue.

« J'appellerai maintenant l'attention du noble » lord au *Ruban Bleu* (lord Castelreagh) sur » quelques objets qui ressortissent de son cabi-

» net, et qu'il pourrait bien ignorer, attendu
» que les militaires qu'il a placés sur divers points
» de l'Europe en qualité d'ambassadeurs, de
» ministres et de consuls, quelque habiles qu'on
» les suppose dans leur profession, ont vraisem-
» blablement négligé de s'entretenir de nos inté-
» rêts commerciaux. Ils sont étrangers à cette
» connaissance; peut-être même jugent-ils qu'il
» serait au-dessous d'eux de s'en occuper. Quel
» saisissement a dû éprouver le noble lord en
» apprenant que la punition a rapidement suivi
» le délit? Oui, l'on a déja cueilli le fruit de deux
» actes de ce détestable système politique dont
» le noble lord est l'avocat dans cette chambre,
» comme il en fut ailleurs le conseiller. Sait-il
» que les personnes en faveur desquelles on a
» violé tous les principes, se déclarent aujour-
» d'hui en état d'hostilité contre les intérêts de
» ce pays.....?

» La conscience du noble lord lui a déjà fait
» saisir mon allusion. Il pressent que je vais
» nommer Raguse et Gènes, où le nom anglais
» fut souillé d'une tache qui ne peut être effacée
» ni par les victoires de lord Wellington, ni par
» les services des plus habiles ministres qu'ait
» eus l'Angleterre. Je parlerai d'abord de Ra-
» guse; et l'exiguïté même de cet État est un

» motif pour que je le place en première ligne.
» S'il existe une justice et une morale en poli-
» tique; si ces mots ont un sens, les droits et les
» libertés des États les plus faibles doivent être
» protégés par les plus forts, parce que, dans la
» nature des choses, le crime public qui résulte
» de l'injuste agression, doit toujours consister
» en ce que le plus puissant écrase le faible sous
» ses pieds. Si donc Saint-Marin eût été dans la
» position de Raguse, je l'aurais préférablement
» cité comme victime d'un outrage plus odieux
» fait à la justice, et d'un plus lâche abandon
» des règles les plus sacrées.

» Raguse avait prospéré pendant plusieurs
» siècles, d'abord sous la protection et par la
» suite sous la domination de l'empire Otto-
» man; et la Porte était l'alliée de l'Angleterre.
» On a souvent cité l'invasion de l'Égypte par
» Bonaparte, comme l'un de ses actes les plus
» atroces, parce que la France était alors en
» paix avec la Turquie, et que rien ne pouvait
» justifier cette agression, si ce n'est la soif des
» conquêtes et l'amour du pouvoir. L'envoi de
» Sébastiani en Égypte, après la paix d'Amiens,
» fut l'un des principaux motifs allégués par
» nous, pour justifier la reprise des hostilités.
» Je le demande : étions-nous en guerre avec la

» sublime Porte pendant les noires transactions
» du congrès de Vienne? N'étions-nous pas en
» paix, en alliance même avec elle? L'avons-nous
» consultée sur la cession de Raguse à l'Au-
» triche? Mais, ce qui est encore plus extraor-
» dinaire, avons-nous pris l'avis des Ragusais
» eux-mêmes sur cette cession? N'avons-nous
» pas, sans le moindre égard pour un peuple
» libre, disposé de leur pays suivant notre bon
» plaisir? Ne les avons-nous pas soumis au joug
» de la tyrannie, en échange de l'indépendance
» et de la liberté dont ils jouissaient et dont ils
» étaient si jaloux? Le peuple de Raguse a-t-il
» pris la moindre part aux délibérations de ce
» fameux congrès? Ils n'avaient point de mi-
» nistre à Vienne. Ils n'ont pas fait la moindre
» communication à cette assemblée de négo-
» ciateurs. On ne leur en a fait aucune. L'exis-
» tence de Raguse était à peine connue. Elle ne
» se décela qu'à la faveur de l'exemple héroïque
» donné par ce peuple, lorsque seul et sans
» secours, il repoussa l'empire détesté de la
» France. Comment avons-nous récompensé ce
» noble effort, ce brillant service rendu à ce que
» l'hypocrisie a nommé *la cause commune*
» *des nations?* Nous, qui avons fait retentir
» jusque dans les régions les plus reculées du

» globe le cri d'alarme sur l'ambition de Bona-
» parte; nous, qui n'avons pu nous rassasier
» d'invectives contre sa tyrannie et ses injus-
» tices; nous, qui, au nom de *liberté* et d'*indé-*
» *pendance*, avons assemblé tous les peuples
» de la terre, et parmi eux les Ragusais qui se
» sont levés en masse contre lui et ont renversé
» sa domination usurpée; comment les avons-
» nous récompensés? en les vendant comme
» esclaves à une puissance dont ils détestent le
» tyrannique joug; mais que le noble lord, que
» cette chambre, que le monde entier remar-
» quent les avantages que nous avons retirés de
» cet acte détestable. L'Autriche étendant ses
» lois commerciales à ses nouvelles possessions,
» a totalement exclu notre commerce de ce
» même état de Raguse que nous avons trahi et
» livré entre ses mains. Ainsi le noble lord a reçu
» sa punition dans l'objet même auquel il a si
» honteusement sacrifié les intérêts de son
» pays.

» Si, dans l'histoire du congrès de Vienne, il
» est, Messieurs, une page plus noire que l'autre,
» c'est celle qui regarde les actes du noble lord,
» relativement à la république de Gênes.

» Quand je me rappelle que la cause de cette
» malheureuse république fut défendue par des

» langues que glace aujourd'hui le froid de la
» mort (feu MM. Withbread et Horner), mais
» qui furent toujours l'organe du talent partout
» où il s'agissait de défendre la cause de la jus-
» tice et d'articuler hardiment la vérité, je me
» sens à peine capable de poursuivre. Mon éter-
» nel chagrin pour la perte de ces deux grands
» hommes est encore augmenté par le regret
» que ces illustres amis n'aient pas assez vécu
» pour voir le châtiment de cette folle conduite,
» qu'ils dénoncèrent avec tant de solennité. Le
» petit tyran auquel le noble lord a livré ce
» brave et ancien peuple, qui arbora l'étendard
» de l'indépendance aussitôt qu'il lui fut pos-
» sible, l'a depuis assujetti à la plus rigoureuse
» observation de son code absurde, code spécia-
» lement dirigé contre les intérêts de ce pays et
» bien plus favorable à la France qu'à nous. De
» sorte qu'en définitive, soit en affaire d'État, soit
» en affaires privées, en particulier comme en
» public, on n'oublie jamais impunément cette
» maxime : que la droiture est la meilleure des
» politiques.

» En vain le noble lord se flatterait que sa
» condescendance pour le système suivi par le
» congrès, lui assure l'appui de ceux dont il fait
» ses idoles ; s'il eût agi d'après les principes de la

» nation qu'il représentait ; s'il s'était maintenu
» libre, comme l'avocat des droits des peuples,
» ces mêmes peuples eussent été reconnaissans.
» Le noble lord a préféré servir les intérêts des
» cours, et les cours le traitent aujourd'hui avec
» leur dédain ordinaire. Après ses crimes en-
» vers tous les peuples de l'Europe et le lâche
» abandon qu'il a fait de leur cause, il est prouvé
» que si vous traversiez aujourd'hui le continent
» en quelque sens que ce fût, vous pourriez
» suivre les pas du noble lord au milieu des
» malédictions des peuples qu'il a trahis, et des
» huées des cours qui, en le trompant, en ont
» fait leur dupe. Il est prouvé que si, au lieu de
» nous identifier avec les abus, la tyrannie et le
» vol, nous avions déployé cet ancien et noble
» caractère breton en faveur des droits et de
» l'indépendance des peuples, nous aurions eu
» à traiter avec nombre de gouvernemens cons-
» titutionnels, dirigés par les vues d'une saine
» politique, et disposés à adopter des arrange-
» mens avantageux au bien général, au lieu
» d'avoir à repousser les réglemens mal inten-
» tionnés et capricieux qui de toutes parts se
» dirigent contre nous. »

Ainsi s'est exprimée l'opposition par l'organe de M. Brougham ; quelques Ragusais qui se trou-

vaient à Londres, entre autres M. le comte de B.....; votèrent des remercîmens à l'orateur, et arrêtèrent que son buste, en marbre de Carare, serait placé dans la salle du sénat, quand Raguse aura un sénat, quand leur patrie sera libre du joug autrichien.

Cette philippique produisit à Londres un effet prodigieux. Rien de plus impopulaire, chez les Anglais, que les spoliations arbitraires consacrées par le congrès de Vienne, et qui semblent être devenues à la mode. Cette assemblée de diplomates ne fut, à proprement parler, qu'un commérage, où, tout en invoquant les principes, on se fit un jeu de les immoler à l'ambition. La seule spoliation politiquement raisonnable qu'ils devaient faire, ils ne la firent qu'à demi, en n'adjugeant à la Prusse qu'un fragment de la Saxe, quand ils la plaçaient sous le couteau d'une puissance qu'ils rendaient gigantesque.

L'alliance de la Prusse est infiniment précieuse pour la Russie. Il y a double profit à transformer en moyen ce qui devrait être obstacle. Aussi le cabinet de Pétersbourg a-t-il usé de toutes ses ressources diplomatiques pour retenir celui de Berlin dans son tourbillon. Il n'aura pas manqué de lui offrir toutes les garanties possibles, sauf la véritable qui est la force. Si la

Prusse a montré de l'hésitation, c'est qu'elle est dans une position délicate et difficile. Il n'y a pas moins de danger à refuser l'alliance du lion qu'à l'accepter. Peut-être eût-elle fini par s'abandonner aveuglément à la générosité du plus fort, c'est-à-dire, à sa ruine, si le cabinet de Carlton-Housse, qui ne perd jamais de vue celui de Pétersbourg, ne fût intervenu dans ces négociations. Il a travaillé avec un zèle incroyable à rassurer la Prusse, à lui faire sentir le danger dans lequel on l'entraînait, et la nécessité de s'unir à l'Autriche contre leur ennemi commun. On prétend que le cabinet de Londres a complétement réussi, et que l'accord entre la Prusse, l'Autriche et l'Angleterre a été consommé immédiatement avant le congrès de Carlsbad.

La Prusse a signalé son changement de système par des dispositions militaires et des levées prodigieuses, vu la population de ses États. Son armée se compose aujourd'hui de 424 bataillons et de 420 escadrons. 368 mille hommes sont toujours prêts à marcher; le surplus est en réserve. Quelle charge pour la nation! Aussi, gémit-elle sous le poids des impôts; et c'est là, quoi qu'on en dise, la principale cause de la fermentation qui alarme la cour de Berlin et dont nous parlerons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE IV.

Allemagne.

Nous ne présenterons point à nos lecteurs l'insipide tableau des intérêts qui divisent les princes allemands, et dont l'interminable discussion n'est profitable qu'à la Russie. Des débats d'un autre genre sont plus sérieux en ce qu'ils tendent à désunir les peuples et les gouvernemens. Les peuples réclament ce qui leur fut promis à l'heure du danger, ce que les souverains du Wurtemberg et de la Bavière ont enfin accordé à l'impatience de leurs sujets. Dans les autres cours, et particulièrement à Berlin, on traite le vœu des Allemands de conception *révolutionnaire*, sortie, avec tant d'autres doctrines *séditieuses*, du sein des sociétés secrètes où l'œil de la police ne peut suivre leurs opérations.

En admettant l'existence de ces réunions, à l'affût desquelles MM. de Hardenberg et de Metternich ont en vain jusqu'ici posté leurs limiers, on peut dire à ceux qui s'en plaignent:

La France en 1815 et 1816, avait aussi des sociétés secrètes, nées de l'inquiétude que le Gouvernement inspirait au plus grand nombre, parce qu'il livrait la nation à une minorité avide de vengeances et de pouvoir. Mais, à mesure que le Gouvernement, subjugué lui-même par ce parti, s'est rapproché des intérêts nationaux, ces sociétés ont disparu. Elles n'avaient plus d'objet. Il n'en reste plus qu'une, essentiellement contraire à l'ordre actuel, et qui suit les phases du parti qui l'a fondée.

Les sociétés secrètes ne peuvent éclore et se perpétuer que dans les pays où le Gouvernement agit en contre-sens de l'opinion. Là, si des hommes à caractère ont résolu de se réunir et de correspondre, ils y réussiront toujours en dépit de l'autorité. Quelle guerre opiniâtre la cour de Madrid ne fait-elle point aux francs-maçons, si gratuitement accusés de jacobinisme! Il n'est pas de jour où la *sainte* inquisition ne signale contre eux son zèle sanguinaire; eh bien! jamais l'Espagne n'eut un si grand nombre de loges. Il y en a de florissantes à Madrid même, sous les yeux de la cour; et ce qui surprendra bien plus nos lecteurs, des inquisiteurs même en font partie. Nous pourrions fournir des détails curieux sur la manière ingénieuse et sûre

dont ces loges correspondent entre elles et avec l'étranger; mais la discrétion et l'humanité nous prescrivent de les taire.

Nous avons des données moins sûres relativement aux sociétés germaniques; mais, s'il est vrai qu'elles existent et qu'elles travaillent dans l'ombre, c'est un motif de plus pour que les Gouvernemens se mettent au niveau de l'opinion. Le moment serait favorable; cette opinion n'a rien d'hostile; elle est encore innocente et pure; ce qu'on désire, ce que réclame la population, est fondé sur la nature, sur la raison, sur toutes les convenances sociales. Si l'oligarchie savait se faire un mérite de l'accorder, la reconnaissance des peuples lui laisserait bien des avantages que notre noblesse a perdus. Tant que le patriciat eut la politique de se montrer populaire, les Romains, en dépit de leurs tribuns, lui déférèrent les premières charges de l'Etat, quoiqu'ils pussent en revêtir de simples plébéiens. Supposons que l'oligarchie allemande, au lieu de céder à propos, adopte le fier langage de Ricci, général des jésuites, auquel on offrait de laisser subsister sa compagnie, moyennant certaines modifications que subirait son institut; si elle répond comme lui: *Sint ut sunt aut non sint* (qu'ils soient tels qu'ils sont ou qu'ils ne

soient plus), alors les cris de la nation deviendront plus énergiques. Tous les élémens du pouvoir seront soumis à une analyse rigoureuse. Des intrigans, des orateurs, des brouillons se jetteront dans la mêlée, sophistiqueront sur tout; proposeront même la république. Voilà le mouvement dénaturé; il est devenu *révolutionnaire*. Mais à qui la faute?

On nous dira que la force et les moyens de rigueur pourront prévenir ce résultat. L'Espagne répondra pour nous à cette objection.

La France, qu'il est à la mode d'accuser en tout, est, dit-on, le foyer d'où partent les étincelles qui mettent la Germanie en feu; et comment en douter, puisque des publicistes français l'avouent en face de l'univers?

Ces publicistes n'ont pas tout-à-fait tort; mais ils s'expliquent mal.

Il fallait bien que, même sous le despotisme de Napoléon, la Germanie fût imprégnée de ce qu'on appelle *esprit révolutionnaire*, puisque les souverains de ce pays ne purent allumer l'enthousiasme sublime qui le renversa, qu'au nom de la liberté et en promettant à leurs sujets des gouvernemens représentatifs.

Ils accoururent en France, précédés de proclamations hypocrites, mais la rage dans le cœur.

On nous désarme après avoir trompé la nation. Elle est spoliée, abreuvée d'outrages, ruinée par d'exorbitantes contributions. Ce n'est pas tout; on feint de nous redouter pour justifier une quarantaine de cinq ans, dont notre malheureuse patrie paie les frais. De tous ces coups d'aiguillon, le dernier est le plus violent; mais il est resté dans la piqure, ainsi que nous l'allons voir.

A-t-on accusé la France d'avoir endoctriné ses geôliers? de leur avoir soufflé des principes pernicieux? aucun officier de l'armée d'observation ne s'en est plaint. Mais ces hommes ont des yeux et un jugement.

Ce qui les a d'abord frappés, c'est l'état de nos militaires. Ils ont vu le soldat français honoré, récompensé suivant son mérite, exempt de punitions outrageantes, arbitraires; protégé, quand il est en accusation, par un code où l'humanité n'a perdu que ce qu'il était impossible de refuser à l'intérêt de la discipline; ils ont vu la carrière des plus hauts emplois de l'armée ouverte devant le simple soldat, et ils ont comparé.

Esclaves chez eux, soumis aux caprices des seigneurs, aux corvées, à la féodalité, à l'humiliation du bâton ou du knout, ils ont vu le

paysan français exempt de ces opprobres, libre comme l'air, exerçant à son gré son industrie et ses talens, égal en droits aux plus grands seigneurs, pouvant s'élever comme eux aux premières dignités de l'État, ne craignant, en un mot, que Dieu, la loi, le roi. Ces observateurs plébéiens ont comparé.

Des observations d'un ordre supérieur ont épuré, agrandi les idées de l'officier, de l'homme instruit. Dans leur patrie, un seul fixe la quotité de l'impôt et en règle arbitrairement l'emploi; un seul fait les lois, et comme il en délègue l'application à des juges nommés par lui, amovibles à volonté et décidant sans jury et à huis clos, le Gouvernement est l'arbitre absolu de la fortune, de la vie et de l'honneur de ses sujets.

La loi, en France, est le résultat du vœu de trois pouvoirs dont l'un représente le peuple. L'impôt est soumis au vote de ce pouvoir, qui se fait rendre compte de l'emploi des fonds.

Quelques Allemands pouvaient tout au plus avoir des théories sur ces objets d'administration publique. Une école d'application en grand manquait à ces notions imparfaites. Qui eût pu s'imaginer que les olygarques germains y enverraient leurs vassaux par milliers ? Qu'ils les re-

leveraient à époques périodiques? Qu'ils les tiendraient plusieurs années à cette école?

Ces élèves, à leur retour chez eux, n'ont point dit à leurs concitoyens : « Les Français nous ont » fait comprendre qu'étant les plus forts, nous » avons tort de nous laisser mener comme des » brutes. »

Mais ils ont dit :

« Les Français sont libres et heureux. Leur » Charte les a consolés, soutenus au milieu des » plus épouvantables calamités qui puissent af- » fliger une nation. Quand nous les avons quittés, » on ne voyait déjà plus de traces de nos bri- » gandages. »

En vain nos seigneurs les barons allemands voudraient effacer l'impression qu'a dû produire un exemple si scandaleux : les Français oublièraient plutôt l'acte de vandalisme tenté contre un de leurs premiers monumens d'architecture.

C'est en ce sens, c'est-à-dire, par le spectacle de son repos, de son bonheur, que la France est pour les autres peuples un foyer de révolution. Ainsi doivent être interprétés les discours, les notes secrètes et autres écrits de ceux de nos publicistes dont l'olygarchie allemande nous op-

pose l'autorité. Est-il vraisemblable qu'ils aient voulu s'attirer la qualification de calomniateurs de leur patrie?

Ni la France, ni la Russie n'ont été représentées au congrès de Carlsbad. Lord Wellington était parti pour y figurer, disait-on à Londres, au nom de l'Angleterre. Mais le cabinet de Carlton-House, craignant peut-être d'inspirer des inquiétudes à d'autres cours, a brusquement changé d'avis ; et, pour couvrir d'un autre prétexte le déplacement du noble lord, reconnu après coup pour une démarche inconsidérée, on lui a fait inspecter les fortifications que les Pays-Bas élèvent sur nos frontières, aux frais, et sous la direction de l'Angleterre. Ne pouvait-on pas choisir un détour plus heureux? Pourquoi faire marcher sa grâce sur les pas du prince royal d'Orange, qui venait d'inspecter ces mêmes travaux? Voilà ce qui n'a paru aux Anglais même ni poli, ni convenable. Se méfierait-on des lumières du prince ou de ses intentions? Nous répétons ici les propos de Londres.

Il était fort inutile que l'Angleterre envoyât un plénipotentiaire à Carlsbad; un des membres de la famille régnante était là comme spectateur; et M. le comte de Munster, l'un des favoris du prince régent, y remplissait à la fois le rôle de

ministre accrédité de Hanovre et d'agent secret de l'Angleterre. On assure que l'alliance de la Prusse avec l'Autriche a été consommée dans cette réunion : ce qu'il y a de positif, c'est que les ordres, partis de Vienne et de Berlin pour des levées, des recrues et d'autres dispositions militaires, datent de la clôture de ce congrès. Si quelque guerre s'engage, le bruit du canon couvrira bien plus efficacement les *cris séditieux*, qu'ils ne seront comprimés par les institutions illibérales que cette assemblée donne aux Allemands en place de celles que les souverains avaient promises.

Un résultat si contraire à l'attente publique, devait singulièrement affecter les Anglais. L'agitation a été vive et presque générale à Londres, surtout lorsqu'on a su que le noble agent secret du cabinet de Londres, pour avoir appuyé de tout son pouvoir des institutions despotiques, a été publiquement qualifié, au milieu des huées, d'oppresseur de la liberté du peuple allemand. Cet affront a été considéré comme retombant sur la nation britannique, qui, libre elle-même, ne peut sans honte concourir à l'asservissement des autres peuples.

Le gouvernement anglais n'a compromis que pour des intérêts commerciaux, le fruit de l'o-

pération politique, pour laquelle il mérite les éloges du continent. Réunir les princes allemans contre l'ennemi commun, voilà ce qu'il s'est proposé, et tout annonce qu'il y a réussi; mais, quand il s'agit de contenir un souverain, qui a sa force en lui-même et qui ne craint ni les défections ni les trahisons, il ne suffit point d'avoir ligué des rois. Que feront-ils sans leurs peuples? Et quel enthousiasme se flattent-ils d'exciter dans des hommes honteusement trompés, asservis, flétris, et dont le mécontentement est au dernier période? Un grand intérêt les animait tous, quand ils s'élancèrent en désespérés sur les phalanges françaises. Il s'agissait de conquérir une patrie, dans laquelle il leur était promis qu'ils respireraient libres et en paix. Peu leur importe aujourd'hui qu'elle soit asservie ou non. Les *chitelles* d'Alexandre ne sauraient être plus lourdes que celles de Guillaume ou de François; peut-être seraient-ils moins malheureux. L'autocrate, quand ce ne serait que par politique, se montrerait infailliblement plus libéral que les inflexibles barons germains.

Cette une belle occasion pour le gouvernement russe, de se faire dix millions de partisans en Allemagne! Il ne la manquera point. Déjà, la manière dont l'empereur Alexandre vient d'ac-

cueillir le roi de Wurtemberg, le fait considérer comme le protecteur de la liberté germanique. La force des choses va l'initier dans la connaissance des affaires de cette contrée dont la saine politique exi eait qu'il fût exclu. Il sera l'arbitre de vingt différens, et accoutumera les peuples à le considérer comme leur suzerain, comme leur ami.

Est-ce par un effet du hasard ou d'un calcul très-profond, que l'empereur de Russie donne à ses peuples une charte, immédiatement après que les souverains germaniques ont substitué aux constitutions promises, des bâillons, des prevôts et des bourreaux?

Hoc Itachus velit.

L'œuvre de Carlsbad devait trouver des obstacles à chaque pas. Les prévôts arrivés en poste au siège de leur tribunal, n'ont su par où commencer; à la haine et au mépris qu'ils inspirent s'est joint le ridicule. C'est alors, alors pour la première fois, que l'imprévoyante olygarchie a mesuré le dédale dans lequel elle se plonge. Il faut un code criminel contre la liberté; un code de procédure pour les inquisiteurs; un code criminel contre les princes qui, ayant déjà donné des constitutions libérales à leurs sujets, ne voudront pas s'en faire détester en les replaçant

sous le glaive du pouvoir absolu; autre code contre ceux qui, s'indignant de la suprématie que l'Autriche et la Prusse s'arrogent sur les petits États, invoqueront, à l'exemple du Wurtemberg, l'intervention de la Russie. On voit que le congrès de Vienne, n°. 2, aura pour longtemps de l'occupation.

En attendant, les esprits s'aigrissent de plus en plus; et, comme les idées généreuses sont à l'épreuve des sophismes et des coups d'autorité, loin de se ralentir, elles accélèrent leur marche. Les princes se dépopularisent plus que jamais. Ils se divisent entre eux. Quelle bonne fortune pour les Russes!

Et c'est le cabinet de Londres, si consommé dans la politique, c'est lui qui a conseillé les mesures de Carlsbad!!!

CHAPITRE V.

Pays-Bas.

L'ÉRECTION de la Hollande en royaume sous le nom de Pays-Bas, est une conception tout anglaise. Jamais les diplomates britanniques n'ont proposé de partager la France, qu'on ne leur ait demandé où serait ensuite le contrepoids que l'équilibre réclame dans l'Occident, et comment l'Europe résisterait, sans le secours de cette puissance, à l'invasion qui la menace par le Nord. Comme la haine n'avait rien à répondre, la France se défendait elle-même par la nécessité de son existence.

Pour détruire cette éternelle objection, le cabinet de Londres imagina de fonder à nos portes une monarchie qu'il se flattait d'agrandir par la suite aux dépens de la France et de la partie australe de la Westphalie. Cet État qui, en superficie, aurait excédé le domaine de Charles-le-Téméraire, devait remplacer la France, dont on eût abandonné quelques lambeaux aux voisins, l'Angleterre se réservant la partie littorale et surtout la Guyenne qu'elle a toujours regrettée

Nous remarquerons que dans une grande ville de cette province il a été sourdement question, à diverses époques, notamment en 1814, de rentrer sous la domination anglaise qui rendrait le pays commerçant et heureux. Si le gouvernement français a été bien servi, toutes ces machinations britanniques ont dû parvenir à sa connaissance.

En attendant les acquisitions éventuelles, le nouveau royaume s'accrut de toute la Belgique. On n'eut aucun égard, dans cet amalgame, à l'antipathie des peuples ni à l'opposition de leurs intérêts : l'Angleterre voulait, à tout prix, que cet État dont elle prétendait disposer, fût puissant, pour l'opposer à la France quand elle le jugerait à propos, et pour fortifier l'influence que le Hanovre, recouvré et agrandi, allait lui donner sur les affaires de l'Europe.

Une alliance devait cimenter l'union de ce nouveau royaume avec l'Angleterre. Il ne s'agissait que de faire épouser au prince royal d'Orange, la princesse Charlotte, fille du prince régent; mais elle lui refusa sa main; vainement on lui représenta qu'elle compromettait le succès d'une des plus belles et des plus heureuses conceptions, celle de réunir un jour sur sa tête et sur celle de son futur époux, les couronnes d'Angleterre

et des Pays-Bas. La princesse aima mieux épouser un prince allemand sans fortune et nul dans la balance politique. On sait que le prince royal d'Orange fut consolé bientôt après par la sœur de l'empereur de Russie. La cour de Pétersbourg entrevit dès-lors la possibilité de s'approprier le fruit des complaisances de l'Angleterre pour le nouveau roi. Il paraît qu'elle a réussi. L'influence anglaise, depuis ce mariage, est en déclin à la Haye. Il existe encore des rapports entre l'Angleterre et cette nouvelle puissance; mais la confiance n'y entre pour rien. Tout devient russe à la cour des Pays-Bas, et le cabinet de Londres n'est pas à se repentir d'une combinaison conçue en haine de la France et qui tourne contre lui-même.

Des raisons d'une autre nature tendent à nourrir la mésintelligence entre l'Angleterre et les Pays-Bas. Nous allons les développer dans les articles suivans.

§ Ier.

Rivalité commerciale entre les Pays-Bas et l'Angleterre.

En Amérique, en Afrique, l'Angleterre ne fut rien moins que généreuse pour son nouvel allié,

puisqu'elle s'appropria la meilleure portion de la Guyane hollandaise et la florissante colonie du cap de Bonne-Espérance; mais la maison d'Orange était sous le couteau du plus fort. Rétablie sur la scène politique, d'où elle semblait être descendue pour toujours; devenue souveraine d'un beau royaume en Europe, sous un titre autrement imposant que celui de stathouder, elle n'était pas en mesure de se montrer difficile; et, si l'Angleterre eût exigé le sacrifice des Moluques et de Java, le nouveau souverain eût-il pu n'y pas souscrire? Mais, en Asie, l'Angleterre en agit noblement envers les Hollandais. Contente de leur enlever Trinquemalé, dans l'île de Ceylan, elle leur rendit Java, l'archipel des Moluques, Malaca et tous les comptoirs qu'ils avaient précédemment établis sur les côtes de Sumatra et de Bornéo. L'opinion publique, en Angleterre, n'a point sanctionné toutes ces restitutions, qu'elle place au rang des fautes politiques. Le gouvernement lui-même se les reproche en silence et avec douleur depuis que l'expérience lui a démontré qu'en Asie comme en Europe, il n'a fait qu'un illustre ingrat. Mais le mal est consommé; et, si le machiavélisme y entrevoit quelque remède, les conjonctures dif-

ficiles du moment lui prescrivent d'en ajourner l'application.

Avant que Java, l'une des trois grandes îles de la Sonde, tombât au pouvoir de l'Angleterre, tous les souverains indigènes étaient devenus tributaires et vassaux de la compagnie hollandaise. Celle-ci eut soin de se faire un parti dans toutes les cours, de diriger les princes régnans et d'influer sur le choix de leurs successeurs. Nul ne prend aujourd'hui le sceptre que sous le bon plaisir des Hollandais, toujours protecteurs du concurrent qui promet de mieux traiter leur commerce. C'est en disposant des couronnes comme il leur convient, et souvent au mépris de la légitimité, qu'ils donnèrent lieu, le 20 mars 1804, à un régicide affreux. L'amiral Hartzing, qui était alors en rade vis-à-vis la ville de Bantam, invita, ce même jour, le roi à bord de son vaisseau. La couronne, d'après les lois de ce pays, appartenait à un des frères de ce prince, dont la politique avait cru devoir s'assurer en l'enfermant dans une forteresse à quelques lieues de Batavia. Un fils du prince détenu, outré de cette injustice, cherchait l'occasion de venger son père par la mort de l'usurpateur. Le repas accepté par son oncle la lui offrit. Il s'insinua

déguisé en femme, dans l'appartement du roi qui, à son retour, fut étranglé par son neveu. Le meurtrier ne se cacha point. Il eut même l'audace de se présenter au résident hollandais, se glorifiant d'avoir vengé son père à qui le sceptre était légitimement dû.

L'amiral fit aussitôt débarquer 500 hommes, pour empêcher, dit-il, que l'*ordre public ne fût troublé*. Le procès fut fait au jeune assassin, qui, d'après la législation du pays, subit la peine du talion. La régence de Batavia se hâta de disposer de cette couronne, et le nouveau roi de Bantam promit de rester *fidèle allié* de la compagnie; de lui fournir le nombre d'hommes stipulé dans les traités antérieurs, ainsi que les productions de ses États suivant les anciens marchés. On voit que les sujets du roi de Bantam ne sont que les ilotes des Hollandais, et que le souverain n'est lui-même que leur fermier. Il habite l'enceinte d'un fort délabré, garni de 80 pièces de canon de tout calibre, la plupart démontées et sans affûts. Environ 450 femmes composent son sérail, placé sous le canon d'un beau fort qu'occupe une garnison hollandaise. Rien n'a été négligé pour la sûreté de ce monarque.

Le roi de Bantam fournit à la compagnie trois millions pesant de poivre, à raison de 29 francs

le quintal. La ville de Bantam est très-insalubre. Cet État, honoré du pompeux titre de royaume, contient à peine cent mille âmes de population.

Le sultan de Chéribon compte encore moins de sujets; mais ce pays est infiniment précieux pour la compagnie. Un ouvrage intitulé, *Mémoire sur Batavia*, fixe ainsi les productions que les Hollandais tirent du Chéribon :

Sucre. . . .	un million pesant.
Riz.	300 milliers.
Café	un million, 200 milliers.

Le royaume de Mataram, dont le souverain prend le titre d'empereur de Java, et qui avait plus d'un million de sujets, parut redoutable à la compagnie hollandaise, qui sentit la nécessité de le diviser. Une guerre civile y éclate à propos. Après bien des combats, l'un des contestans conserve 600,000 sujets avec le titre d'empereur. L'autre en obtient 450,000 qu'il s'engage à pressurer au profit de la compagnie, sa protectrice.

La côte orientale de l'île est tout entière sous la dépendance des Hollandais. On y compte 500,000 habitans.

La population de Batavia et de sa banlieue s'élevait, en 1818, à 178,000 âmes. La ville,

entourée de marais, est un foyer de maladies. On pourrait la bâtir sur un sol plus sain. Le corps d'auxiliaires français que la régence obtint et fit venir dans l'île en 1790, fut cantonné à deux lieues de la ville dans un lieu salubre qui porte depuis le nom de *Camp des Français* On trouverait d'autres sites favorables pour bâtir une capitale; mais Batavia, dans la place qu'elle occupe, a le double avantage d'être bien fortifiée par terre et de ne craindre aucune attaque par mer. Les bâtimens de guerre ne sauraient en approcher faute d'eau.

Les maximes du célèbre Florentin ont passé, comme on voit, le cap de Bonne-Espérance. Nous les trouvons à Java; nous les retrouverons dans l'Inde anglaise. A qui le mérite de l'importation? Les dates assignent aux Hollandais la priorité; mais cent peuples asservis, spoliés, mitraillés dans l'Indoustan; autant de souverains dépossédés à la suite de guerres civiles ou de dissentions domestiques originaires de Calcutta, de Madras ou de Bombay, attesteront que les maîtres sont restés bien au-dessous de leurs élèves.

Les Anglais prétendent avoir gagné l'affection des Javanais et des Moluquais pendant qu'ils ont possédé ces îles où, s'il faut les en croire, les Hollandais sont en horreur. Ils se vantent aussi d'y

avoir considérablement amélioré les cultures qui déjà déclinent sous la main des Hollandais.

Si les Anglais montraient la même équité, la même modération dans leurs propres colonies, nous les croirions sans peine; mais il est reconnu que dans toutes leurs possessions d'outre-mer, leur gouvernement est le plus dur, le plus impérieux et le plus fiscal qui existe. C'est ce qui révolta les Anglo-Américains; c'est ce qui révoltera quelque jour l'Inde, le cap de Bonne-Espérance, etc., etc. Il n'est pas étonnant qu'en Asie, ils aient ménagé des insulaires sur lesquels ils n'avaient qu'un empire passager et qu'ils prévoyaient devoir rendre à leur légitime souverain que l'Angleterre avait reçu en hospitalité. Leur coutume est de créer, partout où ils font quelque séjour, un parti anglais, et de le soutenir à force d'argent pour les besoins éventuels de leur politique.

Pour ce qui est de l'administration des colonies et de l'habileté à en accroître les productions, les Anglais méritent la palme; nous prouverons ailleurs qu'aucune nation ne peut la leur disputer.

Les Hollandais avaient à peine repris possession de ces Moluques d'où ils tirèrent autrefois

tant de trésors, qu'une insurrection éclata dans tout l'Archipel. Ce soulèvement, disent les Anglais, est le fruit de leur administration tyrannique. Les Hollandais l'attribuent aux machinations du parti que les Anglais se sont fait dans l'Archipel. Les rebelles d'Amboine, disent-ils, étaient armés de fusils manufacturés à Birmingham.

Cette dernière particularité n'étant point contestée, il faut l'admettre : s'ensuit-il que le gouvernement anglais ait fomenté cette rebellion? Nullement, il est très-possible que des spéculateurs anglais, à l'insu et même contre le gré de leur gouvernement, aient fourni des mousquets aux insulaires d'Amboine. On sait que le commerce s'obstine à considérer les armes à feu comme marchandise. Que la compagnie anglaise de l'Inde ait pris une part plus ou moins directe à cette insurrection, c'était son intérêt, et l'on sait qu'elle ne néglige aucun moyen d'arriver au monopole universel. La cour des directeurs de la compagnie des Indes et le cabinet de Londres, sont deux puissances très-différentes. La première est obérée envers le gouvernement pour une somme au moins égale à celle que le gouvernement doit lui-même à la banque, et si la

compagnie succombe quelque jour sous le poids de sa dette ou de son insatiable ambition, l'État héritera de l'empire anglo-indien.

A peine rétablis dans leurs principaux domaines de l'Inde, les Hollandais se sont montrés entreprenans, actifs, comme leurs ancêtres ; l'intelligence, l'audace et le mystère ont signalé toutes leurs excursions. L'archipel de Célèbes, dont la population égale celle de Java, qu'on évalue à trois millions d'individus, s'est vu classer au rang des tributaires du gouvernement de Batavia.

Aux approches du printemps de 1818, pendant qu'on achevait la conquête de Célèbes, une expédition part de Batavia, se porte sur Bornéo, relève les anciens comptoirs, en établit de nouveaux et conclut un traité avantageux avec le sultan de Pontiana. Les grands vassaux de ce prince, qui avait aussi transigé en leur nom, se soulèvent contre lui. Le sultan marche à leur rencontre à la tête de ses troupes grossies par une division de Hollandais, et remporte une victoire complète. Ce souverain, dans l'excès de sa reconnaissance, augmente encore les priviléges déjà obtenus par ses nouveaux alliés, qui voient ainsi sous leur influence exclusive une des îles

les plus vastes et les plus fertiles du globe, une île dont on n'approchait qu'en tremblant, parce qu'on supposait ceux qui l'habitent absolument insusceptibles de civilisation.

La même expédition, qui venait d'assurer tant d'avantages à la compagnie, alla reprendre possession de Malaca, sur le détroit du même nom. Le sieur Thyssen en a obtenu le gouvernement; et il n'y a pas de doute qu'il n'ait l'ordre d'étendre cette colonie. Il faut que le gouvernement de Batavia la juge susceptible d'un grand développement, puisque, pour la protéger, il y a établi une station maritime. Le *Tromp*, de 64, et la *Wi helmina*, sous les ordres du contre-amiral Weterbeck, était dans le port, à la fin de septembre 1818.

Les Hollandais ne montrèrent pas moins d'activité sur les côtes de Sumatra, où ils établirent une infinité de comptoirs; mais ils trouvèrent dans cette île un concurrent qui leur en disputa la possession; c'est l'Anglais sir Th. Raffles dont il sera parlé ailleurs.

La compagnie anglaise de l'Inde s'est vue trop fidèlement copiée par le gouvernement de Batavia pour ne pas éclater contre lui en plaintes et en imprécations. Ne dirait-on pas que si l'Angleterre a rendu aux Hollandais leurs colonies de

l'Inde, c'était à condition qu'il n'en sortiraient point et qu'ils y végéteraient, comme nous à Coromandel, dans une éternelle inertie, laissant à la compagnie anglaise le loisir et la faculté d'assujettir toute l'Asie à sa domination!

Cette compagnie exhale de temps en temps son dépit contre les Hollandais, dans un ouvrage périodique qui s'imprime à Londres sous l'influence de la cour des directeurs. Nous y copions ce passage remarquable.

« Les Hollandais poursuivent le cours de » leurs travaux iniques dans l'archipel in- » dien. Ils ont fermé les ports et forcé les na- » vires nationaux à porter le pavillon et des » papiers hollandais. Les ports naguère indé- » pendans de Bornéo, de Célèbes, de Sumatra, » sont aujourd'hui en leur pouvoir; et ils ne » manqueront point d'y établir le système d'ex- » clusion qu'ils suivirent au XVIIe siècle. Qui » pourra jamais oublier leurs barbaries, et parti- » culièrement celles dont ils se souillèrent à » Amboine, en 1621, où ils mirent d'abord à la » torture les Anglais qui s'y étaient établis et » finirent par les massacrer? Le monopole de » cette île et de celle de Banda tomba dès-lors » dans leurs mains. Ils avouent aujourd'hui les » mêmes intentions; ils poursuivent dans ces

» parages lointains le même système d'hostilité
» contre le commerce britannique. Tout est mis
» par eux en usage pour avilir et dégrader le
» nom anglais, pour harceler et ruiner ceux des
» négocians de notre nation, qui, sur la foi des
» traités, se sont établis à Batavia. On les tour-
» mente, on les opprime partout où ils se pré-
» sentent. Dans cette conduite, et en dernière
» analyse, dans tout ce que nous venons d'ex-
» poser, on ne peut que voir le résultat de
» leur jalousie contre le commerce britannique.
» L'humanité leur reproche avec encore plus
» d'énergie l'oppression et les injustices qu'ils
» font peser sur les indigènes. Ceux-ci sont en
» état d'insurrection aux Moluques et dans une
» portion de Java, et leurs tyrans les tuent par
» milliers. Il s'en faut que nous soyons partisans
» de la guerre; mais notre cabinet, *qui ne dé-*
» *daigne pas de s'interposer entre l'Espagne*
» *et ses colonies* (nous verrons de quelle ma-
» nière), ne souffrira point que le système d'hos-
» tilité suivi par la Hollande envers les sujets
» britanniques, continue de les exposer aux plus
» mauvais traitemens. Il exigera, par des remon-
» trances énergiques, que ce cours d'usurpation
» et d'agression trouve une fin. S'il en était au-
» trement, tout le commerce oriental serait

» perdu. Les Hollandais s'emparent graduelle-
» ment du monopole et haussent arbitrairement
» le prix des productions de ce vaste archipel.
» Ils envoient pour leur propre compte des
» vaisseaux au Bengale pour y vendre le cuivre
» du Japon et l'étain de Banca, au préjudice
» imminent du commerce anglais et des intérêts
» de notre nation. Tous ces détails mettent au
» plus grand jour notre impolitique. Devions-
» nous leur rétrocéder ce pays? Mais nous n'a-
» vons pas encore articulé tous nos griefs contre
» leur ambition. Dans la vue d'interrompre toute
» communication entre les indigènes et nous,
» ils ont, vers la fin de 1818, mis en commission
» trois vaisseaux de ligne, cinq frégates, plusieurs
» sloops et beaucoup d'autres bâtimens armés.
» En un mot, la tranquillité ne peut plus régner
» dans cette partie du globe. En conséquence
» des restrictions imaginées par les Hollandais,
» le prix des denrées coloniales est triple à Java,
» de ce qu'il était quand cette belle île se félici-
» tait d'être sous le gouvernement sage et pa-
» ternel de la Grande-Bretagne. Nous répétons
» que la guerre ne saurait nous compter parmi
» ses partisans; mais il s'en faut que nous soyons
» disposés à sacrifier les droits, les intérêts, l'hon-
» neur de notre pays à une nation avide et rivale.

» L'Angleterre a été trop prodigue dans ces con-
» cessions envers la Hollande; mais, quoiqu'on
» ait sujet de s'en repentir, nous ne voulons pas
» enfreindre le traité. Qu'en vertu de cet acte
» diplomatique, ils jouissent de tout ce qu'ils ont
» droit de posséder; mais qu'ils ne se mêlent
» plus de l'indépendance des ports nationaux, et
» qu'ils ne gênent plus notre commerce suivant
» leurs caprices. »

Nous avons cru devoir traduire cette pièce en entier, parce qu'elle est à la température de la cour des directeurs, et qu'elle expose avec abandon pourquoi le peuple batave et la nation anglaise tendent si rapidement à se désunir.

L'affaire du roi de Palembang fait trop de bruit en Angleterre pour que nous puissions nous dispenser d'en dire deux mots. Elle sera la matière de l'article suivant.

§. II.

Cession de l'île de Banca aux Hollandais.

Résultats au préjudice du roi de Palembang.

L'Angleterre en rétrocédant aux Hollandais dans l'Inde tout ce qu'ils y avaient possédé en 1803, conclut, le 13 août 1814 à Londres, avec

le roi des Pays-Bas, une convention par laquelle la Hollande lui abandonnait en toute propriété la colonie de Cochin, sur la côte de Malabar, en échange de Banca, l'une des îles de l'archipel de la Sonde.

Banca est précieuse pour les Hollandais. Elle a de riches mines d'un étain supérieur à celui d'Angleterre. Les Chinois le préfèrent attendu qu'étant plus malléable il se prête mieux à la bizarrerie des formes de leurs vases sacrés. C'est par une colonie de Chinois que sont exploitées ces mines dont les produits annuels s'élèvent jusqu'à trois millions pesant, sans que ses veines métalliques paraissent s'épuiser.

Ces produits se vendent avantageusement à Canton. Aussi les Hollandais se sont-ils prêtés volontiers à l'échange qu'on leur a proposé.

L'île de Banca était bien la propriété des Anglais; mais le sultan de Palembang ne l'avait cédée qu'à une condition: savoir, que l'Angleterre lui garantirait ses autres États et la couronne.

L'acte qui rendit la Grande-Bretagne propriétaire de cette île est ainsi conçu:

« Nous, soussigné, sultan Ratoo Almed Naju-
» mudin, souverain de Palembang, de mon
» plein gré, et en reconnaissance de la faveur

» qui m'a été accordée par le gouvernement
» anglais de Java en me plaçant sur le trône
» de Palembang, confiant en la générosité du
» gouvernement britannique, qui doit me mettre
» à portée de soutenir mon rang et ma dignité,
» cédons à S. M. le roi de la Grande-Bretagne et à
» l'honorable compagnie des Indes, pour en jouir
» en toute souveraineté et propriété, les îles de
» Banca et Billeton ainsi que les îlots qui en dépen-
» dent; renonçant par le présent acte, tant en
» mon nom qu'en celui de mes héritiers et suces-
» seurs et pour jamais, à tous droits et réclama-
» tions, à quelque titre que ce soit, sur lesdites
» îles; renonçant aussi à la propriété des mines et
» de leurs produits; ainsi qu'à toutes les préro-
» gatives exercées par les sultans de Palembang.
» Nous les reconnaissons, par le présent acte, être
» seules et exclusives propriétés de S. M. le roi
» de la Grande-Bretagne et de l'honorable com-
» pagnie des Indes; et par les présentes enjoi-
» gnons à tous les habitans maintenant résidant
» dans ces îles, ainsi qu'à ceux de nos sujets qui
» pourraient par la suite désirer de s'établir sur
» ce point, après en avoir obtenu la permission
» du gouvernement anglais, de servir ce gouver-
» nement en bons et loyaux sujets; nous enga-
» geant de notre côté à protéger et à faire res-

» pecter les familles et les propriétés de ceux
» des habitans des îles de Banca et Billeton qui
» peuvent en ce moment se trouver à Palembang,
» avec la faculté de se transporter dans ces îles,
» quand ils le jugeront convenable; en vertu
» desquelles dispositions, nous avons signé de
» notre main et apposé notre sceau, comme
» aussi la signature et le sceau de notre héritier
» apparent, et celui des principaux pangerangs
» de ce royaume. »

» Fait à Palembang, le 5e jour jumad ul an-
» wull 12.

» *Signées*, Pangerang SURIA,
Pangerang ARIA.

» 17 mai 1812, en présence de nous sous-
» signés,

Williams HUNTER,
Robert MEARES. »

L'Angleterre, en cédant cette île aux Hollandais, devait les obliger à respecter les clauses du traité qu'on vient de lire; mais les négociateurs n'en firent seulement pas mention; de manière que les Hollandais, ne se trouvant liés par aucun engagement avec le sultan Ratoo Najumudin, l'ont depuis chassé de ses États. C'est ce qui donna lieu au discours suivant, prononcé dans

la chambre des pairs d'Angleterre, le 1er février 1819, par le marquis de Lansdowne; indigné de cette perfidie.

« Il n'est pas dans mon intention de discuter » le principe d'après lequel on a rétrocédé à la » Hollande ses anciennes colonies. Cependant on » pouvait douter que cette mesure fût conve- » nable quand la Hollande recevait en Europe » un accroissement considérable de territoire; » le sujet qui doit occuper l'attention de vos » seigneuries, ce n'est pas le principe d'après le- » quel le traité a été conclu, mais la manière » dont il a été exécuté, parce que l'honneur, les » intérêts et la politique de ce pays se trouvent » compromis dans ce mode d'exécution. Le fait » qui m'engage à occuper l'attention de vos » seigneuries, remonte à l'époque où les forces » de S. M. britannique occupèrent l'île de Java.

» On se rappelle qu'en 1812, lord Minto, » alors gouverneur général de l'Inde, envoya une » expédition à Java pour s'emparer de cet éta- » blissement hollandais. Ce grand homme d'état » mérita sans doute des éloges pour avoir sou- » mis cette île à la couronne britannique; mais, » combien sont plus grands et plus flatteurs » ceux qui lui étaient dus pour avoir établi dans » cette île un gouvernement sous lequel toutes

» les ressources du pays étaient développées et » venaient augmenter les richesses et la pros- » périté de notre patrie! Les grands avantages » attachés à cette conquête furent clairement » établis dans le discours émané du trône en » 1812, et par le vote du parlement. Ces avan- » tages n'étaient que présumés; l'expérience les » réalisa bientôt, puisque Java parvint rapide- » ment au plus haut degré de prospérité que » puisse atteindre une colonie dans la mer des » Indes. Cette prospérité, cette splendeur étaient » dues au régime introduit et aux mesures prises » par lord Minto et à l'habileté de sir Th. Raf- » fles, auquel le noble lord avait confié le gou- » vernement de Batavia. De sages réglemens pro- » tégèrent le commerce et l'industrie. Les indi- » gènes respirèrent dans une pleine et entière » sécurité. Bientôt après, et par suite des re- » cherches actives de sir Th. Raffles, on découvrit » qu'une population considérable vivait inconnue » des Hollandais dans l'intérieur de l'île, à moins » de supposer que la politique hollandaise avait « eu des raisons pour laisser ignorer le véri- » table état de la population javanaise. Quatre » ou cinq millions d'habitans vivent dans l'inté- » rieur de l'île de Java (exagération évidente). » La plupart des princes qui habitent les côtes

» sont soumis aux Hollandais. Ceux de l'intérieur
» sont indépendans. Le gouvernement anglais
» conclut avec eux des traités également avan-
» tageux à la Grande-Bretagne et à eux-mêmes.
» C'est l'infortuné résultat de l'un de ces traités
» qui a donné lieu à la motion que je fais en ce
» moment.

» Bientôt après que nous fûmes établis à Java,
» on sentit que l'occupation de l'île de Banca
» pouvait, attendu sa position, être d'un grand
» avantage pour le commerce avec la Chine. Le
» gouvernement britannique ne voulut pas em-
» ployer la force pour s'en emparer; mais, con-
» sidérant qu'elle appartenait en toute pro-
» priété au sultan de Palembang, il négocia avec
» ce prince un traité par lequel cette île fut cé-
» dée à l'Angleterre; et, en retour de cette ces-
» sion, le gouvernement anglais, par le même
» traité, a garanti au sultan la jouissance de ses
» autres États et la sûreté de son trône. C'est en
» ce moment, milords, que je réclame votre at-
» tention. Peu d'années après, il fut jugé conve-
» nable de rendre aux Hollandais les colonies
» conquises sur eux dans les mers de l'Inde et
» qui étaient en leur disposition avant 1803.
» Or, comme l'île de Banca ne fut jamais leur
» propriété, sa rétrocession ne pouvait pas être

» stipulée. Néanmoins, par un acte séparé du
» traité, l'île de Banca fut rendue au roi des
» Pays-Bas. Cette cession fut appuyée de divers
» motifs et spécialement de l'acquisition de Co-
» chin qui appartiendrait à l'Angleterre; mais,
» pendant que nous recueillions les avantages que
» nous procurait la cession de Banca, on ne
» prit aucun soin d'assurer les droits et les in-
» térêts du sultan de Palembang, qui, en consé-
» quence de cet oubli, réclama la protection qui
» lui était due conformément au traité. Le gou-
» verneur anglais qui avait reçu l'ordre pur et
» simple de rendre la colonie, était sans pou-
» voir pour stipuler des conditions en faveur du
» sultan Najumudin. Il fut donc obligé de se
» renfermer dans une protestation contre l'in-
» fraction, par les Hollandais, des clauses du
» traité relatif au sultan de Palembang. Cette
» protestation était à peine rédigée et signée, que
» les commissaires hollandais entourèrent sir
» Th. Raffles afin de s'assurer s'il n'avait point
» reçu d'Europe des instructions pour lever ces
» difficultés. Ils s'en tinrent au contenu littéral
» de la clause stipulée dans le traité, et en récla-
» mèrent la stricte exécution. Sir Th. Raffles fut
» donc obligé de consentir à la remise pure et
» simple de l'île de Banca.

» A peine les Hollandais en eurent-ils pris
» possession, qu'ils commencèrent à empiéter
» sur les droits du sultan de Palembang, et dé-
» truisirent son autorité, sans avoir égard au
» traité par lequel la Grande-Bretagne avait ga-
» ranti à ce prince la souveraineté de ses États.
» Sir Raffle a plusieurs fois renouvelé ses récla-
» mations en faveur de ce souverain, et toujours
» sans succès; il a été réduit à faire de nouvelles
» et vaines protestations.

» En considérant tout ce que je viens de dire,
» je demande à vos SS. si l'abominable transac-
» tion contre laquelle je réclame, ne porte pas
» atteinte au caractère et à l'honneur de la na-
» tion britannique. »

Le noble marquis conclut à ce que les pièces fussent remises sur le bureau. Cette motion passa. Nous n'apprendrons vraisemblablement que par les nouvelles de l'Inde quel parti aura pris le cabinet. En attendant, le bruit court que la population de Palembang s'est insurgée contre es Hollandais, et les a presque tous massacrés. Puisse l'humanité n'avoir pas à gémir sur ce nouveau résultat de l'ambition!

Autant le gouvernement anglais se montre déloyal pour le sultan dépossédé, autant sir Th. Raffles s'honore par l'énergie avec laquelle

il défend ce monarque. Lorsque le commissaire hollandais Muntinghe s'établit à Palembang, sir Stamford Raffles lui adressa la lettre suivante en forme de protestation. « Monsieur,
» c'est avec un grand étonnement que je viens
» d'apprendre les mesures prises par vous à Pa-
» lembang, en qualité de représentant des com-
» missaires généraux. On dit que vous avez fait
» des préparatifs hostiles près du palais du sul-
» tan, que vous l'avez même sommé de rendre
» la moitié de ses Etats au sultan déposé *Ma-*
» *homet Budrudan*, avec menace de le détrôner
» s'il ne se conformait pas à vos désirs; il est
» impossible, Monsieur, que vous ignoriez les
» circonstances d'après lesquelles le sultan ré-
» gnant fut élevé sur le trône, et que S. M. B.
» ayant, par un article précis de la convention
» de Paris, cédé l'île de Banca au roi des Pays-
» Bas, elle se trouve dans l'obligation et la né-
» cessité de protéger le sultan dans sa dignité, et
» la jouissance de ses droits. De plus, S. M. le
» roi des Pays-Bas ayant pris possession de cette
» île, en vertu du traité, votre souverain a, par
» cet acte, reconnu entièrement l'indépendance
» du sultan. Ainsi tout ce qui peut affecter ce
» prince affecte aussi le seul titre par lequel
» S. M. B. pouvait céder l'île de Banca au gou-

» vernement des Pays-Bas. A peine puis-je croire
» que cet acte de votre part soit autorisé par les
» commissaires généraux, et encore moins,
» Monsieur, que vous ayez pris sur vous d'agir
» de cette manière envers un prince spéciale-
» ment protégé par le gouvernement britan-
» nique. D'après la convention, le gouverne-
» ment des Pays-Bas n'a aucun droit à se mêler
» des affaires de Palembang, et ce serait com-
» mettre une agression injuste autant qu'il-
» légale, si après la protestation du gouverne-
» ment britannique lors de la cession de Java,
» ledit gouvernement des Pays-Bas persistait à
» s'en mêler malgré l'autorité du sultan ré-
» gnant. Je regarde votre conduite comme hos-
» tile, et par les présentes je proteste formelle-
» ment contre toutes les mesures que vous avez
» prises, et serez à même de prendre à l'avenir,
» vous rendant responsable devant les gouver-
» nemens européens de tout acte injuste com-
» mis envers le sultan. Je déclare en outre, nul
» et sans effet tous les arrangemens de cette
» nature que vous feriez à *Palembang*, et j'exige
» que sans perte de temps vous fassiez évacuer
» *Palembang* et son territoire par les forces
» militaires, de quelque nature qu'elles puissent
» être, qui s'y trouvent en ce moment. Quant

» au peu de respect qu'ont eu les commissaires » généraux pour les actes et les protestations du » gouvernement anglais lors de la rétrocession » de Java, il sera de mon devoir, en cas d'hésita» sion de votre part, de proclamer de suite à » Palembang, et dans l'Archipel, que toute en» treprise du gouvernement hollandais à Palem» bang est faite contre le droit des gens et sans » autorisation : déclarant en outre que vos arran» gemens sont nuls et de nul effet. Je pense en » conséquence que les forces hollandaises rece» vront bientôt des ordres pour se retirer de Pa» lembang; les ministres de S. M. B. seront ins» truits de tout ce qui a eu lieu, et jusqu'à ce » que les affaires de Palembang soient arran» gées en vertu et à la lettre du traité, je retien» drai sur cette côte l'établissement de *Pa» dong*. »

Ainsi s'exprimait sir Th. Raffles le 24 juin 1818: ni son énergie, ni les raisons solides qu'il faisait valoir ne purent changer la marche du gouvernement de Batavia, et les Hollandais restèrent possesseurs de Banca et de Palembang.

On vient de voir que les rapports entre Calcutta et Batavia, entre Londres et la Haye ne sont pas d'une nature très-pacifique. Le cabinet de Carlton-House n'ignore point cette disposition

des esprits; mais quelques plaintes qu'il s'élève, en Europe et en Asie, contre les Hollandais, il paraîtra n'y prendre aucune part, tant que des raisons prépondérantes de politique lui prescriront de ménager l'équivoque cabinet de la Haye. Cette indifférence spécieuse dont le vulgaire ignore les vrais motifs, irrite l'orgueil national, et attire d'amères censures aux plénipotentiaires anglais qui signèrent le traité de Paris. Il valait bien mieux, disent plusieurs politiques, ne laisser en Asie, à ce peuple inquiet et jaloux, qu'une existence faible et précaire, et le renfermer en Europe dans ses anciens marais. Pourquoi lui donner la Belgique? Était-ce pour que la Russie eût en Occident un plus fort avant-poste contre la France, contre l'Allemagne et contre nous? Que la guerre éclate entre la Russie et l'Angleterre, nous ne pourrons communiquer avec le continent que par la France ou par le nord de la Westphalie. Les ports hollandais serviront de refuge aux flottes de l'ennemi et à ses corsaires, admirablement postés pour qu'aucun bâtiment marchand de notre nation ne se montre impunément sur la mer du Nord. La France est singulièrement indisposée contre nous, parce qu'elle attribue la perte de la Belgique à notre ancienne rivalité. Il fallait prévoir que nous aurions be-

soin d'elle, et lui laisser ce territoire, qui d'ailleurs doit tôt ou tard lui revenir. Vainement on veut remplacer en Belgique la langue de Voltaire et de Buffon par un idiome barbare auquel la littérature ne doit aucun monument d'un mérite supérieur. Les mœurs des deux nations s'étaient fondues. Les mêmes intérêts les invitaient à rester unies. Il n'est pas plus au pouvoir de nos diplomates de détruire ces rapports de mœurs, d'intérêts et d'affection, que de mettre un obstacle certain à ce que les bastions qu'on élève à si grands frais contre la France ne servent quelque jour à la couvrir.

CHAPITRE VI.

France.

La France trop long-temps agitée par l'anarchie, trop cruellement punie des lauriers qu'elle a cueillis en gémissant, respire enfin; et déjà respectée après tant d'outrages, elle reçoit le prix de sa constance héroïque dans le malheur. Le génie de la nation, que le despóte avait besoin d'occuper de siéges et de combats, a changé d'objet. Il s'exerce aujourd'hui sur le perfectionnement de l'administration intérieure. On rectifie de toutes parts les procédés agricoles; nos guérets récompensent plus libéralement le laboureur. Ce qui restait inculte apprend le secret de sa fécondité. Les races des bestiaux indigènes s'améliorent; des espèces étrangères s'habituent à notre climat. On creuse des canaux pour le commerce; les routes se réparent; les rivières se couvrent de ponts; les villes s'embellissent; on y respire un air plus pur. Protecteur éclairé des arts, le roi a réuni dans le plus beau palais du monde, ce qu'ils ont créé dans ces derniers temps de plus utile et de plus ingé-

nieux. Qui pourrait, sans avoir vu cette immense collection de merveilles, dignement apprécier l'habileté, le goût exquis de nos manufacturiers, de nos artisans? Eût-on jamais soupçonné la matière susceptible d'un nombre si prodigieux de formes, réunissant presque toujours l'élégance à l'utilité? Il semble que cette perfection soit au dernier terme du possible. Eh bien! quand le monarque rappellera dans le temple des arts ces hommes ingénieux avec les nouveaux fruits de leurs veilles, mille combinaisons inouïes et qu'eux-mêmes sont encore loin de soupçonner, fourniront un nouvel aliment à notre admiration.

Sous le point de vue politique, la France présente un spectacle non moins intéressant. Comparons son état avec celui des autres nations. L'Espagne, sous un système tyrannique et monacal, lutte péniblement contre son agonie. L'Italie mécontente du présent et redoutant un avenir encore plus sombre, retombe dans la misère et dans la dégradation dont elle crut un moment s'affranchir. L'Allemagne, trop éclairée au gré de son oligarchie, voit s'établir dans son sein une lutte entre les gouvernans et les gouvernés, pendant qu'une puissance formidable menace l'existence politique des uns et des au-

tres. Le Génois et l'habitant du Piémont, le Saxon et le Prussien, le Belge et le Hollandais, essentiellement hétérogènes, maudissent l'instant qui les a réunis. Tout le continent gémit sous le poids d'un état militaire qui, en épouvantant l'industrie et le génie des spéculations, achève de pomper la substance des peuples. L'Angleterre elle-même, qui conserve à si grand frais son influence continentale, est dans toute sa surface une arène où la démagogie exhale toutes ses fureurs. Elle compte dans son sein plus d'indigens et de malheureux qu'il n'y en a, proportion gardée, chez aucune autre nation.

Tournons nos regards sur la France. Elle goûte un calme profond. L'ordre est solidement établi sur tous les points du royaume. Les lois s'exécutent parce qu'elles sont l'expression du vœu national. La jeunesse appelée sous les drapeaux, obéit avec des cris de joie. L'impôt le plus accablant qui fut jamais, se perçoit sans murmures. Avantage admirable du système représentatif! La nation se dévoue, parce que ses élus, imposés comme elle, ont reconnu la nécessité du sacrifice. Remettons idéalement en scène le plus absolu des monarques qui, depuis Pharamond ait régné sur nos aïeux; osera-t-il, comme S. M. Louis XVIII, demander aux Fran-

çais, *de sa pleinc science et certaine autorité*, un si formidable impôt? Et s'il échappe au danger de quelque révolution, aura-t-il assez de baïonnettes pour vaincre la redoutable force d'inertie?

Nous n'avons rien outré, dans ce tableau de la situation de la France. Les étrangers accourus pour juger des progrès de notre industrie, et ceux qui viennent chercher parmi nous asile et protection, peuvent attester si nous avons été fidèles. Quel démenti solennel pour ces prophète *de malheur*, qui nous menacèrent avec tant d'assurance d'un bouleversement universel dès que les alliés seraient partis! Et ces hommes osent encore écrire et prophétiser!

Et pourquoi les Français ouvriraient-ils dans leur patrie un nouveau cours de calamités et d'horreurs? Ce qu'ils voulaient depuis 1789, ils l'ont enfin obtenu. Une Charte consacre leurs droits. Ils voient à leur tête un roi sage, éclairé, et qui n'ouvre jamais la bouche que pour donner de nouvelles garanties à la liberté publique. Chaque année voit fonder quelques-unes de ces bases qui doivent éterniser la durée de la Constitution. Le gouffre épouvantable de la dette se comble avec rapidité; et cette terre que les calculs de la haine s'étaient flattés d'épuiser pour

des siècles, montrera bientôt à ses ennemis confondus le système de finances le plus régulier et le plus florissant de l'Europe.

Déjà ceux qui se réjouissaient de nos malheurs, et qui ajoutèrent insolemment le sabre de Brennus au poids que notre rançon devait soulever, recherchent notre alliance et se disputent notre appui. C'est ce qu'ils devaient prévoir lorsqu'abusant encore plus de nos divisions que de la supériorité du nombre, ils pillèrent nos magasins et nos arsenaux; lorsque, ne trouvant plus d'aliment pour leur cupidité, ils hypothéquèrent d'avance le revenu national. Le besoin de réparer tant de pertes commande à la France un profond repos, à moins que l'équilibre établi ne courût des dangers imminens, ou que l'Europe ne fût sérieusement menacée du joug hyperboréen.

On s'entretenait dernièrement dans les salons de Londres, disons mieux, on y a répété pour la vingtième fois, que toutes les branches régnantes de la maison de Bourbon allaient renouveler leur pacte de famille; et déjà la jalousie se décelait par les propos amers qui forment son langage. Quoique l'Angleterre soit entièrement convaincue que la France ne recueillerait aucun fruit de ce traité, elle ne manquerait point de le si-

gnaler comme une ligue dangereuse pour le repos de l'Europe. Si le cabinet des Tuileries eut jamais cette pensée, il a sagement fait de la rejeter. Quel avantage retirerions-nous d'une alliance offensive et défensive avec Naples, séparé de nous par des États qui sont hors de notre sphère politique? L'empire de la mer n'étant point à nous, comment Naples nous enverrait-il, et comment lui ferions-nous parvenir les secours stipulés? Naples n'a pas plus besoin que la France de cette transaction de famille. Il peut bien compter que la France ne l'abandonnera jamais à l'ambition de l'Autriche.

La même raison n'existe point à l'égard de l'Espagne, puisque les deux États sont contigus; mais les affections de famille, garantie généralement incertaine, ont-elles pu ne pas se ressentir des préventions que la malveillance inspire au monarque espagnol contre le peuple français? Sa cour blâme celle des Tuileries; et lui reproche d'avoir fait trop de concessions au préjudice du pouvoir. Il est vrai que notre auguste souverain n'a pas cru devoir rétablir une multitude d'abus, par cela seul qu'ils avaient long-temps pesé sur la nation. Les deux gouvernemens suivent une route opposée. Les résultats frappent tous les yeux; que l'Europe juge.

Le pacte de famille engagerait sans doute les contractans à se soutenir mutuellement envers et contre tous ; mais quels secours peut attendre la France d'un pays épuisé, ruiné, sans marine, bientôt sans colonies, et par conséquent sans ressources pécuniaires? d'un pays où l'on semble prendre à tâche de provoquer une révolution?

Les politiques anglais suivent avec autant d'application et d'intérêt les débats de notre corps législatif, que ceux de leur parlement. Chaque discussion qui s'engage au Palais Bourbon ou à celui du Luxembonrg, les divise d'abord en deux partis dont l'un soutient et dont l'autre attaque la proposition débattue. Il n'est pas inutile, pour notre instruction, de connaître l'opinion des Anglais sur nos discussions législatives. Étrangers à nos passions, ils jugent sainement et avec impartialité.

La discussion relative à l'emploi des troupes étrangères, fut suivie par les Anglais avec une singulière attention. Chez eux, les troupes même nationales sont vues de mauvais œil dans les cités, parce qu'on les suppose plus dévouées au pouvoir qu'au maintien des droits du peuple. A plus forte raison recevraient-ils de mauvaise grâce des étrangers indifférens au sort du pays et ne connaissant que la main qui les paie.

Des auxiliaires, disait-on, étaient utiles, et même indispensablement nécessaires aux rois de France avant la révolution. L'armée ne se composait alors que d'enrôlés volontaires, ce qui exposait le gouvernement à manquer des forces que réclamait la défense du pays. Mais le mode actuel de recrutement met l'administration à l'abri de ce danger, puisqu'elle peut, moyennant une loi, lever par la voie du sort, autant de troupes qu'elle le juge nécessaire.

Il ne faut point douter que ces considérations n'aient frappé le gouvernement français. S'il ne les a point momentanément prises pour règle de sa conduite, c'est qu'il a dû, sans doute, les sacrifier à des intérêts encore plus puissans. Un temps pourra venir où ces intérêts affaiblis laisseront au gouvernement la liberté de suivre son inclination, qui sera toujours nécessairement conforme à la véritable opinion publique.

Il n'y eut point d'opposition en Angleterre pour l'affaire des bannis. Chez un peuple où la liberté individuelle est sacrée, où tout accusé se voit entouré de formes protectrices, un bannissement arbitraire a contre lui toutes les voix.

On ne croit, à Londres, ni à l'importance politique des bannis, ni à la sincérité des sentimens de haine et d'affection que les deux partis,

dans la chambre, montrent pour ces malheureux. Ce qui a frappé les toris comme les wighs, ce sont les principes manifestement violés dans la personne de ces Français, dont la liste fut d'ailleurs dressée par le caprice et la passion. Les principes devant enfin l'emporter, pourquoi le ministère n'a-t-il pas fait tourner leur triomphe au profit du roi, en rappelant spontanément ces malheureux? Pourquoi a-t-il abandonné ce grand moyen de popularité aux libéraux? Il a recueilli, dans les élections suivantes, le fruit de cette impolitique.

On pouvait aisément prédire que l'impression produite par ces débats, où l'opposition semblait avoir pour elle la raison et les lois, influerait puissamment sur les colléges électoraux qui devaient peu après renouveler un cinquième de la députation. En bonne règle, tout gouvernement doit mettre l'opinion de son côté. Ce principe s'applique même aux gouvernemens absolus; à plus forte raison doit-il être inviolable et sacré dans un pays où la nation devient, par des représentans librement choisis, un des élémens du pouvoir suprême.

Le budget n'intéressa nos voisins que dans ses résultats généraux, qui balancent les dépenses

avec les recettes. Ils furent très-étonnés de la prompte amélioration de notre état financier. Quant aux détails, ils les lurent sans intérêt; mais ils remarquèrent avec une singulière attention la parcimonie avec laquelle le corps législatif traita le ministère de la marine et des colonies. Quelques politiques de cette nation nous ont dit, au sujet de cette disposition : *Vous n'avez donc aucun homme d'état parmi ces élus de la nation !*

Nos censeurs sont trop rigides, et nous pouvons leur montrer avec orgueil un grand nombre de députés versés dans la connaissance de toutes les parties de l'économie politique; mais, il faut en convenir, nos voisins ont, à cet égard, une grande supériorité sur nous. On ne sent pas assez, dans notre patrie, l'importance des colonisations auxquelles l'Angleterre doit toute sa prospérité. Parlez-vous de former outre-mer des établissemens de ce genre? on vous répond d'abord que ce serait s'épuiser pour l'Angleterre, qui en ferait sa proie à la première rupture entre les deux États. Combattons ce préjugé pernicieux qui décourage mal à propos nos hommes publics, et qui tendrait à faire de notre belle patrie un second Portugal.

Nous admettrons d'abord ce que l'on craint

le plus, c'est-à-dire, que l'Angleterre pourra s'emparer quelque jour de nos colonies. Est-ce une raison pour qu'on néglige, en attendant, de former des marins et de ménager des débouchés aux produits de l'agriculture et de nos arts? Nos frères seront conquis : c'est le pis qui puisse arriver, car ils resteront Français en dépit du vainqueur. On a tenté l'impossible pour *britanniser* le Canada. Vains efforts. On parle français à Quebec et à Montréal comme à Paris! Nos mœurs, nos usages, tout s'y est conservé avec l'indélébile amour de la patrie originaire. Tout Français que le sort conduit dans ces parages y trouve des frères, des amis qui le saluent dans sa langue, et lui offrent de bon cœur un asile hospitalier. L'Ile-de-France obéit au Léopard, mais vainement on a changé son nom; elle restera française, et si la révolution des temps lui réserve l'occasion de rompre son joug, elle redeviendra française de fait, comme elle le sera toujours d'affection. Dans tous les cas, ne vaut-il pas mieux que nos frères prospèrent et se voient heureux sous les lois d'une autre nation, que de rester, en France, placés entre la misère et le crime?

Nous venons de supposer réalisées toutes les appréhensions qui découragent nos hommes

d'état. Montrons que nous pourrions nous en dispenser.

De quelque éclat que brille la nation anglaise, le temps n'est plus où elle pouvait se dire l'arbitre exclusive des mers, où tout pavillon devait baisser devant le pavillon britannique. L'Angleterre dominait alors sans rivaux. Quelle différence aujourd'hui! Deux peuples à la fois, situés de manière à braver ses efforts et à lui porter les coups les plus sensibles, disposent avec célérité les moyens de lui arracher le sceptre commercial. L'Angleterre pressent le danger, car elle parle déjà de justice.

Il ne faut pas être bien profond dans la politique, pour prévoir que ces peuples réclameront à l'envi le concours de la marine française.

Mais quoi! la France, pour venger son injure, irait prendre un rang subalterne auprès d'un allié! Non, non, elle peut se suffire. Un usage plus judicieux de ses propres forces en fera l'effet. Pourquoi se flatter d'abattre avec des vaisseaux de haut-bord un ennemi plus riche en vaisseaux que toute l'Europe ensemble? Cent frégates, bonnes voilières, dispersées sur l'Océan, sur toutes les méditerranées, lui feront bien plus de mal que cent vaisseaux de ligne, fussent-ils vainqueurs. Qu'on ne se mette pas en

peine de trouver des équipages; plus de levées ni de presses de matelots. Si, par une proclamation, vous annoncez au monde commercial que les marins étrangers, comme les nationaux, seront reçus à bord des bâtimens français de l'État; qu'à la réserve d'une très-faible retenue destinée pour les blessés, la valeur des prises sera scrupuleusement distribuée aux capteurs; qu'il sera établi une commission d'anciens marins, spécialement chargée d'accueillir leurs plaintes et de poursuivre la réparation de leurs griefs; vous verrez arriver en foule dans nos ports d'intrépides aventuriers Anglo-Américains, Flamands, Danois, Italiens, qui viendront s'associer à nos succès. Qu'ils s'attachent au pavillon marchand de la nation injuste; c'est la frapper au cœur; c'est priver de sa chevelure le redoutable vainqueur des Philistins. Les navires échappés dans les hautes mers à notre marine militaire, trouveront dans les atterrages d'Europe des essaims de corsaires hardis que l'appât du gain précipitera sur leur pavillon. En moins de quatre mois, les compagnies d'Hudson, de Nord-Ouest, d'Afrique et des Indes, secondées par les clameurs de la bourse de Londres, forceront leur ambitieux gouvernement à respecter le

droit naturel et à souffrir que la France ait des colonies.

Il nous en coûte de conseiller un genre de guerre que nos principes réprouvent; mais faut-il se priver d'un moyen de salut que l'Angleterre elle-même place au rang de ses premières ressources hostiles? N'en usons qu'après lui avoir déclaré la guerre, et nous aurons encore sur elle l'avantage de la loyauté.

On nous demandera peut-être si nous sommes compétens pour proposer à l'autorité un nouveau genre de guerre maritime, et s'il est certain que la tactique des Cosaques appliquée en grand sur les mers, nous ferait raison de l'ennemi.

Nos garants sont les meilleurs et les plus instruits de nos officiers de marine. Qu'on les consulte; ils ajouteront à ce que nous avons dit des voeux ardens pour que les fonds alloués à la marine soient consacrés dès aujourd'hui à la création de cette flotte vagabonde qui peut parcourir l'univers sans jamais trouver d'Aboukir ni de Trafalgar.

Les politiques anglais ont toujours la France au bout de leur télescope, et au moindre signe de prospérité qu'ils s'imaginent y apercevoir, ils

prennent l'alarme et la communiquent à toute la diplomatie. A les entendre, l'esprit de conquête vit encore dans nos cœurs et n'attend qu'une occasion pour se développer avec plus d'énergie que jamais.

Oui, la nation a conservé son génie martial; il faut pour l'amortir une plus longue paix. Nous dirons mieux: le gouvernement serait inexcusable de le laisser éteindre. Qui sait s'il ne faudra pas l'exciter quelque jour contre l'ambition de ceux qui nous appellent ambitieux? Quant aux plans de conquête dont la malveillance ose dire que nous sommes préoccupés, ils ne sont ni vrais ni vraisemblables. Sans craindre la guerre, la France abandonne la carrière des combats au plus impatient de s'agrandir, bien certaine qu'il trouvera sur ses pas la ruine et les malédictions.

Si les alarmes que nos voisins feignent d'éprouver sur nos dispositions belliqueuses sont dénuées de fondement, nous devons convenir qu'ils n'ont pas tort de se demander avec inquiétude ce que deviendra dans quelques années le *trop-plein* de notre population toujours croissante. Ce superflu se débouchait autrefois à Saint-Domingue, à l'île de France, à Pondichéry. Il est prouvé que depuis 1789 notre population s'est

accrue de quatre millions d'âmes, indépendamment de ce qui a péri dans la plus sanglante des révolutions. Si elle conserve ce mouvement progressif, la France aura bientôt plus de bras que n'en réclament nos ateliers et nos cultures, plus d'enfans qu'elle n'en pourra nourrir. Quand cet équilibre est détruit, toute nation devient conquérante en dépit même de ses chefs. La ruche est trop étroite, il faut que l'essaim cherche fortune ailleurs. Où se jetteront ces hordes animées par la faim? Iront-elles au-delà des Alpes, sur le bord oriental du Rhin, ou franchissant les Pyrénées, se répandront-elles sur les plaines que la paresse espagnole abandonne aux ronces?

Ainsi parle, quatre ans après la signature du traité de 1815, le corps diplomatique de l'Europe.

C'est à Paris en réglant nos destinées qu'elle devait soumettre à un profond examen ces réflexions très-justes, mais aujourd'hui trop tardives. Il fallait mettre un frein à l'avidité britannique, si active à nous dépouiller de nos établissemens lucratifs, ou l'engager du moins à nous abandonner, pour y déboucher l'excès de notre population, quelques-unes de ces terres lointaines qu'elle ne peut de long-temps mettre en valeur; mais dont elle s'arroge la propriété.

Ne vous a-t-on pas rendu, nous dira-t-on, la Martinique, la Guadeloupe, Cayenne, le Sénégal, Bourbon, Pondichéry, et Chandernagor ?

Il est vrai qu'on les a rendus à la France; mais outre que les deux premières sont des points imperceptibles, et que dans la troisième tout est à créer, l'abolition de la traite les menace d'une prochaine et inévitable destruction. Les établissemens du Senégal sont trop exigus et trop circonscrits. Bourbon, sans ports et sans abris pour la marine, n'a quelque prix que pour le possesseur de l'Ile-de-France. L'Angleterre gardant cette dernière, Bourbon n'aura qu'une existence précaire en temps de paix, et se rendra, si la guerre éclate, au premier coup de canon.

Peu de personnes se doutent pourquoi le comptoir de Pondichéry nous a été rendu. Lisez avec attention l'article relatif à cet établissement; vous sentirez comme nous que Pondichéry, avec des clauses si restrictives n'est rien : et il y a lieu de s'étonner que les négociateurs français l'aient accepté aux conditions humiliantes qu'il fallait souscrire.

Cet article du traité de Paris, du 30 mai 1814, est ainsi conçu :

« Art. 12. De son côté, S. M. très-chrétienne, » n'ayant rien plus à cœur que la perpétuité de

» la paix entre les deux couronnes de France et » d'Angleterre, et voulant contribuer autant » qu'il est en elle à écarter dès à présent, des » rapports des deux peuples, ce qui pour- » rait un jour en altérer la bonne intelligence » mutuelle (parfaitement motivé !) s'engage à » ne faire *aucun ouvrage de fortification* dans » les établissemens qui doivent lui être restitués » et qui sont situés dans les limites de la souve- » raineté britannique sur le continent des Indes; » *et à ne mettre dans ces établissemens que le* » *nombre de troupes nécessaire pour le main-* » *tien de la police.* »

Pourquoi tant de prévoyance est-elle encore en défaut? On n'a fixé ni le nombre ni la force des patrouilles; en sorte qu'il dépendra des commissaires anglais, lorsqu'ils feront leurs rondes dans nos établissemens, d'exiger qu'on renvoie en Europe une demi-douzaine de soldats, s'il leur plaît de les trouver redoutables pour l'empire anglo-indien.

Et si les terribles Pindarées viennent insulter nos comptoirs dénués de fortifications, qui les défendra? La police et ses soldats du guet.

Nos négociateurs n'ont cependant pas manqué de prévoyance sur tous les points; car ils ont signé d'avance la capitulation de nos comptoirs de

l'Inde, en stipulant qu'en cas de guerre entre les deux nations contractantes, les colons et négocians français auraient trois mois pour faire leurs paquets et retourner en Europe.

Nous demandons grâce au lecteur pour une petite digression qui n'est pas tout-à-fait déplacée, puisqu'elle naît du sujet.

Il est de règle, dans la diplomatie anglaise, de charger les traités de quelque outrage pour le vaincu. C'est ce qui remplace à Londres la pompe triomphale que Rome institua pour insulter au malheur. Rien ne flatte plus agréablement le stupide orgueil de John Bull que les clauses humiliantes dont les négociateurs peuvent enrichir un traité. Vainement ceux-ci auraient assuré à leur nation les avantages les plus brillans et les plus précieux; ils seraient mal reçus à leur retour, et les portefaix refuseraient de leur servir de chevaux, si dans la rédaction des traités ils avaient négligé de faire sentir le *væ victis* à l'autre partie contractante. Quelle apparence que lord Castelreagh, voyant à ses côtés et derrière lui toutes les baïonnettes de l'Europe, manquât l'occasion d'étançonner à Londres sa popularité déjà chancelante? L'article du traité qui concerne la rétrocession de Pondichéry et la transaction relative à Chandernagor ont parfaitement rempli

son but, et bien des Anglais, en les lisant, ont ri pour la première fois de leur vie. Si nos négociateurs avaient eu le sentiment des convenances, cette amère dérision les eût révoltés, et, plutôt que de signer ces impertinences diplomatiques, ils auraient laissé ses insignifians comptoirs au noble lord. Devaient-ils sacrifier à un avantage illusoire la dignité de la nation?

Ce lord, si fier et si profond, dit-on, dans la connaissance du cœur humain, devrait bien savoir qu'un individu peut pardonner un affront, mais qu'un outrage national est irrémissible, et qu'il porte tôt ou tard son fruit. Il devrait se rappeler, qu'en 1763, un de ses prédécesseurs, en traçant et faisant signer au faible Louis XV quelques lignes injurieuses pour la France, rédigeait, sans s'en douter, l'acte d'émancipation de quelques colonies qui sont devenues les plus dangereuses rivales de sa patrie.

Nous venons de prouver que la France est à peu près, ou sera bientôt sans colonies, et qu'elle en a nécessairement besoin pour y déverser l'excès de sa population. Il y a bien d'autres considérations à exposer en faveur de ces établissemens.

Le roi a voulu juger, par ses propres yeux, si les artistes, les manufacturiers et les fabricans français méritent leur réputation; s'ils savent

produire et perfectionner ; le Louvre s'est aussitôt rempli d'échantillons admirables ; on a comblé d'éloges et décoré les auteurs les plus ingénieux. Faut-il s'en tenir là ? L'exposition n'eût été qu'une parade, un spectacle d'ostentation, un coup d'aiguillon impolitiquement donné à l'industrie étrangère. Ce ne sont pas des médailles que vous demandent les artistes, quoique très-flattés de les avoir obtenues : ce qu'il leur faut surtout, ce sont des débouchés, des acheteurs. Qu'ils puissent vendre, et reposez-vous sur leur génie. Mais qui doit ouvrir ces débouchés ? le Gouvernement seul en a les moyens, et ce concours solennel prouve qu'il en a la volonté. Il ne faut pas se flatter que tous ces produits, dont tous nos ateliers sont pleins, soient reçus et épuisés par les *vieilles* nations. Chacune d'elles travaille à se suffire, à se passer de l'étranger et à lui fournir plutôt qu'à recevoir de lui.

D'immenses débouchés se sont ouverts depuis peu dans l'Amérique du sud, où vingt peuples divers ont secoué le joug de leur métropole; mais, par une politique inconcevable, et peut-être pour garder avec la puissance intéressée des ménagemens inutiles pour elle et ruineux pour nous, notre cabinet abandonne à d'autres nations le mérite d'avoir secondé ces peuples et

l'avantage de pourvoir leurs marchés. Quand nos négocians se présenteront, on leur dira : c'est à celui qui a tenu le manche de la charrue qu'il appartient de manier la faucille.

La France ne doit donc attendre des débouchés solidement productifs, que de ses propres efforts soutenus par quelques avances. Colonisons, on ne saurait trop le répéter, colonisons. Qu'une de ces terres encore vierges, qui sur le globe sont inutiles à l'humanité, reçoive ceux de nos frères que le sol natal ne pourra nourrir, et ceux qui auront mérité de n'en plus respirer l'air. Ils auront des besoins et recevront les créations de nos arts, en échange desquelles ils nous transmettront ces productions lointaines, dont notre luxe ne saurait plus se passer.

Mais sur quels points du globe peut-on fonder des colonies ?

Nous ne servirons point d'écho à ces frondeurs qui blâment le Gouvernement de prescrire des voyages de découvertes : mais nous sommes forcés de convenir que, si ces courses n'ont pour objet que de rectifier quelque erreur de géographie, ou d'enrichir nos collections scientifiques de quelques raretés, elles coûtent plus qu'elles ne rapportent. Ce n'est pas ainsi que voyagent les navigateurs anglais, au nom de leur

gouvernement. Sans négliger la botanique et les autres sciences naturelles, ils s'attachent principalement à découvrir des sites avantageux pour le commerce national; et des expéditions, pourvues de tout ce que réclament les localités, vont aussitôt mettre à profit les notions dues aux premières.

En France, rien de pareil ne frappe nos yeux. Si les navigateurs, à leur retour, indiquent des sources de prospérité commerciale, cette partie de leur relation tombe aussitôt dans l'oubli; c'est assez qu'ils aient fourni des alimens à la curiosité et fait extasier quelque naturaliste; on ne va pas plus loin. Si l'on avait du moins l'attention de publier les journaux de ces voyageurs, leurs ouvrages nous aideraient à résoudre la question qui vient d'être posée: privés de cette ressource, nous allons puiser ailleurs et surtout dans les relations des Anglais.

Nos établissemens du Sénégal sont généralement peu connus et mal appréciés. Si les plaines situées au nord du fleuve sont sablonneuses et arides, celles qu'il arrose, et les îles dont il est parsemé, peuvent le disputer aux meilleures terres de la Sénégambie. L'indigo, le gommier, le coton et le tabac y viennent sans culture, et l'on peut y transplanter avec succès la canne à

sucre, le cafeyer, le cacaotier et les arbres à épices; mais, au lieu de s'attacher à ces ressources qui supposent de l'intelligence et qui exigent des travaux, la compagnie française du Sénégal ne considéra ces établissemens que comme des entrepôts favorables au commerce et à la traite des noirs.

La France, avant la révolution, possédait l'île d'Arguin à vingt-cinq lieues du Cap Blanc, et *Portendick*, au nord du Sénégal; l'île et le fort *Saint-Louis* à son embouchure; le fort de *Podor* dans l'île au *Morfil* formée par le Sénégal à soixante lieues de son embouchure; le fort de *Dramané* ou *Saint-Joseph* dans le Galam et celui de *Saint-Pierre* sur la rivière Féméle: *Joal*, dans le pays de Baol, non loin de l'embouchure de la Gambie et *Abreda* sur la même rivière. Ajoutons à ces établissemens l'île de *Gorée* au sud du Cap-Vert, *Condamel*, *Bentam*, l'île des *Bissaux*, etc.

La facilité d'étendre ces points coloniaux était tellement reconnue et si évidente, que la compagnie montra quelques regrets de les avoir laissés dans leur état de médiocrité. Elle conçut des projets d'agrandissement et d'amélioration; mais elle n'alla point au-delà. Presque tous ces établissemens ont été depuis abandonnés. Les îles

de *Safal*, *Guéber*, et *Babagué* dont le gouvernement fit l'acquisition en l'an VIII, le furent pareillement avant que les Anglais prissent possession du Sénégal; Babagué est très-fertile, on y avait établi un poste militaire.

L'île de Saint-Louis, à quatre lieues de l'embouchure du Sénégal, est fort petite et stérile; mais, comme position militaire, elle commande la navigation du fleuve. Les Anglais l'attaquèrent en 1809, et furent repoussés avec perte. Sa population actuelle est de 10 à 12 mille âmes.

L'île de Gorée, à une portée de canon du continent, n'a que trois quarts de lieue de circuit. Elle est défendue par deux forts qui s'étaient délabrés, mais que le gouvernement vient de faire rétablir. Nos ingénieurs assurent que cette place, régulièrement fortifiée, deviendrait imprenable. Sa population est d'environ 3000 nègres, mulâtres et blancs.

Le commerce de Gorée s'étendait depuis le Cap-Vert jusqu'à l'embouchure de la Gambie; mais la prépondérance des Anglais dans cette partie de la Sénégambie a fait disparaître jusqu'aux moindres traces des établissemens français. Les trois comptoirs de *Rufisque*, *Joal* et *Portudal* étaient déjà abandonnés avant la révolution; l'administration de Gorée entretenait seulement à

Joal quelques individus pour y acheter les productions du pays.

Le pays de Galam, dans l'intérieur des terres, est borné, au nord, par le Sénégal et le Sahara au sud, par le pays de Bambouck, à l'est, par le Kjaaga; il s'étend environ 40 lieues le long du Sénégal. Les habitans suivent l'islamisme, et sont par conséquent ennemis jurés des chrétiens. Ils trafiquent avec les Arabes du désert, avec d'autres peuples de l'intérieur et avec la ville de Tombouctou. Le Galam renferme des mines d'or, et se trouve limitrophe d'une région où ce métal est encore plus commun. Ce fut en 1698 que les Français commencèrent à s'y établir. Ils y bâtirent les forts Saint-Pierre et Saint-Joseph. En 1730, les garnisons de ces forts attaquées par la masse des indigènes, furent massacrées, et toute communication fut interrompue entre nos possessions du Sénégal et le Galam. Onze ans après, en 1741, les Français y rentrèrent; mais en 1758 (époque déplorable pour notre patrie) les Anglais s'étant emparés de nos établissemens du Sénégal, nos forts de Galam furent abandonnés, et n'ont été rendus à la France, avec tout le reste, qu'en 1783.

Les communications entre l'île Saint-Louis et le Galam se font par bateaux, et ce voyage dure

environ deux mois. Comme il faut attendre la crue des eaux et par conséquent la saison malsaine des pluies, les voyageurs ont beaucoup à souffrir. Le détritus du règne végétal dont les bords du fleuve sont perpétuellement encombrés, exhâle dans cette saison des miasmes putrides, qui développent des fièvres souvent mortelles. Ajoutons à ces inconvéniens, que les petits souverains des pays traversés par le fleuve soumettent les navigateurs à des rétributions arbitraires, à mille avanies. D'après ces considérations, M. Durand, auquel nous devons plusieurs notions intéressantes, propose, dans son excellent ouvrage sur le Sénégal, de renoncer à ce mode de communication avec Galam; et d'y substituer des caravanes qui traversant le Owal et le pays des Yolofs, feraient ce voyage en moins de vingt jours. Ces caravanes auraient, en outre, l'avantage de profiter des belles saisons. Il paraît que le gouvernement s'occupe à lever les difficultés de ces communications par le moyen de batteaux à vapeur. Le *Voyageur* est déjà au Sénégal, où l'*Africain* va le joindre: Saint-Louis pourra donc, en toute saison, communiquer par eau avec le Galam.

Nous avons déjà observé que l'île Saint-Louis n'a de prix que comme position militaire. On

pourrait placer bien plus avantageusement le chef-lieu de la colonie sur le lac *Panierfoule*, dans le Owal, sur la rive gauche du fleuve, avec lequel il communique par un chenal naturel de 5 à 6 lieues de longueur; la marée qui remonte si haut le Sénégal, faciliterait les communications. Ce lac est bordé de superbes forêts peuplées d'ébéniers; et ses rives sont d'une étonnante fertilité. La perte de l'île de France qui fournissait toute l'ébène employée par notre marquetterie, devrait encore augmenter aux yeux du commerce français la valeur des forêts de l'Owal.

Si l'on exécutait ce plan, c'est de ce point infiniment rapproché de Galam, que partiraient les caravanes dont nous venons de parler. Elles n'auraient à traverser que le pays des Yolofs, dont le souverain a de l'influence sur le Galam.

La république oligarchique de Bambouk, où les lois n'ont de pouvoir qu'après avoir été ratifiées par le peuple, se trouverait ainsi rapprochée du centre des établissemens français. Le pays de Bambouk est extraordinairement riche en mines de toute espèce; l'or s'y trouve en aussi grande abondance que dans aucune contrée d'Amérique; on y comptait, en 1813, d'après des relations anglaises, au-de là de vingt mines d'or également riches et donnant une très-

grande quantité de métal aux naturels qui se contentent de gratter la surface du sol.

On se plaît à décrier le Sénégal à raison de son insalubrité. Depuis le commencement de décembre jusqu'à la fin d'août, l'air y est perpétuellement rafraîchi par des vents du Nord-Ouest, et la santé des Européens n'y est nullement altérée. Pendant les autres quatre mois, le vent souffle de l'Est; il est brûlant et chargé de nuages pluvieux. C'est alors que les Européens sont exposés à des dyssenteries, à des fièvres putrides plus ou moins rebelles. Dans les établissemens anglais du voisinage, on leur oppose avec succès quelques remèdes et surtout l'émétique. La mort n'y fait pas plus de victimes qu'ailleurs. C'est que le gouvernement anglais n'épargne point les fonds pour déterminer des praticiens instruits à s'y fixer. Notre gouvernement, plus économe, met la santé de nos colons sous la sauve-garde d'ignorans, de chirurgiens de bord, qui n'oseraient s'exposer aux hazards d'un examen régulier.

Au temps de la traite, que les Anglais nous accusent d'avoir toujours faite en grand, la France ne tirait jamais du Sénégal plus de 3000 noirs, Podor en fournissait 300, l'île de Bilbas 350,

la rivière de Félémé 600, Galam 1300, Gorée et Albreda 450.

On voit que les établissemens que nous venons de décrire sont susceptibles d'un très-grand développement. Il serait satisfaisant pour nos lecteurs de trouver ici le tableau des améliorations qui ont dû signaler le zèle des administrateurs actuels, notamment celui de M. Schmatz, auquel on accorde de grandes connaissances; mais il règne tant de confusion et si peu d'harmonie dans les renseignemens obtenus par nos soins, que la prudence nous interdit tout détail sur cet article..Les uns se plaignent du mauvais emploi des fonds; les autres, avec plus de vraisemblance, attribuent l'état de langueur où la colonie est restée, à l'insuffisance des moyens qu'on a mis à la disposition des administrateurs. La discusssion qui s'ouvrira sans doute dans les Chambres, pourra faire ressortir la vérité. Nous pouvons, en attendant, avancer comme un fait positif, que pour élever cette colonie à la prospérité qu'elle peut atteindre, ses chefs n'ont pas besoin d'un grand fonds de génie, il suffit qu'ils soient animés de sentimens généreux, désintéressés et patriotiques; les procédés à suivre sont déjà tracés par les Anglais, nos voisins, il n'y a qu'à les imiter. Nous verrons, en décrivant la

Sénégambie anglaise, des créations qui tiennent du prodige ; il est vrai que dans le choix des gouverneurs et des autres agens, la compagnie d'Afrique écarte avec soin tout ce qui tient à la faveur, et à la calamité des protections ; elle ne s'attache qu'au mérite spécial, qui sait toujours aplanir les difficultés. Nous avouerons aussi qu'elle le seconde par des allocations de fonds toujours élevés au niveau des besoins.

Si nous faisions l'insigne folie d'abandonner le Sénégal, une expédition partirait aussitôt de Londres pour s'en emparer ; et, en moins de trois ans, le beau fleuve qui arrose ce pays verrait ses îles et ses riches bords couverts des plus belles productions. Mais écartons une supposition chimérique. Loin que nous soyons en mesure de supprimer les établissemens de ce genre, ceux qui nous restent ne suffiraient point alors même qu'ils s'élèveraient au plus haut degré de splendeur. La France réclame des débouchés proportionnés à son industrie et à sa population. Cherchons ailleurs.

Il serait inutile de songer à s'établir dans l'Océan pacifique. La nouvelle Hollande et les principaux archipels de cette mer sont déjà, comme nous le verrons, au pouvoir des Anglais.

Ils ne dominent encore que sur la partie orien-

tale et méridionale de la Nouvelle-Zélande; mais ils se considèrent déjà comme propriétaires exclusifs de cette immense région.

Si la terre des Papous était susceptible d'établissemens coloniaux, les Hollandais, possesseurs de l'archipel des Moluques, nous auraient déjà prévenus; ils ont fait diverses tentatives qui n'ont pas encore réussi. La terre y est admirable; mais les indigènes repoussent courageusement tout étranger qui prend terre dans leur île. Quelque instinct les avertit qu'ils seraient bientôt subjugués et malheureux.

Bornéo et Sumatra pourraient convenir; mais déjà ces deux îles immenses sont en litige entre la compagnie anglaise de l'Inde et les Hollandais.

Une île remarquable par sa vaste étendue, par sa fertilité et par les havre nombreux qu'on trouve sur ses côtes; une île qui, sans être trop éloignée de l'Europe, est à portée de soutenir Bourbon, Madagascar, enfin, siége d'un établissement français qu'une administration vicieuse fit périr, semble destiné à consoler en partie l'industrie française. Quelques portions de son territoire sont, dit-on, peu saines; mais l'art et les soins de l'homme atténueraient cet inconvénient. D'ailleurs on a trouvé des contrées parfai-

tement salubres, et dans lesquelles les Européens s'acclimatent par quelques légères épreuves qui ne compromettent point leurs jours.

C'est là, plutôt qu'au détroit de Behring, où nous n'avons que faire, c'est à Madagascar qu'il faut envoyer des hommes déliés, intelligens, et chargés d'entrer en négociation avec quelque prince de ce pays. Il s'agirait d'en obtenir quelques terres littorales, susceptibles d'un grand développement, fertiles, salubres, et sises sur des points de rivage où, s'il n'y a point de ports, il parût facile d'en établir à peu de frais.

Nous voudrions deux établissemens de ce genre, séparés, n'ayant rien de commun; mais assez à portée l'un de l'autre pour qu'ils pussent au besoin s'entre-secourir.

Le premier, beaucoup plus grand, constituerait proprement la colonie; le second recevrait nos condamnés aux fers ou à l'exil, si l'exil devient une peine légale : ce serait notre Botany-Bay.

Les Anglais furent admirablement inspirés, lorsque supprimant les bagnes, qui sont des gouffres de corruption, ils conçurent l'espérance de ressusciter dans le cœur des forçats la honte du crime et les remords. Le succès a surpassé leur attente; et ces malfaiteurs que la mé-

tropole a rejetés de son sein, comme une écume impure, transportés au port Jackson et à Botany-Bay, semblent changer de mœurs en changeant de climat. Une administration paternelle leur assigne des terres à cultiver, leur fait contracter l'amour du travail, de l'économie, de l'ordre, et les élève ainsi par degrés jusqu'au sentiment de la vertu. Punir un malfaiteur et le séquestrer de la société tant que doit durer sa peine, est une tâche trop facile pour être glorieuse; mais éclairer ce malheureux, le préserver de ce fatal découragement qui éteint tout principe d'honnêteté; faire pénétrer le repentir dans son âme; le rendre tel, en un mot, que la patrie puisse sans rougir lui rouvrir les bras; voilà le triomphe de l'administration; et ces admirables résultats, le gouvernement anglais les a obtenus.

Aujourd'hui Botany-Bay n'est plus un repaire de scélérats; mais une florissante colonie qui consomme les produits de plusieurs fabriques de la métropole.

Le sort des condamnés relégués dans la Nouvelle-Hollande est si doux, qu'il excite l'envie de la population de Londres, comparativement bien plus à plaindre. Le croira-t-on? il n'est pas rare que des gens de la lie du peuple se portent

avec une préméditation calculée, à des délits que la loi punit de la déportation. Nous pouvons en citer un exemple récent qui a fait beaucoup de bruit.

Une femme, dont le mari a été déporté au port Jackson, voulait l'aller joindre; mais elle n'avait point de quoi payer son passage. Pour faire cette route aux frais du gouvernement, elle imagina de commettre un délit qu'on *punit* de cette *faveur*. Par malheur pour elle, ce délit est accompagné d'une circonstance aggravante que la loi punit de mort. Elle se pourvoit en grâce : tout le public s'intéresse à elle. On atteste qu'antérieurement à ce délit, elle n'avait jamais manqué aux lois de l'honneur. Soins inutiles ! on a craint d'encourager ce genre de fraude devenu trop commun, et la malheureuse femme a payé de sa vie l'erreur de son calcul.

Jusques à quand, esclaves de la routine, entasserons-nous dans nos ports les malheureux galériens; et quand verront finir leur misère et leur insupportable inaction, ces condamnés qu'on laisse languir dans des forts, en attendant qu'on fixe le lieu de leur déportation? N'est-il pas assez prouvé qu'à la fin de leur ban, nos galériens, devenus scélérats accomplis, sont plus redoutables que jamais? Ils sont ce qu'ils

doivent être sous une discipline barbare, excédés de coups et de travaux, dont il ne leur revient que la fatigue. Qui prend soin de leur instruction? Qui cherche à les relever de leur abjection morale?

On ne saurait trop-tôt marcher sur les traces des Anglais, dignes, sous ce rapport, de servir de modèle au monde entier. L'expérience est faite à leurs dépens; ils en ont payé les frais. Sachons nous approprier les sages réglemens qui transforment le rebut de notre espèce, en ouvriers, en cultivateurs, en négocians même: car il y en a plusieurs qui sont à la tête d'un commerce considérable, et qui ont la confiance des premières maisons de Londres.

A l'appui de notre proposition d'établir des colonies à Madagascar, nous ferons valoir une autre considération.

Les baleines et autres grands cétacées, trop vivement poursuivis dans la mer du Nord, se refugient sous des glaces inaccessibles. Déjà cette pêche importante tombait dans la langueur, quand on a découvert autour du pôle antarctique, une foule innombrable de ces animaux. L'Anglais et le Hollandais se sont aussitôt armés du harpon. Ennemis dans tout le reste, irréconciliables rivaux, ils ne se sont ac-

cordés que pour dérober cette découverte à la connaissance du monde commercial. Ces deux peuples savent tout le prix du secret..

La mer étant un domaine commun, pourquoi la France ne prendrait-elle point sa part de cette riche proie? Faites circuler cette nouvelle, dépositaires du pouvoir? excitez, encouragez: ils n'ont point dégénéré, les enfans de ces intrépides Basques, de ces hardis Malouins, qui se rendirent fameux par ces sortes d'expéditions.

Mais une difficulté nous arrête. La nature, vers le pôle sud s'est montrée avare de terres et de continens. Il n'y a point d'îles où les baleiniers puissent chercher un abri et déposer les fruits de leur courage. La France n'a, dans ces mers, à une latitude plus boréale, que l'île Bourbon, et nous avons déjà observé qu'elle est sans ports; mais pouvons-nous choisir un site plus avantageux que l'île de Madagascar? C'est là, dans les ports de la colonie dont nous proposons l'établissement, que nos marins pourront trouver des vivres, réparer leurs avaries, se pourvoir d'agrès, compléter leurs équipages et entreposer leurs huiles. Il suffirait de cette branche d'industrie, indépendamment des cultures, pour élever rapidement la colonie au faîte de la prospérité.

Quoique Napoléon sentît le prix des colonies, il affectait de dire, pour nous consoler de cette privation, que la France recèle en elle-même tous les principes de son bonheur. La flatterie propagea ce préjugé, que l'irréflexion et l'orgueil national admirent sans examen. Avons-nous eu le bonheur de détruire ce préjugé fatal? Est-il suffisamment établi que, sans un nouveau Saint-Domingue, une population surabondante, et par conséquent indomptable, troublera quelque jour le repos de notre patrie et celui de nos voisins? que sans des débouchés où puissent s'écouler nos produits industriels, les artistes français qui n'offriront point à l'étranger leur génie et leurs bras, mourront dans la misère? A-t-on conçu que l'abolition de la traite, dont l'Angleterre veut faire honneur à sa prétendue philantropie, n'a été imaginée et n'est si chaudement poursuivie par elle, que dans le dessein de ruiner nos établissemens coloniaux, et de se constituer notre fournisseuse? Est-il assez prouvé que si la France ne se hâte, comme sa rivale, de mettre en valeur outre-mer des terres que puissent cultiver des nègres libres, ou nos propres colons, le numéraire français échangé contre les denrées que l'Angleterre nous vendra fort cher, ne reparaîtra plus, et qu'alors la Beauce et la Bourgogne ne seront cul-

tivées que pour nos officieux voisins? L'exemple des Algarves et de l'Alentejo, transformés en fermes anglaises, par suite de la même impéritie; cet exemple est-il assez frappant?

Si notre conviction a passé dans l'âme de nos lecteurs, tonnez, députés intègres et courageux, contre les dépenses abusives; frappez à coups redoublés sur les sinécures; mais au nom de cette France qui vous est si chère, respectez le budget relatif à la marine et aux colonies. Nos chantiers, nos arsenaux manquent d'élémens de construction. Il faut réparer, entretenir les vaisseaux existans, en augmenter le nombre, étendre, vivifier nos établissemens du Sénégal, en fonder de nouveaux, envoyer des expéditions autour de Madagascar, s'occuper enfin de nos Antilles. Cette Guadeloupe si sincèrement française vous rendra le double de ses produits actuels lorsque vous lui aurez donné une administration ferme, juste, et convenable à sa situation. Quand nous parlerons de Saint-Domingue et de la Guyane, nous serons forcés d'énoncer d'autres vérités et de dire que sur tous les points nos colonies sont traitées avec indifférence et parcimonie. Nous vous montrerons, en son lieu, l'Angleterre établissant des colonies sur tous les points du globe, et ne de-

vant l'immensité de ses revenus qu'à la judicieuse prodigalité de ses avances.

Nous avons dit que la France jouissait d'un profond repos. Ceux qui, trop susceptibles de terreurs, prennent les troubles les plus insignifians pour les avant-coureurs d'une révolution, pourront nous objecter que la tranquillité publique a souffert des atteintes même dans des lieux où les ministres de l'Evangile allaient prêcher la paix.

Quelques dissentions partielles sont inévitables dans une vaste monarchie; et, quand la loi les réprime sans obstacle, elles sont sans danger. Quelques personnes ont voulu les attribuer aux missions que les *pères de la foi* font dans nos provinces.

Ces pères sont, dit-on, les successeurs de ceux qui furent chassés de l'Europe, vers le milieu du siècle dernier; de ces moines turbulens que l'histoire trouve à la tête de toutes les machinations, de tous les complots, de tous les partis que l'autorité légitime a eu à combattre. Mais où est la preuve d'identité entre ces moines perturbateurs et les pères de la foi? Ceux-ci ont-ils adopté pour règle ce fameux institut que les savans ont admiré comme un chef-d'œuvre de despotisme, et que toutes nos ci-

devant cours souveraines ont foudroyé comme attentatoire aux lois de tous les pays et à la sûreté de tous les trônes?

Obéissent-ils, comme leurs devanciers, à un général, dans la main duquel ils soient, comme la cire molle, sans volonté, sans raison, sans conscience, exécutant aveuglément ce qu'il prescrit, comme un ordre émané du ciel?

Font-ils ces quatre vœux tant blâmés, vœux qui, attachant irrévocablement le sujet à la corporation, laissent à celle-ci la faculté de l'expulser quand bon lui semble, sans énonciation de motifs, et même de le rappeler malgré lui, s'il vient à recueillir quelque succession? Nous n'avons rien lu ni appris qui établisse l'affirmative.

Il est vrai qu'on peut reconnaître à des caractères certains si l'esprit qui dirigeait les anciens jésuites anime nos pères de la foi.

Tout le monde sait que le mot *jésuite* est devenu injurieux comme celui de *tartuffe*. L'un et l'autre expriment trois idées réunies, *astuce*, *hypocrisie*, *mauvaise foi*. L'intrigue était en quelque sorte leur élément. Par elle, ils arrivaient aux richesses, au crédit, au pouvoir. Ils s'insinuaient par la flatterie auprès des grands, auxquels ils étaient sûrs de plaire par une morale commode qui n'exigeait le sacrifice d'au-

cune passion, qui n'avait même rien d'incompatible avec le vice, avec le crime. Quand ils avaient conquis l'oreille des rois, objet capital de leur ambition, devenus dispensateurs exclusifs des faveurs et des vexations, des grâces et des lettres de cachet, ils voyaient à leurs pieds ces mêmes grands devant lesquels ils avaient rampé jusqu'alors.

La politique des jésuites inventa les *congrégations*, dans lesquelles ils agrégeaient séparément les diverses classes de la société. Les églises paroissiales étaient bientôt désertes et les pasteurs titulaires sans fonctions. Les curés s'en sont plaints mille fois; mais le père confesseur était là. Les congrégations furent pour la compagnie des sources inépuisables d'influence et de revenus. Malheur au fabricant, à l'artisan qui n'y était point immatriculé! L'atelier de l'un était bientôt délaissé, l'autre voyait se fermer tous les débouchés qui alimentaient son industrie. Dans ces réunions mystiques, des pratiques puériles, sans influence sur les mœurs, aisées, commodes, remplaçaient les préceptes rigoureux de l'Evangile. Souvent des complots attentatoires à la sûreté de l'État y furent préparés, élaborés dans l'ombre. Là fut ourdie la fameuse ligue dont les jésuites furent les plus ardens prédicateurs. Un d'entre eux présidait les Seize; et, lorsque, au

grand regret des prétendus enfans de Jésus, Henri IV se fit catholique, on les trouva nantis des joyaux de la couronne.

Après avoir dépouillé les curés de leurs droits, ils attaquèrent l'épiscopat, dont ils prétendirent ne point relever, en vertu de bulles d'exception. Rome n'en fut point avare pour cette milice, spécialement chargée de propager l'ultramontanisme et le dogme absurde de l'infaillibilité.

Quand ils avaient résolu de s'établir dans une ville, ils y envoyaient d'abord un ou deux des leurs. En peu de jours, il y avait parmi les habitans un parti pour la compagnie; si ce parti ne forçait point la main aux magistrats, ils obtenaient une injonction de la cour. Les magistrats s'adressaient-ils au parlement? Le roi, à l'instigation du confesseur, défendait au parlement d'en connaître. C'est ainsi qu'ils se sont établis dans plus de quatre-vingts cités de la France; et il en est plusieurs où ils ne sont entrés qu'à main armée. Les donations venaient, pour ainsi dire, les attendre aux portes. Quelques mois après, ils nageaient dans l'abondance, et, sous le nom de colléges ou de maisons professes, ils se faisaient bâtir des palais.

Telle était la conduite des anciens jésuites, que nous pouvions encore représenter comme

les plus habiles négocians de l'univers. On n'a qu'à leur comparer les pères de la foi.

Pour revenir aux missions de ces pères, et aux troubles dont on prétend, sans doute à tort, qu'elles sont suivies, on ne conçoit point la possibilité d'un tel désordre, quand les ministres de la religion prêchent l'Évangile dans son admirable simplicité. Les prônes de nos curés font oublier à l'auditeur qu'il est *ultra* ou *libéral*, et lui rappellent qu'il est *chrétien*. Il ne sort point du temple en faisant des applications malignes, mais en se repliant sur lui-même, et avec la résolution plus ou moins fortement prise de rentrer dans le sentier de la vertu.

Quand les pères *Sérane*, *Latour* et autres célèbres missionnaires arrivaient dans une commune, toutes les classes de la société allaient les accueillir; c'est qu'ils apportaient la véritable paix. A la voix de ces hommes apostoliques, le mari rappelait son épouse qu'il avait délaissée; l'enfant devenait docile et respectueux; le serviteur fidèle et zélé; le commerçant intègre et délicat. Il n'y avait rien de fastueux dans leurs procédés, rien d'acerbe ni d'outrageant dans leurs discours. D'abondantes aumônes obtenues pour les nécessiteux, des réconciliations éclatantes, une amélioration sensible dans les mœurs, tels étaient les monumens qui signalaient leur

passage et leur zèle. Convaincus que tout ce qu'on prodigue s'avilit, ils ne reparaissaient jamais dans le même lieu qu'après un intervalle de quinze ou vingt ans.

Supposons que ces dignes interprètes de la morale reparaissent tout-à-coup au milieu de nous. Un spectacle horrible affligera leurs yeux : ils verront avec effroi la société divisée par des passions indomptables, par des haines dont l'empire funeste a relâché ou rompu tous les liens sociaux ; mais, revenus de leur stupeur, ces dignes missionnaires sauront se mettre au niveau du temps et au-dessus des difficultés. Arbitres impartiaux, pacificateurs désintéressés, ils se placeront entre les deux partis, et au nom de celui qui s'immola pour tous, ils commanderont aux uns un oubli généreux, aux autres un sincère repentir. Ils banniront avec soin de leurs discours ces descriptions virulentes d'excès dont les auteurs ont presque tous péri, et qu'il est injuste de reprocher sans cesse aux générations qui leur ont succédé. Ces hideux tableaux révoltent un parti, enveniment l'autre. Est-il rien de plus contraire à l'objet d'une mission?

Les mœurs ont besoin d'être restaurées, rien n'est plus évident : on convient aussi que cette épuration doit émaner des idées religieuses : la conséquence naturelle de ces principes n'est

point de multiplier les missions dont l'effet n'est que transitoire, mais d'améliorer le sort des curés et de soustraire les desservans aux caprices du pouvoir absolu. Quand l'état ecclésiastique sera honoré et suffisamment doté, les ministres ne manqueront point, et des milliers d'églises, aujourd'hui désertes, retrouveront des pasteurs. C'est là ce qui doit principalement occuper l'autorité publique.

Ce n'est pas que les missions ne puissent, comme moyen auxiliaire, contribuer à la restauration des mœurs; mais il faut les confier à des hommes contre lesquels il ne s'élève aucune prévention. Tout le monde verrait avec plaisir, ou du moins sans peine, qu'on chargeât de cette fonction les modestes disciples de Saint-François de Paule, qui ne se sont jamais signalés qui par un zèle pur et désintéressé; mais il est une infinité de citoyens, même très-religieux, qui s'alarment de l'empire que prennent en France les *pères de la foi*, c'est-à-dire les *jésuites;* car ils ne dissimulent plus leur véritable nom. On craint qu'ils ne ressemblent à leurs prédécesseurs, dont la morale fut si souvent anathématisée, et dont les intrigues ont troublé le repos de tous les États qui les avaient appelés ou reçus. On se rappelle que leur expulsion des pays policés, fut plus longue et plus épineuse que la célèbre pacifica-

tion de Westphalie. Leur arrêt était prononcé par nos douze parlemens, qu'ils ne se tenaient pas encore pour définitivement vaincus. Ils comptaient sur un soulèvement général, qu'ils excitaient dans leurs mystérieuses congrégations; mais l'attitude ferme et sévère des organes de la loi prévint cette explosion. De tous les esprits qui peuvent obséder un corps social, les plus tenaces, les plus difficiles à conjurer, sont incontestablement les jésuites.

C'est l'histoire à la main que nous nous exprimons ainsi. Elle reproche surtout à cette congrégation célèbre de n'avoir jamais consenti à réformer son institut, quoique toutes nos cours souveraines, le clergé de France, les universités et les écrivains distingués de tous les pays y aient signalé des vices intolérables. Les jésuites espagnols en dénoncèrent eux-mêmes plusieurs à la congrégation générale; ils ne furent point écoutés. Le pape Innocent X, profitant, en 1645, de la vacance du généralat, fit proposer à la congrégation vingt-un articles de réforme; mais les chefs de l'ordre éludèrent cette proposition qui n'eut aucune suite.

Que les jésuites de nos jours consentent à ces réformes, et ils justifieront les vœux de ceux qui les désirent, en même temps qu'ils calmeront les alarmes de ceux qui les craignent.

CHAPITRE VII.

Espagne.

Un problème politique était à résoudre. Un roi doit-il fonder son gouvernement sur l'opinion publique, qui n'est que l'expression de l'intérêt général, ou sur des opinions d'exception, qui n'expriment que l'intérêt de quelques familles? La raison avait déjà prononcé; et son autorité devait suffire. Ne semble-t-il pas que la Providence ait voulu sanctionner cette décision par les faits, en proposant deux exemples contemporains et contigus, qui servissent à la fois de preuve et de contre-preuve.

Montez en esprit sur le mont *Perdu*, et tournez la vue du côté du nord; tout vit, tout agit, et à la réserve de quelques boudeurs qui *maigrissent de l'embonpoint d'autrui*, tout est riant et satisfait. Portez vos regards vers le sud; tout est morne, sombre, sépulcral. Partout le silence et le repos de la mort.

On ne peut plus accuser la guerre ni les armées de Napoléon de la langueur des cultures. Pourquoi, depuis cinq ans de paix, l'empire des

bruyères s'est-il étendu sur les belles plaines de l'Aragon, de Léon et des deux Castilles.

Pourquoi ces soldats, que les juntes savaient habiller et nourrir pendant l'insurrection, sont-ils réduits à n'oser sortir de leurs casernes pour n'avoir pas à rougir de leur nudité?

Qu'est-ce qui a réduit l'Espagne, qui comptait dans ses ports 40 vaisseaux de ligne avec un assortiment analogue, à acheter le rebut de la marine russe? Où sont ses arsenaux et ses constructeurs? Il lui fallait dernièrement quelques transports; c'est à Bordeaux et dans quelques ports anglais qu'il a fallu les acheter et les construire.

Pourquoi, depuis la Corogne jusqu'à Valence, depuis Barcelone jusqu'à Cadix, la plupart des chantiers sont-ils fermés?

Pourquoi tout ce qui a les moyens de fuir s'éloigne-t-il de cette terre de désolation?

Comment se fait-il que l'Espagne, dont la population s'élevait, sous Charles IV, à onze millions et demi d'habitans, en ait aujourd'hui moins de neuf millions?

Ces déplorables résultats découlent de la même cause. Ferdinand VII, en substituant à la volonté publique les caprices d'un pouvoir arbitraire,

illégal, a tari les sources de la prospérité de sa nation.

Nous appelons son pouvoir *illégal*. Qu'il ait rejeté à son retour l'œuvre trop démagogique des cortès, on l'approuve; son pouvoir était trop circonscrit : que sous la direction de moines ignorans et passionnés, il ait rétabli tous les abus dont sa nation avait fait justice; qu'il n'ait point voulu sanctionner des réformes utiles, déjà consommées, et dont l'étranger avait eu tout l'odieux; qu'il ait vexé, flétri, humilié ce qu'il y avait de plus éclairé dans sa nation; qu'il ait proscrit jusqu'aux généraux qui sacrifièrent à sa cause et leurs biens et leurs sang; qu'il les ait forcés à s'expatrier, à se sauver dans les colonies, où il devait prévoir qu'ils anéantiraient son autorité; jusque-là, nous ne voyons que de l'impolitique, de l'ingratitude, une profonde ignorance du gouvernement et du cœur humain. Mais, ce qui afflige encore plus la nation, ce qui l'irrite, c'est que le roi ne respecte aucun des priviléges des provinces; c'est qu'il a surtout aboli les cortès, dont l'institution remonte à l'origine de la monarchie, et dont les Castillans furent toujours extrêmement jaloux. Comme nos États-généraux, les cortès limitaient la puissance royale. Le sou-

verain ne pouvait même, anciennement, établir aucun impôt sans leur aveu.

Interrogez les chefs de ces bandes qui désolent l'Estramadure, Léon, l'Andalousie; les deux Castilles, et qui osent s'avancer jusqu'aux portes de Madrid; ils vous diront qu'ils font la guerre à l'ennemi des cortès et de la liberté publique. Si vous osiez les qualifier de brigands, de voleurs, ils repousseraient ces titres injurieux à coup de baïonnettes. Ils prétendent traiter avec le roi d'égal à égal. Un de leurs soldats est-il pris? Malheur à dix curés et à autant d'alcades, si ce soldat n'est pas traité avec tous les égards dus à un prisonnier de guerre; leur tête en répond. Ces guerrillas, d'environ trois cents hommes, parcourent les communes, vident les caisses des receveurs, dont ils ne manquent jamais de couvrir la responsabilité par des récépissés en forme. Ce produit, dérobé au trésor royal, déjà si pauvre depuis qu'il n'arrive plus de galions, s'emploie à nourrir la troupe, à la solder, à l'habiller, à la recruter d'autant de jeunes gens qu'il est possible. On eut d'abord à leur reprocher des vols et d'autres actes de violence; mais les chefs ont réprimé ces abus comme déshonorant la cause pour laquelle ils sont armés, et leur discipline actuelle accroît tous les jours le nombre

de leurs partisans. La régularité que prend cette guerre intestine, n'est pas ce qui doit le moins épouvanter la cour.

Avec le saint-office, aboli en 1812 par les cortès, aux applaudissemens de la nation, ont reparu ces nuées d'espions et de délateurs qui composent l'armée invisible des moines jacobins. On n'oserait parler; à peine a-t-on le courage de penser; mais à quoi sert la plus timide circonspection? Le redoutable tribunal a ses cachots toujours pleins, et les prisons d'état ne peuvent plus suffire. Quelques conspirations réelles, et plus encore la conscience de ses propres excès, ont rendu la cour ombrageuse et toujours ouverte au soupçon. Découvrir des trames est la route de la faveur, et c'est par là que le dépositaire du pouvoir, se flatte d'y parvenir. Voyez O-Donnel, à Cadix. Soupçonné lui-même, il trouve à point nommé un complot, et licencie 5000 hommes, qui vont grossir les guerrillas. Aujourd'hui, ce même O-Donnel ne sait comment prouver sa conspiration: les officiers prévenus n'en sont pas mieux traités dans leurs cachots; mais telle est la jurisprudence de la cour de Madrid. Que dirons-nous du barbare Ellio, gouverneur de Valence? Il fait torturer les citoyens, par centaines, dans les cachots de Murviédro, désespéré de ce

que les plus cruels tourmens n'arrachent à aucun d'eux la preuve d'une conspiration qui a déjà fait supplicier, par provision, quinze ou vingt malheureux.

Arrêtons-nous: que le lecteur compare et qu'il dise s'il manque quelque chose à la contre-épreuve.

Le prince que nous opposons à Ferdinand VII, de retour en Espagne, eût soutenu, enflammé l'enthousiasme, en remerciant affectueusement la nation de l'heroïsme qui l'avait fait admirer de l'Europe et plus particulièrement en France. Il eût rappelé les bannis, et invité les peuples à l'oubli de tout ce qui avait pu être fait d'irrégulier, excusant les erreurs par l'inextricable concours des circonstances difficiles où l'on s'était trouvé. Il eût pu ne point accepter la constitution des cortès, à laquelle il n'avait pris aucune part, mais il aurait dû sur-le-champ convoquer de nouveaux cortès; et comme tous ces actes de clémence et de grandeur l'auraient infailliblement rendu maître de l'opinion, il eût dirigé les opérations de ce congrès national, et eût fait lui-même sa part du pouvoir. Les députés de toutes les colonies, admis dans la même assemblée, auraient signalé les abus crians dont elles se plaignaient; on eût remédié à ces désordres. L'Es-

pagne serait heureuse, florissante, et plus maîtresse que jamais de ses immenses possessions d'Amérique et d'Asie.

Voilà, par les résultats, la différence des deux régimes, et jusqu'à quel point un homme peut différer d'un homme. *En viro vir quid intersit.*

Nous allons parcourir les colonies espagnoles, en élagant avec soin de notre exposé les exagérations de l'esprit de parti qui, d'un côté, présente les colons comme éperdus et prêts à reprendre leurs fers, et qui, de l'autre, aplanit toutes les difficultés sous les pas de l'indépendance.

Article premier.

Colonies espagnoles de l'Amérique septentrionale.

Ce fut, comme on sait, en 1592, que Colomb découvrit les premières terres de l'Amérique. Il prit possession, au nom de l'Espagne, de Guanahani, des principales Antilles et de la partie du continent qu'il appela *Terre ferme.*

L'Espagne dut ses conquêtes en Amérique au courage d'aventuriers qu'elle dépouilla peu à peu du fruit de leurs travaux.

Les colonies actuelles, dans le continent boréal d'Amérique, sont les Florides, le nouveau Mexique, les Californies, le Mexique et le Guatimala.

Elle possède en outre l'île de Cuba, la partie orientale de Saint-Domingue et Porto-Ricco.

Nous allons exposer en quel état se trouvent ces diverses colonies, relativement à leur métropole.

§. Ier.

Florides.

La Floride fut découverte en 1496 par Sébastien Cabot, Vénitien au service des Anglais, qui n'y firent d'abord aucun établissement. Paul de Léon prit terre, en 1512, dans la presqu'île qui termine cette contrée au Sud-Est, et l'appela *Florido*, à cause de sa belle verdure et de la vigueur de sa végétation. Cette province appartint ensuite aux Anglais, puis aux Français; elle revint aux Espagnols par une atroce perfidie, dont M. de Gourgues vengea notre nation. Après d'autres vicissitudes, elle échut en 1763 aux Anglais, et prit sous leur main une face nouvelle. Ils la divisèrent en deux parties, dont l'une eut

pour chef-lieu Pensacola, et l'autre Saint-Augustin. Il s'exportait de celle-ci pour environ 1,450,000 francs de peaux et de fourrures, et l'Angleterre y importait pour la valeur de 1,400,000 francs. Le traité de 1763 adjugea définitivement à l'Espagne les deux Florides qui, sous sous son administration léthargique et routinière, n'ont fait que dépérir.

Avant qu'il fût question de les céder aux États-Unis, un Espagnol de distinction disait à Londres, en parlant des Français qui voulaient s'établir au Texas: Que l'Espagne ne pouvait, à aucun prix, les souffrir dans une terre si voisine de Mexico, parce que, n'étant plus sous l'empire de leur gouvernement, rien ne pourrait les empêcher de révolutionner le Mexique; mais que l'on consentirait sans peine à leur céder des terres dans les Florides, et même à abandonner ces deux provinces à la France, en échange d'espèces et de vaisseaux dont l'Espagne était dépourvue. (D'*espèces!* Cet Espagnol n'a pas compté avec la commission de liquidation.)

Il a été fait des ouvertures en ce sens aux deux cours. Si elles n'ont pas eu de suites, il ne faut pas apparemment l'imputer au cabinet des Tuileries. Quel avantage pour la nation de se voir propriétaire d'un très-beau pays, d'une colonie

contiguë à ce Mississipi où tout rappelle encore le nom français! L'Espagne ne pouvant conserver ces deux provinces, le gouvernement anglais eût encore mieux aimé les voir passer dans nos mains que dans celles des États-Unis, dont la puissance toujours croissante le frappe de terreur.

Cette proposition étant donc restée sans effet, le cabinet de Madrid, qui redoute l'influence des États-Unis sur ses colonies révoltées, a cru devoir acheter au moins leur neutralité par la cession de ces deux provinces qu'ils brûlaient de joindre à leurs États.

Lorsque le général Jackson s'empara brusquement de Pensacola, sous prétexte que lés Espagnols fournissaient des armes aux Indiens seminoles, ennemis des États-Unis, tout l'univers blâma cette violation du droit des gens. Le président de l'Union parut en rougir; et il décida que les Florides seraient restituées à l'Espagne, mais à des conditions vagues dont l'exécution devait nécessairement faire naître des difficultés. L'opinion publique, en Angleterre, jugea que, nonobstant ce simulacre de satisfaction donnée à l'Espagne, les Florides étaient définitivement perdues pour elle. A plus forte raison dut-on considérer comme acquise aux

États-Unis l'île d'Amélia, dont le président n'avait fait aucune mention, malgré les protestations énergiques de don Onis, ministre espagnol à Washington. Une nouvelle note de cet ambassadeur força M. J. Adams à parler de cette île et de ses dépendances. Il prétendit « que, si l'Espagne avait su les conserver ou » même en chasser le faible corps d'insurgés qui » s'y était établi, les États-Unis ne se seraient pas » vus dans la nécessité d'en éloigner par la force » des armes; une poignée d'aventuriers dont le » voisinage compromettait la politique et les intérêts communaux de l'Union. »

Depuis que les États-Unis ont acquis la Louisiane, dont les limites n'ont jamais été bien fixées à l'Ouest, ils ont élevé des prétentions sur les territoires qu'arrosent le Rio Bravo del Norte, la Trinidad et el Santo-Augustino, quoique ces pays fassent évidemment partie de la province de Texas, dépendant du Mexique. L'Espagne désespérant de recouvrer les Florides, voulut s'assurer du moins la possession des contrées qui étaient en litige. Dans cette vue, don L. de Onis remit, le 10 février, une nouvelle note portant que « l'Espagne était prête à céder » les Florides aux États-Unis; mais qu'attendu » que leur valeur excédait le montant de la com-

» pensation due au commerce américain, la cour
» de Madrid réclamait en échange la libre pos-
» session et la garantie de souveraineté incon-
» testable sur les contrées, sur la délimitation
» desquelles il restait des incertitudes. »

L'Angleterre, au milieu de ces négociations, s'offrit pour médiatrice; mais l'Union prévoyant que le cabinet de Londres, toujours mu par son intérêt commercial, pencherait pour la cour de Madrid, refusa la médiation, et voulut rester maîtresse des Florides. Le cabinet de Washington, à la vérité, blâma publiquement le général Jakson; mais tout le peuple américain lui décerna les honneurs du triomphe. Les négociations continuèrent entre l'Espagne et les États-Unis; et bientôt après les Florides furent cédées à l'Union par un traité solennel.

Les négociations qui ont amené ce traité doivent avoir été conduites avec bien du mystère, puisqu'il était déjà signé quand la cour de Londres en a eu connaissance. On voulait prévenir les réclamations de ce cabinet; mais, quoique cette affaire dût être considérée comme définitivement conclue, elle blesse trop au vif les intérêts du cabinet de Carlton-House, pour qu'il n'ait point tenté de la faire rompre.

En attendant, les États-Unis se sont mis en

possession d'une partie des Florides, acquisition inestimable qu'ils couvrirent bientôt d'une nombreuse population.

La nature refuse aux autres terres dépendantes de cette république de bonnes espèces de bois de construction. Le chêne de cette portion de l'Amérique se pourrit en peu de temps. Il n'en est pas ainsi des Florides, où l'on trouve d'immenses forêts d'unchêne aussi durable, aussi solide qu'il est beau : l'Union va bientôt les exploiter, et entreposer ces bois précieux dans les magasins de Pensacola, d'où ils seront envoyés dans les autres chantiers. Pensacola, dont la baie est si belle et si sûre, deviendra sous peu l'une des premières places du golfe mexicain.

L'intérieur des Florides n'offre encore que des savanes désertes, où tout au plus habitées par quelques faibles hordes de sauvages. C'est là que le gouvernement éclairé des États-Unis fixera, par des concessions de terres, une partie de ces émigrans européens qui cherchent une existence et la liberté. Le Nouveau-Monde sait mettre à profit l'intolérance et le despotisme de nos gouvernemens.

Un autre avantage que cette possession assure aux États-Unis, c'est qu'elle les rend maîtres du canal de Bahama, par lequel les bâtimens euro-

péens, à leur retour du midi, viennent chercher les vents variables du septentrion. L'île d'Amélia, dont ils se sont emparés, concourt puissamment à ce but.

Qu'on juge de quel œil l'Angleterre a dû voir sa plus redoutable rivale s'enrichir d'une si belle propriété. La plus terrible catastrophe eût fait moins de sensation à Londres. On a tonné sans réserve contre le cabinet de Madrid. Pourquoi garder encore des ménagemens impolitiques envers cette cour? Fallait-il encore balancer à se déclarer ouvertement en faveur des colons espagnols?

(On verra que les Anglais n'avaient pas de grands reproches à se faire sur cet article.)

Le cabinet, dans ce déchaînement universel, gardait sa circonspection ordinaire. Le public ignorait les mouvemens occultes de sa politique; mais dans un pays où le gouvernement a besoin de ménager l'opinion, et de la préparer aux événemens inattendus, les hommes exercés devinent bientôt sa pensée. Ainsi, quand on a vu les journaux ministériels exalter à l'envi l'opulence et les charmes de l'île de Cuba, sans qu'aucun antécédent eût préparé les esprits à ces pompeuses descriptions, il est devenu presque probable aux yeux de l'homme réfléchi, que l'An-

gleterre allait demander aux Espagnols l'île de Cuba, indispensable à cette puissance pour contre-balancer, dans le golfe mexicain, la prépondérance que l'acquisition des Florides assurait à l'Union. La Jamaïque, placée sous le canon de Pensacola et de la Nouvelle-Orléans, courrait en effet des dangers, et pourrait succomber s'il fallait qu'elle attendît les secours de la métropole. Cuba sera le boulevard de la Jamaïque, un second point d'appui de toutes les Antilles anglaises, en un mot, l'observatoire du Mexique.

Cette île réunit à l'avantage d'une grande facilité, celui d'être un des points militaires les plus forts de tout l'archipel. Quel sacrifice pour le roi Ferdinand? De là, les longues irrésolutions de son conseil : dans ses communications avec la cour de Londres, il se sera élevé, pour la centième fois, contre les armemens scandaleux qui, au mépris de l'alliance, partent sans cesse des ports britanniques pour aller renforcer les colons espagnols. L'Angleterre, jusqu'alors, n'avait répondu à ses plaintes que par des faux-fuyans ironiques. L'intérêt de son commerce passe avant tout; mais cette fois, il a fallu complaire au cabinet de Madrid. De là ce *foreign entisment's bill*, qui défend aux Anglais de s'armer en faveur des colons espagnols, mesure qui a

excité tant de rumeurs parmi les négocians anglais.

Cette condescendance, jointe à la crainte de perdre Cuba, décide enfin le roi. Il disgracie ses principaux ministres, interdit l'approche de Madrid à M. de *Onis*, et la ratification du traité qui cédait les Florides aux États-Unis, est décidément refusée.

Il est bon d'observer que, par un des articles secrets du traité du 5 juillet 1814, enrichi d'articles additionnels le 28 août suivant, l'Espagne s'engageait à céder les Florides à l'Angleterre qui, de son côté, lui garantissait l'intégrité de ses autres colonies. Il ne pouvait donc qu'être infiniment pénible au cabinet de Londres, de s'en voir privé, et qui pis est, au profit de son rival; mais que l'Angleterre sache un fois se rendre justice. Comment avait-elle observé jusqu'alors les clauses qui mettaient sous sa garantie les colonies espagnoles? Le traité du 5 juillet n'était-il donc obligatoire que pour la cour de Madrid?

On ne peut se plaindre, en Espagne, de la non-responsabilité des agens du pouvoir. Tout ministre qui, en remettant son porte-feuille, en est quitte pour l'exil, bénit son étoile. *Casa de Irujo*, moins heureux, est mis en jugement : le négociateur, signataire du traité qu'on désavoue,

tombe aussi en disgrâce, quoiqu'il n'ait certainement pas pris sur lui, sous un roi tel que le sien, d'avoir conclu, sans autorisation, un traité de cette importance. Ce trait grossira les annotations du moraliste, mais il sera perdu pour le courtisan. Quiconque aspire à la suprême faveur, doit savoir que quand il échappe à l'autorité des inconséquences trop frappantes, il faut des victimes au mécontentement du public.

Reste à savoir si le refus de la ratification tire d'embarras la cour de Madrid. Les Florides ne lui appartiendront plus. Les armemens qui redoublent dans les ports de l'Union, font voir qu'elle est décidée à soutenir plutôt une guerre. Le cabinet de Londres s'en consolera vraisemblablement par l'occupation forcée ou consentie de l'île de Cuba. Des troupes, que l'Espagne a fait partir de Cadix, sont débarquées à la Havane, dans l'automne de cette année. D'un autre côté, il est parti des escadres des ports d'Angleterre. Ces forces combinées auraient-elles pour objet de tenter un coup de main contre Pensacola? Mais l'Angleterre, dans les conjonctures actuelles, ne s'engagera pas facilement dans une guerre contre les États-Unis.

§. II.

Nouveau-Mexique.

Bien des géographes comprennent le Nouveau-Mexique dans la Nouvelle-Espagne. Comme l'insurrection y a pris un caractère particulier, nous parlerons séparément de cette province, qui a très-peu de relations avec le Mexique.

L'Espagne a négligé ce beau pays, lors même qu'elle avait les moyens de le rendre florissant; si elle soutient avec opiniâtreté diverses contestations avec les États-Unis, relativement aux limites orientales de cette province, c'est moins pour le prix qu'elle y attache, que pour tenir plus éloignés d'elle ces républicains entreprenans.

Le Nouveau-Mexique est borné, au nord, vers le 39e. degré, par des pays inconnus; à l'est, par le Mexique, proprement dit; à l'ouest, par une région qu'habitent des peuples indomptés. Les limites, de ce côté, ne sont pas moins incertaines que vers l'est et le nord. Une chaîne de hautes montagnes parcourt du midi au septentrion la partie occidentale du Nouveau-Mexique, et reçoit, vers le sud, le nom de *Sierra-Madre*, et, plus au nord, celui de *Rocky* ou *Stony-Moun-*

tains, *Crane* et *Azure-Mountains*. On ne doute point que cette chaîne ne soit le prolongement de la Cordillière des Andes, qui, après s'être affaissée dans le Darien, et le Guatimala, se relève au Mexique jusqu'à la hauteur des neiges perpétuelles, qu'elle dépassse encore au Nouveau-Mexique. Cette chaîne parcourt tout le continent américain, parallèlement à la côte occidentale, depuis l'océan glacial du nord jusqu'à la terre de feu.

La Sierra-Madre, qui prend ce nom près de Guadalaxara, s'élève par degrés pendant 180 lieues du sud au nord, et atteint, dans le Nouveau-Mexique, la hauteur des alpes du Pérou. Souvent elle est coupée à pic de sa base jusqu'à son sommet, où la neige n'a jamais entièrement fondu. Les vallées qui l'entrecoupent sont couvertes d'épaisses forêts, que la coignée a jusqu'ici respectées. Elles sont peuplées d'ours, de jaguars et d'autres animaux à fourrures.

De la Sierra-Madre se détache un chaînon qui, d'abord sous le nom de *Gomez*, et ensuite sous celui de *Nahemi*, prend la direction de l'est-sud-est.

La Sierra-Madre, connue aussi sous le nom de *Topia*, est à peu près constamment distante de 50 lieues de l'océan Pacifique; sa hauteur et

son volume décroissent vers le sud. Du 30° au 40° degré, on la désigne par le nom de *Sierra de las Grullas;* et par celui de *Sierra Verde;* du 40° au 42°. C'est de la Sierra, dont nous venons de parler, que découlent *El-Colorado*, et le *Rio-bravo del Norte*. Les missionnaires ont trouvé, non loin des rives d'El-Colorado, des ruines, monumens incontestables d'une ancienne civilisation.

Entre les Californies et le Nouveau-Mexique est un espace considérable dont la propriété pourrait être contestée aux Espagnols, puisqu'ils n'y ont pas un seul planteur. Des Indiens nomades parcourent ce territoire, d'où l'ambition, maladie des peuples civilisés, les chassera tôt ou tard.

Le climat du Nouveau-Mexique est tempéré, mais froid en hiver; son sol fertile produit toutes nos espèces de céréales et de fruits exquis. Le coton réussit très-bien vers la partie australe. Des troupes innombrables de chevaux sauvages et de bisons trouvent aisément à se nourrir dans un pays couvert d'excellens pâturages. Il y a des mines d'or, d'argent, de cuivre et d'autres métaux; elles sont faiblement et mal exploitées. L'union couvrira quelque jour ce pays d'habitans actifs et industrieux; ce n'est pas qu'on

puisse reprocher aux Espagnols qui s'y sont fixés, l'inertie et la mollesse, qui semblent propres à leur nation ; ce sont, au contraire, des hommes vigoureux et pleins de courage. Abandonnés à eux-mêmes, et ne recevant aucun secours de leur mère-patrie, ils ont à se défendre contre les redoutables *Camanches* et les *Apaches*, qui cherchent à leur ravir leurs bestiaux, quelquefois même leurs enfans pour les réduire en servitude.

Les Camanches n'ont ni villes, ni villages; ils campent quelquefois entre la rivière Rouge et le Missouri, et traversent souvent *el Rio bravo del Norte*, pour venir chasser sur les flancs de la grande Cordillière. La chair de bison est leur principale nourriture ; ils emportent avec eux leurs tentes faites de cuir en poil de buffales et bisons ; lorsqu'ils campent, ces tentes sont alignées comme les rues d'un bourg ou village régulièrement bâti, elles peuvent contenir jusqu'à douze personnes. Semblables aux *Bashirs*, aux *Usbeks*, aux Cosaques du plateau central de l'Asie, ou aux Mores du désert, ils sont toujours à cheval, et font des marches considérables, suivis de leurs familles et leurs effets. Les Indiens camanches sont robustes, forts et bien faits ; doués de courage, ils ne redoutent rien ; ils pénètrent

souvent sur le territoire espagnol, enlèvent les colons et leurs enfans. Les autres tribus indiennes sont moins dangereuses, Les Apaches sont braves et résolus; ils tiennent beaucoup à leurs coutumes primitives, et sont ennemis jurés des Espagnols. Ils furent subjugués dans le principe, mais ils s'émancipèrent vers la fin du XVIIe. siècle, et depuis cette époque, ils ont su conserver leur indépendance.

Trois villes se font remarquer dans le Nouveau-Mexique, *Santa-Fé*, capitale, *Santa-Cruz* et *Albukerque*. La première a 3,600 habitans; la deuxième 9000, et la troisième environ 6000. Il y a plusieurs bourgs et villages divisés en dix-neuf missions.

Le général Humbert, Français connu par sa descente en Irlande, voyant toute l'Amérique se prononcer pour ne plus dépendre que d'elle-même, est le premier qui ait tenté de soulever le Nouveau-Mexique. Il y était, en 1816, à la tête d'une troupe d'aventuriers de toute nation, mais où l'on comptait un grand nombre d'Anglo-Américains. Ce général avait des relations suivies avec la Nouvelle-Orléans, d'où quelques maisons de commerce lui expédiaient des armes et des munitions. Il en reçut, en mai 1817, un envoi considérable par *Rio del Norte*, et par la Nou-

la Nouvelle *Saint-Ander*. Depuis cette époque, le vice-roi du Mexique ayant réduit les révoltés de cette partie de son gouvernement, les envois destinés pour le général Humbert ont pris une autre direction.

Il paraît que le chef de ces aventuriers n'a pas trouvé beaucoup de résistance. Les habitans n'ayant rien à espérer du vice-roi, et comptant moins encore sur la mère-patrie, jouissent déjà par le fait de l'indépendance pour laquelle on est venu les armer.

On supposa d'abord à Londres, que le général Humbert révolutionnait ce pays au profit du roi Joseph; mais le profond repos dans lequel végète cet ex-roi, et sa nullité personnelle, ont enfin détruit cette conjecture. Il est plus naturel de penser qu'Humbert a été l'agent du cabinet de Washington, qui doit naturellement chercher à s'approprier ces débris de la puissance castillane: les États-Unis formeront infailliblement des colonies sur la mer du Sud, à la latitude du Nouveau-Mexique, ou même plus au midi. Si donc cette province ne dépendait point d'eux, ils ne pourraient communiquer avec leurs colonies de la côte nord-ouest, qu'en décrivant un immense circuit par le nord. On peut prévoir dès ce moment que le nouveau Mexique

sera bientôt considéré par le cabinet de Washington, comme faisant partie de l'Union.

L'Espagne attachant un grand intérêt à ce qu'il y ait des limites précises entre ses possessions et celles des États-Unis, M. de Onis n'a point cédé les Florides sans avoir pris quelqu'arrangement à cet égard; mais le traité n'étant point ratifié, cette transaction particulière devient nulle, et les délimitations retombent dans l'état d'incertitude et de litige dont le cabinet de Washington a besoin pour s'avancer vers Mexico.

§. III.

Des Californies.

La Californie fut découverte en 1534, par Grisalva, lieutenant de Cortès, qui, mécontent de son rapport, se rendit lui-même sur les lieux et découvrit à son tour la mer Vermeille. Les Espagnols n'y fondèrent quelques établissemens que plus de 60 ans après. *Monterey*, qui jouit d'un petit port, fut leur ouvrage. C'est la capitale de la Nouvelle-Californie, située au nord de l'autre, et dont l'étendue se prolonge jusque vers le 38.e degré de latitude.

Les jésuites qui s'établirent dans ces régions

en 1684, eurent la politique de les peindre comme arides et peu susceptibles de culture; mais ils ne dirent point que la côte est très-poissonneuse, et qu'ils y faisaient pêcher des perles aussi recherchées que celles de Bahrein dans le golfe Persique.

La vieille Californie, dont la capitale est *Loretto*, mérite bien sous quelques rapports la description peu avantageuse qu'en faisaient les jésuites. C'est un pays aride et brûlant.

Quant à la Nouvelle-Californie, elle est extrêmement fertile. Toutes nos espèces de grains y réussissent, et nos fruits y contractent une délicieuse saveur; mais ce qui donne du prix à cette province, ce sont les animaux à fourrures qui errent en foule dans de superbes forêts.

Les missionnaires ont converti, dans les deux Californies, environ 20,000 Indiens. Ces indigènes sont forts et laborieux; double caractère qui les distingue des indolens Espagnols.

Aucun genre d'insurrection ne pouvait éclore dans un pays où l'on correspond à peine avec le gouvernement mexicain et dans lequel les Espagnols n'ont commis aucune des cruautés qui les ont rendus éternellement odieux aux indigènes des autres parties de l'Amérique soumises à leur domination.

Il a été souvent question, à Londres, d'un traité par lequel la Russie aurait obtenu de l'Espagne les deux Californies. Le temps a fixé les incertitudes du public. On sait aujourd'hui que la transaction fut conclue à Vienne, lors du premier congrès, entre les plénipotentiaires russes et M. Pizzarro, agissant au nom de S. M. catholique. Les envahissemens de la Russie sur la côte Nord-Ouest, sont très-rapides. Elle a déjà dans le Norfolck-Sound, un fort armé de cent pièces de canon; et 500 lieues de côtes, au sud de la Colombia, ont subi sa loi. C'est ainsi qu'elle s'est rapprochée des Californies. Bodéga, qui n'en est qu'à trente lieues, est le poste avancé où les Russes se tiennent prêts à entrer en possession de ce vaste territoire, en échange duquel on ne voit point ce que l'Espagne a obtenu. Il paraît même qu'ils se sont déjà établis sans obstacle à Buyada. Comme les Californies sont encore plus à la convenance des États-Unis, les politiques prévoient qu'elles seront l'objet d'une rivalité. Quant à l'Angleterre, qui avait eu des prétentions sur ce même pays, dont Sir Fr. Drake avait pris possession en 1578, il paraît qu'au moins pour le moment elle se tire de la mêlée. Ce n'est pas qu'elle renonce d'ailleurs à la possession de

la côte Nord-Ouest. Nous verrons plus loin que cette modération n'est ni dans sa politique ni dans son caractère.

§. IV.

Mexique.

Ce fut à don Fernand Cortès, né à Médellin, en Estramadure, que l'Espagne dut la découverte et la conquête du Mexique. L'histoire de cet aventurier célèbre, sa hardiesse, son intrépidité, ses barbaries, sont généralement connues.

Il ne serait pas moins superflu de décrire avec détail cette vaste et opulente région; que peut-il rester à dire après le savant M. de Humbolt? D'ailleurs, la matière qui se présente à nous est d'une telle abondance, qu'elle ne peut entrer que par masses dans le cadre que nous nous sommes prescrit. Il faudrait multiplier les volumes, et c'est ce que nous voulons éviter.

On comprend sous le nom de Nouvelle-Espagne les pays immenses qui dépendent du vice-roi de Mexico; le Mexique proprement dit est divisé en douze intendances et trois provinces;

il est partagé par la grande chaîne des Cordillières qui, sur divers points, atteint la hauteur de 2,700 toises au-dessus du niveau de la mer. Sur cette chaîne s'élèvent des sommets ignivômes qui rendent encore plus majestueux le tableau qu'il présente dans toutes ses parties. Les provinces de *Mexico*, de la *Puebla* et de *Verà Cruz* comptent cinq volcans en activité : quelques-uns, du sein des neiges perpétuelles, lancent sur les flancs des montagnes des torrens d'une lave enflammée qui détruit, sur son passage, les bienfaits de la végétation. Au-dessous des neiges permanentes, cette chaîne primitive est couverte de magnifiques forêts. Dans les régions supérieures s'élèvent le sapin, le cèdre majestueux, et tous les gommo-résineux appartenant à cette nombreuse famille. Les bases des alpes mexicaines sont ombragées par l'acajou et le palmier : là croissent aussi toutes les productions des tropiques. On y cultive avec succès le blé, le maïs, le coton, l'indigo, la canne à sucre, le tabac, le *cactus* à cochenille; mais cette dernière plante, ainsi que la canne, le coton, l'indigo et cacaotier, ne se trouvent pas au-delà du 22e. le degré. Leur culture ne s'étend que jusqu'à la hauteur de 2384 pieds au-dessus du niveau de la mer, tandis que les graminées d'Europe pros-

pèrent depuis 4170 jusqu'à 8938. Les résineux arrivent jusqu'à 11,166 pieds, vers la limite des neiges perpétuelles. La vanille, le jalap, la salseparelle sont exportés du Mexique en grandes quantités, aussi bien que la cochenille, les gommes odoriférantes, les bois les plus précieux pour la marquetterie, les plantes médicinales de toutes sortes, le miel et la cire, etc.

Si la nature a favorisé le Mexique des productions de presque tous les climats, elle n'a pas été moins généreuse pour cette région, sous le rapport des richesses métalliques. Le sol le plus fertile de la terre semble reposer sur une base d'argent massif sillonnée de veines d'or. Trente-sept districts dont chacun est gouverné par un conseil spécial, contiennent 450 stations d'ouvriers qui exploitent près de trois mille mines. Celles qui rendent le plus d'argent sont situées dans les provinces de *Guanaxuato*, *Zacatecas*, et Saint-Louis de *Potosi*. On trouve l'or en grande quantité dans la province de *Sonora*; on le rencontre en gros grains dans les sables de *Hiaqui* et de *Pimeria*. Dans les mines *d'Oaxaca* il se trouve en veines. Le Mexique exporte annuellement pour la valeur de 5,300,000 francs d'or, et 113 millions de francs, en argent monnayé ou en lingots. La *Valenciana*, célèbre mine de *Gua-*

naxuato, emploie 3100 ouvriers et 400 femmes; les frais payés et non compris le cinquième qui appartient au roi, elle donne de bénéfice clair et net à son propriétaire, la somme de 2,400,000 francs. La mine de *Sombrerete*, dans le *Zacatecas*, produisit dans une année heureuse l'énorme somme de 19,992,000 francs, tous frais prélevés. Le Mexique consomme annuellement deux millions cent livres pesant de mercure; et quoique les mines de ce demi-métal s'y trouvent sur plusieurs points, elles n'y sont que faiblement exploitées. La plupart des mines de vif-argent sont submergées et inutiles, faute d'avoir su donner un écoulement aux eaux. Le cuivre, le zinc, l'antimoine, le plomb, l'arsenic se trouvent aussi dans le Mexique; le charbon de terre y abonde, et à la faveur de ce combustible, on obtient tout le sel nécessaire à la consommation. Le Mexique est riche en gemmes; on y trouve le diamant, la topaze et l'émeraude; l'asphalte; l'ambre et l'albâtre sont aussi au nombre de ses productions.

Le plateau central du Mexique s'étend jusqu'aux Californies; il est élevé d'environ deux mille quatre cent mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est sur ce vaste plateau qu'habitent les deux tiers de la population mexicaine, que le

recensement de 1817 porte à 7,616,000 individus. Ce travail a fourni le tableau suivant:

Européens. . . , ...	20,000
Créoles descendant d'Européens.	1,120,000
Nègres libres.	6,000
Nègres esclaves	10,000
Métis de toutes les nuances. . .	2,400,000
Individus descendans des anciens mexicains.	4,000,000
Total.	7,616,000

La diversité des castes a créé des intérêts différens, et le gouvernement espagnol, au lieu de chercher à les confondre, et à s'attacher les créoles descendant des Européens, les irrite en donnant exclusivement les places et les emplois aux Espagnols nés en Europe. Si, du moins, les choix ne portaient que sur des hommes de mérite, les créoles en eussent été sans doute moins offensés; mais la cour de Madrid semble avoir pris à tâche de ne soumettre les Espagnols mexicains qu'à des fonctionnaires arrivés de la métropole, intrigans dépourvus de délicatesse et d'honneur, qui viennent fonder une fortune rapide sur toutes les vexations fiscales que l'avarice peut inventer. Les emplois même subalternes sont inaccessibles aux Espagnols créoles. Ce système impolitique

devait à la fin produire un soulèvement : une communauté de haine contre l'ennemi de tous a peu-à-peu rapproché les créoles blancs de la caste des métis impatiente de sortir de l'état d'abjection où l'orgueuil l'a réduite.

Les Indiens sont, en général, relégués dans les villages où ils cultivent en commun l'espace de terrain qui leur a été assigné ; ils sont gouvernés par des caciques descendant des anciens nobles mexicains, qui les tiennent dans une dépendance très voisine de l'esclavage. La législation espagnole est favorable à ces Indiens : mais ils n'oseraient se plaindre de leurs chefs qui, par des présens, achètent des autorités espagnoles et du clergé le droit d'opprimer impunément leurs administrés ou vassaux.

La petite quantité des nègres esclaves que l'on voit au Mexique nous autorise presque à dire que l'esclavage n'y existe point : ils sont trop peu nombreux pour former un intérêt de plus dans la classification que nous venons de faire.

C'est à ces divers intérêts résultant de la différence d'origine et de castes, c'est à l'injustice du système exclusif constamment suivi par le gouvernement de Madrid, que l'on doit attribuer les événemens qui tendent à séparer pour

jamais de la métropole les colonies que l'Espagne avait formées en Amérique.

Le mécontentement s'est manifesté dans le Mexique par plusieurs révoltes considérables. Le moine Hidalgo conduisit 80,000 insurgés aux portes de Mexico : ils furent dispersés par les troupes royales. Le vice-roi Apodaca, loin d'imiter la conduite atroce d'un *Monte-verde*, ou d'un *Goyénêche*, adoucit, par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, les ordres rigoureux qu'il avait reçus de sa cour ; il calma les esprits, et l'insurrection perdit tout-à-coup le caractère effrayant sous lequel elle s'était présentée ; mais il s'en faut que la tranquillité soit rétablie dans cette vice-royauté. C'est ce qu'il nous reste à faire voir.

Si l'Espagne eût connu ses intérêts ; au lieu de sacrifier ses soldats sur les flancs des Cordillières du Pérou, qui ne peut échapper au sort du Chili ; au lieu d'aguerrir les légions indépendantes de la Nouvelle-Grenade et de Venezuela, elle eût acheté l'appui ou du moins la neutralité des nations intéressées à l'émancipation de ces provinces, en les abandonnant à leur ambition ; et réunissant dans le Mexique tous les moyens défensifs, elle eût conservé long-temps encore le fruit du génie et des crimes de Cortès.

Le Mexique est, de toutes les possessions espagnoles, la plus aisée à défendre. Nulle expédition de quelque importance ne peut être dirigée contre ce pays par la mer du Sud, et la nature a couvert la rive orientale de sables et de bas-fonds qui en interdisent l'approche aux gros bâtimens de guerre : il suffirait de fortifier les points les plus accessibles et de les garder.

Ce système suppose d'ailleurs que la cour de Madrid, si cruellement punie d'avoir opposé la rigueur et les supplices à la justice et à la raison, se résout à traiter en hommes ses colons et les malheureux Indiens ; qu'elle souscrit au sacrifice d'une partie de ses prétentions ; enfin, qu'elle améliore le sort de tous, unique moyen de les intéresser à la défense du sol contre toute agression étrangère. Qui niera que l'Espagne, maîtresse du Mexique, de Cuba et des Philippines, ne fût encore une des puissances les mieux dotées du monde commercial ?

Nous ne sommes ici que l'écho des politiques anglais, dont l'opinion fait règle ; mais nonobstant leur haute réputation, nous ne souscririons point sans peine à toutes les suites probables qu'ils font résulter de cette combinaison. Maîtresse du Mexique, l'Espagne, disent-ils, pourrait un jour reconquérir la Nouvelle-Grenade,

le Vénézuela et même le Pérou. Dix ans de combats, les leçons et l'exemple d'excellens officiers venus d'Europe, les habitudes de la liberté, la terreur qu'inspire un maître vindicatif et cruel qui les aurait replacés sous son joug, toutes ces causes rendront invincibles les colons espagnols de l'Amérique australe. S'ils se divisent en petites républiques, elles seront fédératives, et l'ennemi commun n'en attaquera jamais une sans avoir toutes les autres sur les bras. « Vous venez nous » attaquer, dirent les Scythes à un conquérant ? » Vous voulez subjuguer notre pays ? Priez plutôt » les dieux de ne pas nous inspirer l'idée d'aller » conquérir le vôtre. ».

Nous ne croyons cependant pas que le Mexique, tel que nous l'avons constitué, dût avoir des craintes sérieuses, quand toutes ces nouvelles républiques se ligueraient contre lui.

Mais pourquoi raisonner sur des hypothèses qui, sous un tel gouvernement, sont impossibles. Le cabinet de Madrid, toujours aveuglé par l'orgueil, toujours en révolte contre la raison, perdra toutes ses colonies; mais il ne perdra pas tout, car dans les protocoles de cour, le roi conservera jusqu'à la fin des siècles le titre glorieux de *soverano de las Indias*.

Dans le Venezuela, les phalanges qui s'ar-

ment contre la métropole, se composent en général de gens sans aveu, d'aventuriers qui cherchent la fortune dans le pillage et la dévastation; les guerillas du Mexique voient au contraire dans leurs rangs, des citoyens persécutés auxquels la tyrannie a ravi leur fortune, et qui veulent la reconquérir : à l'exception d'un petit nombre d'Européens, tous ont une patrie dans laquelle il veulent jouir de l'égalité des droits, une patrie, qu'ils ont juré de libérer, à quelque prix que ce soit, du joug castillan. Leur enthousiasme pour la liberté ne peut se décrire. Quand la fortune daigne les favoriser, ils s'avancent dans les plaines et lèvent les tributs. Leur oppose-t-on des forces supérieures? des asyles où ils ne sauraient être forcés, les mettent à couvert.

Quoiqu'il soit probable que la masse de la population partage les sentimens et les vœux des indigènes armés, elle n'a pris jusqu'à présent aucune part active à l'insurrection.

Pour soutenir cette grande cause, le vice-roi n'a qu'environ 5000 soldats européens, et près de 25 mille miliciens. Les maladies, les combats et la désertion affaiblissent chaque jour le parti castillan, et le vice-roi ne cesse de réclamer des secours.

Quelques succès marquans, obtenus en 1816,

purent faire espérer à la cour de Madrid d'exterminer enfin *los liberales* du Mexique. De gros renforts étaient arrivés de la Havane et de Cadix. Le parti indépendant, ne pouvant plus tenir la campagne, se vit abandonné des philantropes européens qui avaient épousé sa cause avec chaleur, et des spéculateurs anglais qui avaient promis des armes, des munitions et des fonds; mais quand tout parut manquer à la fois au Mexicain, il ne se manqua pas à lui-même. Les troupes de l'indépendance se retirèrent dans les montagnes de Guadalaxara, dans l'île inaccessible du lac Chapala. dans les défilés de Zacatécas et de Valladolid. Elles firent au gouvernement une autre espèce de guerre, en interceptant les convois entre la Vera-Cruz et Mexico. Tel est encore aujourd'hui l'état des choses, s'il n'a pas empiré. Des convois très-considérables ont été enlevés aux portes de la Vera-Cruz, quoique protégés par l'escorte ordinaire de sept à huit cents hommes.

Le padre del Torrès, moine qui commande une division d'insurgés, se retira, quand l'Espagne parut faire un effort décisif, vers la fertile province de Sonora. Il ramena sa troupe, en 1818, dans les contrées du Midi, et se fixa aux environs de Valladolid. En octobre, il poussait

ses reconnaissances jusqu'à la Vera-Cruz. Ce moine général eût été, pour l'aventurier Mina, d'un très-grand secours. La tentative de ce dernier, quoique malheureuse, mérite quelques détails. Nous les devons à un témoin oculaire des faits.

Mina, qui combattit en Espagne avec tant d'intrépidité pour son souverain, fut réduit à s'expatrier. Il n'avait que ce moyen d'éviter le malheureux sort de plusieurs autres généraux dont l'ingratitude voulut flétrir la gloire. Londres l'accueillit pendant que son oncle, le célèbre Espozy Mina trouvait un asyle hospitalier dans cette même France contre laquelle il s'était vaillamment battu. Ce n'est pas en Angleterre que le jeune Espagnol pouvait puiser des principes de résignation. On le plaignit. On aigrit son cœur déjà ulcéré. La conquête du Mexique lui fut proposée comme un moyen d'éterniser sa gloire et sa vengeance. Des secours suffisans pour déterminer une révolution lui furent fournis et promis.

Mina débarqua, dans le printemps de 1817, à *Soto la Marina*, sur la côte du Mexique. Ses forces ne s'élevaient en tout qu'à 450 hommes. D'autres secours devaient le suivre de près. Il laissa 130 hommes au lieu de son débarquement,

avec ordre de le suivre dans l'intérieur le plutôt possible, si les secours arrivaient; et dans vingt jours si rien n'avait paru jusqu'alors. Il ne lui restait donc que 325 hommes lorsqu'il s'engagea dans le pays. Quinze cents créoles le joignirent dès le second jour, mal armés à la vérité, mais résolus à combattre jusqu'à la mort.

Le général se dirige, sans hésiter, sur St.-Louis de Potosi. Un corps de 2000 royalistes vient à sa rencontre, et se voit complètement défait: 900 mousquets, ressource infiniment précieuse, tombent au pouvoir du vainqueur, et 500 soldats transfuges viennent grossir ses rangs. Saint-Louis de Potosi lui ouvre bientôt ses portes. Divers autres combats s'engagent, et l'ennemi est constamment battu. La ville de Guanaxato, faiblement défendue par la garnison, capitule, et les sept mille habitans qui en forment la population, accueillent l'armée avec le plus vif enthousiasme; bientôt elle compte près de 15,000 combattans.

Tant de succès inspirent les plus vives alarmes au général Apodaca; il ordonne à toutes ses troupes, dispersées dans les provinces, d'accourir à la défense de la capitale; mais il fallait trois mois pour exécuter ce mouvement dans une si vaste région. On est généralement d'accord au-

jourd'hui que si le jeune Espagnol, au lieu de perdre un temps précieux à Guanaxato, pour y organiser son armée, eût continué sa marche jusqu'à Mexico, cette ville serait tombée en son pouvoir.

Mina était dans l'habitude d'aller lui-même reconnaître le pays à quelques lieues de son camp, et rarement son escorte excédait 150 hommes de cavalerie. Dans une de ces excursions un peu plus lointaines que de coutume, un militaire castillan, le S^r. E...., dont il ne tiendrait qu'à nous d'articuler tout le nom, fit avertir les royalistes de l'imprudence de son général. Ceux-ci se portent avec rapidité sur la route par laquelle l'ennemi devait faire sa retraite, et se placent en embuscade au nombre de 600. Mina, cette fois, n'avait que 70 cavaliers, qui se firent tous hacher. On n'en prit que cinq couverts de blessures. Mina, renversé de son cheval et couvert de sang, se défendit avec un courage héroïque; mais ses forces à la fin l'abandonnent. Il est pris, lié, et conduit devant le commandant des troupes royales. Cette catastrophe jette la consternation dans l'armée du malheureux général. Son premier lieutenant fait offrir quarante officiers espagnols en échange de Mina, et ajoute que si le général périt, ces officiers seront aussitôt fusillés. L'un

d'entre eux, envoyé en parlementaire, remet au général royaliste un mémoire pressant signé de lui et de ses trente-neuf compagnons.

Quoique le vice-roi Apodaca eût donné l'ordre formel de fusiller sur-le-champ les prisonniers, et que l'ordre fût encore plus exprès pour Mina, si le sort des armes le faisait tomber aux mains des royalistes, celui qui commandait ces derniers, prit sur lui de suspendre l'exécution et de communiquer à son supérieur les propositions qu'on venait de lui faire. La réponse fut prompte et négative. Il est de principe, parmi les généraux que l'Espagne a chargés de défendre ou de reconquérir ses colonies, de ne faire grâce ni quartier et de ne jamais traiter avec les *rebelles*. Ce système atroce, enfant de l'orgueil, pourrait tout au plus convenir à celui qui maîtriserait les événemens; mais outre que les armes sont, comme on dit, journalières, le belligérant le plus barbare est contenu par l'impitoyable loi du talion. Les trente-neuf officiers espagnols furent mis à mort presque aussitôt que Mina.

L'entreprise de ce dernier ne ressemble pas mal à celle de Fernand Cortès. La même audace brille dans les deux aventuriers; mais quelle différence dans leur génie! Tout fut savamment calculé dans les opérations de Cortès, et s'il pa-

rut quelquefois trop donner au hasard, c'est qu'il comptait sur les inspirations d'un génie supérieur qui ne lui manqua jamais. Sachons cependant convenir avec franchise que le succès influe beaucoup sur nos jugemens: Mina ne sera vraisemblablement dans l'histoire qu'un imprudent aventurier: s'il eût conquis le Mexique, elle en faisait un héros.

Ces événemens n'ont jamais été publiés avec fidélité dans la gazette de Madrid ni dans celle de Mexico. Les colons et les indigènes ne les oublieront jamais. On a vu plus haut que le vice-roi Apodaca n'avait point imité les Monteverde et les Goyenèche; qu'il avait atténué la plupart des ordres sévères émanés de sa cour. Nous devons dès-lors le supposer étranger à la perfidie dont la garnison de Soto la-Marina fut bientôt après la victime.

Les 130 hommes que Mina y avait laissés, attendaient les secours promis à leur général, lorsqu'ils se virent brusquement assaillis par 1500 royalistes. Une résistance opiniâtre leur valut une capitulation, en vertu de laquelle ils se rendirent prisonniers de guerre; mais, quelques jours après qu'ils se furent livrés aux Espagnols sur la foi du traité, cette capitulation fut déclarée de nulle valeur. On enchaîna ces prison-

niers, qui furent conduits à Vera-Cruz, où la plupart ont péri de misère et de faim dans des cachots infects. Ceux qui ont survécu à tant de malheurs achèvent leur triste existence dans les *présidios* de Ceuta.

Ces succès furent annoncés dans tout le Mexique par des salves d'artillerie et au son des cloches. C'était pour les Mexicains consternés un jour de deuil et de désolation ; mais ils retrouvèrent bientôt leur courage, et leurs guerrillas reprirent le cours de leurs expéditions avec plus de ferveur que jamais.

Les Mexicains naguère timides, ignorans et superstitieux, s'éclairent tous les jours. C'est un fait dont les Espagnols eux-mêmes conviennent, parce qu'il est impossible de le nier. L'esprit d'indépendance fait d'autant plus de progrès dans tout cet empire, que les mères l'inculquent de bonne heure à leurs enfans. Jamais le nom des oppresseurs du Mexique ne frappe leurs oreilles, sans être accompagné des épithètes les plus propres à le rendre odieux.

Plusieurs Français, exilés de leur patrie, s'étaient réunis, comme on sait, dans la province du Texas; ils commençaient à s'établir dans ce beau pays, quand le gouvernement de la Havane fit les préparatifs d'une expédition

qu'il se proposait de diriger contre eux. Les Français eussent attendu de pied ferme l'effet de ses menaces; mais le cabinet de Washington y joignit les siennes, et il fallut rendre aux ronces et aux lianes les terres admirables qu'on commençait à défricher.

Les Anglo-Américains avaient un but qui s'est développé depuis. Une junte générale, formée des députés de toutes les provinces, se réunit, le 23 juin dernier, dans la petite ville de *Nacagdochès*. La junte établit un conseil de gouvernement composé de 28 citoyens. et un Anglo-Américain, le général Long, en conservant le commandement des troupes, fut nommé président de ce conseil. La province se constitua république, libre, indépendante, et posa les bases de son organisation intérieure. Voilà donc le Texas qui échappe à l'autorité de Ferdinand VII.

On ne peut méconnaître, dans une révolution si paisible et si prompte, l'action dirigeante du cabinet anglo-américain. A la tête des troupes de la nouvelle république, on voit le brigadier général *Walker*, l'adjudant général *Bigelow*, les colonels *Robinson*, *Smith* et *Cook*. Ces officiers supérieurs sont anglo-américains et sujets de l'Union, qui évidemment se propose

d'ajouter cette province à ses États. Si des Français s'y étaient fixés, ils auraient mieux aimé lier des rapports de commerce avec la France qu'avec toute autre nation; et ce fut le motif qui les fit politiquement exclure du Champ-d'Asile. Aujourd'hui que le pays est sous l'influence anglo-américaine, ces mêmes Français y sont rappelés et parfaitement bien reçus.

Les habitans du Texas ont mis dans leurs intérêts les Indiens Camanchos, ennemis jurés des Espagnols. Douze cents hommes de troupes royales, qui se portaient à marches forcées sur les terres de la nouvelle république, furent attaqués, à la fin d'août, par les Camanches, qui leur enlevèrent une pièce de canon.

On s'attendait à une autre attaque, dirigée par le général espagnol Aradonda; mais elle n'était point redoutée.

La province, au mois d'octobre dernier, avait 6,000 hommes sous les armes. Un corps de 5 ou 600 hommes, parti de Philadelphie, venait de s'y joindre. C'est en vain que l'Espagne tenterait de nouveaux efforts. Le Texas est définitivement perdu pour elle. Si cette nouvelle république est protégée par l'Union, cette conquête en annonce d'autres qui se feront de la même manière, par la persuasion et sans effusion de sang.

D'après ce qui vient d'être dit sur l'étendue, l'heureuse situation et les richesses du Mexique, on sent combien sa perte serait sensible au gouvernement espagnol. Mexico, théâtre des barbaries de Cortès est peuplé aujourd'hui de 130,000 habitans. Son commerce était naguère prodigieux. Pour faire encore mieux sentir les avantages de sa situation, nous allons extraire de l'ouvrage de l'immortel M. de Humboldt le passage suivant :

« La situation physique de la ville de Mexico » offre des avantages inappréciables, si on la » considère sous le rapport de ses communica- » tions avec le reste du monde policé. Placé » sur un isthme qui est baigné par la mer du » Sud et par l'océan Atlantique, Mexico paraît » destiné à exercer une grande influence sur les » événemens politiques qui agitent les deux con- » tinens. Un roi d'Espagne fixé dans la capitale » du Mexique ferait transmettre ses ordres en » cinq semaines à la péninsule, en Europe ; en » six semaines, aux îles Philippines, en Asie. Le » royaume de la Nouvelle-Espagne, soigneuse- » ment cultivé, produirait lui seul tout ce que » le commerce rassemble sur le reste du globe. »

§. V.

Guatimala.

Nous faisons un article séparé de cette capitainerie générale, parce qu'elle est totalement indépendante du Mexique. Comme elle est beaucoup moins connue, nous décrirons en peu de mots les provinces qui la composent. Il est bon de faire connaître aux nations dépourvues de colonies, particulièrement à la France, des pays superbes, qui sont, pour ainsi dire, vacans, mais dont l'Espagne se dit la maîtresse.

Guatimala, ville moderne et très-bien bâtie, à l'embouchure de *Rio-vacas*, compte aujourd'hui plus de vingt mille habitans dont on vante la douceur et l'urbanité. L'ancienne Guatimala disparut, en 1775, dans des abymes, au milieu d'un tremblement de terre. La province, qui porte aussi le nom de *Guatimala*, est une des des plus belles de l'Amérique; parcourons les autres.

Le *Socomusco*; environ 100,000 Indiens libres: peu d'Espagnols, mais tous riches par le commerce du coton et de l'indigo. Ce qui n'est point en culture se couvre d'immenses forêts.

Le *Chiappa;* cent lieues de long, largeur inégale : forêts magnifiques de cèdres, cyprès, noyers, chênes excellens pour la construction. La culture produit toutes nos céréales, des cotons recherchés, cochenille, cacao, etc. De belles rivières navigables facilitent les communications. Il n'y a pas assez d'Espagnols pour que la cour de Madrid puisse raisonnablement se dire la souveraine de cette province.

La *Vera-paz*, à peine connue même des Espagnols. On n'y voit que des forêts impénétrables.

Le *Nicaragua.* Son étonnante fertilité lui a valu le nom de *Jardin de l'Amérique.* Coton, sucre, baumes de toute espèce, chanvres, piment, suif, térébenthine, ambre liquide, bois de teinture, telles sont ses principales productions.... Mines d'argent qu'on dit très-riches. Les paillettes d'or qu'entraînent les torrens, en annoncent de plus précieuses.

Des observateurs qui ont tout récemment parcouru ces lieux reproduisent la possibilité d'un canal de communication entre les deux mers. La rivière de Saint-Jean, disent-ils, offre un lit profond : si l'on profitait des lacs qui se trouvent sur cette partie de l'isthme, l'entreprise serait possible et moins dispendieuse qu'on ne l'a pensé :

Nous abandonnons ce problème à la sagacité des savans et à l'ambition de l'Angleterre.

La province de *Costa Rica*, longue d'environ 55 lieues, sur 44 de largeur, tire son nom des riches mines d'or et d'argent qu'elle renferme; car le pays ne se recommande point par sa fertilité. C'est au commerce que la ville de Carthago doit ses grandes richesses. Elle n'est peuplée que de cinq mille habitans, qui se livrent à la pêche des perles, très-abondante sur cette côte. Les Indiens y vivent dans une entière indépendance; la population espagnole étant trop peu nombreuse pour tenter de les subjuguer. L'intérieur est couvert de forêts impénétrables, et peu connu. Les Espagnols n'y ont que quelques stations éparses, pour l'exploitation des mines. Celle de Fisingal est comparée, pour sa richesse, à celle de Potosi.

Le *Honduras*, longueur, 130 lieues; largeur, environ 50; peu connu dans l'intérieur, faiblement habité par quelques hordes sauvages, quoique le sol soit d'ailleurs, en général, d'une grande fertilité; toute sa superficie est encore le domaine de la nature qui le couvre d'acajou recherché, et de bois de teintures. C'est un bien commun: chacun y coupe autant de bois qu'il veut et l'emporte. Les Castillans n'ont point d'é-

tablissement dans cette province. La nation des Mosquitos, si différente des autres Indiens du pays, n'obéit à son chef que sous le bon plaisir du gouverneur de la Jamaïque. Ces faits sont peut-être imparfaitement connus à Paris; mais les marchands de Londres savent bien que l'établissement Anglais de *Batise* est déjà très productif, et qu'on y compte en ce moment 260 maisons, non compris les magasins. On cultive très-peu la terre, malgré sa fertilité. La coupe et le commerce des bois précieux est le principal objet de l'industrie. Le bourg est situé sur une rivière navigable que les canots remontent jusqu'au-delà de 80 lieues. La tortue abonde dans ces parages: elle est d'un goût délicat, et les marchés de Londres en sont constamment pourvus. Cet établissement prospère à vue d'œil. Il produisit, en 1817, un revenu de plus d'un million et demi. Le gouvernement favorise les colons et leur accorde deux convois par an.

L'Espagne n'a rien négligé pour arriver à la destruction de cet important comptoir et des autres également situés le long de la baie : ses tentatives n'ont point réussi; et les Anglais, après s'y être établis furtivement ou par force, ont profité des conjonctures où l'Espagne a eu besoin d'eux, pour faire légaliser leurs entreprises. Le

commerce des bois de teinture n'est pour eux qu'un prétexte : maîtres de la côte, ils inondent le Guatimala de leurs productions industrielles, et souvent les contrebandiers opposent la force aux milices du gouvernement local. Un autre prétexte leur facilite l'entrée du pays et l'introduction des articles prohibés, ce sont les chasses qu'ils poussent aussi loin qu'il leur plaît.

Puisque les deux tiers du Guatimala sont encore un domaine commun, pourquoi la France ne fonderait-elle point sur la côte de Campèche ou d'Honduras, un établissement destiné pour la coupe des bois de teinture et de marqueterie? Nous proposons l'extinction d'un tribut.

Il y a fort peu de rapports de commerce entre le Mexique et le Guatimala. Cependant quelques bandes d'insurgés se sont jetées dans cette dernière capitainerie, toutes les fois que la cause royale a paru prévaloir à Mexico. Les colons et les Indiens civilisés du Guatimala sont parfaitement informés de ce qui se passe chez leurs voisins, et font les mêmes vœux. On a dit que des guerillas se sont organisés dans le Chiappa et ailleurs; mais nous ne devons donner ceci que comme un bruit incertain. Il est à présumsr que le Guatimala, moins tourmenté que le Mexique,

attend avec moins d'impatience la solution du problème que le temps s'apprête à résoudre.

§. VII.

Ile de Cuba.

Cuba, dont nous avons déjà dit quelques mots, est la plus grande des Antilles, et en serait la plus riche sous l'administration de colons actifs et industrieux. Le prolongement de cette île vers l'Yucatan, dont elle n'est séparée que par un canal étroit, fait supposer qu'elle en a été détachée par quelque convulsion de la nature. La longueur de Cuba, de l'ouest à l'est, est de 240 lieues; mais elle n'est point large dans cette proportion. La capitale Saint-Yago et la superbe Havanne reconnaissent pour leur fondateur l'espagnol Almear Velasquez qui soumit cette île en 1511.

La Havanne est une place que les Espagnols ont rendue presqu'imprenable. Les forts et les batteries qui la défendent sont garnis d'artillerie de gros calibre. Sa rade peut recevoir et mettre à l'abri de toute insulte une nombreuse flotte. La cour de Madrid considère avec raison la Havanne

comme la clef du Mexique. L'Angleterre qui la prit en 1762, la rendit à l'Espagne un an après. Les importations de cette place lui coûtent vingt millions de piastres qu'elle paie en denrées coloniales, principalement en sucre et en tabac fort recherché.

Cuba est, après Porto-Ricco, l'île la plus agréable et la plus saine de l'archipel. Sa population s'élève à 580,000 âmes, dont 351,000 blancs, créoles ou européens, et environ 120,000 esclaves, ce qui donne aux blancs une supériorité numérique qu'on ne trouve nulle autre part. Deux millions de piastres formaient son revenu annuel; mais les habitans ont profité de l'état de détresse où la métropole est réduite, pour modérer les taxes qu'on leur impose; et la cour de Madrid, qui sent la nécessité de les ménager, a politiquement souscrit à ces modifications, en sorte que le revenu actuel est absorbé par une administration surchargée d'agens, et par un clergé trop nombreux.

Aucun germe d'insurrection n'a éclaté dans cette île; car le mouvement qui s'est fait remarquer au commencement de cette année, aux environs de Saint-Yago, n'était qu'une émeute partielle de nègres, qui fut immédiatement ré-

primée. Ces nègres avaient eu des communications avec leurs frères d'Haïti.

L'Angleterre, dont la philantropie intéressée frappe aujourd'hui les moins clairvoyans, a calculé l'époque où, faute de bras, l'archipel américain se couvrira de nouvelles forêts. Qu'elle y prenne garde; l'exemple et les suggestions des sujets du nègre qu'elle a la première salué du nom de roi, pourraient bien changer en subversion prématurée ce plan d'extinction graduelle et systématique, dont elle a jeté les bases. L'heure n'a pas encore sonné; l'Angleterre aura longtemps besoin de cet archipel, où il lui faut des stations pour communiquer avec les républiques qui cherchent à se former sous son influence au sud et à l'ouest du golfe. Il faut d'ailleurs surveiller le redoutable possesseur des Florides; et c'est ce qui a valu à l'île de Cuba les belles descriptions qu'on a lues dans les journaux anglais. Si les événemens actuels avaient pu se prévoir, l'Angleterre aurait encore souffert pendant 20 ans et plus *ce trafic abominable dont l'humanité gémit et que la religion réprouve.*

D'après les renseignemens arrivés de cette île, et tout récens, très-peu de colons sont affectionnés au gouvernement espagnol qui n'a guère pour lui que les salariés et une portion du

clergé. Le surplus désire ou un changement dans le système de la métropole, à l'égard de ses colonies, ou l'indépendance; et déjà les habitans en auraient arboré les couleurs, sans la crainte qu'inspirent les nègres, qui pourraient mettre à profit cette commotion pour se soulever. Saint-Domingue n'est pas loin.

La cour de Madrid n'ignore point ces dispositions; et cependant elle laisse en souffrance toutes les parties du service public, et ne fait rien pour regagner l'affection des habitans.

La nouvelle de la cession de cette île à l'Angleterre y est arrivée par les États-Unis, et n'a laissé presque plus de partisans à la métropole; mais si l'on s'est félicité de ne plus dépendre d'un gouvernement monacal et despotique, cette joie a été bien tempérée par la perspective de tomber sous un autre sujétion. La grande masse des vœux était pour la liberté. Les principaux colons, dans leurs beaux rêves, ouvraient leurs ports à tous les pavillons étrangers, ce qui aurait fait circuler dans l'île une immense quantité de numéraire, et rendu le commerce plus actif.

§. VII.

Porto-Rico.

Porto-Rico, découvert par Colomb, fut colonisé par Paul de Léon, en 1609; et là, comme ailleurs, les Castillans débutèrent par la destruction des indigènes. Comme ces malheureux se sauvaient dans des forêts impénétrables, l'Espagnol eut la barbarie de lâcher à leur poursuite de gros chiens dressés à cet effet, et dont la race s'est perpétuée dans les forêts de l'île.

Cette colonie serait brillante, si l'on mettait à profit la fertilité du sol. On y compte 140 mille habitans. Les frais d'administration s'élèvent à 57,000 piastres, somme bien supérieure aux revenus. Ceux de Mexico comblent le déficit.

Porto-Rico est resté fidèle à la métropole; mais une fatalité semble avoir condamné la cour de Madrid à n'être sans inquiétudes pour aucune de ses possessions d'Amérique. On a dit, et rien jusqu'ici n'a démenti ce bruit, que les Pays-Bas demandent cette île en paiement de fortes sommes que leur doit le gouvernement espagnol.

§. VIII.

Saint-Domingue.

La partie orientale de Saint-Domingue, peuplée d'environ cent mille habitans, est aussi belle et pourrait devenir aussi riche que l'était, avant la révolution, la partie opposée; mais les Espagnols, que nous trouvons partout indolens et paresseux, négligent les cultures pour se livrer à la coupe des bois et à l'éducation des bestiaux. La métropole n'a d'ailleurs jamais rien fait pour y encourager l'industrie et l'amour du travail.

En 1818, on comptait dans les savanes de la partie espagnole de Saint-Domingue au-delà de deux cent mille têtes de gros bétail; quelques sucreries et plantations de cacaotiers produisirent un revenu de près de deux millions. Il fut également exporté de cette colonie 42,000 madriers d'acajou, valant 3,390,000 francs. Cette portion de l'île, si riche et si commerçante dans le premier siècle de la conquête, est depuis considérablement déchue. Les Français en ont été les propriétaires pendant vingt-un ans; mais ils ont paru ne pas en apprécier la valeur, et ils n'y ont laissé pour tout monument qu'un grand

exemple d'héroïsme militaire. Qui peut oublier la belle défense de Santo Domingo, par le général Ferrand?

Si la France avait pu communiquer avec cette importante colonie, elle l'aurait aisément peuplée en y fixant, par des concessions de terres, les malheureux colons qui avaient tout perdu dans la conflagration de la partie française. Santo-Domingo, si belle, si riche, si active sous *Charles-Quint*, serait remontée au haut degré de prospérité qu'elle avait atteint sous cet empereur.

Le havre de Samana peut être comparé à ceux de la *Havane* et de *Pensacola;* il peut recevoir et abriter à la fois toutes les flottes réunies de l'Europe. Quelques colons français, sans la plus légère assistance de la mère patrie, s'y sont fixés, et leurs établissemens y prospèrent.

L'intérieur d'Hispaniola est couvert d'immenses savanes dans lesquelles l'herbe croît avec presque autant de vigueur que dans la Sénégambie; d'épaisses forêts dans lesquelles l'acajou domine de toutes parts couvrent les flancs des montagnes, qui recèlent dans leur sein des richesses métalliques.

Il suffira de comparer la partie orientale de Saint-Domingue, avec la partie opposée, pour faire

sentir jusqu'à quel point la différence des gouvernemens et du génie des nations influe sur le sort des colonies. La partie orientale, entièrement négligée, malgré la fécondité de ses terres, était nulle pour sa métropole, pendant que la partie française, hérissée de montagnes incultes, était pour sa mère-patrie et pour elle-même une source inépuisable de trésors. Cette colonie produisit, en 1789, au-delà de 190 millons. Le commerce d'importation et d'exportation fit mouvoir, en productions et en marchandises, plus de 600 millions de valeurs.

Pour peu que les négociateurs français eussent insisté auprès de ceux de l'Espagne, lorsqu'en 1814 on fit le trop fameux traité de Paris, nous aurions pu conserver Santo-Domingo. Cette colonie fait nombre dans la longue nomenclature des possessions castillanes d'outre-mer; elle n'a point d'autre mérite à l'égard de l'Espagne. Dans nos mains, elle eût pu s'élever à un certain degré de prospérité, et nous consoler de la perte du Cap; mais nous aurons toujours dans l'Angleterre une implacable ennemie. Elle prévit que l'activité française se déploierait avec toute l'énergie possible dans une des terres les plus libérales du globe. Elle craignit même que le voisinage ne fournît à la métropole les moyens de recouvrer, au moins en partie, son ancienne et

florissante colonie de l'ouest, et dès-lors son honorable alliance avec le farouche Africain eût été compromise. C'est l'Angleterre qui, par ses intrigues, engagea l'Espagne à ne point se désister de ses prétentions sur Santo-Domingo. Quel avantage en est-il résulté pour la couronne de Castille? aucun, si ce n'est qu'elle s'est prêtée aux passions haineuses du cabinet de Londres, qui l'en a dignement récompensée en faisant soulever toute l'Amérique espagnole.

Ce n'est point le stupide Christophe qui gouverne Haïti. Il se pavane sur son trône d'ébène, et n'est qu'un mannequin dirigé par les agens dont l'Angleterre l'a circonvenu. Un sieur Peltier joua quelque temps à Londres l'honorable rôle d'ambassadeur de sa majesté noire, et fit en cette qualité des actes diplomatiques; mais la faveur est capricieuse comme la fortune, surtout pour les mauvais plaisans. Peltier, se permettant la place inconvenante des comparaisons, s'exprima ainsi : *Si mon roi me traite en nègre, mon nègre m'a traité en roi*. Le nègre-roi, qui ne manque pas d'amour-propre, ne put pardonner à son ambassadeur de l'avoir appelé son nègre. Une disgrâce s'ensuivit; et le spirituel rédacteur des *Actes des Apôtres* céda son portefeuille à l'anglais Rumsford, le même qui, lors

de l'expédition du général Leclerc, commanda les bandes noires à Saint-Domingue.

Quel spectacle l'Angleterre donna au monde, il y a deux ans! On vit le nègre Saunders, envoyé extraordinaire de S. M. africaine, fêté, caressé, appelé dans les premiers cercles de Londres. Un lord eut même l'impudeur de l'accoler dans son salon avec l'ambassadeur du roi de France. Saunders remit à la voile escorté d'une escouade de professeurs et de missionnaires anglicans, chargés d'éteindre dans Haïti tout ce qui est français, jusqu'à la langue et à la religion.

Pour ne pas réfroidir l'anglomanie de Christophe Henri, le cabinet de Londres a chargé des amiraux stationnés dans le golfe mexicain, de lui faire de fréquentes visites de politesse. On a vu depuis peu l'amiral sir home Popham passer plusieurs jours au Cap-Français dans la société intime du roi; et l'amiral sir Georges Collier, arrivant des côtes d'Afrique, a eu la galanterie d'aller lire à S. M. les gazettes négrophiles qu'on imprime à Sierra Léone.

Le journal ministériel anglais, du 27 septembre dernier, publie une lettre qu'il est bon de mettre sous les yeux de nos lecteurs. Elle est de nature à mériter l'attention de la section du conseil d'état qui s'occupe de la marine et des

colonies. On verra quels ressorts la politique anglaise fait jouer dans la partie de St.-Domingue, où règne l'Africain.

« Haïti ne doit pas être un moment perdu de » vue. On peut y faire fleurir plusieurs bran- » ches de commerce; et je crois que nous devrions » en jouir *exclusivement*. Ce pays éprouve en » ce moment un peu d'inquiétude, à cause de la » jalousie qui divise Christophe et Boyer. On » ignore si elle a passé d'eux aux habitans. Le » bruit court que Boyer est décidé à la guerre. » Quel avantage en retirerait-il? Je crois qu'un » grand nombre d'individus, de la partie du sud, » intriguent en faveur de la France; *mais il est* » *facile de prévenir l'exécution de leurs pro-* » *jets*. Christophe est *anglais* sous tous les rap- » ports; et je sais *qu'on cherche à fortifier sa* » *manie* en lui conseillant d'envoyer ses produc- » tions en Angleterre. Je ne serais même pas éton- » né d'apprendre qu'il eût versé des sommes con- » sidérables dans les fonds anglais. Ce serait le » plus sage parti qu'il eût à prendre. Haïti a eu, » je crois, beaucoup à souffrir des *préjugés de* » *quelques-uns de ses habitans*, qui ont, pour » ainsi dire, livré aux Danois de St.-Thomas, un » commerce très-lucratif. »

Ainsi s'exprime l'auteur, qui est assurément

un des émissaires que le cabinet de Londres entretient auprès de Christophe. On ne manquera pas de lieux communs sur les vicissitudes des choses humaines, pour l'engager à placer dans la banque de fortes sommes qui garantissent pour toujours sa docilité.

Voyez comme on redoute un rapprochement entre le président de l'autre partie et le gouvernement français. *Il sera facile de prévenir......* Les moyens sont déjà trouvés. Européens continentaux, avouez, qu'en fait d'intrigue et de malice, il faut abandonner la palme aux gouvernans d'Albion.

Quant à la partie orientale de St.-Domingue, dans laquelle nous rentrons, l'Espagne y recueille les fruits du soin qu'elle en prend. Les habitans livrés à eux-mêmes, oubliés, se souviennent à peine, à leur tour, qu'ils ont une métropole; et quand les indépendans voudront s'en emparer, ils n'auront à triompher que des 400 malheureux, qui, presque nuds et le plus souvent sans paie, sont chargés de défendre Santo Domingo.

Article II.

Colonies espagnoles de l'Amérique méridionale.

Si l'on en excepte le Brésil et quelques portions de la Guyane espagnole, l'Espagne étendait naguère son pouvoir sur tout le continent austral de l'Amérique.

Elle divisait cet immense espace en cinq capitaineries ou vice-royautés, c'est cet ordre que nous suivrons.

Nouvelle Grenade,
Caraças,
La Plata,
Le Chili,
Le Pérou.

Mais, avant de décrire tous ces pays, nous invitons nos lecteurs à se munir d'une carte exacte.

On voit tous les jours des personnes, même très-instruites, tomber, en parlant des colonies insurgées, dans les plus singulières erreurs. La géographie, il faut en convenir, est fort négligée en France. Il n'en est question que pour la forme dans les institutions publiques et privées.

En Angleterre, l'étude de cette science est une partie essentielle de l'éducation. Le marchand, le commissionnaire, le simple commis, tout a besoin de la savoir. parce qu'on correspond journellement avec toutes les parties du globe. Les hommes, même de la lie du peuple, se piquent, à cet égard, d'émulation; et un simple ouvrier de Birmingham ou de Manchester connaît aussi bien la position de Bombay et de Calcutta qu'un de nos forts de la halle connaît celle des prés St.-Gervais. Cependant, on trouve aussi en Angleterre quelques têtes où ne peuvent se classer les divisions du continent méridional américain; et nous avons entendu un actionnaire de la compagnie des Indes qui connait les plus petits villages de l'Indostan, s'écrier, à propos des richesses métalliques de la Nouvelle-Grenade, dont on lui faisait une pompeuse description : *Vous m'étonnez, je ne croyais pas l'île de Grenade aussi riche en mines.*

Chez nous, lorsqu'il est question de l'Indépendance des Américains, on cite d'abord le général Bolivar; et bien des gens ignorent que ce chef n'a aucun pouvoir au-delà de la capitainerie de Caracas. Que d'autres erreurs nous frappent tous les jours! On sait quelle distance énorme et quels obstacles de tout genre séparent les gé-

néraux Bolivar et Saint-Martin : eh bien, un de nos publicistes faisait dernièrement accourir Saint-Martin au secours de Bolivar alors pressé par Morillo. Le même voulait que lord Cochrane, dont l'escadre est sur les rivages du Pérou, vînt secourir l'amiral Bryon qui croise aux bouches de l'Orénoque.

§ Ier.

Nouvelle-Grenade.

La Nouvelle-Grenade est bornée, au nord, par le Guatimala, et par la mer des Caraïbes; à l'est, par le Caracas et la Guyane espagnole; au sud, par le fleuve Maragnon et la vice-royauté du Pérou, à l'ouest, par l'océan Pacifique. Elle se divise en seize provinces, dont les noms vont enfin sortir de l'obscurité. La révolution qui s'y opère leur prépare un rôle plus ou moins distingué dans le monde politique et commercial. Il est donc important de les connaître, les voici :

Jaën. — Quixos. — Maynac. — Quito. — Popayan. — Catames. — Santa-Fé. — Antiochia. — Mérida. — St.-Jean de los Llanos — Carthagène. — Sainte-Marthe. — Choco. — Darien — Panama et Veragua.

Les Cordillières se divisent, dans la Nouvelle Grenade, en chaînes collatérales, dont quelques-unes sont très-élevées. Celle qui traverse la Nouvelle-Grenade et le Caracas, arrive, dans la province de Ste.-Marthe, à la hauteur des neiges permanentes sous la ligne, c'est-à-dire, à quinze mille pieds au-dessus de la mer. Elle atteint presque la même hauteur dans le Caracas. La chaîne occidentale, au contraire, s'incline jusqu'à l'isthme de Darien, et ne se relève que dans le Mexique.

Plusieurs chaînes, après différens circuits, se réunissent en une seule cordillière dans le Popayan, où l'équateur la traverse; nouvelle division en deux branches principales qui embrassent le territoire de Quito, élevé de 9,564 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ici commence cette longue série de cônes majestueux qui couronne cette portion du globe, le Corazon, le le Cayambe, l'Antisana, l'Illinissa, l'Altar, le gigantesque Chimboraço, qui, du reste, ne jouissent plus de la primauté; car le *Dhola-gir*, un des sommets de l'Hymalaya, au Népaul, dans l'Inde, dépasse de 5,021 pieds la plus haute montagne connue de l'Amérique. Près de ces dômes qui dominent la province de Quito, s'élèvent aussi le *Pichincha*, le *Sangaï*, le *Tungu-*

ragua, volcans terribles qui lancent des flammes et des torrens de laves du sein de leurs sommets glacés. Le *Cotopaxi* est le plus élevé des volcans du globe. Son cratère étant à 18,891 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer, et la limite des neiges perpétuelles étant sous l'équateur, à 15,747 pieds, il en résulte que ce cône volcanique s'élève de 3,144 pieds dans la région des glaces. L'activité de ce volcan est telle, qu'en 1738, ses flammes s'élevèrent à plus de 2,950 pieds au-dessus du cratère, par conséquent, à 21,841 pieds au-dessus du niveau de la mer, et près de 7,000 au-dessus de la ligne de congélation perpétuelle.

Il importe de suivre la chaîne qu'on appelle cordillière des cataractes de l'Orénoque. Elle s'étend jusqu'aux domaines portugais et se perd dans des forêts où nul Européen n'a pénétré jusqu'à ce jour. C'est du centre de ce pays inconnu que sort l'Orénoque. La chaîne que nous venons de perdre de vue, reparaît au-delà des forêts, vers l'est. Elle est moins haute, et prend le nom particulier de *Sierra de Pacaraïmo* : elle se prolonge ensuite vers le *Mao*, où se trouve le fameux *El Dorado*, colline formée de pierres micacées d'un jaune d'or, et que les premiers voyageurs prirent pour une montagne d'or massif.

Cette même chaîne va se confondre ensuite avec les montagnes de la Guyane française et portugaise dont l'intérieur est inconnu. Les immenses plaines du Maragnon, de las Pampas, et les savanes de l'Orénoque sont enclavées dans ces chaînes des Andes, appelées *Cordillière des Cataractes et Cordillière de Chiquito*. Cette dernière unit les hauteurs du Paraguay et de la Plata avec les Andes du Pérou. Tous ces pays sont couverts de bois, de pâturages, et n'ont pour habitans que des animaux sauvages, et quelques Indiens presqu'aussi sauvages qu'eux.

La Nouvelle-Grenade fut découverte par Christophe Colomb, lors de son quatrième voyage, et ses côtes furent reconnues par *Améric Vespuce*, par *Ofeda*, en 1502, et *Pedro de Avila*, en 1518; en 1504, *Bastidas* releva toute l'étendue du golfe de Darien; et en 1515, Avila avait fondé la ville de Panama, d'où sortirent plus tard les conquérans du Pérou, *Almagro* et *Pizzare*. Sébastien *Benalcazar* attaqua les Indiens dans la direction de Quito, en 1536; et Ximenès de Quesada, dans celle de Santa-Martha. Les indigènes furent renversés sur tous les points, malgré une vigoureuse opposition, et ils étaient asservis peu de temps après, considérablement réduits par les massacres qu'en

firent les Castillans. La Nouvelle-Grenade fut gouvernée par un capitaine général de 1547 à 1718, époque où elle fut érigée en vice-royauté jusqu'en 1724. Le titre de vice-roi fut supprimé, à cette époque, pour n'être rétabli définitivement qu'en 1740, tel qu'il subsiste aujourd'hui.

La Nouvelle-Grenade ne doit qu'à ses hautes montagnes l'avantage d'être un pays enchanteur: on y jouit à volonté de tous les climats. Les productions du tropique abondent sur les bords de Rio-Metta, pendant que toutes nos productions d'Europe couvrent les environs de Santa-Fé di Bogota, élevés de 1300 toises au-dessus de la mer.

Santa-Fé di Bogota, capitale de la Nouvelle-Grenade, contenait 30,000 habitans; mais les troubles civils et les cruautés de Morillo ont bien diminué cette population. Ce général s'est particulièrement appesanti sur les classes éclairées; il les a sacrifiées en masse, à Santa-Fé, à Popayan, à Carthagène surtout, où le barreau a péri presque en entier. On eût dit qu'il avait pris pour modèles les Carrier et les Collot-d'Herbois. Ces horribles exécutions, loin de ramener les Grenadiens à la cause du roi, lui ont aliéné tous les cœurs. Le gouvernement espagnol n'avait d'ail-

leurs jamais rien fait pour ce beau pays où l'influence royale ne se faisait sentir que par des entraves et pes prohibitions. Tout y était comprimé jusqu'au désir de s'enrichir. Défense d'exploiter les mines dont le pays abonde ; on avait soin de faire fermer celles qui avaient été ouvertes par les premiers conquérans. Qu'on juge, d'après ces détails, si la cour de Madrid peut se flatter de ramener ou de vaincre la population de la Nouvelle-Grenade.

La *Terre-Ferme* soumise à un intendant que nomme le vice-roi de la Nouvelle-Grenade, comprend les provinces de Veragua, Panama et Darien.

Veragua fut la première terre continentale que les conquérans de l'Amérique tentèrent de coloniser. Ils furent repoussés par les Indiens. Les missionnaires ont été depuis plus heureux. Sant-Yago de Veragua, capitale, deux autres petites villes et quatorze villages sont tout ce que les Espagnols possèdent dans ce pays. Le reste est couvert de bois où vivent des sauvages indépendans.

L'air de la province de Panama est chaud et malsain. L'intérieur du pays est peu connu. Le terroir est excellent; mais la principale ressource

de Panama était l'arrivée des Gallions. Tout y brillait alors comme à *Porto-Belo*, situé sur le golfe mexicain. Le port de cette dernière mérite l'épithète qui accompagne son nom ; comme la nature en avait fait les frais, on y bâtit la ville, nonobstant l insalubrité du lieu, qu'on a depuis qualifié de *tombeau des Espagnols*. C'est par la voie de Panama et de Porto-Bello que se fait le commerce entre le Pérou, le Chili et le golfe Mexicain.

L'Ecossais Mac-Gregor fut reçu, il y a quelque mois, à Porto-Belo, avec un corps de quatre cents Anglais d'elite. Le général Horé, Irlandais, au service des Espagnols, partit aussitôt de Panama et vint le surprendre dans sa facile conquête. Mac-Gregor n'eut que le temps de se sauver à la nage à bord du bâtiment *le Héros*, qui l'avait amené d'Angleterre, et il prit le large, abandonnant lâchement sa troupe à la fureur de l'ennemi. Le gouvernement espagnol, toujours porté aux mesures acerbes, avait ordonné que tous ces malheureux fussent impitoyablement fusillés. Le brave Horé s'est long-temps opposé à cette barbarie, et les prisonniers étaient détenus à Panama. Il paraît cependant que l'ordre primitif vient d'être exécuté.

Le commodore Aury a pénétré depuis dans la

rivière de Chagre, mais cette tentative n'a pas eu de suite.

La province de Darien a 70 lieues de long sur environ 28 de largeur; couverte de marais et de forêts impénétrables, elle n'a point tenté l'ambition des Espagnols; s'ils y ont bâti un fort, c'est uniquement pour mettre à couvert leurs mines d'or de *Cana*. On suppose qu'il y a dans cette province plus de quarante mille Indiens non-soumis.

Darien, ancienne capitale, est abandonnée. Le chef-lieu est actuellement *Atla*. Quelques Ecossais avaient fondé une colonie au *Nouvel Edimbourg*, en dépit des Espagnols, qui ne veulent *ni faire ni laisser faire ;* mais cet établissement a été détruit par les Indiens, à l'instigation des Espagnols.

L'étendue de la Nouvelle-Grenade est de 930 milles géographiques du nord au sud, depuis le Guatimala jusqu'au Pérou ; sa largeur est de 240 milles, de l'océan Pacifique jusqu'à la république de Venezuela. Toute cette étendue de pays est insurgée. Les Espagnols n'y possèdent plus que Sainte-Marthe et Carthagène. Toutes les campagnes sont armées contre la métropole. C'est le général Saiut-Ander qui a nourri l'esprit d'insurrection dans cette province tout le temps qu'elle

est restée, pour la seconde fois, sous la domination de l'Espagne; le général Bolivar vient de replacer l'étendard de l'indépendance sur les tours de Santa-Fé di Bagota. Et Carthagène avec Santa-Martha sont aujourd'hui les derniers boulevards de la puissance espagnole dans cette portion de l'Amérique.

Les Grenadiens, au fort même de leur oppression, ont constamment tenu à Londres don José Maria del Réal, comme leur envoyé. Le général Macirone ayant enrôlé des officiers de toutes les nations, et acheté beaucoup d'armes et de munitions, a frété jusqu'à quatorze bâtimens, et les a dirigés sur un point convenu des Antilles, où les troupes attendent leur destination ultérieure qui paraît être la Nouvelle-Grenade.

La population de ce pays approche de deux millions d'âmes. Son commerce d'importation est évalué de cinq à six millions de piastres, et ses produits de quatre à cinq millions. La Nouvelle-Grenade était pour l'Espagne d'une médiocre ressource, puisque le revenu qu'elle en tirait n'a jamais excédé 108,330 louis, tous frais payés. Les dépenses de l'administration y étaient énormes et le gaspillage inouï. La contrebande faisait un tort considérable aux douanes du roi, et il

était difficile de l'arrêter dans un pays où tout était vénal. Les marchandises portugaises y arrivaient par les rivières de l'intérieur, et les produits industriels anglais s'y introduisaient par tous les points accessibles de la côte.

Le produit des mines aurait fait briller cette colonie, où l'on marche pour ainsi dire sur un sol d'or et d'argent, surtout dans les provinces d'Antiochia et de Choco ; mais, par des motifs qui nous sont inconnus ou par un caprice inexplicable, le gouvernement espagnol interdisait l'exploitation des mines : on ne permettait que le lavage, qui produisait d'assez fortes quantités d'or pur et d'argent très-fin. On a long-temps supposé que le précieux métal appelé platine ne se trouvait que dans le Choco ; mais on en a récemment découvert dans la province d'Antiochia, dans la vallée de Santa-Rosa et près du village de Cuença, dans la province de Quito. Un bloc d'or pur de 25 livres poids de marc, fut trouvé dans la province de Choco, par un nègre, qui, pour prix de ce beau présent, n'obtint pas même sa liberté. Son maître présenta le bloc au roi, comptant obtenir un titre qui flattait sa vanité ; mais il essuya un refus, et ce ne fut pas sans peine qu'il se fit rendre en espèces une partie de

la valeur du brillant échantillon. Il méritait cette mortification pour avoir été lui-même ingrat envers son malheureux nègre.

Depuis 1810, époque de la première insurrection, jusqu'en 1816, où Morillo réimposa son joug de fer à la Nouvelle-Grenade, chaque habitant put exploiter les mines qui se trouvaient dans ses possessions. L'attrait du lucre fit naître aussitôt de toutes parts le mouvement et l'activité. La seule province de Choco fournit en 1814, 13,960 marcs d'or à 21 carats. L'état de la Nouvelle-Grenade allait s'améliorer, mais les prohibitions reparurent avec le barbare Morillo, et cette source de richesses fut tarie. On conçoit quel immense parti une administration éclairée saura tirer d'un pays sur lequel la nature semble avoir épuisé ses faveurs.

§. II.

Capitainerie générale de Caracas, ou le Venezuela.

La capitainerie générale de Caracas, bornée au nord par le golfe mexicain, à l'est par l'Atlantique, au sud par la Guyane hollandaise, et

par le Pérou, à l'ouest par la Nouvelle-Grenade, comprend les provinces de *Cumana*, *Barcelone*, *Coro* et *Maracaïbo*, vers les côtes; la *Guyane* espagnole, *Varinas*, vers l'intérieur, et l'île de *Margarita*, dans le golfe, à 8 lieues du continent. Le Venezuela présente une surface de 48,000 lieues quarrées.

Une branche des Andes traverse le Caracas, parallèlement à la côte: elle s'élève en général de six à huit cents toises, et quelques sommets isolés en ont 2,400; elle s'abaisse ensuite, et se perd vis-à-vis l'île de la Trinité, dans le promontoire de Paria. La contrée que nous décrivons doit à cette chaîne une grande variété de température et de productions, plusieurs rivières y prennent leur source, et nul pays dans le monde n'est mieux arrosé. On communique avec l'intérieur des terres par des fleuves majestueux, à la tête desquels il faut placer l'Orénoque. On a long-temps regardé le *Cassiquiari* comme une branche de ce fleuve; mais le savant Humboldt s'est assuré que le Cassiquiari dérive du Rio-Negro, qui communique avec le Maragnon, ou fleuve des Amazones. Les bords de l'Orénoque présentent la scène la plus imposante; des forêts immenses d'arbres odoriférans couvrent d'abord

ses rives ; et au-delà de ces forêts s'étendent à perte de vue des plaines toujours vertes où se nourrissent des animaux sans nombre.

Les bords et les îles de ce fleuve sont habités par des Caraïbes qui vivent de chasse et de pêche. Les forêts et les déserts dérobèrent une partie de la race indigène à la barbarie des premiers conquérans ; elle s'y est perpétuée. On compte 24,000 Indiens dans la Nouvelle-Andalousie, plus de 60,000 dans Barcelone et Cumana. Ils sont soumis et divisés en missions. Celles que dirigent les capucins ont particulièrement prospéré. Mais il n'a pas été possible jusqu'à ce jour de civiliser les naturels qui habitent les bords méridionaux de l'Orénoque. Dans les terres basses et aquatiques, c'est sur des arbres qu'ils construisent leurs habitations. Parmi ces sauvages, on reconnaît aisément le Caraïbe, à sa haute taille, à ses traits mâles et prononcés et surtout à son courage que n'étonne aucun péril.

La province de Cumana se divise en Nouvelle-Andalousie et Nouvelle-Barcelone. Elle est très-montagneuse et sujette aux tremblemens de terre. Cumana fut aux trois quarts détruite en 1797 par une des plus violentes secousses qui aient affligé ce pays. Cette ville a 14,000 habitans

qui ont négligé les travaux de l'agriculture pour se livrer au commerce des bestiaux vivans et des cuirs. Barcelone est l'entrepôt général des articles de contrebande qui viennent de la Trinité; de là, elles s'écoulent sur les côtes et dans l'intérieur. La valeur annuelle de ce commerce est d'environ deux millions de francs.

Deux autres villes se font remarquer dans le Cumana, Cariaco et Cumanaçoa. Elles ont presque toujours été au pouvoir des indépendans, tandis que Barcelone a été plusieurs fois prise et reprise par les deux partis. Les royalistes ont presque toujours possédé la ville de Cumana.

Le commerce des bestiaux vivans exerce, comme nous l'avons déjà dit, l'industrie des habitans de cette province. Barcelone, en 1800, exporta 8,000 mules : Caracas en fournit annuellement plus de 30,000 aux Antilles de toutes les nations.

Les Castillans crurent trouver quelque ressemblance entre la ville de Venise et les villages indiens assis dans les lagunes du lac Maracaïbo : delà le nom de Venezue la donné par eux à tout ce pays. La population de cette province, en y comprenant celle de Varinas, s'élevait en 1801, à 500 mille individus. Le sol est d'une grande fertilité. La vanille y abonde, et la qualité supérieure du cacao que produit cette province, as-

sure à cette denrée un débit avantageux. On compte dans le Venezuela 21 villes plus ou moins considérables et bien peuplées.

La province de Coro est située dans l'isthme qui sépare le golfe et Maracaïbo de la mer des Caraïbes. La capitale qui porte le nom de la province fut considérée comme le chef-lieu de tout le gouvernement de Venezuela, jusqu'à l'époque où Saint.-Léon de Caracas lui enleva cet avantage. La ville de Coro compte dix mille habitans, qui sont pauvres, à raison de l'aridité du sol qui entoure la place. Ils exportent des mules, des chèvres et des cuirs destinés pour l'île hollandaise de Curaçao, distante de la côte d'environ une journée de navigation. Un espace de 80 lieues sépare Coro de la ville de Caracas.

La province de Macaraïbo, la plus occidentale de la capitainerie de Caracas, est limitrophe de la Nouvelle-Grenade. Environ 100 mille âmes forment sa population. Maracaïbo, capitale, pillée par le flibustier Morgan, en 1669, a reçu dans ses murs plusieurs colons français échappés au désastre de Saint.-Domingue. Sa population actuelle est de vingt mille individus. Celle de Truxillo n'excède pas 8,000. Il y en a quelques autres d'un rang inférieur.

La province de Varinas, située entre la Nou-

velle Grenade et le Venezuela, présente une surface unie. Ce sont des savanes immenses couvertes de bestiaux. Ces plaines sont coupées par une multitude de rivières qui descendent des Andes, et qu'une pente douce conduit vers l'Orénoque; mais dix-sept de ces courans n'y arrivent qu'avec l'Apure, qui a reçu leurs eaux avant de se jeter dans le grand fleuve. La Meta n'en reçoit pas moins de sept : elle arrose la province de Saint-Jean de los Llanos et le district de Casanare. Les Castillans furent bien inspirés en colonisant Varinas dont les produits ont tant de facilités pour arriver à la mer. Le tabac de Varinas peut, dit-on, soutenir le parallèle avec celui de Virginie et de Cuba. Cette branche d'industrie était susceptible d'une grande extension; mais rien ne pouvait prospérer sous l'influence des maximes barbares, qui, de temps immémorial, règlent le cabinet de Madrid. On verrait bientôt, sous un gouvernement éclairé, sortir des richesses immenses de cette contrée où l'impéritie et la paresse les laissent enfouies. Varinas, capitale, et San Fernando de Apure, ont chacune 6,000 habitans. Les alentours de ces deux villes sont couverts d'habitations et de villages assez peuplés : mais ce pays a souffert en 1817 et 1818, parce qu'il est devenu le principal théâtre de

la guerre entre les indépendans et les royalistes.

La province de Guyane a mille lieues de circuit. Des tribus insoumises habitent l'intérieur et en défendent l'accès aux Européens. La population des Espagnols et des Indiens civilisés n'excède point 36,000 âmes; savoir, 19,000 Indiens régis par les missionnaires, et 12,000 créoles; le surplus se compose d'Africains esclaves. Cette population s'est établie sur les rives de l'Orénoque. Les bestiaux sont leur principale ressource. Les missionnaires franciscains en comptent plus de 100,000 têtes dans leurs troupeaux. En 1810, avant l'origine des troubles, 34 vaisseaux, construits pour cet usage, étaient sans cesse occupés à transporter des bestiaux à Cumana et à Barcelone, d'où ils se répandaient dans toutes les Antilles. La Guyane espagnole est couverte de forêts épaisses et profondes. Il vient d'en être concédé par le général Bolivar une grande superficie à des spéculateurs anglais, qui l'exploiteront à leur profit. C'est accroître judicieusement le domaine des cultures. Une infinité de rivières navigables qui se jettent dans l'Orénoque, arrosent la Guyane; et entr'elles il faut distinguer le Rio-Négro, qui, par le moyen du Cassiquiari, établit une com-

munication entre l'Orénoque et l'immense Maragnon. Ainsi, par un courant rapide, profond et continu, les Guyanes forment une île séparée du reste du continent.

Angostura est la capitale de la Guyane espagnole. Bolivar a fait de cette place le chef-lieu de son gouvernement militaire, parce qu'elle est d'un accès difficile à cause de l'Orénoque, qui lui offre d'ailleurs de grandes facilités pour communiquer avec l'intérieur. La Guyane a quelques forts bâtis sur la ligne qui la sépare des possessions portugaises. Cette province s'est insurgée en masse. Créoles, missionnaires, nègres indiens soumis, tout s'est armé pour l'indépendance, et nulle part on ne voit flotter le pavillon espagnol. Ceux qui n'ont pas voulu prendre part à l'insurrection, ont eu à choisir entre l'émigration et la mort.

Il nous reste à parler de l'île Margarita; sa situation avantageuse et ses trois ports que les indépendans ont fortifiés, en font aujourd'hui le principal boulevard de leur puissance maritime. Le terroir de la Marguerite est peu fertile, mais on y respire un air salubre. La population s'élève à 15,800 individus, dont 5,600 blancs et métis. La pêche et le sel forment leur principale ressource. Ils exportent une grande quan-

tité de poissons secs, et la pêche des perles y était jadis très-productive.

La population du gouvernement de Caracas s'élevait, avant la guerre actuelle, à onze cent mille habitans, dont cent quatre-vingt mille Espagnols blancs, quatre cent soixante mille gens de couleurs, quatre-vingt mille noirs esclaves, et trois cent quatre-vingt mille Indiens. Cette population a diminué de plus du tiers par l'effet de l'émigration, des massacres et des événemens de la guerre. Presque tous les Espagnols, à l'exception des employés du gouvernement, sont créoles et descendans, pour la plupart, de Catalans, qui sont, comme on sait, les peuples le plus industrieux de la Péninsule; aussi les cultures avaient-elles fait plus de progrès dans le Venezuela que dans aucune autre des possessions espagnoles. En décrivant le Mexique, nous avons caractérisé les diverses castes, leurs intérêts et les motifs qui leur avaient rendu odieux le gouvernement castillan et les Européens espagnols. Cette haine était encore plus prononcée dans le Venezuela, où se sont manifestés les premiers germes d'indépendance.

Le général Miranda, né aux Caracas, fut chargé, en 1792, par ses compatriotes, de venir offrir au gouvernement français la souveraineté

de ces provinces; ce général fut bien accueilli, puisqu'on lui donna du service; mais les événemens de la révolution empêchèrent sans doute de donner suite à cette négociation. Plus tard, Miranda fit la même proposition au gouvernement anglais: il partit de Londres, en 1806, pour New-York, où, sous les hospices du consul général d'Angleterre, il prépara les moyens de révolutionner sa patrie. Il se mit à la tête d'une expédition qui fut repoussée à l'île Marguerite, et entièrement détruite à la Guayra par les milices du pays. Ce fut un crime, aux yeux de ses compatriotes, de se présenter à la tête d'une troupe anglaise.

Il n'en faut pas conclure que le désir de se soustraire aux injustices et aux vexations du gouvernement espagnol se fût affaibli. Les esprits fermentaient; une insurrection presque générale éclata dans le courant de 1810, et, sous la présidence du célèbre évêque de Saragosse, les habitans se constituèrent en république indépendante sous le nom d'États-Unis de Venezuela.

Le capitaine général Cajigal, qui d'ailleurs par sa conduite n'avait point accru le mécontentement, se vit forcé d'abandonner Caracas; il ne put se maintenir à Valence; les événemens le dominèrent au point que la place Porto-Cabello,

à laquelle il devait le plus tenir, fut enlevée sous ses yeux par Bolivar et Montino, qui le forcèrent à se jeter lui-même à la hâte dans le petit fort de Coro.

A la nouvelle de ce grand événement, le général Miranda, qui, après sa défaite de la Guayra, s'était retiré en Angleterre, reparaît tout à coup; il débarque de la frégate anglaise *la Gloire*, obtient le généralat en chef de toutes les forces insurgées, s'empare de tout le pays, excepté du petit fort de la péninsule de Coro et de la ville d'Angustina, sur la rive droite de l'Orénoque, et, au mois de novembre 1811, il fait son entrée triomphale à Caracas, capitale de la république.

La guerre paraissait finie, mais tout prend bientôt un aspect sinistre. Le nouveau gouvernement chasse les moines de leurs couvents, abolit les anciennes institutions, confisque et dépouille indistinctement, et fait de ce pays un théâtre d'injustices et d'horreurs.

Monteverde, nommé capitaine général en remplacement du général Cajigal, arrive de la Havane avec quatre mille hommes, surprend la garnison de Porto-Cabello, et s'en empare sans coup férir.

Un tremblement de terre venait de détruire la superbe cité de Caracas, où vingt mille de

ses habitans avaient péri. La ville de Saint-Felipe avait été engloutie avec ses six mille âmes de population ; celle de la Guayra, presque détruite, avait enterré huit mille personnes sous ses décombres ; la catastrophe s'était étendue à tout le reste du pays. Dans ces conjonctures, et lorsque les Venezueliens étaient encore atterrés de ces désastres, Monteverde se met en mouvement. Après une action très-vive, il s'empare de Valence, et marche sur Caracas. Les insurgés en défendent bravement les approches ; les deux armées étaient en présence ; une capitulation est signée entre Miranda et Monteverde : cet acte garantissait l'oubli du passé à tous les habitans du Venezuela. On s'engage à respecter les personnes et les propriétés, et à laisser jouir les créoles des droits exclusivement attribués, avant la révolution, aux Espagnols européens. D'après un article de cette capitulation, Miranda devait être transporté aux États-Unis avec son état-major. Cet accord obtint l'adhésion de tout le pays ; la république fut dissoute, et tout rentra sous l'obéissance espagnole. On se félicitait d'avoir échappé à la tyrannie révolutionnaire, mais la joie publique ne fut pas de longue durée, la capitulation est violée; Miranda devient la première victime de la perfidie de Monteverde. Il est arrêté, con-

duit à Cadix et chargé de fers il termine son existence dans les cachots de cette ville. Infortunés Venezueliens ! un Marius faisait tomber vos têtes au nom du peuple, et Monteverde, nouveau Sylla, couvrait vos belles contrées de ruines et de sang !.... Notre plume se refuse à décrire tant d'atrocités ; le résultat répondit aux causes. Ceux qui peuvent échapper aux supplices, prennent la fuite ; un grand nombre se rallie à Bolivar, accouru de Carthagène au secours de ses compatriotes, avec un corps de deux mille volontaires de la Nouvelle-Grenade. Monteverde, complètement battu près de Valence, évacue les provinces de *Caraças*, de *Valence*, de *Maracaïbo*, et se refugie dans Porto-Cabello. *Moralès*, son lieutenant, également défait à Mathurin abandonne les provinces de Barcelone et de Caracas, et s'embarque pour aller joindre son général en chef à Porto-Cabello. La république est de nouveau proclamée, mais Bolivar, qui en est déclaré le chef, se borne à maintenir les lois anciennes, et en confie l'exécution à des fonctionnaires de son choix.

Bolivar gouvernait ainsi la république depuis dix-huit mois, protégé par les généraux commandant les forces anglaises de terre et de mer, aux Antilles et dans le golfe du Mexique.

A cette époque, les royalistes n'occupaient que la Guyane, le petit fort de Coro et la place de Porto-Cabello; les insurgés étaient maîtres de la Péninsule, de *Guayra*, de *Rio Carybes*, de *Cariaco*, de *Mathurin*, de *Cumana*, de *Barcelone*, de l'île de la *Marguerite*, de *Caracas*, de *Valence* et de *Maracaibo*. La province de Sainte-Marthe, soumise à la république de la Nouvelle-Grenade, semblait compléter la conquête de ces belles et immenses contrées par les républicains.

Dans cet état de choses, Monteverde ayant reçu de la *Havane* et de *Porto-Rico* un renfort de trois mille hommes, reprend l'offensive, et s'empare de Valence: à son approche, Bolivar évacue Caracas, que son oncle ne put le décider à défendre. Bolivar se rend à Cumana; il abandonne ses troupes et s'embarque pour la Jamaïque.

Après la fuite de Bolivar, les débris de son armée se retirent derrière *l'Apure*. Une nouvelle convention est proposée par Monteverde; elle est acceptée et signée par Paez et Bermudès, au nom de leurs compatriotes. Elle garantissait expressément l'exécution du traité fait avec Miranda. Une proclamation du capitaine général, rédigée dans les termes les plus propres à rassurer

les esprits, ne permettait pas de douter que le gouvernement espagnol ne fût revenu à des sentimens de justice et d'humanité.

Monteverde est remplacé dans ce moment par le général Morillo, qui arrive de Cadix à Porto-Cabello avec dix mille hommes.

Morillo confirme toutes les conventions et les promesses faites par son prédécesseur; il gouverne pendant six mois d'après ces principes. Mais la cour d'Espagne lui donne l'ordre d'employer tous les moyens directs et indirects pour extirper la rebellion, et de punir ceux qui y avaient pris part. Les proscriptions, les emprisonnemens, les supplices, les assassinats, les confiscations, les exactions recommencent. Nous ne citerons qu'un trait des cruautés exercées par les Espagnols. Cinq cents prisonniers détenus à Porto-Cabello, furent précipités et noyés dans les fossés de cette place.

La voix publique accusait les royalistes d'avoir sollicité la violation des traités, et d'appuyer l'exécution des mesures atroces dirigées contre la presque totalité de la population. Tant d'excès réduisaient au désespoir les malheureux Venezueliens: ils reprennent les armes. La mort sur le champ de bataille leur paraît préférable aux persécutions et aux tortures dont ils sont l'objet. Des

bandes de guerillas parcourent les campagnes; elles exercent les représailles les plus cruelles sur les royalistes : hommes, femmes enfans, tout est égorgé ; les flammes dévorent leurs maisons ; leurs plantations sont détruites. Les habitans de la Marguerite massacrent leurs administrateurs et la garnison.

Les royalistes éprouvent à leur tour les effets de la terreur. Ceux qui échappent à la fureur populaire, cherchent leur salut dans la fuite, et se réfugient à la Havane, à Porto - Rico et à Santo-Dominguo.

Cependant Bolivar était arrivé à la Jamaïque, où les négocians anglais lui avaient fourni les moyens d'organiser une expédition. Il se présente devant Carthagène, qui le repousse, et part pour le Port-au-Prince. Pétion lui vend des armes et lui permet de recruter cinq cents hommes. Brion et Joly, qui appartiennent à l'association autrefois connue sous le nom de flibustiers, dont nous parlerons plus tard, s'attachent à sa fortune, le prennent avec les troupes à bord de leurs corsaires, et le débarquent à Guayra. Sant-Jago Marino, qui commandait dans cette partie, reproche à Bolivar sa défection, et ce général n'eût point été reçu sans l'influence des gouverneurs de la Grenade et de la Trinité.

Bermudès et Piar, commandant les guerillas des provinces de Caracas et de Barcelone, rallient leurs troupes et vont joindre Bolivar.

A la nouvelle du débarquement de ce général, Morillo part de Caraccas avec toutes ses forces disponibles. Bolivar est complètement battu à Sant-Florenzo dans le Nouveau-Cumana; il perd toute son artillerie et ses bagages. Ses troupes, en désordre, s'engagent dans les marais qui bordent l'Orénoque, et vont se rallier à Sant-Fernando sur l'Apure. Morillo pouvait, par le défilé du Cumana, arriver à temps sur l'Apure pour couper la retraite aux indépendans, et les obliger à se rendre à discrétion; mais ce général, qui dans d'autres circonstances a donné des preuves d'habileté, fit cantonner ses troupes. Bolivar profita de l'inaction de son adversaire pour s'emparer de la Guyane espagnole; il passe l'Orénoque et bloque Angustura. Le gouverneur, abandonné à ses propres moyens, se défend avec courage pendant huit mois; mais la place, dépourvue de munitions, est enfin enlevée, et ce brave militaire, victime de l'exaspération des esprits, est égorgé avec ses huit cents hommes de garnison.

Bolivar, maître de la Guyane et couvert par

les eaux de l'Orénoque, pouvait désormais braver toutes les entreprises des Espagnols.

Nous ne ferons aucune réflexion sur l'inaction du général Morillo pendant le long siége d'Angustura, ni sur l'empressement qu'il mit à faire partir de Porto-Cabello une expédition considérable pour reprendre la Guyane sur les insurgés. Cette expédition mal dirigée échoua près de la Marguerite, où un sergent déserteur du soixante-sixième régiment français, à la tête d'une troupe de flibustiers, lui tua deux mille hommes, et força le reste à se refugier à Cumana.

Bolivar s'affermit dans sa conquête. Il fait construire une flottille qui le rend maître du cours de l'Orénoque et de ses nombreux affluens; de là, ce général se porte, à volonté, sur les points dégarnis de la capitainerie de Caracas, et y exerce les plus affreux ravages.

Sant-Jago Marino, retranché à Mathurin, fait des incursions dans les provinces de Cumana et de Barcelone.

Paëz, qui, de simple pâtre de Los Llanos, s'est déclaré le chef de ces Scythes du Nouveau-Monde; Paëz, qui, par sa valeur, ses talens, sa bravoure et son patriotisme laissera un nom célèbre dans les annales de l'Amérique; Paëz enfin occupe la rive droite de l'Apure avec sa

nombreuse cavalerie; il se répand dans les vallées de Caracas, dans les plaines de Valence et de Maracaïbo.

Le mulâtre *Bigär*, à la tête d'environ douze cents hommes de couleur, que la persécution a chassés de la Guadeloupe et de la Martinique, s'est établi dans la presqu'île de Paria. Ces réfugiés français se font respecter des partis royaliste et indépendant. Ils ont formé des établissemens, et cette nouvelle colonie prospère et s'augmente tous les jours.

Le capitaine général occupe toutes les places maritimes ainsi que Caracas; il a son quartier général à Valence. Lorsque les indépendans font de trop grands progrès, il réunit ses troupes, marche à eux, les bat, et chacun rentre dans sa position. Tel est le système adopté par Morillo. Ainsi cette guerre d'extermination durera aussi long-temps que l'Espagne pourra remplacer les pertes de ce général; car il n'est pas probable que les Venezueliens se livrent désormais aux promesses du gouvernement espagnol.

Cette antique association d'aventuriers de toutes les nations, connus sous le nom de *garçons de la côte*, en temps de paix, et de *flibustiers* pendant la guerre, s'est reconstituée de nos jours sous les ordres de Laffite, d'Aury, de

Brion et de Joly. Intrépides dans les combats, actifs, industrieux, fidèles dans les transactions de commerce, observateurs scrupuleux des règles établies parmi eux et de leurs antiques usages, ces braves, renommés dans l'histoire du Nouveau-Monde, ont figuré avec honneur sous la bannière française, dans la guerre qui s'est terminée par le traité de Fontainebleau.

Laffite, en dépit des Anglais et des Etats-Unis, s'est fortifié dans une petite île, d'où il infeste, avec ses nombreux corsaires, les côtes de la Floride, de l'île de Cuba et du Mexique : il se ménage des intelligences avec la Vera-Cruz ; à l'aide des Espagnols de sa bande qu'il emploie indifféremment comme marins ou comme agens de sa *diplomatie*, aucun bâtiment espagnol n'entre dans les ports de ces diverses contrées; aucun n'en sort sans un passeport signé de lui, sans une rétribution qui doit être consignée d'avance à la Nouvelle-Orléans ou à la Havane.

Aury lève des contributions, pille le commerce de l'isthme de Panama, du golfe de Darien, des provinces de Carthagène et de Ste-Marthe.

Le capitaine Chitty détruit tout le commerce espagnol entre la Jamaïque et Cuba. Sa petite escadre se compose de cinq bâtimens armés.

Brion et Joly *protègent* Bolivar; ils étendent leurs déprédations de la rivière de Pamaronne à celle de Rio Grando.

Sous les couleurs de l'insurrection du Venezuela, du Mexique, et de la Nouvelle-Grenade, ils se font respecter des Anglais et des Américains.

Quelle peut être l'influence de cette singulière ligue sur les destinées futures de l'Amérique espagnole? La Castille était au zénith de sa puissance, lorsque des flibustiers moins nombreux lui ont enlevé et donné à la France la moitié de Saint.-Domingue. Ceux-ci concentreront-ils leur marine? Recrutés de ces aventuriers qui n'existent que par les armes et qui accourent de toutes parts en Amérique, s'empareront-ils de Cuba, de Porto-Rico, de Santo-Domingo? Nous ne traiterons pas cette question.

Quoique la nation anglaise favorise toutes les colonies espagnoles qui travaillent à s'affranchir, elle montre une prédilection marquée pour celle de Venezuela. Jamais cause ne fut plus populaire dans les îles britanniques. Presque toutes les expéditions qui en partent se dirigent sur la Margarita. C'est là que les colonels Hursler et Inglish ont réuni 4 à 5 mille soldats d'élite, commandés par des officiers anglais.

Les autorités civiles et les cours de judicature ont été provisoirement installées à Margarita, sous la protection du général Arismendi. Quand on n'aura plus rien à craindre du parti espagnol, elles seront réparties dans les provinces.

Bolivar a noblement démenti les insinuations de ses ennemis, qui lui attribuaient l'intention de se perpétuer dans l'exercice du pouvoir. Il convoqua, en 1818, dans la ville d'Angostura, le congrès des Provinces-Unies, et la constitution y fut proclamée : elle est modelée sur celle de Buenos-Ayres, et son premier article consacre l'indépendance de la république de Venezuela.

§. III.

République de Buenos-Ayres.

On a tant écrit sur cette colonie, surtout depuis son émancipation, que nous devons nous interdire les détails. Il suffira de tracer à grands traits l'histoire des événemens politiques qui ont amené la colonie à son état actuel, les causes du schisme d'Artigas, et comment l'importante place de Monte-Video, convoitée avec une égale ardeur par Buenos-Ayres, par Artigas et par les Espagnols, est tombée au pouvoir des Portugais.

Les limites de l'État de Buenos-Ayres, vers le nord, sont incertaines : peut-être remontent-elles jusqu'au Maragnon ; à l'est, il est borné par les provinces occidentales du Brésil et par l'Océan ; au sud, par la terre des Pampas et par la Patagonie ; à l'ouest, par les Andes, qui le séparent du Chili et du Pérou.

Cinq gouvernemens sous-divisés en provinces, composaient cette vice-royauté : Charcas, Paraguay, Tucuman, Cuya et Buenos-Ayres. Une république déjà consolidée par neuf ans d'existence a remplacé le gouvernement de la métropole.

On ne compte sur toute cette immense étendue, qu'un million trois cent soixante mille Espagnols ou créoles. Les sauvages n'ont jamais été dénombrés avec exactitude. On suppose qu'il n'y en a guère plus d'un million. Quand cette population décuplerait, elle trouverait aisément à subsister.

Buenos-Ayres eut pour fondateur, en 1535, don Pedro de Mendosa, et languit pendant deux siècles, malgré l'avantage de sa situation. Les clameurs des colons n'ont obtenu que vers la fin du siècle dernier, des modifications au système oppressif que la métropole étendait sur toutes ses colonies ; et Buenos-Ayres, libre de toute entrave, s'éleva rapidement au rang des premiers marchés du Nouveau-Monde. Quand une escadre

anglaise bloqua cette ville, en 1797, il n'y avait pas moins de trois millions de cuirs en poil dans ses magasins, outre d'autres articles d'une grande valeur.

Le général anglais Beresford, aujourd'hui maréchal des armées portugaises, s'empara de Buenos-Ayres en 1806; mais attaqué dans sa conquête, il se rendit et abandonna la place. L'amiral sir Home Popham, qui commande en ce moment la station de la Jamaïque, bloqua bientôt après Monte-Video, qui résista long-temps; des renforts considérables étant venus d'Europe aux Anglais, ils changèrent le blocus en siége réglé, et prirent la ville d'assaut. Buenos-Ayres tomba peu après au pouvoir du général anglais Whitelocke; mais il y fut assailli avec tant de vigueur par les habitans, qu'il se vit contraint d'évacuer tout le territoire de la vice-royauté.

M. de Liniers, émigré français, avait pris une part très-active à cette double expulsion des Anglais. Le peuple lui en témoigna sa gratitude en le plaçant à la tête de la suprême junte du gouvernement. Le faible vice-roi Sobremonte fut déposé.

Immédiatement après l'invasion de l'Espagne par Napoléon, Xavier Elio, qui déploie en ce

moment toute sa philantropie dans la malheureuse province de Valence, prit terre à Monte-Video, avec le titre de vice-roi, et s'efforça de persuader aux colons que Liniers était un agent secret de Napoléon. Celui-ci marche aussitôt sur Monte-Video pour en chasser son adversaire. Durant le cours de cette expédition, le trop fameux *Goyenèche* arriva à Buénos-Ayres, où, soutenu par un parti puissant, il fit proclamer et reconnaître Ferdinand VII. Les troupes, dans cette révolution, demeurèrent fidèles à Liniers, qui réprima bientôt la populace et fit punir les instigateurs du mouvement insurrectionnel.

Ce triomphe ne fût pas de longue durée; Cisnéros, nouveau vice-roi, arriva d'Espagne vers la mi-août 1809. Autre révolution. La junte dépose M. de Liniers et le relègue à Cordoue, dans le Tucuman. Cisnéros eut bientôt son tour. Il se vit déposé par la junte et renvoyé en Europe; mais les provinces de l'intérieur et Monte-Video protestèrent contre cette mesure. Liniers crut que le moment était favorable pour relever son parti; il sort de sa retraite, lève quelques troupes et marche sur Buenos-Ayres. Il courait à sa perte. Le parti qui lui était opposé prévalut; on fit trancher la tête à Liniers, au général Nieto et à

quelques officiers qui s'étaient malheureusement attachés à leur fortune.

La junte suprême ne tarda pas à se déclarer tout-à-fait indépendante de la couronne de Castille. Elle chargea le général Belgrano de chasser de la province du Paraguay les autorités qui reconnaissaient encore le roi Ferdinand; mais ce général fut battu par les troupes du Paraguay, et se replia sur Buenos-Ayres, sans avoir pu remplir sa mission. Un an après, les habitans de l'Assomption, capitale de la même province, secouèrent à leur tour le joug de la métropole, déposèrent leur gouverneur, et se mirent sous la direction du docteur Francia. Cette ville, en même temps, déclara qu'elle consentait bien à être l'alliée et l'amie de la cité de Buenos-Ayres; mais nullement sa vassale.

Il y a déjà sept ans que le Paraguay vit dans une indépendance absolue, sous la direction du docteur; mais soit qu'il incline un peu trop vers l'arbitraire, comme il en est accusé; soit que les habitans aient enfin senti qu'il leur serait plus avantageux de faire partie intégrante de la république, la population, qui est d'environ 300,000 âmes, parait aujourd'hui disposée à une réunion pure et simple avec la capitale de l'État. Cette fusion, qui ne peut tarder à s'effectuer, ajoutera

considérablement aux ressources de l'administration suprême.

La bande orientale, comprise entre Rio de la Plata, la partie australe du Brésil et l'Océan, est encore soumise au général Artigas, qui refuse de reconnaître le suprême directeur. Artigas, natif de Monte-Video, est plein d'ambition; il a du courage et quelques talens militaires; dès le principe, il se jeta dans le parti révolutionnaire, avec toute la chaleur qu'inspire la ferme résolution de parvenir. On le vit à Buenos-Ayres, toujours à la tête des plus factieux; sa popularité lui valut enfin un commandement; il obtint des armes, courut se mettre à la tête des Ganchos, et secondant les opérations du général Rondeau, il attaqua partout les Espagnols, et les réduisit à s'enfermer dans Monte-Video, dont il commença le siége. Les Portugais approchaient, méditant le coup qu'ils ont frappé depuis. Les généraux Artigas et Rondeau, trop faibles contre ces nouveaux ennemis, leur cédent le terrain L'intervention de l'Angleterre ayant fait rentrer les Portugais dans le Brésil, Artigas reprend le siége de Monte-Video: c'était en décembre 1812. Le zèle le plus pur avait jusqu'alors paru l'animer; mais sa conduite pendant le siége, mit à découvert ses vues et ses sentimens. Les Ganchos, dont il avait gagné

l'affection, se livraient impunément au pillage et à tous les désordres d'une soldatesque effrénée. C'est ce que le général Rondeau ne voulait point souffrir. Il parla de discipline, de sévérité; ce langage déplut aux Ganchos et surtout à leur chef, qui fondait ses espérances sur leur valeur. Artigas se fait déclarer généralissime et prétend commander même à son collègue. La junte suprême, justement alarmée de cette mésintelligence, charge un de ses membres de se rendre sur les lieux pour réconcilier les deux généraux; mais cette mission fut sans effet; Artigas s'était déjà séparé de son collègue et avait emmené ses Ganchos dans l'intérieur. On le vit bientôt reparaître, attaquer les troupes de la république, agir en ennemi déclaré.

L'escadre espagnole, sur ces entrefaites, est battue par celle de Buenos-Ayres, et la junte charge le général Alvear de reprendre le siége de Monte-Video. La place capitule et sa garnison reste prisonnière de guerre. Artigas avait tenté, mais en vain, de la faire déserter. Ce dernier trait indigna la junte, qui prescrivit aux généraux Alvear et Rondeau de lui courir sus; mais Artigas avait déjà mis entre ses ennemis et lui, plusieurs centaines de milles, emmenant ses Ganchos qui lui sont toujours restés fidèles.

La junte suprême, jugeant que la place de Monte-Video lui donnerait toujours des inquiétudes, la fit démanteler. Son artillerie et ses approvisionnemens militaires furent transportés dans la capitale.

Ces opérations à peine terminées, Artigas reparaît, occupe Monte-Video, bat les troupes dela république, et se jette dans l'importante province de Santa-Fé. Cependant, les Portugais, sous les ordres du général Lecor, entrent sans résistance à Monte-Video. C'était le 20 janvier 1817. Nous parlerons plus amplement de cette opération des Portugais, lorsqu'il s'agira de la petite ambition du cabinet de Rio-Janeiro.

La junte de Buenos-Ayres paraît vivre en bonne intelligence avec les Portugais, et leur fournit même des vivres. La saine politique lui commande ces ménagemens. Elle a quelque raison de craindre que le roi du Brésil ne rétrocède à l'Espagne Monte-Video pour garantir le Portugal d'une invasion. Monte-Video serait un point d'appui très-important pour l'armée dont l'Espagne menace depuis si long-temps la nouvelle république. Dès que cette crainte cessera, Buenos-Ayres fera les derniers efforts pour reconquérir Monte-Video et la Banda orientale. L'armée du général Saint-Martin, victorieuse du Pérou, sera

chargée de cette double opération, et ce serait en vain que l'insidieux Artigas et le faible cabinet de Rio-Janeïro chercheraient à y mettre obstacle.

Un des traits caractéristiques du territoire de la Plata, c'est d'être couvert d'une multitude de lacs et de rivières.

Le plus remarquable de ces lacs porte le nom de *Titicaca* ou *Chucuito*. Sa plus grande profondeur est de 500 pieds, ce qui le rend navigable pour les plus grands vaisseaux; mais il est sujet à de violentes tempêtes. La circonférence de ce lac est d'une centaine de lieues. Il est couvert d'îles, dont la principale a, dit-on, servi de résidence à Manco-Capac.

Le Paraguay, l'Uragay, le Pilcomago et la Parama, portent le tribut de leurs eaux au superbe Rio de la Plata. Ce fleuve, égal au Maragnon, coule majestueusement vers l'Atlantique, s'y jette par une immense embouchure, et comme le Zaïre, conserve à une grande distance du rivage, la douceur de ses eaux.

Les mines sont une des premières sources des richesses de ce pays. Leur produit s'élevait annuellement à plus de 20 millions. Le roi préle-

vait le cinquième de tout ce qui était exploité, mais la contrebande faisait un tort considérable au fisc.

C'est dans le gouvernement de Charcas, et sur le célèbre Potosi, qu'un pâtre indien découvrit sous un buisson une masse d'argent natif. Des mines furent ouvertes en 1545 : on y employa jusqu'à 15,000 Indiens, que l'excès du travail, dans des souterrains insalubres, faisait périr par centaines. Aujourd'hui le nombre des travailleurs n'est guère que de deux mille. Depuis la découverte en 1545, jusqu'en 1803, ces mines ont fourni un milliard 95 millions 300 mille piastres fortes en argent. L'or n'est point compris dans ce calcul, non plus que les produits dont la contrebande a furtivement enrichi la circulation.

Une province qui fournissait si libéralement aux généraux espagnols le nerf de la guerre, a dû captiver toute leur attention. Ils l'ont défendue jusqu'à la dernière extrémité. Ce n'est qu'en mai 1819 que le général Lacerna, pressé par les guerillas du pays, et voyant le vice-roi du Pérou dans une position fâcheuse, a totalement évacué le Charcas, abandonnant les mines à l'ennemi et dégageant, par ce mouvement rétrograde, le flanc droit du général Saint-Martin. Toutes les richesses de la république de

Buenos-Ayres ne consistent pas en substances métalliques. Elles ont d'autres ressources encore exiguës, à la vérité, mais qui n'attendent, pour se développer, qu'une administration active, judicieuse et des bras.

Buenos-Ayres fournit des grains de toute espèce, des viandes salées, des fruits, du crin et d'immenses quantités de cuirs en poil.

Le Paraguay, des bois recherchés pour la marquetterie, du tabac, du sucre, miel, riz, coton, gommes précieuses et la fameuse herbe du Paraguay.

On tire de la province de Cordoue, indépendamment du produit de ses mines, des grains, cuirs, laines, et une très-grande quantité de mules et de lamas ou chameaux péruviens.

Dans celle de Mendoza croissent toutes nos céréales : on y recueille de bon vin que l'habitant convertit en eau-de-vie. Les mulets et d'autres bestiaux couvrent ses pâturages. Il s'y trouve aussi des mines d'or et d'argent.

Le Tucuman jouit des mêmes avantages : on y fabrique du savon pour tout le Pérou.

Nous n'irons pas plus loin ; il faudrait se répéter.

La vice-royauté de Buenos-Ayres se compo-

sait de neuf provinces ; elle en comprend aujourd'hui cinq de plus, savoir :

1° Tucuman, détaché de la province de Salta ;

2° Mendoza, qui faisait partie de celle de Cordoue ;

3° Corientes ;

4° Entrès-Rios ;

5° La Banda orientale occupée par Artigas.

La république avait, en 1818, quatorze bâtimens armés ; plusieurs petits navires et chaloupes canonnières. Dix-sept corsaires, appartenant au commerce, parcouraient les mers et osaient s'avancer jusque sous le canon de Cadix.

L'armée se compose de 30,000 hommes :

Artillerie	1,296.
Infanterie	14,793.
Cavalerie	14,117.
	30,206.

Cette armée se divise en 12,143 hommes de troupes soldées ou de ligne, et 7,041 soldats de troupe civique. Le surplus est composé de milices qui sont toujours à la disposition du gouvernement. Les arsenaux sont abondamment pourvus d'artillerie, de fusils et de munitions. Les ennemis mêmes de M. Puiredon, suprême directeur, sont forcés de convenir qu'il n'a rien

négligé pour mettre la république en état de repousser les attaques de la métropole; et si l'expédition de Cadix, que la jactance espagnole peignait comme si redoutable, s'était présentée devant Buenos-Ayres, elle eût vraisemblablement éprouvé le sort de celle qui répondit si mal aux vues du général anglais Whitelocke.

Dans toute l'étendue du territoire soumis à la république, il n'y a pas un seul Espagnol armé pour le roi. Tout a été rejeté dans le Chili et de là dans le Pérou, qui résiste encore aux indépendans.

Ceux de nos lecteurs qui voudraient connaître à fond l'état prospère de cette république, n'ont qu'à lire les rapports que MM. Graham et Rodney, commissaires américains envoyés sur les lieux, adressèrent, le 5 novembre 1818, au secrétaire d'état M. John Adams. Il est fâcheux pour la cour de Madrid que le saint-office n'ait pu mettre ces deux rapports à l'index! Nous prenons dans celui de M. Rodney le passage suivant:

« Les effets de la révolution se manifestent
» par le changement survenu dans la société.
» La liberté du commerce a donné un libre essor
» à l'intelligence naturelle des habitans; et les
» scènes actives de la guerre et de la politique

» ont réveillé le génie du pays, qui avait été si
» long-temps assoupi. On peut dire que la gé-
» nération, qui est maintenant en scène, a été
» élevée sous un ordre de choses tout-à-fait
» nouveau. La masse commune des idées parmi
» le peuple s'est considérablement accrue, consé-
» quence naturelle des événemens politiques qui
» se passent tous les jours, et auxquels chaque
» individu, semblable au citoyen d'Athènes,
» prend le plus vif intérêt. Les journaux se ré-
» pandent partout, ainsi que les proclamations
» de la junte, qu est obligée de flatter l'opinion
» publique et de lui faire approuver toutes les
» mesures du moment. Il n'est pas rare de voir
» le même paysan qui, quelques années aupa-
» ravant, ne s'occupait guère que des affaires
» de son ménage acheter, en venant à la ville,
» un journal comme une chose indispensable,
» et, s'il ne sait lire, prier le premier homme
» qu'il rencontre de lui en faire la lecture. Les
» curés de campagne sont, en outre, obligés
» de lire à leurs paroissiens les journaux et les
» proclamations du gouvernement. Un esprit de
» perfectionnement se fait sentir partout. Ceux-
» là même qui ne peuvent se défendre de quel-
» ques préjugés contre la révolution, ne peuvent
» nier les changemens favorables qu'elle a opérés.

» Leurs habitudes, leurs mœurs, leurs costumes
» et jusqu'à leur manière de vivre, tout a été
» perfectionné par leur communication avec les
» étrangers, et par l'introduction libre de leurs
» coutumes, particulièrement celles des Anglais,
» des Américains et des Français. Il règne un
» grand préjugé contre tout ce qui est espagnol.
» Ils s'offensent même d'être appelés de ce nom,
» préférant être assimilés aux premiers habi-
» tans du pays. La dénomination qu'ils ont
» prise et de laquelle ils s'énorgueillissent beau-
» coup, est celle d'*Américain du Midi*.

» Deux circonstances importantes ont néces-
» sairement donné un grand essor à leur indus-
» trie; la première, c'est la diminution dans les
» prix des marchandises étrangères, et le renché-
» rissement des productions du pays; la se-
» conde, l augmentation des propriétés qui en
» a été la conséquence. Quoique les terres peu
» éloignées des villes soient bien cultivées, l'agri-
» culture, comparativement parlant, est encore
» loin de l'état florissant auquel elle peut parve-
» nir. Le terrain, en général, est mal entretenu.
» On fait peu d'usage de la charrue, et les outils
» aratoires qui la remplacent ne sont rien moins
» que propres à remplir le même objet. Malgré
» les inconvéniens de leur manière actuelle de

» travailler la terre, des personnes dignes de foi » m'ont assuré, qu'année commune, le bled ne » rend pas moins de cinquante boisseaux (anglais) » par arpent dans les saisons favorables.

» C'est surtout à l'égard de la religion que » l'esprit public a éprouvé de grands change- » mens. La religion catholique est reconnue, il » est vrai, comme la religion de l'Etat; mais il y » a beaucoup de partisans de la tolérance uni- » verselle, qui ne craignent pas d'exprimer leurs » sentimens de vive voix et par écrit. Plusieurs » membres du congrès passent pour la désirer » ardemment, mais la partie ignorante et super- » stitieuse du peuple et le clergé régulier verraient » avec peine qu'elle fût établie. En attendant, » il règne parmi les hommes les plus instruits » une telle libéralité, qu'on peut dire qu'elle » existe déjà dans le fait. D'ailleurs, par cela » même qu'il n'y a presque pas de sectes dans le » pays, il est facile d'attendre un moment plus » favorable pour parvenir à ce but. Dans le fait, » l'esprit public a acquis une pleine liberté sur » toutes les matières abstraites en général, bien » que la presse soit en quelque manière res- » treinte à l'égard des entraves qu'elle pourrait » mettre sur les mesures publiques et sur l'exer- » cice de la religion établie. Du reste, il n'y a

» ni inquisition ni licences préalables. Ils recon-
» naissent le pape comme chef spirituel seule-
» ment; mais ils lui ont interdit toute espèce
» d'autorité dans les affaires temporelles. Sa bulle
» en faveur du Roi d'Espagne contre les colonies,
» qu'on peut en quelque manière considérer
» comme une excommunication, produisit peu
» ou point de sensation.

» Le nombre des moines et des religieuses était
» très-considerable à Buenos-Ayres, comparati-
» vement à celui des autres possessions espa-
» gnoles; il est diminué depuis la révolution. Une
» loi positive qui parut dans le temps, défendait
» à tout individu de se faire moine; mais on a été
» obligé de la révoquer, et elle n'a passé depuis
» qu'avec des modifications. Les restrictions qu'on
» y a mises, appuyées par l'opinion publique,
» ont, pour ainsi dire, rempli le même but. Très-
» peu de jeunes gens du pays s'adonnent à l'étude
» de la théologie, depuis qu'ils ont le choix de
» se livrer à des professions qui flattent plus leur
» ambition. Jadis la prêtrise était le but princi-
» pal des jeunes gens des meilleures familles, qui
» cherchaient à se distinguer, et, dans le fait,
» c'était la seule profession à laquelle pussent se
» vouer ceux qui avaient reçu une bonne éduca-
» tion; voilà pourquoi tant de membres du clergé

» séculier tournent aujourd'hui leur attention entière sur la politique. Les membres du clergé régulier, auquel leur état ne permet pas de s'occuper des affaires temporelles, ou d'exercer des emplois séculiers, sont, en grande partie, européens ; mais ceux qui sont nés dans le pays ne prennent pas moins d'intérêt aux événemens qui se passent, que toutes les autres classes de la société.

La ville de Buenos-Ayres, ajoute M. Rodney, contient une population de 60,000 âmes ; les habitans en sont affables et intelligens, pleins de bravoure, de persévérance, et manifestant le plus grand dévouement à la cause de la liberté et de l'indépendance.

Il règne aussi parmi eux une certaine égalité de fortune très-propre à cimenter leur union et à la faire tourner au profit du bien public ; il y a néanmoins des négocians et des artisans industrieux, entreprenans, qui accumulent des richesses en augmentant les capitaux du pays.

Ceux qui habitent les environs de Buenos-Ayres, sont pauvres et indolens ; mais, lorsqu'ils sont appelés sur le champ de bataille, ils se montrent zélés défenseurs de leur patrie : ils sont susceptibles d'être policés, et, en ce cas, ils

pourraient devenir des citoyens utiles à la gloire de l'État.

Il nous reste à faire connaître à nos lecteurs l'organisation constitutionnelle des provinces de la Plata qui a servi de modèle aux peuples de Venezuela et du Chili.

CONSTITUTION

DES

PROVINCES-UNIES

DE L'AMÉRIQUE DU SUD.

SECTION PREMIÈRE.

Religion de l'État.

ART. 1er. La religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'État. Le gouvernement lui doit la plus haute et efficace protection; et les habitans du territoire un respect absolu, quelles que soient leurs opinions particulières.

2. Toute infraction à l'article précédent sera considérée comme une violation des lois fondamentales de l'État.

SECTION II.

Pouvoir législatif.

3. Le pouvoir législatif sera exercé par un congrès national composé de deux chambres : l'une de représentans, l'autre de sénateurs.

CHAPITRE PREMIER.

Chambre des Représentans.

4. La chambre des représentans sera composée de députés élus dans la proportion d'un député pour vingt-cinq mille habitans, ou une fraction égale à seize mille.

5. Nul ne pourra être élu représentant, s'il ne réunit les conditions suivantes : la qualité de citoyen depuis sept ans au moins avant sa nomination ; vingt-six ans accomplis ; une propriété de 4000 piastres au moins (environ 20,000 fr.), ou à défaut, un art, une profession ou un emploi utile. Il faut qu'il fasse partie de la juridiction ordinaire, et qu'il ne soit pas dans la dépendance du gouvernement, à raison de services salariés.

6. Les représentans resteront en fonctions pendant quatre ans; mais ils seront renouvelés par moitié tous les deux ans. A cet effet, les premiers représentans désigneront entre eux, par la voie du sort, ceux qui devront sortir à la fin de la seconde année. Il sera pourvu à leur remplacement au moyen d'élections faites d'avance par les villes qu'il appartiendra.

7. La chambre des représentans a exclusivement l'initiative en matière de contributions, de taxes et d'impôts; le sénat a la faculté de les admettre, de les refuser, ou d'y proposer des changemens.

8. La chambre des représentans a le droit spécial d'accuser, soit d'office, soit à la requête de tout citoyen, les membres des trois grands pouvoirs, les ministres d'état, les envoyés près les cours étrangères, les archevêques ou évêques, les généraux des armées, les gouverneurs et les juges supérieurs des provinces, et autres fonctionnaires dont le rang ne serait point inférieur à celui des susnommés, pour les délits de trahison, de concussion, malversation de deniers publics, infraction à la constitution, ou autres qui, d'après les lois, emportent une peine capitale ou infamante.

9. Les représentans recevront pour leurs services des indemnités dont la législature fixera le montant, ainsi que les fonds sur lesquels elles seront prises : la distribution de ces indemnités est du ressort exclusif de ladite chambre.

CHAPITRE II.

Du Sénat.

10. Le sénat sera formé : de sénateurs pour les provinces, dont le nombre sera égal à celui des provinces ; de trois sénateurs militaires, qui ne pourront être d'un grade inférieur à celui de colonel-major ; d'un évêque et de trois ecclésiastiques; d'un sénateur pour chaque université, et du directeur de l'État à la cessation de ses fonctions directoriales.

11. Nul ne peut être nommé sénateur, s'il n'a trente ans accomplis, la qualité de citoyen depuis neuf ans au moins avant son élection, un capital de 8000 piastres (environ 40,000 francs), une rente équivalente, ou une profession qui le mette à même de servir honorablement la société.

12. Les sénateurs demeureront en fonctions pendant douze ans, et seront renouvelés par tiers

tous les quatre ans. Le sort décidera quels seront ceux qui devront sortir à l'expiration de la quatrième et de la huitième année.

13. L'ex-directeur fera partie du sénat jusqu'à ce qu'il y soit remplacé par celui qui lui aura succédé dans le directorat.

14. Les sénateurs pour les provinces seront élus de la manière suivante. Chaque municipalité nommera pour électeur un capitulaire et un propriétaire, dont la propriété soit de 10,000 piastres au moins. Ces électeurs, réunis au centre de la province, dans le lieu que désignera le pouvoir exécutif, choisiront trois candidats de la classe civile, dont un au moins sera d'une autre province. La liste des candidats sera envoyée au sénat (la première fois au congrès), avec les pièces constatant l'acte d'élection. Après que les listes ainsi transmises auront été rendues publiques par la voie de la presse, le sénat procédera au scrutin; les candidats qui réuniront le plus de suffrages, comptés par provinces, seront nommés sénateurs. S'il n'y a pas de pluralité, le congrès la première fois, et le sénat ensuite choisira parmis les candidats.

15. Les sénateurs militaires seront nommés par le directeur de l'État.

16. Sera sénateur pour la première fois l'évêque du diocèse ou réside le corps législatif. Dans la suite, l'évêque sénateur sera élu par les évêques du territoire, en remettant chacun leur vote au sénat; après la publication de ces votes, il sera procédé au scrutin, et celui qui réunira le plus grand nombre de suffrages sera nommé sénateur. S'il n'y a pas de pluralité, le sénat décidera de l'élection.

17. Les chapitres ecclésiastiques réunis au prélat diocésain, les curés recteurs de la sainte chapelle de l'église cathédrale, et les recteurs des colléges (si ces derniers font partie du clergé), éliront trois candidats de leur ordre, dont un au moins sera d'un autre diocèse. Les listes et actes de nomination étant transmis et publiés, les trois candidats qui réuniront le plus grand nombre de suffrages, lesquels seront comptés par église, seront sénateurs : en cas d'égalité, le congrès ou le sénat décidera de l'élection.

18. Les accusations portées par la chambre des représentans seront jugées en audience publique par le sénat.

19. Les deux tiers des voix emporteront condamnation, à l'effet uniquement de priver l'accusé de son emploi, ou de le déclarer inhabile à en occuper un autre.

20. La partie convaincue restera néanmoins sujette à l'accusation, au jugement et à la punition conforme à la loi.

CHAPITRE III.

Attributions communes aux deux Chambres.

21. Les deux chambres s'assembleront pour la première fois en cette capitale, et ultérieurement dans le lieu qu'elles auront elles-mêmes déterminé. Elles tiendront leurs sessions dans les mois de mars, d'avril et mai; septembre, octobre et novembre.

22. Chaque chambre sera exclusivement juge de la validité de l'élection de ses membres, à la majorité de la moitié des voix plus une.

23. Elle nommera ses président, vice-président et officiers. Elle fixera la durée des fonctions des uns et des autres, et prescrira l'ordre à suivre pour les débats, et pour faciliter la marche des délibérations.

24. Aucune des deux chambres ne pourra délibérer, si toutes deux ne sont réunies respectivement au lieu de leurs séances, au nombre des deux tiers au moins de leurs membres; mais un

nombre moindre pourra provoquer l'assistance des membres absens, dans les termes et avec les formes que chaque chambre aura réglées.

25. Chaque chambre tiendra un journal de ses opérations qui sera publié de temps en temps, à l'exception des parties qui, à son jugement, devront rester secrètes. Les votes d'approbation ou de rejet des membres de l'une ou l'autre chambre seront désignés dans le journal, si la cinquième partie des membres l'exige ainsi.

26. Les sénateurs et les représentans ne pourront être arrêtés ni poursuivis durant leur assistance à la législature, et pendant qu'ils s'y rendront ou en reviendront, excepté le cas où ils seraient surpris en flagrant délit dans l'exécution d'un crime emportant la peine de mort, l'infamie ou autre peine afflictive; auquel cas il en sera donné connaissance à la chambre, avec l'information sommaire dressée en conséquence.

27. Les sénateurs et les représentans ne pourront être inquiétés en aucun lieu pour leurs opinions, discours ou débats dans l'une ou l'autre chambre. Mais chaque chambre pourra infliger des peines à ceux de ses membres dont la con-

duite serait irrégulière; et avec le concours des deux tiers des voix, elle pourra même les expulser de son sein.

28. Dans le cas exprimé en l'art. 26, ou quand il a été formé une plainte par écrit contre un sénateur ou représentant, pour délits qui ne sont pas réservés à la compétence spéciale du sénat, chaque chambre, après avoir examiné en jugement public le mérite de l'accusation, pourra, avec les deux tiers des voix, retrancher l'accusé de son sein, et le mettre à la disposition du tribunal suprême de justice, pour y être jugé.

29. Aucun sénateur ou représentant ne pourra être employé par le pouvoir exécutif sans son consentement et celui de la chambre à laquelle il appartient.

30. Chacune des chambres pourra mander près d'elle les ministres du pouvoir exécutif, pour en recevoir les informations qu'elle estimera convenables.

CHAPITRE IV.

Attributions du Congrès.

31. Au congrès appartient exclusivement le droit de faire des lois qui doivent régir le territoire de l'Union;

32. De décréter la guerre et la paix;

33. D'établir des droits et d'imposer, pour les besoins urgens de l'État et pour un temps qui ne peut excéder deux années, des contributions proportionnellement égales dans tout le territoire;

34. De fixer, sur la proposition du pouvoir exécutif, les forces militaires de terre et de mer pour le service de l'État en temps de paix, et de déterminer le nombre de troupes qui doit exister dans le lieu où le congrès tient ses séances;

35. De faire construire et équiper une marine nationale;

36. De recevoir les emprunts sur les fonds de l'État;

37. De régler la forme de tous les jugemens, et d'établir les tribunaux inférieurs à la haute cour de justice;

38. De créer et supprimer les emplois de toute classe ;

39. De régler le commerce intérieur et extérieur. ;

40. D'établir la démarcation du territoire de l'État, et fixer les limites des provinces ;

41. D'ouvrir de nouveaux ports sur les côtes du territoire, quand il le jugera convenable, et d'élever les populations au rang de villes, cités ou provinces.

42. De former des plans uniformes pour l'éducation publique, et de pourvoir aux moyens de soutenir les établissemens de ce genre ;

43. De recevoir annuellement du pouvoir exécutif l'état général des recettes publiques, les examiner et les juger ;

44. D'assurer aux auteurs ou inventeurs d'établissemens utiles, des priviléges exclusifs pour un temps déterminé ;

45. Régler les monnaies, leurs poids et leurs dimensions.

CHAPITRE V.

Confection et sanction des Lois.

46 Les lois pourront être également proposées dans l'une ou l'autre des deux chambres qui composent le pouvoir législatif.

47. Sont exceptées de cette règle celles qui sont relatives aux objets mentionnés dans l'article 7.

48. Tout projet de loi sera lu dans trois séances distinctes, de manière qu'entre chacune d'elles il y ait au moins trois jours d'intervalle; sinon il n'y aura lieu à délibérer.

49. Les projets de loi et autres résolutions du corps législatif devront, pour être adoptés, obtenir au moins la moitié des suffrages plus un, dans chacune des deux chambres constitutionnellement réunies.

50. Le projet de loi qui sera adopté par celle des deux chambres dans laquelle il aura été proposé, sera transmis à l'autre chambre, pour y être discuté de la même manière qu'en la première, et, par suite, amendé, approuvé ou rejeté.

51. Aucun projet de loi, rejeté par l'une des

chambres, ne pourra être présenté de nouveau dans le cours de la même année législative.

52. Les projets de loi constitutionnellement adoptés par les deux chambres, seront adressés au directeur de l'État.

53. S'il les sanctionne, ou si, dans le terme de quinze jours, il ne présente aucune objection contre lesdits projets, ils auront force de loi.

54. S'il y trouve des inconvéniens, il présentera ses motifs d'objection à la chambre qui les avait proposés.

55. Ils seront examinés de nouveau dans les deux chambres ; et la réunion des deux tiers des voix dans chacune d'elles leur donnera sanction définitive.

SECTION III.

Pouvoir exécutif.

CHAPITRE PREMIER.

Nature et qualités de ce Pouvoir.

56. Le suprême pouvoir exécutif de la nation repose dans la personne de celui qui a été élu directeur.

57. Nul ne pourra être élu directeur de l'Etat, s'il n'a les qualités de citoyen, s'il n'est naturel du territoire de l'*Union*, s'il n'a six années de résidence immédiatement accomplies avant l'élection, et s'il n'est âgé de trente-cinq ans au moins.

58. Ne pourra de même être élu celui qui sera employé dans le sénat ou dans la chambre des représentans.

59. Avant d'entrer dans l'exercice de ses fonctions, le directeur élu prêtera, entre les mains du président du sénat et en présence des deux chambres assemblées, le serment suivant :

« Je (*N.*) jure par Dieu Notre Seigneur et
» par ses saints Évangiles, que je remplirai
» fidèlement les fonctions de directeur qui me
» sont confiées; que j'exécuterai et ferai exé-
» cuter la constitution de l'Etat ; que je pro-
» tégerai la religion catholique, et que je
» conserverai l'intégrité et l'indépendance du
» territoire de l'Union. »

60. Il restera en fonctions pendant cinq ans.

61. En cas de maladie, d'accusation ou de mort du directeur de l'Etat, le président du sénat

administrera provisoirement le pouvoir exécutif; durant cet exercice, il sera suspendu de ses fonctions de sénateur.

CHAPITRE II.

De la forme de l'élection du Directeur de l'État.

62. Le directeur de l'État sera élu par les deux chambres réunies.

63. Le président du sénat présidera à l'élection ; et le président de la chambre des représentans y remplira les fonctions de vice-président.

64. Les votes seront donnés par écrit, signés par les votans et proclamés avec leurs noms.

65. La majorité d'une voix sur la moitié de celles de chaque chambre fera l'élection.

66. Si après trois scrutins personne n'a obtenu la majorité absolue, on fera connaître les trois sujets qui auront réuni le plus de voix; et aux scrutins suivans, les suffrages ne porteront que sur eux seuls.

67. Si dans trois nouveaux scrutins consécutifs aucun des trois sujets proposés ne réunit la

majorité qu'exige l'art. 65, celui-là sera exclu qui aura le plus petit nombre de voix; et en cas d'égalité entre les trois ou deux d'entre eux, le sort décidera celui qui devra être exclu, afin qu'il n'en reste plus que deux.

68. On votera de nouveau pour l'un de ces deux derniers.

69. Si le scrutin, étant répété trois fois, ne donne pas une majorité absolue, le directeur sera choisi entre les deux sujets par la voie du sort.

70. L'élection une fois commencée, toutes les opérations qui y sont relatives devront être faites sans désemparer.

71. On y procédera trente jours avant que le directeur sortant n'ait accompli son temps; en cas de mort, l'élection devra se faire sous quinze jours.

72. Jusqu'à ce que le directeur nouvellement élu entre en possession de sa charge, son prédécesseur restera en fonctions. Néanmoins, la durée de celles du nouvel élu datera du jour où le directeur qu'il remplace aura accompli le terme pour lequel il avait été nommé.

73. Le directeur de l'État pourra être réélu, seulement pour une fois, s'il a obtenu un vote au-dessus des deux tiers de ceux de chacune des deux chambres.

CHAPITRE III.

Des attributions du Pouvoir exécutif.

74. Le directeur de l'État est chef suprême de toutes les forces de terre et de mer.

75. Il publie et fait exécuter les lois qui ont reçu la sanction.

76. Il fait l'ouverture des sessions du corps législatif, à chaque période de renouvellement de la chambre des représentans, en la chambre du sénat. Il fait, dans cette occasion, un rapport sur la situation du gouvernement, indique les améliorations obtenues, les réformes qu'il juge nécessaires, et généralement tout ce qui lui paraît digne d'être connu. Ces communications seront rendues publiques par la voie de la presse.

77. Il convoque extraordinairement le corps législatif, pendant l'interruption des sessions, quand l'intérêt du pays l'exige ainsi.

78. Il peut proposer par écrit au corps législa-

tif, en ses chambres, les projets, mesures, améliorations ou réformes qu'il croit utiles ou convenables à la prospérité de l'État.

79. Il publie la guerre et la paix; forme et dirige les troupes de terre et de mer pour la défense de l'État contre les attaques de l'ennemi.

80. Il repousse les invasions des ennemis extérieurs, prévient les conspirations et étouffe les émeutes populaires.

81. Il nomme seul les généraux des armées de terre et de mer, les ambassadeurs, envoyés et consuls près les nations étrangères, et reçoit ceux qu'elles envoient.

82. Il nomme et destitue ses ministres. Leur responsabilité sera déterminée par la loi.

83. Il peut, de l'avis et avec le consentement des deux tiers des sénateurs présens en nombre constitutionnel, faire et conclure des traités avec les nations étrangères; sauf le cas d'aliénation ou démembrement de quelques parties du territoire, dans lequel le consentement des deux tiers de la chambre des représentans sera nécessaire.

84. Il expédie les lettres de naturalisation, en observant les formes et conditions que la loi prescrit.

85. Il nomme à tous les emplois qui ne sont pas spécialement exceptés par la constitution et les lois.

86. Il nomme les archevêques et évêques, sur une liste de trois candidats proposés par le sénat.

87. Il présente à toutes les dignités, canonicats, prébendes et bénéfices des églises cathédrales, collégiales et paroissiales, conformément aux lois.

88. Tous les objets de police et de sûreté; les établissemens publics nationaux de sciences et de tout autre genre, formés ou soutenus avec les fonds de l'État; les hôtels des monnaies, les banques nationales, les bureaux de poste, les postes aux chevaux et les chemins, sont du ressort du directeur de l'État, et sous sa suprême inspection, d'après les lois et ordonnances qui les régissent actuellement, ou que le corps législatif établira par la suite.

89. Il peut, en vertu des renseignemens qui lui sont transmis à cet effet par les tribunaux, remettre ou commuer la peine de mort, par des motifs d'équité graves et manifestes, ou à raison de quelque grand et heureux événement

qui rendrait la grâce plausible, sauf les délits que la loi excepte formellement.

Il confirme et révoque par ordonnance les condamnations pour délits militaires portées par les tribunaux compétens.

91. Il reçoit, pour ses services, à des époques réglées, une indemnité qui sera fixée par le corps legislatif, et qui ne pourra être ni augmentée ni diminuée pendant tout le temps de ses fonctions.

SECTION IV.

Pouvoir judiciaire.

CHAPITRE UNIQUE.

Supréme Cour de justice.

92. Une haute cour de justice, composée de sept juges et de deux fiscaux, exercera le suprême pouvoir judiciaire de l'État.

93. Nul ne pourra être membre de cette cour, s'il n'est reçu lettré, s'il n'a huit ans d'exercice public, et s'il n'est âgé de quarante ans.

94. Les membres de la haute justice seront

nommés par le directeur de l'État, sur l'avis et avec le consentement du sénat.

95. Le président sera élu tous les cinq ans, à la pluralité des suffrages, par les membres de la cour et ses fiscaux.

96. Le haute cour nommera ses officiers, au nombre et dans la forme qui sera prescrite par la loi.

97. Elle connaîtra exclusivement de toutes les causes concernant les envoyés et consuls des nations étrangères, de celles dans lesquelles une province sera partie, ou qui s'élèveront entre province et province, ou autres villes d'une même province, au sujet de leurs limites ou autres droits contentieux; de celles qui dériveront de contrats passés entre le gouvernement suprême et un particulier: et enfin, de toutes celles où figureront les fonctionnaires publics désignés aux articles 20 et 28.

98. Elle connaîtra en dernier ressort de tous les cas résultant de traités passés avec l'autorisation du gouvernement; des crimes commis contre le droit public des nations, et de tous ceux qui, d'après les lois, peuvent donner lieu à un recours de seconde supplique pour nullité ou injustice notoire.

99. Les jugemens de la haute cour et des au-

tres tribunaux de justice seront publics; il en sera de même des votes de chaque juge, pour toutes résolutions ou sentences de quelque nature qu'elles soient.

100. Elle informera de temps en temps le corps législatif de tout ce qu'elle jugera propre à améliorer l'administration de la justice, qui continuera de se régler sur les lois maintenant existantes, en tout ce qui ne sera pas contraire à la présente constitution.

101. Tous les six mois elle recevra des chambres de justice un tableau exact de toutes les causes qui y auront été portées et jugées, de celles qui y seront encore pendantes, de l'état de ces dernières, du temps de leur durée et des motifs du retard; ce tableau sera accompagné du journal que chaque greffier doit tenir : par ce moyen, elle veillera à ce que la justice s'administre promptement, et pourra ordonner ce qu'elle jugera propre à éviter des retards indus.

102. Les membres de cette cour resteront en charge aussi long-temps que leur conduite ne donnera lieu à aucun reproche; ils ne pourront être employés par le pouvoir exécutif à une autre destination, sans leur consentement et celui de ladite cour.

103. Le corps législatif fixera une indemnité pour leurs services, laquelle ne pourra être diminuée, tant qu'ils demeureront en charge.

SECTION V.

Déclaration des Droits.

CHAPITRE PREMIER.

Droits de la Nation.

104. La nation a le droit de réformer sa constitution, quand l'intérêt commun l'exige ainsi, en procédant toutefois d'après les formes constitutionnelles.

105. La nation, en qui réside originairement la souveraineté, délègue l'exercice des hauts pouvoirs qui la représentent, à la charge qu'ils seront exercés en la forme voulue par la constitution; en sorte que le pouvoir législatif ne peut attirer à lui les pouvoirs exécutif et judiciaire; ni le pouvoir exécutif s'immiscer dans le pouvoir législatif, ou en troubler l'exercice; ni le pouvoir judiciaire participer aux deux autres, en violant les dispositions de la présente constitution.

106. Les corps et magistrats investis de l'autorité législative, exécutive ou judiciaire, sont dépendans de la nation et responsables envers elle, dans les termes prescrits par la constitution.

107. Aucune autorité du pays n'est supérieure à la loi; c'est par elle qu'elles ordonnent, jugent et gouvernent; et c'est par elle qu'on leur doit respect et obéissance.

108. En déléguant constitutionnellement l'exercice de sa souveraineté, la nation se réserve la faculté de nommer ses représentans, et d'exercer librement le pouvoir de censure par la voie de la presse.

CHAPITRE II.

Droits particuliers

109. Les membres de l'État doivent être protégés dans la jouissance des droits de vie, réputation, liberté, sûreté et propriété. Nul ne peut être privé d'aucun de ces droits, si ce n'est dans les cas prévus par les lois.

110. Les hommes sont égaux devant la loi, de telle manière que, soit qu'elle punisse, qu'elle ordonne ou qu'elle protége, elle doit être la même pour tous, et favoriser également le riche

et le pauvre pour la conservation de leurs droits.

111. La liberté de publier ses pensées par la voie de la presse est un droit aussi précieux pour l'homme, qu'il est essentiel pour la conservation de la liberté civile dans un Etat. Seront observés à cet égard les réglemens que le congrès a approuvés provisoirement, jusqu'à ce que la législature les change ou les modifie.

112. Les actions privées qui ne blessent en rien l'ordre public, et ne préjudicient pas à un tiers, sont réservées à Dieu seul, et placées hors de la juridiction des magistrats.

113. Nul habitant de l'Etat ne peut être tenu de faire ce que la loi n'ordonne pas, ni empêché de faire ce qu'elle ne défend pas.

114. Il est de l'intérêt et du droit de tous les membres de l'Etat d'être jugés par des juges aussi parfaitement libres, indépendans et impartiaux qu'il peut être donné à la condition humaine. Le corps législatif mettra tous ses soins à préparer et à réaliser l'établissement des jugemens par *jurés*, en tant que les circonstances le permettront.

115. Tout citoyen doit être à l'abri des réquisitions arbitraires, et de la saisie injuste de ses papiers et de sa correspondance. La loi déter-

minera les cas dans lesquels des saisies de cette nature pourront avoir lieu, et les formalités à remplir en pareille circonstance.

116. Nul individu ne pourra être arrêté sans preuves, ou du moins sans semi - preuves ou indices certains d'un crime qui emporte une peine corporelle. Ces preuves ou indices seront mentionnés dans une procédure qui sera instruite dans les trois jours qui suivront l'arrestation, à moins de quelque empêchement, et alors il en sera fait mention dans la procédure.

117. Les prisons ne doivent servir que pour la sûreté et non pour le châtiment des coupables. Toute mesure qui, sous prétexte de précaution, tendrait à aggraver leur état au-delà de ce que demande cette même sûreté, sera réprimée d'après les lois.

118. Nul habitant de l'Etat ne peut être puni ni renfermé, sans qu'au préalable il y ait eu information judiciaire et sentence légale.

119. Le domicile d'un citoyen est un asile sacré qui ne peut être violé sans crime; il ne pourra être forcé que dans le seul cas de résistance à l'autorité légitime.

120. Cette exécution sera effectuée par le juge en personne avec toute la modération désirable.

Dans le cas d'empêchement par quelque motif urgent, il donnera à son délégué un ordre par écrit, contenant les spécifications convenables; on en laissera copie à l'individu arrêté, et au maître de la maison, s'il le demande.

121. Les dispositions qui précèdent, relatives à la sûreté individuelle, ne pourront être suspendues.

122. Lorsque par un événement inattendu et extraordinaire qui compromettrait la tranquillité publique et la sûreté du pays, on n'aura pu observer les formes prescrites, les autorités qui se seront trouvées dans cette fatale nécessité feront immédiatement un rapport de leur conduite au corps législatif, qui examinera les motifs de la mesure et fixera le temps de sa durée.

123. La propriété étant un droit sacré et inviolable, les membres de l'État ne peuvent être privés des leurs, ni assujettis à une servitude quelconque, sans le consentement du corps législatif, ou un jugement conforme aux lois.

124. Quand l'intérêt de l'État exigera que la propriété de quelque commune ou de quelque particulier soit employée à des usages publics,

le propriétaire en recevra un juste dédommagement.

125. Nul ne sera tenu de fournir de réquisition, de quelque nature que ce soit, pour le service des armées, ni de céder sa maison pour loger des corps ou des individus militaires, à moins d'un ordre du magistrat civil délivré dans les formes prescrites par la loi. Le dommage que, dans ce cas, le propriétaire pourrait éprouver, sera entièrement à la charge de l'État.

126. Tous les membres de l'État ont le droit d'élever leurs plaintes jusqu'aux premières autorités du pays, et de s'en faire rendre justice.

127. Il ne sera accordé à nul citoyen, à nulle corporation, des avantages, distinctions et priviléges exclusifs; à moins qu'ils ne soient dus aux vertus, ou aux talens; mais, dans ce cas même, ceux qui les auront obtenus ne pourront les transmettre à leurs descendans; toute concession de nouveaux titres de noblesse étant interdite.

128. Les Indiens étant égaux en dignités et en droits à tous leurs concitoyens, ils jouiront des mêmes avantages et seront gouvernés par les mêmes lois que ceux-ci. Sont abolis toute taxe et

tout service personnel, quel que soit le prétexte et la dénomination sous lesquels ils avaient été établis. Le corps législatif pourvoira efficacement au bien-être des naturels, au moyen de lois qui améliorent leur condition de manière à la rendre égale à celle de toutes les autres classes de l'État

129. Le trafic des esclaves est aussi constitutionnellement aboli, et son introduction dans le territoire de l'État prohibée pour toujours.

SECTION VI.

Réforme de la Constitution.

130. Aucune motion relative à la réformation d'un ou de plusieurs articles de la présente constitution, ne pourra être admise par l'une ou l'autre des chambres du pouvoir législatif, si elle n'est appuyée par le quart des membres présens.

131. Dès que la motion aura été adoptée, ainsi qu'il vient d'être dit, et discutée en la forme ordinaire, elle pourra être sanctionnée avec les deux tiers des voix dans chacune des deux chambres, qui décideront par là : *que l'article ou les articles en question sont susceptibles d'être réformés.*

132. Cette résolution sera communiquée au pouvoir exécutif pour avoir son opinion motivée, et qu'il la développe, dans l'espace de trente jours, à la chambre où elle aura été proposée.

133. S'il est d'un avis contraire, la matière sera prise de nouveau en considération dans les deux chambres; mais pour sanctionner la nécessité de la réforme, il faudra nécessairement le concours des trois quarts des suffrages de chaque chambre : et dans ce cas comme dans celui du non-consentement du pouvoir exécutif, on procédera immédiatement à la délibération, qui, pour avoir force, devra réunir le nombre de suffrages prescrit en l'article 131.

134. La réforme ayant été adoptée, sera transmise au pouvoir exécutif pour sa publication. En cas de renvoi avec des observations, les trois quarts des suffrages dans chaque salle suffiront pour sa dernière sanction.

CHAPITRE DERNIER

135. Les lois, statuts et réglemens actuellement en vigueur, continueront d'être observés en ce qui n'aura point été altéré ou ne sera point en contradiction avec la présente constitution, jusqu'à ce qu'ils reçoivent de la législature les changemens ou réformes jugés convenables.

136, La présente constitution sera solennellement jurée dans tout le territoire de l'État.

137. Nul employé diplomatique, civil, militaire ou ecclésiastique ne pourra continuer ses fonctions sans prêter le serment d'observer la constitution et de la soutenir. Ceux qui seraient nommés de nouveau ou promus à quelques emplois, ou à des grades militaires ou littéraires, ou qui seraient reçus dans quelque charge publique, prêteront le même serment.

138. Quiconque attentera ou fournira des moyens pour attenter à la présente constitution, sera réputé ennemi de l'État, et les lois sur la peine de mort et du bannissement lui seront appliquées dans toute leur rigueur, selon la gravité de son crime.

Donné en la salle des sessions, signé de notre

main, scellé de notre scel, et contresigné par notre secrétaire, à *Buenos-Ayres*, le 20 avril 1819, la 4e année de l'indépendance.

Dr Gregorio Funes, *député du Tucuman, président*; Dr José-Mariano Serrano, *député pour Charcas, vice-président*; Pedro-Leon Gallo, *député pour Santiago del Estero*; Tomas Godoy Cruz, *député pour Mendoza*; Dr Antonio Saenz, *député pour Buenos-Ayres*; Vicente Lopez, *député pour Buenos-Ayres*; Alexo Villegas, *député pour Cordoue*; Dr Teodore Sanchez de Bustamente, *député pour la cité de Jujuy et son territoire*; Dr José Severo Malabia, *député pour Charcas*; Miguel.... etc.

§. IV.

Chili.

Le Chili était soumis, sous le titre de royaume, à un capitaine général. Il s'étend du nord au sud, l'espace de 450 lieues; sa largeur, de l'est à l'ouest, n'est que de 100 à 130.

Ce royaume est borné, au nord, par le Pérou et le territoire de la Plata; à l'est, par les Andes qui le séparent de ce dernier territoire; au sud, par les terres magellaniques; à l'ouest, par la mer du Sud.

Le Chili espagnol, qu'il ne faut pas confondre avec le pays des Araucaniens, se divise en plusieurs provinces que nous allons rapidement parcourir.

1° La plus septentrionale, limitrophe du Pérou, prend le nom de Copiapo.... Mines fort riches de cuivre, de soufre et d'or.... Abondance de sel fossile et de lapis lazuli. La capitale, qui s'appelle aussi Copiapo, est à 12 lieues de la mer, sur une rivière dont l'embouchure forme le meilleur port du Chili. Elle est construite sans régularité, et ne renferme qu'environ 400 familles.

2° Coquimbo. 45 lieues de long sur 40 de largeur : très-riche en minéraux précieux. La vigne, l'olivier et tous nos arbres fruitiers d'Europe y donnent des produits recherchés. Le volcan de Coquimbo, situé dans la partie occidentale, est extrêmement actif. La capitale, qui porte le nom de la province, est à un quart de lieue de la mer; on y compte 500 familles espagnoles et créoles; il y a très-peu d'Indiens.

3° Quillota. 25 lieues de long, 21 de large : climat très-doux; toute espèce de céréales, vins assez bons; nombreux bestiaux; riches mines d'or et de cuivre. La population, qui est d'environ 14,000 âmes, fournit au commerce des cordes, des cables et du fil. Valparaiso, autrefois simple village, doit à l'excellence de son port d'être devenu la capitale de cette province.

4° Aconcagua. Même étendue à peu près que la précédente; environ 10,000 habitans. Pays bien arrosé, fertile en grains et en fruits recherchés. Cette province est, en outre, enrichie par l'exploitation des célèbres mines d'argent d'Uspallata. La grande route de communication entre le Chili et Buenos-Ayres traverse ce district et n'est praticable, pour les négocians,

que depuis novembre jusqu'en mai. Dans les autres saisons, les courriers qui vont chercher les dépêches d'Europe à Buenos-Ayres, trouvent, à des distances convenables, des auberges que le gouvernement tient approvisionnées de farine, de biscuit et de bœuf fumé.

La capitale, *San-Félipe*, a donné son nom à un volcan de son voisinage.

5° MELIPILLA. 45 lieues de l'est à l'ouest; très-peu d'étendue du nord au sud le long de l'Océan. C'est là qu'a été livrée la bataille de Maypo, nom de la rivière qui arrose cette province.

Capitale, *San-Josef-de-Logroño*, ville peu considérable.

6° SANTIAGO. 26 lieues de long, 21 de largeur. Les mines d'or, au nombre de 224, et les mines d'argent de cette province, sont situées dans les Andes, à une telle hauteur qu'on n'y peut travailler que dans l'été. Celle qui donne l'or le plus pur, est connue sous le nom de *Lampa*. Toutes les rivières de ce pays roulent des paillettes d'or.

La ville de Santiago, peuplée de 40,000 âmes, compte, indépendamment de la cathédrale, quatre églises paroissiales, neuf couvens d'hommes, sept de religieuses, quatre colléges,

une université et plusieurs chapelles. Parmi les beaux édifices, on cite l'hôtel des monnaies et l'évêché. Les habitans jouissent d'une grande aisance qu'ils doivent à un sol fertile, à leurs mines et aux mouvemens d'un commerce fort étendu.

Cette capitale est à 12 lieues de Valparaiso, qu'elle considère comme son port.

7° RANCAGUA. Pays très-fertile; environ 12,000 habitans répandus sur une surface de 40 lieues de l'est à l'ouest, et de 18, du sud au nord; montagnes riches en or et en très-beau cristal de roche.

La capitale est Rancagua ou Santa-Cruz-de-Triana. On vient de bâtir, à 8 lieues de cette ville, un gros bourg qui pourra quelque jour, l'éclipser. Ce bourg est à portée d'une mine d'or très-riche qui a été découverte depuis peu.

8° COLCHAGUA. 45 lieues de l'est à l'ouest, et 14 le long de la côte. Climat tempéré; terre fertile; riches mines d'or. Les indigènes, après avoir long-temps résisté aux Espagnols, ne se soumirent qu'à des conditions; ils sont ennemis jurés des Araucaniens, auxquels l'Espagne les a toujours opposés.

San-Fernando, capitale, bâtie en 1742, contient

1500 familles. Les jésuites y ont fait construire une église de toute beauté.

9°. MAULE. 44 lieues de long sur 40 de large ; pays délicieux, où tout ce qui est nécessaire à la vie abonde : métaux précieux. Les indigènes vivent dans des villages, sous le gouvernement de leurs caciques.

Saint-Augustin est la capitale de ce district. On trouve dans ses environs de grandes quantités d'améthystes.

Il y a, dans cette province, de très-riches mines d'or. Tout ce qui est nécessaire à la subsistance de l'homme y abonde et se vend à bas prix.

10°. ITATA, petit district de 20 lieues de long, sur onze de largeur. C'est dans cette province qu'on récolte le meilleur vin de Chili, connu sous le nom de vin de la *Conception*. *Goulemu*, sa capitale, n'est qu'un gros bourg fondé en 1743.

11°. CHILLAN. Longueur 25 lieues, largeur 12. Ses belles plaines sont couvertes de moutons mérinos, dont la laine est fort recherchée. Sol très-fertile ; grande abondance de fruits et de grains de toute espèce. *Saint-Barthelemi*, capitale de ce district, autrefois détruite par les

Araucaniens, est aujourd'hui belle et bien peuplée.

12° PUCHACAY. 12 lieues du sud au nord; 23 de l'est à l'ouest. L'une des premières provinces du Chili, sous le double rapport des richesses métalliques et des produits territoriaux.

La principale ville de ce district est la *Conception*, qui a survécu à une multitude de désastres. Elle a 13,000 âmes de population. Dans la baie, que la mer forme à l'ouest de cette ville, est situé le port de Talcaguana qu'occupent encore aujourd'hui les royalistes. Tout le reste du Chili est libre.

13° HUILQUILEMU, province séparée du Chili araucanien par la rivière *Biobio*. Les Espagnols, pour contenir ces indigènes inquiets et pleins de courage, ont construit, sur la frontière, dix forts qui sont toujours en bon état. Les torrens qui se précipitent des Andes dans ce district, entraînent de l'or que les habitans recueillent, par le lavage, en grandes quantités. Nulle terre du Chili n'est préférable à celle de Huilquilemu, qui abonde en grains, en fruits délicieux, et dont on recherche le vin muscat.

Les Indiens de cette province, accoutumés

à combattre le Araucaniens, sont d'intrépides guerriers.

Saint-Louis-de-Gonzague est la capitale de ce district. Il y a des couvens magnifiques et richement dotés. Le collége est l'ouvrage des jésuites.

A ces treize provinces il faut joindre :

1° L'archipel de Chiloe, composé de 47 îles, dont 15 inhabitées ; les autres ont été colonisées par les Espagnols. Chiloe, qui a donné son nom à tout cet archipel, a 60 lieues de long sur une vingtaine de largeur. Située à 12 lieues de la côte, elle jouit d'un printemps perpétuel. Ses forêts sont peuplées de gibier de toute espèce. Rien ne serait plus riche et plus brillant que ses cultures, si elle n'était sujette à des ouragans dévastateurs. Les habitans de cet archipel passent pour les meilleurs marins de l'Amérique australe. Leur population s'élève à 30 mille habitans espagnols et indiens ;

2° L'archipel de Chonos, plus au sud, composé d'un grand nombre d'îles, inhabitées pour la plupart. C'est là que les Chilotes font engraisser leurs bestiaux, dans de riches pâturages qui sont un bien commun ;

3° Les îles de Juan Fernandès, au nombre de

deux, sont dépendantes du Chili, quoiqu'elles en soient distantes de 110 lieues de mer. Une colonie de Castillans s'y est établie depuis quelques années. Les côtes de cet archipel sont très-poissonneuses.

L'origine des Chiliens exerce encore la sagacité des savans, et sur cet article on en sera vraisemblablement toujours aux conjectures. Ce peuple, lors de la conquête du Pérou, était agricole et connaissait plusieurs arts mécaniques. Il adorait un être suprême, et plusieurs agens de cet être avaient aussi leur culte.

Almagro de Malagon, à la tête de 570 Espagnols et de 15,000 Péruviens, fut le premier qui tenta d'envahir le Chili; mais ses troupes eurent tant à souffrir dans le trajet des montagnes, et il trouva dans le sud des peuples si aguerris, qu'il perdit bientôt 150 Castillans et les deux tiers de ses auxiliaires. Harcelé de toutes parts, il rentra dans le Pérou. C'était à la fin de l'année 1538.

Dans le cours de ses premiers succès, les Indiens de Copiaco lui avaient donné de l'or pour la valeur de 500 mille ducats. Ce présent rehaussa l'idée avantageuse que les Espagnols s'étaient déjà faite des richesses du pays. Une seconde expédition partit pour le Chili, en 1540, sous les ordres de Valvidia, qui fut encore plus mal-

heureux qu'Almagro. Vaincu par les Indiens, il fut pris et mis à mort. Villagran voulut, en 1554, venger la mort de Valvidia; mais il fut lui-même vaincu par les Araucaniens, et tué dans l'action. La guerre continua long-temps encore avec des succès généralement balancés. Cependant les Espagnols finirent par s'établir dans le pays. A la vérité, si les Araucaniens, qui semblent être les Monténégrins de l'Amérique méridionale, ont enfin pu se résoudre à une sorte de soumission, ce n'a pas été sans y mettre des limites par des traités. Ils obtinrent, en 1773, l'avantage d'avoir un résident à poste-fixe auprès du vice-roi. C'est cette espèce d'ambassadeur qui réclame, quand il y a lieu, contre les vexations de l'administration espagnole, ou contre la violation des traités.

Le Chili doit le développement de ses avantages à D. Ambrosio ô Higgins, irlandais, qui obtint cette capitainerie en 1787. Il sut, par des ménagemens et par une impartiale justice, contenir l'inquiétude naturelle des Indiens. Le Chili lui doit la fondation de plusieurs villes. Il ouvrit des mines d'or et d'argent, et encouragea partout l'industrie, le commerce et l'agriculture. La milice régulière s'élevait alors à 15,876 hommes, et la garde royale à près de 2,000 bons soldats. Chaque ville avait, en outre, sa garde civique.

Le climat du Chili est un des plus salubres du monde. On n'y éprouve aucune maladie contagieuse. La petite vérole, à la vérité, faisait le plus plus grand tort à la population ; mais la vaccine en préserve aujourd'hui le pays. Le climat est généralement tempéré, et rarement le ciel s'y couvre de nuages.

Toutes les céréales d'Europe réussissent dans le Chili, surtout le maïs, le seigle, l'orge, l'avoine, etc., et donnent, dans l'intérieur, de 60 à 80 pour un. Sur les côtes, où le sol est moins fertile, le produit ne va qu'à 30 ou 40. La vigne et l'olivier s'y plaisent, et nos autres fruitiers y croissent spontanément comme dans leur climat natal. Tels sont les produits agricoles des provinces du sud. Dans celles du nord on cultive le coton, le sucre, le manioc, le jalap, la salsepareille, l'indigo ; en un mot, toutes les productions de la zone torride.

Les superbes forêts du Chili se composent de 97 espèces différentes d'arbres, qui, à la réserve de 15, conservent toujours leur verdure ; et dans les prairies, toujours couvertes de bestiaux, ont été cueillies plus de trois mille plantes non décrites.

La chaîne des Cordillières qui longe le Chili est très-élevée. Il s'en faut d'un petit nombre de

toises que le *Corcobado* n'atteigne le *Chimboraço* du Pérou. Plusieurs autres sommets dominent l'océan de 3,000 toises. Sur cette immense chaîne, 14 volcans sont aujourd'hui en éruption, et il en est d'autres qui jettent constamment des torrens de fumée.

Cent vingt rivières, dont sept fort considérables, arrosent le Chili: l'une d'elles, *el rio Salado* dépose sur ses rives un très-beau sel cristallisé qui peut entrer immédiatement dans la consommation. Il y a plusieurs lacs, dont le plus remarquable est celui de Villarica. Le poisson abonde dans toutes ces eaux douces, et plusieurs espèces ne se trouvent que là, et dans la mer non moins poissonneuse qui baigne les côtes.

Le Chili ne doit rien envier au Pérou, relativement au règne minéral. L'or et l'argent y sont tout aussi communs. On n'en pourra point douter, quand on saura qu'indépendamment de ce que la fraude dérobe au fisc, l'hôtel des monnaies de Santiago, frappa, dans le courant de l'année 1790, 10,000 marcs d'or, et 29,700 d'argent. Le minéral d'Uspalato donne de 40 à 60 pour cent d'argent. On exploite aussi des mines de mercure; et l'on trouve plus de mille mines de cuivre, dans les seules provinces de Coquimbo et de Copiapo.

Cette vice-royauté compte 36 espèces de quadrupèdes, parmi lesquelles il en est qui lui appartiennent exclusivement, telle qu'une sorte de vigogne, le *chilihueque*, espèce de mouton qui sert de bête de somme, le *guaunco*, espèce de chameau, etc. Les chevaux de Chili sont beaux, forts et pleins de feu. Le bétail s'y est tellement multiplié que bien des propriétaires en ont jusqu'à 10,000 têtes sur leurs propriétés.

La population du Chili, composée d'Européens, de créoles, de métis, de leurs descendans et des Indiens soumis, s'élève à 810 mille âmes. Les Chiliens sont très-braves, industrieux, francs, hospitaliers; ils passent pour le peuple le plus courtois et le plus généreux de l'Amérique; mais ils sont fort arriérés sous le rapport de l'instruction.

Nous avons cru tous ces détails utiles. Ils prouveront que le Chili, mal-à-propos éclipsé par le Mexique et le Pérou, mérite les regrets de la métropole, et que lord Cochrane n'a pas mal calculé en se naturalisant dans un pays si favorisé sous tous les rapports.

Nous avons vu combien la conquête en fut longue et difficile. On peut dire que les Espagnols ne s'y sont maintenus qu'en tremblant, et à la faveur d'un état militaire qui en imposait aux

Indiens. Rien, d'ailleurs, n'avait adouci dans le cœur des Chiliens le regret de leur ancienne liberté; c'est ce qu'ils firent voir en 1810, quand l'Amérique espagnole se souleva contre la mère-patrie. Toutes les provinces du Chili s'insurgèrent à la fois; mais comme ce mouvement s'opéra sans concert, les troupes espagnoles vinrent à bout de le réprimer, et tout rentra dans l'ordre. C'est de Buenos-Ayres que le Chili devait attendre des libérateurs.

Le colonel don Joseph Saint-Martin, gouverneur de Cuyo, méditait depuis long-temps la conquête du Chili, retombé sous la domination castillane. Il communiqua ses plans à la junte de Buenos-Ayres, et fit sentir au suprême directeur que la république ne pourrait jamais se croire solidement assise, tant que le Chili et le Pérou obéiraient à la métropole; et que si l'expédition européenne dont on était menacé entrait dans Rio de la Plata, on verrait infailliblement les vice-rois du Pérou et du Chili, faire simultanément une diversion, à laquelle il était improbable qu'on pût résister; qu'il fallait donc prévenir les Espagnols, en les chassant pour jamais d'un si dangereux voisinage.

Les plans du colonel sont approuvés. On met à sa disposition les troupes et le matériel qu'exi-

geait cette expédition. Tout fut prêt en 1817. Il s'agissait de franchir les sommets glacés des Andes avec les bagages et l'artillerie, avec des hommes accoutumés à un climat plus doux. Cette entreprise peut bien se comparer à celle d'Annibal traversant les Alpes, à celle de l'armée française grimpant, avec son matériel, sur les pics du mont Saint-Bernard. Saint-Martin n'eut pas une seule montagne à franchir, mais une longue série de chaînes presqu'inaccessibles, entrecoupées de vallées profondes; il fallait apporter des vivres pour un mois. Enfin, après 31 jours de souffrances et de travaux inouïs, l'armée contempla du haut de la dernière chaîne les belles plaines du Chili, objets de ses vœux. Elle avait perdu 5000 mules ou chevaux. Peu de blancs avaient péri. On n'eut à regretter qu'un bon nombre de nègres qui ne purent résister à l'âpreté des frimats.

Une poignée d'Espagnols portés dans quelques-uns des défilés que l'armée trouva par milliers sur la route, l'auraient arrêtée tout court; mais les Castillans, comme l'autrichien Mélas, ne pouvaient se persuader qu'une armée pût entreprendre ce qui étonnerait le plus intrépide voyageur.

Une armée qui venait de s'endurcir aux fati-

gues, aux privations, à la plus rude température, devait regarder comme des jeux, les travaux d'une guerre réglée dans un pays où tout abonde. Rien ne put résister à ce torrent descendu des montagnes. En vain l'ennemi veut l'arrêter à Chacabuco; il fuit; et les peuples viennent de toutes parts se ranger sous les drapeaux de la liberté. Une junte suprême, composée des principaux habitans, proclame l'indépendance du Chili, et confère au général Saint-Martin le glorieux titre de vainqueur des Andes. La suprême direction de l'État est confiée à Don Bernard ô Higgins.

N'oublions pas un trait qui honore l'armée conquérante. Pour soutenir le courage de ses troupes, dans le cours de son immortelle expédition, Saint-Martin leur avait promis les trésors qui se trouveraient dans les caisses publiques, ou à la monnaie de Saint-Yago. La ville prise, il s'agissait de tenir parole; Saint-Martin assemble ses soldats, et leur déclare que l'or et l'argent qu'on a trouvés dans la place, leur seront distribués à l'instant, s'ils l'exigent, mais en citoyen généreux et zélé, il leur propose d'en faire le sacrifice à l'indépendance du pays, qui éprouve de grands besoins; puis, se tournant du côté du nord: « Voilà, dit-il, mes amis, voilà la terre qui vous

» réserve une récompense digne de vous. C'est
» là que j'aurai soin de votre fortune. » Nous n'avons pas besoin de dire qu'il désignait le Pérou. Une acclamation universelle suivit ce discours, et ce généreux sacrifice ne fut pas souillé d'un seul murmure.

L'usage qu'on fit des 12 ou 15 millions que les Espagnols avaient eu l'imprévoyance de laisser à Saint-Yago, nous est parfaitement connu. On s'en est servi pour acheter ou faire construire dans les îles Britanniques, les vaisseaux qui composent la marine actuelle du Chili.

Le vice-roi du Pérou ne put voir sans une extrême inquiétude le Chili au pouvoir des indépendans. Il voulut tenter, en 1818, un grand effort pour y rétablir l'autorité du roi. Le général Osorio fut chargé de cette expédition.

Au bruit de sa marche, tout le Chili s'émeut. On manquait de fonds; des souscriptions s'ouvrent de toutes parts, et sur les deux colonnes qui ornent l'entrée de la capitale, à l'est et à l'ouest, le suprême directeur fait graver cette inscription digne des Lacédémoniens :

« Aujourd'hui, 5 mars 1818, les habitans de
» Saint-Yago de Chili, en totalité, se sont volon-
» tairement dépouillés de leurs bijoux, de leur
» vaisselle d'or et d'argent, pour en faire hom-

» mage à l'État, jurant qu'ils n'en acheteraient
» pas d'autres tant que leur patrie serait me-
» nacée.

« Peuples de l'univers, étrangers qui envahis-
» sez le Chili, dites si une telle nation est faite
» pour l'esclavage ! »

Cependant Osorio s'avançait, jugeant par quelques succès non contestés, que tout allait plier devant lui. Le vainqueur des Andes marche à sa rencontre; mais une faute, ou si l'on veut, une erreur, porte le désordre dans ses rangs. L'ennemi en profite, charge à propos l'artillerie et renverse les équipages. Tout fuit et la cause paraît désespérée; mais les soldats républicains, bientôt revenus de leur terreur panique, cherchent partout leurs drapeaux. Saint-Martin retrouve son armée prête à venger son affront. Il atteint l'ennemi dans les plaines de Maïpo. Là se décide le sort de l'Amérique méridionale. L'armée castillane se bat d'abord avec courage, ensuite avec fureur; mais rien ne résiste aux vainqueurs de Chacabuco. Tous les Espagnols sont tués ou pris, à la réserve du malheureux Osorio, et d'une douzaine de cavaliers avec lesquels il rentre dans le Pérou.

Les rues de la capitale, où régnait un silence morne et sombre, devinrent le théâtre de la

plus vive allégresse, et le Chili se vit enfin libre pour toujours.

Depuis cette époque, l'armée victorieuse, accrue par des engagemens volontaires, a pris position sur les frontières du Pérou. Elle les eût déjà franchies, et l'ombre du malheureux Atahualpa serait vengée, sans l'expédition que l'Espagne préparait à Cadix. Il eût été contraire aux lois de la prudence que le gouvernement de Buenos-Ayres envoyât son armée et son meilleur général conquérir le Pérou, quand la capitale était menacée. Aujourd'hui que cette crainte n'existe plus, il est facile de prévoir que la couronne de Castille perdra bientôt un de ses plus beaux fleurons.

La marine du Chili se compose de 18 bâtimens de guerre, de toute grandeur, commandés par l'amiral Cochrane.

Il a été conclu, le 5 février 1809, entre les républiques de la Plata et du Chili, un traité spécial qui doit trouver place dans cet aperçu. On y prescrit des mesures pour la libération du Pérou. Le voici :

Traité spécial conclu entre les États de Buenos-Ayres et ceux de Chili.

Son Excellence le suprême directeur des provinces unies de Rio de la Plata, et S. Exc. le suprême directeur de l'État de Chili, en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés par les constitutions desdits États, désirant mettre un terme à la domination tyrannique qu'exerce l'Espagne sur le Pérou, et afin de rendre aux Péruviens cette liberté et cette indépendance dont ils sont injustement privés; voulant, en outre, accorder aux habitans de Lima les secours et l'appui qu'ils ont réclamés des deux parties contractantes, ont résolu de conclure le présent traité.

A cet effet, les États contractans ont nommé, comme leurs plénipotentiaires, savoir; de la part de S. Exc. le suprême directeur des provinces unies de Rio de la Plata, don Gregorio Fagle, ministre d'état au département des affaires étrangères;

Et de la part du suprême directeur de l'État de Chili, le colonel don Antonio Jose de Yrisarri, officier de la légion de mérite et ministre d'état.

Lesquels ayant échangé leurs pleins pouvoirs

et les ayant reconnus en bonne et due forme, se sont accordés sur les articles suivans :

1° Les deux parties contractantes, accédant aux désirs des habitans du Pérou, et spécialement à ceux qui ont été exprimés par la ville de Lima, capitale de cet État, mettront sur pied une armée confédérée, afin de renverser le gouvernement espagnol établi au Pérou, et de le remplacer par un régime qui soit plus analogue à la constitution morale et physique du pays et de ses habitans.

2° L'armée combinée de Buenos-Ayres et du Chili, dirigée contre les autorités actuelles de Lima, pour rendre aux habitans leurs droits naturels, se retirera dès qu'elle aura établi, dans ce pays, un gouvernement conforme au vœu libre des indigènes, à moins qu'il ne soit requis par le nouveau gouvernement, et en même temps convenable aux deux parties contractantes, que l'armée soit cantonnée dans le nouvel État indépendant, pour un laps de temps déterminé. En ce cas, les généraux revêtus de pouvoirs, ou les ministres du Chili et des provinces unies de la Plata, traiteront sur ce point avec le gouvernement établi à Lima ; l'exécution de semblables traités étant toujours subordonnée à la

ratification respective des suprêmes autorités du Chili et des provinces unies de la Plata.

Afin de prévenir tout sujet de discussion entre les deux États contractans et le nouvel État qui sera formé au Pérou, touchant le paiement des dépenses de l'expédition libératrice, et voulant, en outre, ôter tout prétexte aux ennemis de l'Amérique d'attribuer à cette expédition des motifs d'intérêt qui lui sont absolument étrangers, les deux parties contractantes s'engagent réciproquement à ne pas prélever elles-mêmes ces dépenses, avant de s'être entendues et accordées avec le gouvernement indépendant de Lima; promettant d'observer, avant comme après le succès de l'expédition, une conduite conforme à son but, qui est de protéger et non de vexer les habitans: les deux parties contractantes donneront, en conséquence, des ordres exprès à leurs généraux respectifs.

4° L'état des dépenses de l'armée libératrice et de l'escadre du Chili qui coopère avec elle, sera présenté par les ministres des provinces unies et du Chili, ou par leurs agens, au gouvernement indépendant de Lima, pour fixer à l'amiable et convenablement les quotités, le mode et l'époque des paiemens;

5° Les deux parties contractantes garantissent mutuellement l'indépendance de l'État qui sera formé au Pérou, après la délivrance de la capitale.

6° Le présent traité sera ratifié par Son Exc. le suprême directeur des provinces unies de la Plata, et par Son Exc. le suprême directeur du Chili, dans l'espace de 60 jours.

Daté et signé dans la cité de Buenos-Ayres, le 5 février 1819.

Signé Antonio José de Yrisarri,
Gregorio Fagles.

Espérons que la diplomatie de l'Europe, abjurant enfin le stile obscur des pythonisses, adoptera le langage clair et précis, et surtout la noble franchise qui respire dans cette transaction.

§. IV.

Pérou.

Sans avoir égard aux changemens que l'administration a fait subir aux délimitations du Pérou, nous lui donnerons pour bornes, au nord, la Nouvelle-Grenade; à l'est, la région des Ama-

zones; au sud, les vice-royautés du Buenos-Ayres et du Chili; à l'ouest, l'océan Pacifique ou mer du sud.

Son étendue, du nord au sud, est de 690 milles géographiques, et le long des côtes, de 1038, à raison de leurs sinuosités; sa largeur ne dépasse, nulle part, 80 milles, si ce n'est vers las Pampas del Sacramento. La surface du Pérou peut donc être d'environ 33,000 lieues carrées. Des mémoires très-récens et dignes de confiance, nous autorisent à n'être point tout-à-fait d'accord, sur ce point, avec le savant M. de Humboldt, qui n'évalue cette superficie qu'à 30 mille lieues carrées.

Le Pérou se divise en sept intendances, dont les chefs-lieux sont, *Truxillo*, *Tarma*, *Lima*, *Guancavelica*, *Guamanga*, *Cuzco* et *Arequipa*. On comprend aussi dans cette vice-royauté tout le pays connu sous le nom de *Pampas del Sacramento*, et celui qu'on appelle *Colonna* ou *pays des Missions*. Nous allons donner dans ce même ordre une description abrégée de ces pays, d'ailleurs peu connus des Européens.

Intendance de Truxillo.

Cette intendance est la plus septentrionale des provinces du Pérou; son climat excessivement chaud sur la côte, varie dans l'intérieur du tempéré au froid, suivant l'élévation des sites.

Piura est peuplé d'environ 7,000 habitans. Ce fut le premier établissement des Espagnols au Pérou : cette ville doit sa fondation à Pizarro en 1531. Elle est entourée de bois considérables où se trouve la salsepareille.

Tumbez est le point de la côte, où les Espagnols débarquèrent pour la première fois en 1526. La richesse des temples et des palais qui frappèrent les yeux de ces aventuriers, leur fit concevoir une haute opinion de ce pays, qu'ils allaient inonder de sang.

La Baïe-de-Payta est entourée de villages dont les habitans se livrent à la pêche, fort abondante dans ces parages : une misérable batterie de huit pièces de canon défend le havre et la ville de ce nom, qui a été plusieurs fois prise et pillée par les Anglais. L'amiral Anson la réduisit en cendres en 1741, et lord Cochrane la menaçait en 1819.

La ville de *Truxillo*, capitale de l'intendance, qui porte le même nom, compte 6,000 habitans, la plupart très-riches. Non loin de cette ville se trouve celle de *Caxamarca*, célèbre par la mort d'*Atahualpa*, qui y fut étranglé par ordre de Pizarro. Le palais de ce malheureux prince est aujourd'hui habité par la famille des *Astorpilcos*, descendans en ligne directe des Incas. Il y a dans ce district de célèbres mines d'argent, situées à plus de 13,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Intendance de Tarma.

Cette intendance comprend plusieurs districts. Elle communique avec le Maragnon par la belle rivière *Pachitea*, qui prend sa source sur le flanc oriental des Andes; elle donne aussi naissance au faux Maragnon. Cette intendance est très-riche en mines d'argent : on en compte trente-deux en grande exploitation; il y en a qui produisent aussi de l'or. La ville de Tarma compte de 5 à 6,000 habitans.

Intendance de Lima.

Cette intendance fournit beaucoup de salpêtre; toutes les céréales d'Europe et la canne à sucre y réussissent parfaitement. L'olivier et la vigne y donnent de forts produits, et l'eau-de-vie est un des principaux objets d'exportation. L'or et l'argent que produisent les mines de Tarma, se transportent à Lima, où les propriétaires de ces mines font leur séjour.

La ville de Lima, chef-lieu de cette intendance et capitale du Pérou, a dû sa fondation à Pizarro en janvier 1536. C'est là que réside le vice-roi. Le nom de *Lima* est une corruption de celui de *Rimac*, idole des Péruviens. Cette ville a un archevêché dont on évalue les revenus à 30,000 piastres (150,000 fr.).

La situation de Lima est très-avantageuse: elle commande une vallée dans laquelle coule la rivière de Lima, qui baigne les murs de la ville: on a construit sur cette rivière un pont large et très-élégant; 56,000 citoyens composent sa population, divisée en 1,390 prêtres ou moines, 1,580 religieuses, 17,200 Espagnols ou leurs descendans, 6,000 Indiens et 3,000 nègres; le sur-

plus est un mélange de ces diverses castes. On jouit à Lima de quatre saisons comme en Europe, dans un des plus beaux climats qu'on puisse désirer.

La petite vérole y faisait autrefois de très-grands ravages, mais en 1802, un navire espagnol qui portait de la vaccine à Manille, relâcha dans le port de Callao; et un professeur d'anatomie de Lima profita de cette occasion pour introduire le système de Jenner au Pérou. Callao est le port de Lima, dont il n'est éloigné que de deux lieues; ce port est bien fortifié.

Intendance de Guancavelica.

Cette province se trouve presque entièrement située dans les montagnes: elle doit ses principales ressources à ses mines de mercure; il n'y a qu'une mine d'argent, encore est-elle d'un médiocre produit. La plus riche mine de vif-argent est dans les montagnes de *Santa Barbara*, au midi de la ville de Guancavelica. Un Indien nommé *Gonzalo de Abincopa*, la découvrit en 1567, mais il paraît qu'elle n'était pas inconnue aux Indiens, puisque les incas se servaient pour peindre leurs corps, de cinabre qu'ils

tiraient de cette partie de la province. Jusqu'à l'année 1789 on en a extrait 1,040,452 quintaux, ou 136,573,162 livres, poids de marc. Cinquante quintaux de minérai donnent de huit à douze livres de mercure.

On trouve le cinabre dans un lit de quartz d'environ 1,400 pieds d'épaisseur, dans des veines et des *strata*, de sorte que la masse métallifère n'a que 196 à 229 pieds de largeur. Cette mine employait 7,000 chameaux péruviens ou *alpacasg* et *llamas*, pour transporter le minérai aux fourneaux de la ville.

L'air est froid à Guancavelica et la température très-variable, car souvent elle passe le même jour d'un temps doux à la pluie et à la gelée. On y éprouve des tempêtes accompagnées d'éclairs, de tonnerre et de grêle. Le nombre de ses habitans ne s'élève maintenant qu'à 5,200, parce que les travaux de la mine sont graduellement abandonnés.

Castro-Vireyna est le chef-lieu d'un district du même nom. Ce district, situé sur les Cordillères, réunit plusieurs climats, et produit les fruits des régions tempérées et des tropiques. Dans les plaines on nourrit de nombreux troupeaux de *vigognes* ou moutons péruviens, dont

la laine forme un article de commerce extrêmement productif. Ces animaux préfèrent les sites les plus élevés des Andes; ils étaient autrefois très-nombreux dans toutes les montagnes du Pérou; mais on en a tant détruit pour leurs toisons, que la race commence à devenir très-rare. Dans l'état sauvage, on ne les trouve plus que sur les montagnes presque inaccessibles du midi.

Intendance de Guamanga.

Cette intendance est au midi de Guancavelica et des pays incultes situés sur les bords de l'*Apurimac*. La capitale porte le même nom (*Guamanga*); elle est bâtie dans une plaine superbe et d'une grande étendue qu'arrose une belle rivière sous un climat enchanteur.

Dans le district qui l'environne, le sol est très-fertile en grains et en fruits; les principaux articles de commerce sont les bestiaux, les cuirs et les fruits confits : il faut y joindre le produit de nombreuses mines, dont 60 fournissent de l'or et 102 de l'argent.

La ville de Guamanga fut fondée par Pizarro, en 1539. L'évêque de cette résidence jouit de 8,000

piastres de revenu. On porte le nombre de ses habitans à 26,000, Espagnols, métis, mulâtres et Indiens.

Intendance de Cusco.

Cuzco contient plusieurs districts à l'ouest de la grande Apurimac et à l'est des Andes. La capitale de cette grande province s'appelle aussi *Cuzco*, ville célèbre qui possède une juridiction particulière, sous laquelle ses magistrats exercent leur autorité.

L'évêque de *Cuzco* est suffragant de l'archevêque de Lima, et jouit d'un revenu annuel de 24,000 piastres.

Cette ville est peuplée de 32,000 habitans, dont les trois quarts Indiens. Ils sont très-industrieux dans la manufacture des draps, du cuir et du coton.

Le district d'*Aymaraez* commence à quarante lieues au sud-ouest de Cuzco.

Il existe plusieurs veines d'or et d'argent dans les montagnes de ce pays; elles sont négligées, parce que les habitans, dont on fixe le nombre

à 15,000, n'ont point les moyens de les exploiter. Il y a dans cette province une cinquantaine d'habitations.

Intendance d'Arequipa.

Cette intendance est bornée, au nord, par celles de *Lima*, de *Guamanga* et de *Cuzco*; à l'est par *Cuzco*, et la vice-royauté de la Plata; à l'ouest par la mer du Sud, et au midi par le désert d'*Atamaca*, dans la vice-royauté de la Plata. La ville d'Arequipa est dans la vallée de *Quilca*, à vingt lieues à l'est de la mer Pacifique. C'est une des plus grandes villes du Pérou, peuplée de 24,000 habitans. Elle fut bâtie en 1539, par ordre de Pizarro, dans un mauvais emplacement. Bientôt après, on en transféra les matériaux sur le sol plus favorable qu'elle occupe aujourd'hui.

Le district le plus méridional de l'intendance d'Arequipa, et le dernier du royaume du Pérou, s'appelle *Arica*. Sa capitale, qui porte aussi le nom d'*Arica*, est située dans une belle vallée, sur les côtes de la mer Pacifique, avec un bon port, très-fréquenté par les vaisseaux de commerce.

Ayant mis sous les yeux de nos lecteurs un état succinct des provinces connues du Pérou, nous parlerons maintenant des pays qui sont à l'est des Andes, entre les intendances et la frontière de l'Amérique portugaise.

Les *Pampas del Sacramento*, dans un sens restreint, comprennent tout le pays entre le *Guallaga* à l'est, *Maynas* au nord, l'*Ucayale* à l'ouest, et l'*Apurimac* au midi. Ce sont d'immenses plaines, auxquelles les jésuites ont donné ce nom; mais aujourd'hui la dénomination de las Pampas s'étend sur tout le pays des Missions, depuis l'*Ucayale* jusqu'aux limites portugaises; ayant au nord la rivière des Amazones ou Maragnon, et comprenant une surface de 6,000 lieues quarrées. Les jésuites ont réussi à établir plusieurs missions chez différentes tribus qui habitent les régions arrosées par l'*Ucayale*.

Les *Pampas del Sacramento* sont séparées du Pérou par une haute chaîne de montagnes ; ce pays est couvert d'arbres et de verdure, et produit des huiles, des baumes, des gommes, des résines, une espèce de cannelle, du cacao, plusieurs drogues estimées, des épices, etc., etc.

Ces vastes plaines sont couvertes de loin en loin de forêts où l'homme n'a pas encore pénétré, mais

dans lesquelles errent tous les animaux de la zone torride américaine. La chaleur y est très vive et l'atmosphère s'y charge d'humides brouillards, en sorte qu'il serait fort dangereux pour les Européens d'habiter ces pays, embellis d'ailleurs par la plus riante végétation.

Le pays des Missions, ou *Colonna*, s'étend vers la région des Amazones, et voit couler dans ses vastes plaines le *C assiguin* et l'*Yvari*.

Chiunchos est un district entre le *Beni* et le *Paucartanibo*, dans lequel on trouve des tribus d'Indiens très-peu connues, et dont le pays sert de limite entre le Brésil et le Pérou.

La population de toute la vice-royauté s'élève à peine à treize cent mille âmes, savoir : 130 mille blancs, 240 mille Indiens métis; le surplus se compose d'Indiens de race pure et de nègres en petit nombre.

On peut élever le revenu annuel du Pérou à 26 millions; mais le gouvernement prenait sur ce produit les dépenses d'administration de divers lieux, tels que le Chili, Parama, l'île de Chiloé.

Le commerce du Pérou, comme celui de toutes les colonies espagnoles, a long-temps souffert des fausses maximes du cabinet de Madrid, qui ne permettait à aucun étranger d'en approcher. En

1778, on ouvrit les portes de cette vice-royauté à toutes les nations, et les Péruviens commercent depuis avec l'Europe et l'Inde et avec diverses contrées de l'Amérique du nord et du sud. On exporte du Pérou, de l'or, de l'argent, de la laine de vigogne et de llamas, divers baumes, des plantes médicinales, etc. Il reçoit annuellement de la Plata 25 ou 30 mille mulets qui sont employés aux travaux des mines. Les valeurs qui sortent du Pérou pour l'Asie approchent deux millions 800 mille piastres; et il reçoit en échange, des Philippines, pour 270 mille piastres de mousseline et de thé.

Les mines du Pérou sont généralement riches, mais mal exploitées. Celles de *Pasco*, découvertes, en 1630, par l'indien *Huari-Capac*, donnent, en or et en argent, pour plus de 40 millions. L'hôtel des monnaies de Lima frappa, dans l'espace de huit années, 3450 marcs d'or et 570,000 marcs d'argent. Le nombre des mines d'or du Pérou s'élève à 70; il y en a 680 d'argent, 4 de mercure, 4 de cuivre et 12 de plomb.

Le nom de Pérou ne se présente jamais à nos esprits sans y réveiller l'idée de toutes les jouissances, de tous les trésors réunis; mais il ne justifie ces idées avantageuses que par l'abondance des minéraux précieux dont la nature a

rempli ses montagnes. Son terroir ne saurait être comparé, pour la fécondité, à celui de la Nouvelle-Grenade, de Cuba, des Philippines, etc. Outre qu'il est sablonneux et peu substantiel, il souffre trop des promptes vicissitudes de froid et de chaud, pour que les céréales y donnent des produits considérables et sûrs. On évalue cependant les produits agricoles du Pérou à plus de 120 millions de francs. Là, comme dans toutes les possessions espagnoles, la population a fait peu de progrès. Les Castillans, si actifs à détruire, ne savent rien créer.

Il est inutile de retracer ici les cruautés des Pizarre, des Almagro, du moine Vincent Valverde; qui a pu lire cette histoire épouvantable sans en conserver le douloureux souvenir ? Une tradition fidèle l'a perpétué, jusqu'à ce jour, dans la mémoire, ou plutôt dans le cœur ulcéré des Péruviens; et ils n'ont pas attendu la révolution actuelle, pour tenter de rompre la chaîne qui s'appesantit sur eux depuis 300 ans. Il y a déjà 40 ans que Tupac-Amaru ressuscita le titre de *fils du soleil*, et fit soulever une grande partie de l'intendance de Cuzco. La lutte fut vive. Des supplices comprimèrent ce mouvement; grande leçon pour le gouvernement espagnol, s'il avait su la mettre à profit. C'est par des bienfaits

qu'il fallait désarmer cette population que les Espagnols traitent avec le dernier mépris. La sévérité, loin d'étouffer les ressentimens, leur donna plus d'énergie que jamais: c'est dans la même intendance qu'ont éclaté les premiers symptômes de l'insurrection qui menace aujourd'hui plus sérieusement la vice-royauté du Pérou. Cette province a aussi ses guerillas organisés sur la forme que ces corps de partisans avaient prise en Espagne contre l'armée de Napoléon. Les provinces d'Aréquipa, Charcas et Atacuma, ont imité celle de Cuzco. Jamais les troupes du vice-roi ne peuvent atteindre ces petits corps de troupes légères qui disparaissent en un clin-d'œil, et quand elles se retirent, dans la persuasion que le pays est pacifié, les guerillas y rentrent aussitôt et s'en rendent les maîtres.

La province de la Colonna, celle de las Pampas del Sacramento et le territoire des Missions sont tout-à-fait indépendantes, et le vice-roi, trop heureux de conserver ce qui lui reste, ne fait plus aucune tentative pour les réduire.

Cet esprit d'indépendance est soigneusement entretenu, dans les provinces du nord, par des agens de la Nouvelle-Grenade, et dans le sud, par ceux du Chili. Les guerillas disséminés sur les deux tiers du Pérou, doivent être considérés

comme l'avant-garde du général Saint-Martin. Dès qu'il exécutera son mouvement décisif sur le Pérou, tous ces corps se joindront à lui.

Le vice-roi en est déjà convaincu, ainsi que la population de Lima; et il s'embarquait, en 1818, un si grand nombre de colons pour les Philippines, qu'un ordre supérieur y mit obstacle. Telle est aujourd'hui la position du Pérou, qu'une forte escadre, aux ordres d'un amiral anglais habile et courageux, en bloque tous les ports. Le vice-roi se voit en outre cerné du côté du nord, par des pays totalement insurgés, et vers le midi, par une armée déjà familiarisée avec la victoire. Il a pu se flatter de quelque espoir, tant qu'il a paru probable que Buenos-Ayres attaqué par l'expédition de Cadix se hâterait de rappeler Saint-Martin. Quel sera son découragement, lorsqu'il apprendra que le ciel et la terre semblent s'être conjurés pour détruire tous les élémens de cette expédition, et lui réserver d'autres destins à accomplir?

Il nous a paru utile de rassembler dans un seul et même tableau la population des divers gouvernemens de l'Amérique espagnole.

			Âmes.
Nouv.-Espagne	Mexique. Nouv.-Mexiq. Californie.		7,200,000
Royaume de Guatimala		. . .	1,200,000
Ile de Cuba		. . . .	625,000
Porto-Rico		. . . .	140,000
Les Florides		. . . .	200,000
Nouvelle-Grenade		. . . . .	1,950,000
Caracas et Guyane espagnole			920,000
Pérou		. . . .	1,300,000
Chili		. . . .	810,000
Buenos-Ayres et la Plata		. . .	1,200,000
	Total	. . . . . .	15,645,000

Cette évaluation, fondée sur les documens les plus récens et les plus authentiques, ne doit pas être jugée à la rigueur. En effet, la population d'une grande partie de l'intérieur du gouvernement de la Plata, est pour ainsi dire inconnue, et les recensemens de la population des Florides et du Nouveau-Mexique n'ont jamais été ni pu être exacts.

Cette population de 15,545,000 individus, est divisée par castes, ainsi qu'il suit :

	Ames.
Blancs - créoles, descendans d'Européens	3,005,000
Espagnols Européens	250,000
Métis de toutes les nuances	3,600,000
Indiens de race pure	7,950,000
Nègres esclaves	740,000
Total	15,545,000

On compte 56,000 noirs dans le Caracas, et 120,000 à Cuba; les autres États ont en comparaison bien moins d'esclaves.

L'espace occupé par cette population dans les divers gouvernemens, se divise ainsi :

	Lieues carrées
La Nouvelle-Espagne s'étend sur une surface de	118,748
Le Guatimala	26,200
Cuba et Porto Rico	6,921
Floride	8,555
Nouvelle-Grenade	64,520
Caracas	48,000
Pérou	33,390
Chili	22,574
Buénos-Ayres ou la Plata	143,114
Total	472,022

Les mines de l'Amérique espagnole fournissent annuellement en or et en argent :

	Francs.
La Nouvelle-Espagne	120,739,200
La Nouvelle-Grenade . . .	12,168,000
Pérou et Chili	41,528,000
Buenos-Ayres	21,168,000
Par le commerce interlope .	25,000,000
Total	220,595,200

Tel est l'état actuel des colonies espagnoles de l'Amérique. Lelecteur attend sans doute de nous quelques détai s sur l'appui que certaines puissances prêtent aux colons contre leur métropole: c'est ce qui va faire la matière de l'article suivant.

Un second et dernier article sur les Philippines, fera peut-être sentir à l'Espagne, que, si elle veut les conserver, elle doit se hâter d'adoucir le sort des indigènes, qui gémissent sous le poids d'une administration vicieuse.

Article III.

Secours fournis aux colons Espagnols.

Nous venons de parcourir toutes les colonies espagnoles du Nouveau-Monde, et de nous con-

vaincre qu'il ne reste plus à la mère-patrie, sur le continent américain, que la Nouvelle-Espagne, et le Pérou dont la sûreté est fortement compromise.

Toutes les nations commerciales s'intéressent plus ou moins à l'émancipation des colons espagnols; mais l'Angleterre et les Etats-Unis ne s'en tiennent pas à des vœux. Ces deux nations servent la cause de l'indépendance avec tout le zèle de la rivalité; et si, dans cette lutte prétendue philantropique, Londres paraît l'emporter sur Washington, c'est que les Etats-Unis ont eu jusqu'à ce jour des ménagemens à garder envers la cour de Madrid. Il était plus décent d'obtenir les Florides par des négociations, que de les voler ouvertement à l'Espagne. Tout ce qui n'a pas été décidément contraire à cet intérêt, les Anglo-Américains l'ont fait ou toléré. Pour capter la bienveillance de ces futures républiques, ils ont reçu et caressé leurs députations. Cinquante petites expéditions sont parties sans bruit de New-Yorck et d'ailleurs; on n'a point voulu s'en apercevoir. Les ports de l'Union sont toujours ouverts aux corsaires indépendans, qui y ont amené leurs prises, s'y sont paisiblement réparés, y ont trouvé des vivres, des munitions et des matelots. Connaît-on le véritable objet de

la mission que MM. Graham et Rodney ont eu à remplir au Chili et à la Plata? Toutefois, les procédés de l'Union envers l'Espagne, comparés à ceux de l'Angleterre, présentent du moins un simulacre de pudeur.

Si les Castillans avaient reçu en dupes l'appui de la Grande-Bretagne contre Napoléon; s'ils n'avaient senti, ni l'arrogance de leur auxiliaire, ni le systématique vandalisme qu'il exerça sur leurs manufactures, notamment sur l'incomparable *china* de Madrid; si les horreurs que cet auxiliaire commit, en 1814, à Saint-Sébastien, avaient passé à leurs yeux pour un accident inséparable du fléau de la guerre; s'ils avaient, en un mot, regardé sa protection, dans cette conjoncture, comme le fruit d'une généreuse bienveillance, est-il rien de plus propre à les détromper que la conduite de cette même Angleterre envers leurs colons? Dans le temps même que la Grande-Bretagne s'épuisait pour la nation espagnole, ou plutôt contre Napoléon, elle méditait l'affranchissement des colonies de son alliée. Disons mieux, dès 1797, Picton, gouverneur de la Trinité pour l'Angleterre, adressa aux habitans de cette île, une proclamation dans laquelle on remarque les phrases suivantes :

« L'objet que je recommande le plus particu-
» lièrement à votre attention, c'est le moyen
» qui pourra paraître le plus convenable pour
» procurer la liberté aux peuples du continent
» voisins de la Trinité, et pour les délivrer du
» système de tyrannie et d'oppression sous le-
» quel ils gémissent. ». Plus loin, dans la même
proclamation, le général Picton ajoute : Quant
» aux espérances que vous entretenez de déci-
» der les habitans de ces provinces (*Cumana*
» et *Caracas*) à résister à l'autorité oppres-
» sive de leur gouvernement ; ce que j'ajouterai
» c'est qu'ils peuvent espérer toute espèce de se-
» cours de la part de S. M. Britannique, en
» *forces, armes et munitions,* autant que be-
» soin sera, etc., etc., etc. ». Il fit ensuite tra-
duire en espagnol et circuler sur le continent
américain, une lettre de lord Melville, digne en
tout de *Nicolo Machiavel* : dans cette pièce, le
ministre retraçait, sans doute *par humanité*,
les barbaries commises par les Castillans contre
les Indiens : il les excitait à s'armer, et à s'affran-
chir du joug humiliant sous lequel ils gémis-
saient depuis trois siècles.

Cet échantillon de la philantropie britan-
nique serait encore ignoré, si la discussion sur
le bill prohibitif des enrôlemens pour l'étranger,

ne l'avait mis au jour. L'opposition repoussait ce bill; et pour rendre plus sensible l'inconséquence des ministres, il fallait les opposer à eux-mêmes. C'est ce que fit l'honorable M. Marryat, dans la chambre des communes, séance du 11 juin 1819. Il cita la lettre incendiaire de lord Melville, et l'usage qu'en avait fait le gouverneur Picton. Lord Castlereagh nia quelques faits, justifia comme il put le gouverneur inculpé, mais on ne dit pas un mot de la lettre: à la vérité, M. Canning, supérieur à de vains scrupules, trouva dans le code du droit des gens, que l'Angleterre étant à cette époque en guerre avec l'Espagne, les ministres avaient pu chercher à soulever ses colonies *par toute espèce de moyens.*

Le cabinet de Londres avait déjà mis cette maxime en pratique, en faisant révolter les noirs de Saint-Domingue; et sans sortir de notre sujet, n'est-il pas notoire que le général Miranda, dont les instigations portèrent les Venezueliens à se déclarer affranchis de leur métropole, n'était qu'un agent de ce même cabinet?

S'il pouvait rester des doutes sur le zèle du ministère britannique à briser tous les liens entre les colons espagnols et leur souverain, nous citerions des faits qu'on ne tentera même pas de

nous contester, tant ils sont notoires et publics. N'a-t-on pas vu les colonels *Skeene*, *Campbel*, *Wilson*, *Hyppisley* et *Gilmore* (ce dernier commande aujourd'hui l'artillerie de Bolivar); ne les a-t-on pas vus faire ouvertement des levées à Londres, les caserner à Gravesend, les y exercer publiquement au maniement des armes; et pour qu'on ne se méprît point sur leur destination, leur faire porter les couleurs des colonies qu'ils allaient secourir? N'a-t-on pas vu partir des ports britanniques, en 1817, la *Liberté*, le *Windham*, le *Mangle*, le *Wizard*, l'*Ouscu*, l'*Ann*, la *Duchesse-d'Yorck*, et le *Cumberland* de 1300 tonneaux, etc.? Ne sont-ils pas arrivés à Valparaiso, chargés de troupes, d'armes et de munitions de guerre? N'a-t-on pas aussitôt armé le *Mangle* de 54 pièces de canon et le *Cumberland* de 64? Celui-ci n'a-t-il pas pris, dans les eaux du Pérou, la *Maria-Isabella*, superbe frégate espagnole? Il n'est pas moins prouvé qu'en 1819, le *Persévérant*, l'*Indépendant*, le *Monarque*, l'*Onix*, le *Héros*, la *Tarentule*, *Lovely-Ann*, le *Petit-Franck*, etc., ont porté des troupes, des armes, des munitions, aux habitans de la Nouvelle-Grenade. Nous pourrions grossir cette

liste d'une foule d'envois particuliers sortis des ports de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, à la destination de l'Amérique du sud; mais il suffit de rappeler les expéditions qui, faites pour ainsi dire en bloc, avaient trop d'importance et d'éclat pour être ignorées d'un gouvernement qui les avait sous ses yeux.

En juin et juillet dernier, les colonels Eyre et Mac-Dermot donnaient publiquement des bals à Dublin, et le drapeau de la Nouvelle-Grenade flottait sur leurs hôtels. Le général Devereux, à la même époque, organisait un corps de 3,000 hommes destinés pour le Venezuela, dont ils portaient la cocarde; et l'un de ses régimens, qui s'est embarqué à Liverpool, y faisait publiquement l'exercice en uniforme venezuelien, tant on se moquait de ce *Foreign-Enlistment's Bill*, que le parlement britannique venait de rendre avec tant d'appareil, et à une très-faible majorité. Ce bill n'a pas empêché le général Devereux de compléter l'organisation de sa légion et de l'envoyer à la Marguerite; le général Devereux n'enrôlait que des Anglais, et voilà pourquoi, sans doute, on a fermé les yeux sur ses armemens, tandis que ceux du général Macirone étaient sévèrement prohibés par la seule raison qu'il

admettait à son service des Italiens, des Espagnols et des Français. Dans les rangs des libérateurs du Nouveau-Monde, Albion ne veut voir que ses enfans.

Parcourons toutes les colonies qui se sont détachées de l'Espagne; partout les Anglais sont à la tête de l'insurrection. La Nouvelle-Grenade et le Venezuela auront bientôt plus de six mille hommes de troupes anglaises. Birmingham a fourni les armes que manient les citoyens de ces deux États. Les arsenaux de Buenos-Ayres étaient si remplis en 1817, que l'un des secrétaires du suprême directeur écrivit en ces termes à son correspondant à Londres :

« Le capitaine P... est arrivé ici avec un chargement de 10,000 mousquets; il venait de la Trinité. Nous avons fait l'acquisition de ces armes, bien plus par égard et par condescendance que par nécessité. Il y a déjà dans notre arsenal 50,000 fusils sans emploi, etc., et des armuriers *anglais* en fabriquent plus de cinquante par jour. »

Que dirons-nous de cette flotte du Chili, qui met le Pérou hors d'état de recevoir des secours par mer? Ces 23 voiles, parmi lesquelles on compte 3 vaisseaux de ligne, ne sont-elles pas sorties des ports d'Angleterre? Qui monte ces bâtimens?

des marins anglais, et un amiral anglais les commande.

La presse anglaise n'a gémi jusqu'à ce jour qu'en faveur des libéraux de l'Amérique insurgée. Tous les journaux écrivent en ce sens, même ceux qui sont aux gages des dépositaires du pouvoir. Le Courrier, à la vérité, semble quelquefois les combattre et embrasser la cause de la cour de Madrid; mais ce n'est qu'un jeu. Le ministère, faute de meilleur subterfuge, cache sa connivence sous ces articles fallacieux qu'il dicte lui-même.

Le gouvernement espagnol s'est plusieurs fois élevé contre le scandale des armemens faits en Angleterre en faveur de ses colons insurgées; mais la cour de Londres a toujours répondu d'une manière évasive et hypocrite, aux notes du duc de San-Carlos. On voulait bien empêcher; mais on n'en avait pas le pouvoir. Le peuple et le commerce étaient les plus forts : ils avaient pour eux les lois. Les notes étant devenues plus énergiques en 1817, le prince régent défendit les enrôlemens pour les pays étrangers. Quelle était la peine? On privait de leur demi-solde les militaires qui enfreindraient l'ordonnance. C'était une dérision. Tout militaire qui va servir des puissances étrangères, ne renonce-t-il pas *ipso facto* à la

solde qu'il recevait dans son pays? L'ordonnance influa sur les armemens, mais ce fut pour les rendre plus considérables et plus actifs.

N'oublions pas un trait qui peindra mieux que ne le feraient des paroles la mauvaise foi du gouvernement anglais.

Un navire catalan, qui venait d'être pris par un corsaire de Buenos-Ayres, fut jeté, en 1818, par un coup de vent, sur la côte d'Angleterre, et se refugia dans le port de *Penzance*. Il portait les couleurs de la république de la Plata. Le duc de San-Carlos, ambassadeur de S. M. C. se hâta de demander qu'on rendît ce bâtiment à ses propriétaires; mais sa note ne produisit aucun effet, et la prise remit paisiblement à la voile, toujours sous le pavillon de Buenos-Ayres.

La cour de Madrid n'a trouvé le véritable moyen de rendre sérieux les ministres anglais, qu'en cédant les Florides aux États-Unis. Ce coup inattendu les a glacés d'effroi. Ils se sont alors souvenus que l'Espagne est une alliée de l'Angleterre; et ce bill prohibitif, qu'il dépendait d'eux de réclamer depuis dix ans, ils l'ont obtenu sans difficulté, pour adoucir la cour de Madrid et pour engager le roi Ferdinand VII dans une grave inconséquence.

Mais, en supposant qu'ils recueillent tout le fruit qu'ils se sont promis de cet acte de justice, la cour de Madrid doit s'attendre à voir l'acte parlementaire journellement éludé. L'abus sera moins scandaleux : on n'armera plus avec éclat; mais les recrues partiront sans bruit à bord des vaisseaux de commerce; et le gouvernement, qui, sur cet article, ne reviendra jamais à la bonne foi, n'apercevra point les infractions. *Semel malus semper esse præsumitur malus.* Il est vrai qu'aujourd'hui le ministère britannique n'a plus le même besoin de feindre. Il peut même sans danger se montrer scrupuleux sur l'exécution du bill. Déjà les colonies espagnoles peuvent se suffire. Elles sont abondamment pourvues de matériel, d'officiers, de soldats européens, et de tout ce qu'il leur faut pour braver la mère-patrie. Ce que la cour de Madrid a fait en 1819 pour relancer le cabinet de Carlton-House, elle devait le faire quatre ans plutôt. Ravisée trop tard, elle ne fait qu'ajouter au perdu.

Le cabinet belge n'a point imité celui de Londres, relativement aux colonies espagnoles; il a prohibé toute espèce d'armement en leur faveur.

La France a suivi le même plan; ses ménagemens envers la cour de Madrid ont même

excédé les bornes du scrupule, et bien des politiques les blâment comme inutiles à l'Espagne, et funestes au commerce français.

Loin d'avoir à souffrir du système exclusif des Castillans en fait de commerce, la France y trouvait un avantage réel. C'est dans les colonies espagnoles que s'écoulaient nos draps de Languedoc. Les galons de la chasuble de l'archevêque de Mexico, et les ornemens de la plus humble sacristie des missions de la Californie et du Paraguay, étaient fabriqués à Lyon. Ces produits industriels et mille articles de goût s'embarquaient à Bordeaux et à Marseille pour Cadix, et enrichissaient nos provinces du sud. Ce débouché s'est fermé pour toujours; il faut en chercher d'autres et ouvrir une carrière à cette foule d'individus dont la fortune est perdue et le sort incertain.

Tant que l'Espagne a pu raisonnablement se flatter de reconquérir ses colonies, la France a dû s'abstenir de les assister; mais cette condescendance a son terme. N'est-il pas assez prouvé aujourd'hui que la Plata, par exemple, est irrévocablement perdue pour la métropole? Si donc la France liait des rapports de commerce et d'amitié avec cette république, quel droit aurait l'Espagne de s'en offenser? N'est-il pas surpre-

nant que nous n'ayons pas même un agent d'affaires à Buenos-Ayres, quand l'Angleterre et les États-Unis y ont depuis long-temps installé leurs consuls et arboré leurs drapeaux? Le peu de Français qui ont tenté fortune sur la Plata, se sont vus réduits à charger l'un d'entre eux des fonctions du consulat, et c'est sur un parent du suprême-directeur que leur choix est tombé. On n'aperçoit le pavillon des lis que sur quelques navires de Bordeaux ou du Havre, lesquels, sans protection légale en cas de discussions, viennent à Buenos-Ayres pour être témoins des préférences qu'on prodigue à leurs compétiteurs.

Si l'Angleterre a beaucoup fait pour les colonies qui brisent leurs fers, elle en est largement récompensée; jamais on ne fit d'avances plus fructueuses. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les immenses *docks* de Londres; on y trouvera réunis tous les produits du sol de l'Amérique méridionale; on sera frappé surtout de l'innombrable quantité de cuirs en poil qui s'y accumulent, et qu'on remplace à mesure qu'ils sont vendus: une seule maison de Liége en acheta 80,000 à la fin d'août 1819. Des navires chargés d'articles anglais partent chaque jour pour Venezuela, pour la Plata et pour le Chili;

jamais commerce ne fut plus lucratif et plus animé.

On sent bien qu'arrivés après la bataille, il y aurait mauvaise grâce à nous de vouloir entrer en partage du butin. La jalousie britannique sèmera bien des épines sous les pas de nos spéculateurs, comme elle a déjà fait abreuver de dégoûts les généraux *Brayer* et *Freycinet*, qui étaient allés offrir leurs services au gouvernement de Buenos-Ayres. Nous aurons à souffrir des priviléges que le commerce anglais se fait concéder à la Plata, au Chili et sur la côte méridionale du golfe mexicain; mais après que la première chaleur de la reconnaissance aura fait place à la réflexion; quand les peuples auront senti qu'ils paient trop cher la générosité de leurs protecteurs, l'intérêt et le calcul les ramèneront aux avantages de la concurrence. Ils aboliront les priviléges onéreux que la reconnaissance leur impose aujourd'hui, ou du moins, ils les rendront communs à des nations moins favorisées. Alors nos produits industriels trouveront des débouchés d'autant plus avantageux, que les Anglais ne sauraient ni donner aux leurs le même degré d'élégance et de goût, ni les débiter à un taux aussi bas, puisque leur main-d'œuvre est beaucoup plus chère. Leurs jour-

maux en font l'aveu. Mais, encore une fois, il est temps d'apprendre officiellement à la république de la Plata, qu'il existe en Europe un grand royaume où l'on chérit aussi la liberté et dont l'amitié lui sera utile.

Article IV.

Mariannes et Philippines.

Les colonies espagnoles, dont il nous reste à parler, sont les Mariannes et les Philippines. Les premières ont été singulièrement négligées par la métropole, qui n'occupe que la principale appelée *Guan*.

Mais l'Espagne a mieux senti la valeur de l'archipel des Philippines, découvert par Magellan, en 1519.

Cet archipel se compose d'une vingtaine d'îles, dont les principales sont *Luçon*, *Mindanao*, *Samar et Paragoa*.

Mindanao, la plus grande de toutes après Luçon, a 300 lieues de tour. Elle est soumise à un sultan qui a sous sa dépendance tous les autres petits souverains, lesquels méritent plutôt le titre de simples gouverneurs. Les Espagnols n'ont des établissemens que sur la côte nord. L'île est

très-fertile ; il y a même des mines d'or et d'argent. Les Anglais, qu'on trouve partout, se sont fait céder, par le sultan, l'île de Bunwort, sur la côte occidentale.

Samar, qui a 130 lieues de tour et qui n'est pas moins fertile, ne dépend point des Espagnols.

Ils n'ont qu'un fort et quelques comptoirs à Paragoa, qui reconnaît pour son souverain un des sultans de Borneo.

La puissance espagnole s'est concentrée à Luçon, qu'elle a civilisé en très-grande partie. Les habitans convertis habitent des villages et sont soumis à des curés ou missionnaires pour le spirituel, et à des magistrats ou corrigédors pour le civil. Manille, capitale, a plus de 40,000 habitans, sur lesquels on compte à peine 1,200 Espagnols européens. C'est une des villes les plus opulentes de l'Inde. Elle a de beaux magasins et des chantiers de construction pour la marine marchande et militaire. C'est de Manille que partaient jadis les vaisseaux appelés galions, chargés de soie, de porcelaines, de mousselines, toiles, épices et autres productions de l'Inde. Ils se rendaient pour l'ordinaire au port d'*Acapulco*, dans le Pérou. Aujourd'hui, la flotte du Chili, stationnée devant les ports péruviens, gêne ce

commerce. Elle vient de faire plusieurs prises très-riches. Le commerce de Manille, ignorant sans doute ce qui se passait dans l'Amérique méridionale, a fait, pour son malheur, ses expéditions ordinaires; il sera ruiné. La métropole aurait dû faire prévenir les négocians de cette place intéressante, qu'il y avait du danger. Ils auraient du moins conservé leurs capitaux.

L'étonnante fertilité de Luçon, la force militaire de Manille, son heureuse position sur la partie de l'Océan qui baigne les côtes de la Chine, excitent, comme nous l'avons dit, la jalousie de la compagnie anglaise de l'Inde. Aucun germe d'insurrection ne s'y est manifesté. Mais ce n'est pas un motif qui doive entièrement rassurer l'Espagne. Si elle veut conserver Luçon, elle doit gagner l'affection des indigènes, au lieu de les laisser gémir sous le poids d'une administration vexatoire. Il est de règle, à la cour de Madrid, d'envoyer à Manille, en qualité de gouverneur, quelque gentilhomme ruiné; le nouveau titulaire n'y arrive que dans la ferme disposition d'y improviser une fortune, et il se montre d'autant plus rapace, qu'après trois ans d'exercice, il est sûr d'être rappelé. Le moyen le plus expéditif qu'ont imaginé ces gouverneurs pour brusquer la fortune, c'est d'interdire aux habitans la fa-

culté de vendre leurs denrées aux étrangers. Le gouverneur les fait acheter lui-même en son nom par l'intermédiaire des magistrats civils et quelquefois des moines, auxquels il a livré l'administration des missions ou communes. On sent bien que les prix sont arbitrairement fixés et toujours très-bas. Quand le gouverneur, par ce monopole, a mis le riz, le coton et autres produits dans ses vastes magasins, il les revend aux étrangers, et fait des bénéfices énormes. Si du moins il conservait long-temps son emploi, il pourrait devenir plus traitable après s'être gorgé de la substance du peuple. Mais non, la cour a de nouveaux gentilshommes à favoriser; le *triennium* est à peine fini, que Manille voit arriver une autre mouche famélique. On conçoit quel mécontentement doit exciter cet horrible abus, et quel parti peuvent en tirer des ennemis qui voudront soulever les indigènes contre la métropole.

Nous désirons que la cour de Madrid profite de cet avis, et qu'elle corrige encore bien d'autres abus dont les Philippiniens ont à se plaindre.

CHAPITRE IX.

Portugal.

D'où vient que le Portugal, favorisé d'un sol si varié, si productif, présente sur la presque totalité de sa superficie, l'image de la misère et de l'abandon; et pourquoi le peuple qui l'habite semble-t-il avoir perdu son génie et son activité? Que l'Angleterre réponde à ces questions.

La nature refuse au climat froid et nébuleux de la Grande-Bretagne, l'olivier, la vigne, les fruits, le sel, etc., et il s'en consomme immensément chez elle. Comme ces substances abondent en Portugal, elle se lia de bonne heure avec le gouvernement de ce pays; bientôt après, de grands capitalistes de Londres établirent à Lisbonne des maisons succursales pour diriger ce commerce, et leurs commis ou prête-noms s'érigèrent en factorerie. Ce corps prêta des capitaux au commerce indigène, et jeta les premières bases d'une dette qui, successivement accrue, a tenu le Portugal sous la plus humiliante dépendance. La cour elle-même devait à

cette compagnie, au moment de son départ pour le Brésil, près de 1,100,000 liv. sterling.

La factorerie anglaise précipita, par un autre moyen, l'asservissement du commerce portugais. Elle sollicita et obtint d'une cour trop imprévoyante, plusieurs priviléges exclusifs. Elle voulut vivre en Portugal exempte des charges qui pesaient sur les nationaux, et le traité de 1703 consacra l'équivalent de ce principe. Jamais, depuis cette époque, le Portugal n'a obtenu l'assistance des Anglais, sans la payer par quelque nouveau privilége en faveur de la factorerie. Celle-ci n'ayant rien à débourser et pouvant disposer de grands capitaux, domina bientôt le commerce indigène, ruiné par des intérêts et par les droits auxquels il était rigoureusement assujetti. L'agriculture ne tarda pas à subir le triste sort du commerce national. Les facteurs, en la soutenant par des avances sous de forts intérêts, s'en assurèrent les produits, sur lesquels ils faisaient des bénéfices considérables.

La France avait aussi, depuis le règne de Louis XV, une factorerie à Lisbonne; elle fut anéantie en 1814, par suite d'intrigues, dont il n'est point mal-aisé de deviner les auteurs. Il est bien plus difficile de concevoir pourquoi notre gouvernement a fermé les yeux sur cette ma-

chination. Nous savons que sa protection a été souvent réclamée, et que les intéressés se plaignent de n'avoir pas été honorés même d'un accusé de réception.

Les Français, comme les Anglais, avaient à Lisbonne, avant la révolution, un juge conservateur qui devait nécessairement intervenir dans leurs discussions litigieuses; c'était un magistrat portugais du plus haut rang, nommé par le roi sur trois candidats que la factorerie présentait à S. M. Le gouvernement de Portugal, à l'instigation des Anglais, abolit cette institution, après le traité de Paris, mais ne l'abolit que pour les Français; si le cabinet des Tuileries demandait le rétablissement de la factorerie et du juge conservateur, tout porte à croire qu'il l'obtiendrait sans peine d'une cour affranchie aujourd'hui du despotisme breton.

Après s'être rendus arbitres exclusifs du commerce et de l'agriculture de Portugal, les Anglais s'appliquèrent à n'y laisser aucun vestige d'industrie; le succès a tellement répondu à leurs efforts, qu'on ne trouve, dans ce malheureux pays, ni artisans, ni fabricans, ni manufacturiers. Tous les objets industriels y sont importés d'Angleterre; et comme on n'a pour les payer que des vins, des grains, des fruits et les dia-

mains du Brésil, la balance est toujours en faveur de l'Angleterre, qui devient ainsi maîtresse de tout, même du sol.

Le dépérissement successif qui en résulte doit enfin nécessairement retomber sur la factorerie elle-même, ou plutôt sur les capitalistes anglais qu'elle représente. Ceux-ci se plaignent de la décadence de leurs affaires. Ils accusent de mauvaise foi leurs commis. Peut-être ont-ils raison jusqu'à un certain point; car les Portugais leur imputent aussi mille supercheries et des usures criantes. Quoi qu'il en soit, les capitalistes anglais sont les premiers auteurs de leur mal : il fallait laisser vivre la poule aux œufs d'or.

La cour de Lisbonne, toujours aux genoux de la factorerie anglaise, dont la caisse engouffrait tout l'argent, ne pouvait échapper à la plus dure sujétion. Elle ne commandait plus chez elle. Armée navale, de terre, places fortes, arsenaux, magasins, chantiers, tout était commandé par des sujets britanniques. Insensiblement tout devint anglais dans les six provinces de Portugal. Le peu de pouvoir et de considération que la cour avait pu conserver jusqu'alors, lui fut brusquement enlevé quand les Français parurent. Les généraux anglais, sous prétexte que la nécessité de défendre le pays les dispensait de

suivre les règles ordinaires, agirent indépendamment du prince; disons mieux, l'Angleterre acheva de s'asseoir sur le trône de Portugal. Qu'on ne s'étonne donc plus de l'empressement avec lequel le chef de la maison de Bragance saisit l'occasion d'aller se fixer à Rio-Janeïro; elle échappait à des tyrans bien plus redoutables que Napoléon. Les Anglais, désespérés de voir leur esclave s'enfuir, s'y opposèrent de tout leur pouvoir; ils lui offrirent un asile honorable à Londres, avec tous les agrémens qu'il pourrait désirer; mais rien ne put le détourner de sa judicieuse résolution. L'Angleterre l'a plusieurs fois invité depuis à repasser en Europe. Le motif de ces sollicitations intéressées ne pouvant être un mystère pour la cour de Brésil, elle les a constamment rejetées.

Le Portugal est resté soumis, comme auparavant, au cabinet de Londres; mais il ne trouve plus la même docilité dans les ministres qui le gouvernent au nom du roi. Responsables de leur administration, ils doivent prendre les ordres de leur souverain; et ce prince, établi dans un pays magnifique où il peut défier les Anglais, ose parler avec dignité et refuser ce qui blesserait les intérêts de son peuple. On peut se rappeler le voyage de lord Beresford à Rio-Janeïro. Il

allait, dit-on, faire consacrer quelques dispositions conçues à Londres, notamment le renvoi de quelques ministres de Portugal devenus trop volontaires; le maréchal reprit la route d'Europe, chargé de présens et d'honneurs, mais sans avoir rien obtenu. Qui peut nier, d'après ce trait, l'influence de la géographie sur la politique?

Parmi les différens objets dont le maréchal devait entretenir S. M. brésilienne, il a été dit à Londres que la traite des noirs occupait le premier rang. On sait avec quel zèle philantropique le gouvernement anglais en poursuit l'abolition. Il s'agissait d'engager le roi de Brésil à s'interdire immédiatement la traite, sans attendre l'expiration du terme qu'il s'était réservé. Le noble lord étala vainement tous les lieux communs dont le gouvernement anglais fait tant d'usage depuis qu'il est devenu moraliste. La cour de Rio-Janeiro ne voulut jamais se départir de l'acte qui lui permet la traite pendant cinq ans sur la côte d'Afrique, au sud de l'équateur. Mais, pour calmer les charitables sollicitudes de la cour de Londres, celle de Brésil promit d'améliorer le sort des esclaves et de forcer le colon, par des réglemens sévères, à se souvenir que les Africains sont des hommes. Voilà qui est très-louable;

mais ce n'est pas entrer dans le sens de la philantropie britannique, dont nous développerons ailleurs le véritable objet.

L'entière abolition de la traite sera funeste au Brésil, à moins que le gouvernement n'y attire par des avantages, des blancs qui veuillent s'adonner aux cultures.

On parle d'une singulière transaction entre le roi de Naples et celui de Rio-Janeïro. S. M. Brésilienne achète, dit-on, à *tant* par tête, les sujets napolitains qui seront condamnés aux travaux forcés pour quinze ans et au-dessus. Leur transport est à la charge du gouvernement brésilien, qui se propose d'employer ces malheureux aux travaux des mines. S. M. Napolitaine a-t-elle pris des mesures pour qu'on n'excède point ces malheureux de travaux? pour qu'ils soient convenablement habillés et nourris? pour qu'à la fin de leur ban, ils soient ramenés en Europe? Mais ce sont des bagatelles pour la diplomatie. Le succès de cette négociation doit enhardir la cour de Rio-Janeïro. En faisant de semblables marchés avec les autres gouvernemens européens, elle peut renoncer sans peine à la traite des noirs, puisqu'elle fera parmi nous celle des blancs. Nous verrons si la philantrope Angleterre s'élevera contre ce commerce odieux.

La cour fut à peine installée à Rio-Janeiro, qu'elle prétendit marcher sur les traces des États-Unis, et faire au sud du golfe mexicain ce qu'ils font au nord. Un pays dont elle-même ignore les limites, et qui appartenant encore à la nature sauvage, réclame un siècle de soins assidus, ne satisfit point son ambition; elle voulut l'agrandir au nord et au sud. Elle occupait, au septentrion, la Guyane française. Il fallut plusieurs injonctions et des menaces pour la lui arracher. Au sud, elle entama le territoire de Buenos-Ayres.

Mais tous ces plans d'agrandissement supposent des armées et une population capable de les fournir. La cour le sentit; elle chargea quelques agens de lui recruter des Européens. Puisqu'on afflue, disait-elle, aux États-Unis, où l'on n'obtient aujourd'hui des terres qu'à plusieurs centaines de milles de l'Océan, à plus forte raison viendra-t-on au Brésil, où nous pouvons offrir à l'industrie une terre admirable à quelques lieues des côtes ou sur les bords de rivières propres à la navigation.

Ce raisonnement est juste, mais il fallait soumettre d'autres considérations à l'examen. Ceux qui s'expatrient cherchent avant tout des garanties pour leurs personnes, pour leurs opinions

politiques et religieuses et pour leurs propriétés ; ils exigent que le gouvernement auquel ils se donnent favorise leur industrie, ou du moins ne la contrarie jamais. Les États-Unis leur offrent tous ces avantages. Mais que trouveront-ils au Brésil ? un prince doux, à la vérité, humain, bienfaisant, accessible ; ce qui ne l'empêche point d'être despote. Ils y trouveront une cour ignorante, sans vues, envieuse et remplie de sots préjugés ; ils y trouveront l'intolérance religieuse et l'intolérance politique associées et marchant de front. Leurs opérations seront arbitrairement soumises aux caprices d'un gouvernement qui n'est dirigé par aucun principe fixe, et qui peut ruiner, emprisonner, exiler ou faire périr qui bon lui semble. Que M. le comte da Barca, chargé d'envoyer des colons au Brésil, nous dise combien il a séduit d'Européens par ses offres et ses pompeuses descriptions. Le Brésil n'a guère reçu que des Portugais, parce qu'ils sont accoutumés à cette forme de gouvernement, et qu'ils sont plus malheureux que jamais depuis que la cour a transféré la métrople en Amérique. Le peu d'Européens qui sont partis pour le Brésil n'y ont trouvé ni secours ni protection. Plusieurs y sont morts de misère. Les navires américains en ont reçu d'autres à leurs bords et les ont emmenés par

charité aux États-Unis, d'où ils ont écrit à leurs malheureux compagnons pour les exhorter à prendre le même parti. Le gouvernement américain les a d'abord habillés, a pourvu à leur subsistance et leur a distribué des terres à cultiver pour leur compte. Nous devons ces détails au consul russe de Rio-Janeïro, qui, par humanité, les a fait insérer dans les gazettes de Russie et d'Allemagne. Il serait à désirer pour la cour du Brésil qu'il n'y eût dans cette conduite que de la stupidité; on est forcé d'y trouver en outre de l'inhumanité, nous pourrions même dire de la perfidie. L'Union américaine ne soudoie aucun embaucheur. Une constitution admirable, fondée sur la plus stricte égalité, la plus entière liberté civile, politique et religieuse, voilà ses prôneurs, ses apôtres. Le Brésil, à moins d'attraits aussi puissans, ne verra jamais peupler ses immenses solitudes; mais que la cour ne se flatte point d'y végéter long-temps et de s'y endormir au sein de la mollesse. Telle est la situation géographique du Brésil, au centre du continent austral, qu'il faut, dans les conjonctures actuelles, qu'il domine ou qu'il soit dominé. Un long cordon de républiques va le cerner au sud, à l'ouest et au nord. Sous l'administration d'un grand-homme, d'un Washington, le Brésil serait le régulateur, et Rio-Janeïro

le chef-lieu de tous ces États fédératifs. Si la cour de Brésil entend le gouverner avec les vieilles maximes d'Europe, que l'Angleterre ne désespère de rien. Son illustre fugitif viendra lui redemander des fers à Lisbonne, à moins qu'il n'ait le bon esprit de se sauver à Saint-Paul de Loanda, dans ses possessions d'Afrique.

L'incapacité du gouvernement brésilien est d'autant plus déplorable, qu'elle prive une infinité de malheureux des ressources inappréciables qu'ils trouveraient dans ce pays. Le Brésil est six fois plus étendu que la France; ses limites, vers l'Amazone, le Pérou et le Paraguay, sont encore indéterminées. A l'est, il a 1,200 lieues de côtes sur l'Océan. Croira-t-on qu'une aussi vaste superficie ait à peine trois millions d'habitans y compris les sauvages qui errent dans ses déserts?

Neuf provinces, qui, en Europe, formeraient autant d'États de l'ordre plus que moyen, divisent le territoire du Brésil, le *Maragnon*, *Fernambouc*, *Bahia*, *Para*, *Rio-Janeïro*, *Saint-Paul*, *Matagrossa*, *Goyas*, *Las Minas de Geraes*.

Aucune des contrées du nouveau monde ne l'emporte sur le Brésil, soit pour les richesses métalliques, soit pour l'excellence et la variété

des productions végétales. Ce pays semble être la terre natale du sucre, de l'indigo, du cacao, des cotons les plus recherchés, des bois les plus précieux. Ses montagnes recèlent de l'argent, de l'or, et au milieu de ses rochers, le travail découvre toutes sortes de pierres précieuses, et surtout ces diamans qui ont soutenu la balance contre les produits industriels de l'Angleterre et retardé d'un siècle et demi la ruine du Portugal. Mais cette richesse de convention, ces ornemens du luxe, qui ne répondent pas toujours aux espérances des chercheurs, font négliger les travaux de l'agriculture, dont les produits sont toujours plus certains. Les provinces montueuses produiraient abondamment nos céréales, elles restent en friche. La cupidité veut s'enrichir promptement et à peu de frais. Qu'en résulte-t-il? c'est qu'avec le sol le plus fécond, il n'est pas rare que les Brésiliens manquent de subsistances. Un gouvernement sage, éclairé, tournerait le génie des habitans vers l'industrie agricole, et au lieu de laisser mourir de faim dans les rues de Rio-Janeïro, les crédules Allemands, que des fausses promesses y ont attirés, il leur donnerait des terres à mettre en valeur; et les proposerait pour modèles aux colons, qui natu-

rellement mous négligés et paresseux, préfèrent la plus honteuse misère au travail.

En décrivant le territoire de la Plata, nous avons promis des détails sur l'occupation de Monte - Video par les Brésiliens, et sur les suites de cette usurpation. Il est temps de les fournir.

Nous jetterons ensuite un coup-d'œil rapide sur les autres colonies portugaises, notamment sur l'île de Madère, dont l'Angleterre s'était emparée lors de l'expatriation de la cour de Lisbonne.

§. Ier.

Suites de l'occupation de Monte-Video par les Brésiliens.

La cour de Rio-Janeïro, voyant Artigas occupé à repousser les ennemis que lui a faits son ambition, a chargé le général Lecor de rejeter cet usurpateur au-delà de la Plata, et de joindre la Bande orientale au territoire du Brésil. En s'emparant de Monte-Video, le général portugais a prétendu justifier cette usurpation aux yeux du suprême directeur de la Plata. La réponse de M. Puyredon est du 1er. février 1817; elle con-

tient une protestation vigoureuse et de justes reproches contre le gouvernement brésilien, infracteur du traité qui avait été conclu, le 26 mai 1812, entre la république et ce gouvernement.

Loin d'être assez fort pour conquérir la Bande orientale, Lecor peut à peine se maintenir à Monte-Video, dont il a relevé les fortifications. Il y serait mort de faim, si la république de la Plata n'eût plusieurs fois ravitaillé sa garnison. Le redoutable Artigas, à la tête de ses Ganchos, tient la campagne, et serre la place de si près que rien n'en peut sortir, aussi Lecor ne cesse-t-il de demander des secours.

Cette entreprise du cabinet de Rio-Janeiro paraît bien irréfléchie. Quel fruit peut-il en attendre? Quand la république de la Plata consentirait à lui céder Monte-Video et ses alentours, ce ne serait jamais qu'une disposition momentanée. Le traité qui la sanctionnerait serait infailliblement rompu dès que les circonstances qui le commanderaient auraient perdu leur empire. Qui se persuadera que la république cède jamais irrévocablement au Brésil une place qui domine l'embouchure de la Plata? C'est donc gratuitement et sans aucun avantage réel, que la cour de Brésil a si vivement irrité celle de Ma-

drid, en la privant d'un port absolument nécessaire à l'expédition qu'elle méditait contre la Plata. L'Espagne résolut de s'en venger sur les Etats de S. M. Brésilienne en Europe.

Une conspiration tramée contre les Anglais par les généraux *Ebben* et *Freyre*, venait d'éclater en Portugal, et les journaux de Londres, où le maréchal Béresford s'était précipitamment rendu, annoncèrent que les détails de ce complot allaient être publiés. Mais ils n'ont jamais vu le jour, ce qui laisse aux réflexions une immense latitude. Ce qu'il y a de positif, c'est que les Portugais se sentaient humiliés d'obéir à un état-major étranger, qu'ils en exprimaient très-haut leur mécontentement, et que le maréchal lui-même, pour avoir affecté des airs de souverain, reçut des preuves peu flatteuses de cette indisposition des esprits. Il fallait des victimes pour imposer au patriotisme des habitans; et comme le hasard a pris l'engagement de favoriser les Anglais en tout et partout, il a fait éclore si à propos cette conjuration qu'on la croirait presque inventée. Il dépend du cabinet de Londres d'éclairer l'opinion en publiant les pièces de ce procès, comme les journaux l'ont promis.

Pendant que le maréchal se plaignait, à Londres, de l'indocilité des Portugais et de la mau-

vaise volonté de quelques ministres dirigeans, un autre sujet d'inquiétude vient agiter le cabinet britannique; il apprend que la cour de Madrid va se dédommager, en Portugal, de la perte de Monte-Video. Le maréchal se rembarque aussitôt pour aller défendre jusqu'à la dernière extrémité le pressoir de la nation britannique. On prescrit en même temps à l'ambassadeur anglais, résidant auprès de S. M. C., d'épouvanter Ferdinand VII et sa cour, et de leur notifier que s'ils entament le territoire de Portugal, l'Angleterre prendra sous sa protection les colons espagnols d'Amérique et reconnaîtra leur indépendance. On assure que c'est cette menace qui a décidé la cour de Madrid à s'abstenir de toute agression contre le Portugal. Cette cour fit une grande faute au jugement des meilleurs politiques. Il fallait, nonobstant les menaces de l'Angleterre, envoyer brusquement la flotte de Cadix s'emparer de l'embouchure du Tage, et pénétrer dans les provinces portugaises par plusieurs points à la fois. Les esprits étaient alors disposés à la réunion. On ne pouvait pardonner à la cour de Lisbonne d'avoir abandonné la nation au moment du danger et de l'avoir asservie plus que jamais à la nation britannique, en n'élevant aux premiers grades militaires que des sujets de cette nation.

Déjà l'on s'apercevait que le roi de Brésil travaillait lui-même à ruiner son ancienne métropole, en attirant à lui les principaux citoyens et les plus forts capitalistes du Portugal. La conquête de ce pays eût donc été prompte, facile, peu dispendieuse, et ce coup de vigueur eût relevé la cour de Madrid de la déconsidération où elle commençait à tomber.

Mais les colonies espagnoles d'Amérique?..... L'Angleterre, malgré cette condescendance impolitique, a favorisé plus que jamais l'insurrection; et c'est ce que la cour de Madrid devait prévoir. Elle devait sentir, en outre, que l'occupation du Portugal la plaçait, relativement à l'Angleterre, dans la position la plus avantageuse. Maîtresse du pays, elle pouvait :

1°. Imposer un fort droit de sortie sur tous les articles que l'Angleterre tire gratuitement du Portugal;

2°. Abolir tous les priviléges de sa factorerie;

3°. Prohiber l'entrée de ses produits industriels, et les recevoir de toute autre nation, en attendant qu'elle eût fait revivre en Portugal les arts mécaniques, dont les Anglais n'y ont pas laissé la moindre trace.

Ce triple coup de tonnerre aurait fait descendre le cabinet britannique aux plus humbles

soumissions. L'Espagne eût alors pu adoucir ces mesures, mais en se réservant toujours de les rétablir dans toute leur rigueur dès que la cour de Londres s'écarterait le moins du monde, à l'égard des colonies espagnoles, des règles d'une exacte neutralité. Si la cour de Madrid eût suivi cette marche, on ne se serait pas joué à Londres des notes du duc de San-Carlos, sur les armemens qu'on faisait sous ses yeux avec une impudence qu'aucune expression ne peut caractériser.

Ce que la cour de Madrid ne sut point voir dans cette belle conjoncture, ou ce qu'elle n'osa point exécuter, elle est encore en droit de le faire, puisque le cabinet de Brésil persiste à retenir Monte-Video; mais l'Espagne est tombée depuis dans un tel état de marasme, qu'elle n'a plus les moyens de réparer sa faute. D'ailleurs il y a bien plus de gloire et de profit pour cette monarchie à persécuter les *francs-maçons* et les libéraux. Mais revenons au rebelle Artigas, redoutable adversaire du général Lecor.

Le départ du général Saint-Martin pour le Chili accrut sa présomption, et se jugeant dès lors inamovible dans sa souveraineté usurpée, il adressa, le 15 novembre 1817, au suprême directeur de la Plata, une espèce de manifeste, dans lequel il l'accusait de s'entendre avec les

Portugais, pour leur abandonner Monte-Video et la Bande orientale.

Qu'on ne s'étonne point du ton que prend ce parvenu. Ce sont les Anglais qui lui ont inspiré cet orgueil. Nous remarquerons, en passant, qu'on trouve des Anglais partout où il y a du désordre avec quelque apparence de lucre. Le gouvernement de Buenos-Ayres sera-t-il bien édifié d'apprendre que ces mêmes Anglais, dont il reçoit tant de démonstrations d'attachement, ont conclu sans bruit un traité de commerce fort avantageux pour leur nation, avec cet ennemi juré du suprême directeur, et de la république qu'il représente? Ce traité fut signé, le 8 août 1817, par Artigas et par le commodore anglais sir Bowles, commandant une station dans ces parages. C'est en abandonnant aux Anglais le commerce exclusif de la Bande orientale, qu'il s'en est fait reconnaître pour légitime souverain, et qu'il a obtenu le titre flatteur d'allié de l'Angleterre. Le commodore est trop conséquent et trop poli pour avoir refusé, dans le corps de la transaction, ce double titre au roi des Ganchos.

Artigas, justement énorgueilli de sa nouvelle alliance, croit s'être élevé au niveau des têtes couronnées. Il a fait notifier au souverain du Brésil, que s'il s'obstine à vouloir séparer Monte-

Video de ses domaines, il va se jeter dans la province de Saint-Paul, pour y soulever toute la population africaine. Il ne paraît point que cette menace ait effrayé le gouvernement brésilien; elle est cependant très-digne d'attention: si la population noire du Brésil venait à s'insurger, qui peut calculer les suites de ce désastre? Les blancs mêmes sont peu affectionnés à ce gouvernement inepte, monacal et despotique. L'insurrection de Fernambouc n'a laissé aucun doute sur la disposition hostile des esprits. Que de raisons pour renoncer à la plus folle entreprise qui fût jamais!

§. II.

Autres Colonies portugaises.

QUELQUES RÉFLEXIONS.

La massue britannique ne pouvait s'appesantir sur la métropole, sans atteindre par contre-coup les colonies qui en dépendent. Que pouvaient-elles attendre d'un gouvernement subjugué, abruti? d'une mère-patrie que de perfides étrangers vouaient à la barbarie, à la superstition, à la

misère, enfant de la paresse? Tous ces établissemens sont dégénérés, et tendent à leur destruction.

Macao, sur une presqu'île, au sud de la Chine, fut une des premières places de l'Inde. Ce n'est plus qu'un faible comptoir. Sa décadence provient en partie de ce qu'elle a cessé de correspondre avec le Japon; mais si les Portugais qui l'habitent étaient moins indolens, Macao serait devenu l'entrepôt des marchandises que les provinces méridionales de la Chine, vers l'occident, vendent à l'étranger. Il faut que les Anglais, justes appréciateurs en cette matière, aient jugé la place de Macao susceptible d'un certain éclat, puisqu'ils s'en emparèrent par surprise, à l'époque où l'Espagne fut envahie par Napoléon. Pour justifier ce coup de main, ils dirent que leur intention était de conserver, pour le roi de Brésil, cette place importante, dont l'*usurpateur* tenterait bientôt la conquête. En vain le gouverneur portugais, qui les avait reçus comme amis, allégua qu'il se sentait assez fort pour repousser les flottes de Napoléon, si, contre toute apparence, elles venaient l'attaquer; les Anglais n'en jugèrent pas ainsi. Il ne restait qu'une ressource au gouverneur dépossédé, c'était la protection

du cabinet de Pékin. Il l'invoqua. Des voisins si entreprenans ne pouvaient que déplaire au gouvernement chinois, déjà peu disposé en leur faveur. Ordre aux Anglais d'évacuer sur-le-champ Maçao, à peine de confiscation de tous les bâtimens britanniques qui se trouvaient dans les ports de l'empire. Le commandant de l'expédition sentit alors son erreur. Il avoua franchement à l'officier portugais qu'il le croyait en état de se défendre, lui remit les clefs des trois forteresses qui défendent la ville, et sortit apparemment à regret d'un magnifique port qui semble creusé tout exprès pour servir de refuge à la marine anglaise, et surtout aux bâtimens armés que la compagnie des Indes tient en station dans ces parages.

Macao compte à peine quatorze mille habitans, dont près de 9,000 sont Chinois. Cette place voit journellement se rétrécir la sphère de ses spéculations. Ses relations avec l'île de Timor et avec la place de Goa tendent à s'éteindre.

Goa fut le premier marché de l'Inde, tant que les Portugais dominèrent les mers de l'Orient. Il n'y a point de pays sur la terre où l'inquisition ait fait plus de victimes. Cette institution sanguinaire existe encore à Goa; mais les dominicains jouissent, dans leur magnifique palais,

d'une opulence qui semble avoir amorti leur zèle persécuteur. Il serait déplorable pour l'humanité que la léthargie, dont les colons portugais sont frappés à Goa comme ailleurs, n'eût pas atteint les moines qui ont placé les bûchers au premier rang de leurs moyens de persuasion.

La place de Goa, cernée par des établissemens anglais, souffre de leur voisinage, comme l'Angleterre souffre de voir ceux qui habitent cette ville, au nombre des voisins importuns qui contrôlent ses opérations dans le Malabar. Elle en a éloigné les Hollandais par un échange. Que les Portugais s'en consolent d'avance : leur établissement de Goa sera tôt ou tard réuni à la présidence de Bombay, qui vient d'ajouter à ses immenses États la riche province de *Concan*, et les pays situés entre *Sattarah* et *Candish*.

Les comptoirs que les Portugais avaient établis dans le golfe Persique et sur les côtes occidentales de la mer Rouge, n'existent plus.

Leurs colonies sur la côte d'Afrique que baigne la mer des Indes, telles que Melinde, Mosambique, Soffala, négligent l'avantage de leur situation. Ces établissemens sont contigus à des pays dans lesquels abondent l'or, le vif-argent, le coton, la soie, l'ivoire, des fruits

exquis, etc.; mais les colons semblent ne travailler que pour échapper à la famine; telle est la limite de leur ambition.

Nous retrouvons la même apathie, la même torpeur dans les colons portugais de *San-Salvador*, *d'Angola* et de *Benguèle* sur la côte occidentale d'Afrique : quoique ces établissemens puissent étendre à volonté leurs cultures, et envoyer sur les marchés de l'Europe d'immenses quantités de sucre et d'autres productions coloniales, le commerce n'en reçoit que très-peu de ce pays. La traite des noirs, moins pénible que les travaux agricoles, a été jusqu'ici l'une des premières ressources des colons. Un gouvernement éclairé se féliciterait de la voir échapper de leurs mains, et donnerait à leur industrie une direction plus utile et plus honorable. Comme il faut un demi-siècle et plus pour que les idées saines pénètrent dans le cabinet de Rio-Janeïro, celui qui parierait que l'abolition de la traite précipitera la ruine des établissemens dont nous parlons, aurait bien des chances en sa faveur.

L'archipel du Cap-Vert, composé de douze îles et de quelques îlots, est généralement malsain, et sujet à des sécheresses qui exposent la population à manquer de subsistances. Santiago, la plus belle de ces îles, fut presque en-

tièrement dépeuplée en 1789 et en 1792, par des sécheresses qui n'y laissèrent aucune tracé de végétation. Si ces établissemens ont toujours langui, l'équité veut qu'on n'en accuse pas moins la nature, que l'incurie et la paresse des colons.

Les Açores, archipel de neuf îles divisées en trois groupes, produisent des grains, des fruits estimés et des vins délicieux. Il y a quelques manufactures. Ici, les Portugais ont conservé quelque activité. Ils s'attachent aux cultures dont les produits sont considérables. Tercère, qui a seize lieues de tour, abonde en tout ce qui est nécessaire à la vie. C'est un pays délicieux. Le printemps éternel dont on y jouit, la richesse de plusieurs colons, l'aisance de tous, ont avantageusement influé sur le caractère des habitans, qui sont généreux, hospitaliers, enjoués et très-spirituels. Nous pourrions faire le même éloge de *Fayal*, riche en pastel, de *Gratiosa*, dont les belles campagnes sont couvertes d'arbres à fruit et de belles rizières.

Madère, *Porto - Santo* et quelques îlots déserts, forment un petit archipel dépendant du Portugal : un air toujours tempéré, toujours pur, un terroir extrêmement fertile, surtout en vins exquis, en oranges, en bananes, etc., font de l'île de Madère un séjour enchanteur. Ar-

rosée d'un grand nombre de rivières et de ruisseaux, elle est peuplée d'environ 80,000 habitans, moins paresseux qu'on ne l'est dans les autres établissemens coloniaux de la même nation.

Les Anglais, qui sont les principaux consommateurs des fruits et surtout des vins de Madère, sentent le prix de cette belle propriété, dont ils allèrent se saisir, quand la cour de Lisbonne parut confondre sa politique avec celle de Napoléon. Il convient de rappeler cet événement, dont les circonstances sont faiblement connues à Paris.

Quand le cabinet de Londres vit qu'il s'établissait des rapports entre le prince régent de Portugal et le gouvernement français, il se hâta de préparer une expédition à Corck. Peu de temps après, il apprend que par un décret du 22 octobre 1807, le prince régent de Portugal fermait aux Anglais tous les ports de ses États; mais il apprend aussi qu'il en laissait librement sortir tous les sujets britanniques avec leurs propriétés. Comme il ne pouvait ignorer que Napoléon exigeait impérieusement l'arrestation des sujets anglais, et le séquestre de leurs propriétés mobilières, cette disposition du décret, si contraire aux vues de la France, devait

naturellement paraître singulière à la cour de Londres. La prudence, la règle des bons procédés lui faisait un devoir de ne pas juger si précipitamment un prince qui venait de sauver la fortune et la liberté d'un grand nombre de sujets britanniques. Le moins que dût faire le cabinet de Londres, c'était d'attendre des renseignemens plus positifs. Mais la conquête de Madère était depuis long-temps résolue. On trouvait un prétexte pour la colorer d'un vernis de justice, et l'ambition ne repousse jamais ces bonnes fortunes. L'escadre formée à *Cork* eut ordre de mettre sur-le-champ à la voile, sous les ordres du maréchal Beresford, gouverneur, ou plutôt roi actuel de Portugal. En longeant les côtes de ce royaume, il pouvait facilement s'assurer si la maison de Bragance méritait qu'on lui enlevât une de ses colonies. Mais le maréchal, comme ceux qui l'avaient fait partir, craignait plutôt qu'il ne cherchait la vérité. Il passa outre et entra dans le port de Madère le 26 décembre 1807. Mais quel fâcheux contre-temps! le prince régent de Portugal, *cet infidèle allié qui s'était vendu à Napoléon*, avait touché quelques jours auparavant à Madère, s'expatriant de l'Europe avec toute sa famille et sa cour. Cet incident aurait dû arrêter le maréchal; il n'y eut

aucun égard, et le drapeau britannique flotta sur les établissemens publics de Madère. Qu'on juge dans quel étonnement cet inique procédé dut jeter la cour de Rio-Janeïro. Elle s'en plaignit amèrement. Une longue négociation s'ouvrit entre cette cour et celle de Londres, qui opposait mille faux-fuyans aux instances de la partie lésée. L'injustice de cette usurpation était néanmoins si frappante, que l'Angleterre s'est enfin décidée à restituer l'île au roi de Brésil; mais pendant l'occupation, elle a pris des mesures pour en demeurer propriétaire *de facto*. Des capitaux prêtés au commerce des insulaires l'ont mis sous sa dépendance; plusieurs vignobles sont devenus propriétés anglaises. La Grande-Bretagne s'est fait dans l'île un parti puissant qu'elle aura soin de grossir; en sorte que Madère ne sera désormais une colonie portugaise que dans les géographies.

Quand on compare les Portugais de nos jours à ceux qui, sous les héros Albuquerque et Gama, déployèrent un si grand caractère, on les trouve si dégénérés qu'il est impossible de ne pas plaindre cette nation, brave d'ailleurs, vive, spirituelle, capable des plus grandes choses, susceptible même d'héroïsme. Il entrait dans les

plans de sa tutrice qu'elle s'abrutît, qu'elle restât aussi étrangère aux lumières que la peuplade la plus ignorée de l'Afrique centrale.

Le Portugal a néanmoins, dans la diplomatie extérieure, des hommes infiniment éclairés, tels que MM. le comte de Palmela et le marquis de Marialva, l'un ambassadeur à Londres et l'autre à Paris. C'est dans le cabinet de Rio-Janeiro que les appellent leur mérite et l'intérêt de leur nation. Elle n'attend que quelques grands hommes d'état pour se dérober à une influence meurtrière, dont l'empire est d'autant plus accablant qu'il prend les dehors de la bienveillance et de l'affection.

Plusieurs Portugais marquans sont en exil; et, au grand étonnement du monde politique, on ne les a pas encore rappelés. Est-ce donc un crime irrémissible d'avoir accueilli les Français, auxquels rien ne résistait à cette époque? Le prince venait de partir sans donner aucun ordre, sans laisser la moindre instruction; il semblait avoir abdiqué. Sa fuite précipitée avait découragé la nation. Toute résistance étant donc impossible, les hommes éclairés sentirent qu'au lieu d'irriter sans fruit l'armée de Napoléon, et de légitimer les excès auxquels elle pourrait se

porter, la saine raison voulait qu'on l'accueillît avec les témoignages d'une bienveillance apparente.

Tout ce qu'il y avait d'Anglais s'était embarqué, sans en excepter cette exécrable factorerie qui a consommé la ruine du Portugal. L'arrivée des Français était, sous ce rapport, un événement heureux : on pouvait profiter de leur séjour dans le pays, et de l'absence du véritable ennemi de la nation, pour établir un grand nombre d'écoles, pour ressusciter les arts, surtout les plus usuels, et pour créer un esprit public. On eût trouvé, dans les rangs mêmes de l'armée d'occupation, d'habiles artisans de toute espèce qui auraient formé des élèves. La nation, en s'éclairant, en apprenant à se suffire, aurait naturellement conçu pour les produits industriels anglais une indifférence que le zèle patriotique des premiers citoyens aurait bien su faire dégénérer en aversion. Quant à l'empire de Napoléon sur le Portugal, il ne fallait pas être grand politique pour prévoir qu'il serait éphémère. Entraîné ailleurs par des conceptions plus vastes, il eût difficilement conservé un pays situé à l'extrémité occidentale de la péninsule, et avec lequel il ne pouvait communiquer qu'en traversant les États d'un autre souverain. Quand la force des

choses aurait rappelé les Français dans leur patrie, les directeurs de ce plan judicieux et patriotique auraient rendu à leur roi un pays éclairé, vivifié par les arts, et libre enfin de l'oppression sous laquelle il gémissait depuis des siècles.

Les Français n'ont pas fait un assez long séjour en Portugal pour que ce beau plan ait pu s'exécuter; mais l'équitable histoire en tiendra compte à ceux qui ont le mérite de l'avoir conçu. Ce qui peut consoler ces illustres bannis, c'est que leur patrie n'a pas perdu tout le fruit de leur zèle. Elle n'a vu reparaître qu'avec horreur l'insatiable sangsue qui s'engraisse de sa substance. L'Angleterre trouve qu'on s'est trop éclairé, que l'orgueil national s'est réveillé dans les cœurs, et qu'il compromet la tranquillité du maréchal Beresford. Il ne faut pas douter que la cour de Londres et le maréchal n'usent de toute leur influence sur le faible ministère dirigeant de Lisbonne, pour éterniser l'exil de ces hommes recommandables. Leur présence donnerait une nouvelle énergie à la nation, quand l'intérêt du cabinet britannique exige qu'elle retombe dans l'ignorance et la stupidité.

Si le cabinet de Rio-Janeiro, par ménagement pour celui de Londres, ne juge pas devoir rendre ces hommes distingués à leur patrie, il pourrait

du moins les appeler au Brésil, où ils ne donneraient aucun ombrage aux Anglais. C'est là, dans une immense pays, où tout est à créer, que leur zèle éclairé trouverait un noble et utile exercice, au lieu de languir dans l'inaction. Est-ce encore pour ne pas déplaire au cabinet de Londres, que celui de Rio-Janeïro néglige un si grand avantage? Cette cour ne peut donc perdre, même au-delà de l'équateur, les habitudes serviles qu'elle avait contractées sur les bords du Tage!

Ces exilés inspirent d'autant plus d'intérêt qu'ils semblent avoir été choisis par caprice pour expier une faute à laquelle la nation presque entière a pris part, et dont quelques dépositaires même du pouvoir souverain auraient besoin d'être absous. C'est ce qu'un Portugais expose avec franchise dans le *Diplomate*, ouvrage périodique, dont il n'a paru que quelques numéros. Ce Portugais s'exprime ainsi, dans le N°. Ier. de cet ouvrage, publié à Paris en octobre 1818 :

« Nous sommes condamnés à supporter le
» joug d'une régence éternelle de quatre des-
» potes, sans compter les alentours; car si l'on
» considère le nombre de parens, d'amis, de
» protégés, de favoris, de flatteurs, de serviteurs

» de chacun des membres composant la régence » investie du pouvoir du souverain, sans avoir ses » vertus ni sa clémence; si l'on ajoute encore les » parens des parens, les amis des amis, les fa» voris des favoris, les flatteurs des flatteurs, sans » parler des maîtresses que nos mœurs ni nos lois » ne nous permettent d'avoir; on est forcé de » convenir que le cercle du pouvoir s'agrandit » à l'infini.

» Tel est le gouvernement qui a pris racine » parmi nous depuis le départ de notre souve» rain pour ses États d'Amérique. Sa Majesté, » en quittant son peuple et l'Europe, a choisi » entre la noblesse et le clergé, cinq individus » des plus renommés par leurs vertus, par » leurs talens, et par d'éminens services; elle » leur a confié les rênes du gouvernement avec » le titre distinctif de gouverneurs du royaume. » Ils ont reçu en même temps l'ordre d'ac» cueillir les Français en amis, et de se con» former en tout à la volonté du chef. En cela il » faut rendre justice à messieurs les gouverneurs; » la volonté du souverain a été exécutée au-delà » de toute expression, et leur zèle a été imité par » la nation presque entière.

» On se rappelle encore certaine querelle entre » deux personnages qui se disputaient la préfé-

» rence d'apposer leur noble signature sur l'a-
» dresse envoyée à l'ex-empereur pour lui de-
» mander un roi, et on n'a pas encore oublié
» les cabales de certains autres personnages pour
» faire partie de la députation qui devait présen-
» ter le message. On connaît aussi ceux qui ont
» suivi la même députation en amateurs de
» bonne volonté. Il faut observer, pour leur jus-
» tification, qu'à cette époque, la retraite de
» Moskow et la défection de Dresde étaient bien
» loin d'être prévues.

» Mais bientôt vous allez voir du changement.
» La bataille de Vimeiro amena la capitulation
» de Cintra; celle-ci nous donna un dictateur an-
» glais, et le dictateur anglais a créé, constitué,
» proclamé et perpétué la régence. Ce n'est pas
» tout; il fallait choisir de nouveaux sujets parmi
» les anciens, mais il fallait en même temps une
» épuration. En conséquence, les cinq gouver-
» neurs ont rejeté, à la pluralité des voix, deux de
» leurs collègues qu'ils ont dénoncés comme
» ayant obéi aux Français, et étant peu disposés
» à obéir aux Anglais: depuis ce temps ils sont
» tous d'accord. Malgré ma répugnance à nom-
» mer les personnes, je ne puis m'empêcher
» de vous dire qu'un des réprouvés a été M. le
» principal Castro, grand dignitaire ecclésiasti-

» que, honnête homme, et commissaire général
» de la Sainte-Croisade; institution fort utile as-
» surément, qui nous fut accordée par une faveur
» du pape, pour nous permettre de manger des
» œufs le vendredi, ce qui ne porte préjudice à
» personne; à sa place, on a nommé le vertueux
» et charitable évêque d'Oporto, qui avait or-
» donné le massacre des prisons avant l'entrée
» des troupes françaises dans la ville, ce qui a
» fait du mal à beaucoup de monde :...

» Tantum relligio potuit suadere malorum! »

FIN DU PREMIER VOLUME

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS

DANS LE PREMIER VOLUME.

PAGES.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

ARTICLE PREMIER.

CHAPITRE XI.

PORTUGAL.

FIN DU PREMIER VOLUME.

ERRATA

DU PREMIER VOLUME.

Pag.	Lignes.	
5	25	Chausi ; *lisez* Chansi.
8	3	Habitant ; *lisez* habitans.
	23	Sa cruauté ; *lisez* la.
13	8	Afghanms ; *lisez* Afghans.
	23	Les golfe ; *lisez* le.
14	5	Ou ; *lisez* où.
18	1re.	Ce cabinet ; *lisez* le.
20	3	Par la Russie ; *lisez* par elle
23	18	S'en détacher ; *lisez* l'en.
26	4	On a ; *lisez* elle a.
27	16	Des plus grands ; *lisez* de plus grands.
28	25	Cette harmonie ; *lisez* l'harmonie.
31	13	Morderne ; *lisez* moderne.
52	19	Affaire ; *lisez* affaires.
86	24	C'est ce que ; *lisez* qui.
90	20	Lever ; *lisez* élever.
93	19	Nul ; *lisez* nuls.
100	13	Prophète ; *lisez* prophètes.
109	22	De nord ; *lisez* du.
128	18	Havre ; *lisez* Havres.
	25	On a ; *lisez* on y a.
145	17	Chantiers ; *lisez* ateliers.
148	22	Sa jurisprudence ; *lisez* la.
149	12	En France ; *lisez* de la.
154	18	Dépendant ; *lisez* dépendante.
155	4	Sur les ; *lisez* des.
161	16	A l'est ; *lisez* au sud.
	3	20,000 ; *lisez* 80,000.

174	14	Descendant; *lisez* des[illegible]ans.
175	10	(même faute).
181	13	Espozy; *lisez* Espoz y Mina.
183	15	L'ennemi; *lisez* il.
185	8	Fesait; *lisez* ferait.
188	22	Si cette nouvelle république; *lisez* si le Texas érigé en république.
194	22	Organisés; *lisez* organisées.
195	55	§ VII; *lisez* VI.
199	22	On a dit; *ajoutez* rien.
203	18	La place; *lisez* la plus.
204	13	Pour ne pas; *ajoutez* laisser.
	14	Des amiraux; *lisez* ses.
207	9	C'est cet ordre; *lisez* dans cet ordre.
213	11	Nos productions d'Europe; *lisez* celles d'Europe.
227	7	Couleurs; *lisez* couleur.
222	25	Place Porto; *lisez* place de.
229	15	Augustina; *lisez* Angustura.
255	12	Du Cumana; *lisez* de.
247	19	Du Brésil; *lisez* de.
249	7	Furent; *lisez* y furent.
295	17	Récolte; *lisez* recueille.
298	23	15,76; *lisez* 15,076.
304	17	Portés; *lisez* postés.
312	17	§ IV; *lisez* V.
324	1ere.	Les portes; *lisez* les ports.
332	23	Aux habitans; *lisez* à ses agens.
345	24	Dans le Pérou; *lisez* Mexique.
332	19	Mais il; *lisez* mais l'Angleterre.